

service de l'assainissement

Envoyé en préfecture le 11/07/2025

Reçu en préfecture le 11/07/2025

Publié le

ID : 033-243301249-20250710-2025_07_07-DE



Rapport annuel du délégataire 2024

(conforme aux articles L. 3131-5, R. 3131-2 et suivants du code de la commande publique)

Communauté de Communes
Les Rives de la Laurence



Envoyé en préfecture le 11/07/2025

Reçu en préfecture le 11/07/2025

Publié le



ID : 033-243301249-20250710-2025_07_07-DE

Sommaire

1	 Synthèse de l'année	5
1.1	Votre contrat : l'essentiel de l'année	7
1.2	Votre contrat : les chiffres clés	11
1.3	Votre contrat : les indicateurs de performance	12
1.3.1	Les indicateurs du décret du 2 mai 2007	14
1.3.2	Les indicateurs complémentaires pour les rapports soumis à CCSPL	15
1.3.3	Les indicateurs complémentaires proposés par la FP2E	15
1.4	Votre contrat : les perspectives	16
2	 Présentation du service	27
2.1	Le contrat	29
2.2	Notre organisation dédiée à votre contrat	30
2.2.1	L'organisation spécifique pour votre contrat	30
2.3	L'inventaire du patrimoine	31
2.3.1	Le système d'assainissement	31
2.3.2	Les biens de retour	32
3	 Qualité du service	41
3.1	Le bilan d'exploitation du système de collecte	42
3.1.1	La pluviométrie	42
3.1.2	L'exploitation des réseaux de collecte	42
3.1.3	L'exploitation des postes de relèvement	45
3.1.4	La conformité du système de collecte	50
3.2	Le bilan d'exploitation du système de traitement	51
3.2.1	Le fonctionnement hydraulique	51
3.2.2	L'exploitation des ouvrages de traitement	53
3.2.3	Les interventions sur les stations d'épuration	60
3.2.4	La conformité des rejets du système de traitement	62
3.3	Le bilan de la relation client	73
3.3.1	Le nombre de clients assainissement collectif	73
3.3.2	Les volumes assujettis à l'assainissement	75
3.3.3	La typologie des contacts clients	76
3.3.4	Les principaux motifs de dossiers clients	77
3.3.5	L'activité de gestion clients	78
3.3.6	La relation clients	78
3.3.7	L'encaissement et le recouvrement	79
3.3.8	Le fonds de solidarité	80
3.3.9	Les dégrèvements pour fuite	80
4	 Comptes de la délégation	81
4.1	Le CARE	83
4.1.1	Le CARE	84
4.1.2	Le détail des produits	85
4.1.3	La présentation des méthodes d'élaboration	86
4.2	Les reversements	95
4.2.1	Les reversements à la collectivité	95
4.3	La situation des biens et des immobilisations	96
4.3.1	La situation sur les installations	97
4.3.2	La situation sur les canalisations	98
4.4	Les investissements contractuels	99
4.4.1	Le renouvellement	99



5 | Annexes 101



Synthèse de l'année



Envoyé en préfecture le 11/07/2025

Reçu en préfecture le 11/07/2025

Publié le



ID : 033-243301249-20250710-2025_07_07-DE

1.1 Votre contrat : l'essentiel de l'année

2024	
Mois	
Janvier	09/01 : Réparation du branchement qui fait suite à un mauvais raccordement coté privé provoquant des infiltrations importantes au 21 Rue Jean Seurin à Saint Loubès. 
Mars	12/03 : Pose d'un tampon verrouillé à la suite du débordement dans le jardin d'un particulier au 9 Rue Michel de Montaigne à Saint Loubès.  28/03 : Remplacement d'un regard assainissement à la suite de la présence de racines importante dans le regard au 24 Rue de Comet à Saint Loubès.

2024	
Mois	
	 STEP Saint Loubès Bourg : Visite du SATESE le 28 mars.
Mai	17/05 : Débordement route de Saint Aignan à Saint Loubès . Un groupe de pompage a été posé dans le lotissement pour by-passer le tronçon obstrué et ainsi assurer la continuité de service jusqu'à la réparation définitive.  STEP Yvrac Bourg 2 : Casse du canal venturi de l'eau traitée. Réparation engagée par la CDC. Remise en service le 04 octobre. 
Juin	STEP Saint Sulpice et Cameyrac : Visite du SATESE le 05 juin.

2024	
Mois	
	STEP Montussan : Démarrage des travaux de la nouvelle STEP le 10 juin. STEP Bécyhac et Caillau : visite du SATESE le 26 juin.
Juillet	24/07 : Présence d'une grosse racine dans un regard Chemin du Bos Plan à Bécyhac et Caillau.  STEP Bécyhac et Caillau : Mise en service de la nouvelle STEP le 09 juillet. STEP Yvrac Bourg 2 : Visite du SATESE le 25 juillet.
Septembre	06/09 : Remplacement du regard assainissement Zone Artisanale à Yvrac. STEP Montussan : Visite du SATESE le 03 septembre.  20/09 : Réalisation d'un test à la fumée qui nous a permis de constater des infiltrations situées au 31 Chemin de Jean Seurin à Saint Loubès. La buse de pluvial était posée directement sur le branchement, ce qui a provoqué sa rupture entraînant des infiltrations importantes.

2024	
Mois	
	
Octobre	18/10 : Remplacement d'un tampon assainissement Chemin des Sablons à Saint Loubès. 
Novembre	STEP Yvrac Tabernottes : Visite du SATESE le 22 novembre.
Décembre	STEP Saint Loubès ZI : Visite du SATESE le 16 décembre.

1.2 Votre contrat : les chiffres clés



8 459 clients assainissement collectif

749 686 m³ d'eau assujettis



141,4 km de réseau total d'assainissement

52 postes de refoulement



7 stations de traitement des eaux usées

522,33 TMS de boues évacuées



1.3 Votre contrat : les indicateurs de performance

Les données et indicateurs relatifs aux caractéristiques et à la performance du service qui sont présentés ci-dessous et dont la production relève de la responsabilité du délégataire dans le cadre du présent contrat vous permettront de faire figurer dans votre rapport annuel sur le prix et la qualité du service (RPQS) les indicateurs descriptifs du service et les indicateurs de performance demandés par le **décret du 2 mai 2007**.

Certaines données et indicateurs sont présentés dans d'autres parties de ce rapport, selon le tableau ci-dessous.

Caractéristiques techniques du service	Chapitre	Section	Alinéa
Date d'échéance du contrat	Présentation du service	Le contrat	
Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	Qualité du service	Bilan clientèle	Statistiques clients
Nombre d'abonnements			
Evaluation du nombre d'habitants desservis par le service public d'assainissement non collectif			
Linéaires de réseau de collecte des eaux usées de type unitaire et séparatif	Présentation du service	Inventaire du Patrimoine	Les réseaux
Nombre d'autorisations de déversements d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	Qualité du service	Bilan d'exploitation du système de collecte	Conformité du système de collecte
Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration	Qualité du service	Bilan d'exploitation du système de traitement	Exploitation des ouvrages de traitement
La tarification de l'assainissement et les recettes du service	Chapitre	Section	Alinéa
La facture détaillée et le prix TTC pour une consommation de référence de 120 m3	Qualité du service	Bilan clientèle	Prix du service de l'assainissement
Recettes du service	Les comptes de la délégation et le patrimoine	Le CARE	
Les indicateurs de performance	Chapitre	Section	Alinéa
Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	Qualité du service	Bilan clientèle	Statistiques clients
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	Qualité du service	Inventaire du Patrimoine	Biens de retour / analyse du patrimoine

Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers	Qualité du service	Bilan d'exploitation du système de collecte	Conformité du système de collecte
Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage			
l'indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées			
Taux de réclamation	Qualité du service	Bilan clientèle	
Existence d'un dispositif de mémorisation des réclamations écrites reçues ainsi que les taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente			
Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif (ANC)	Qualité du service	Assainissement non collectif	
Taux de conformité des dispositifs d'ANC			
Actions de solidarité et de coopération	Chapitre	Section	Alinéa
Nombre et montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité sur l'eau	Qualité du service	Bilan clientèle	

Pour chaque donnée et indicateur nous avons indiqué le degré de fiabilité (A pour "très fiable", B pour "fiable" et C pour "peu fiable") calculé selon la méthodologie préconisée dans la circulaire ministérielle n°12/DE du 28 avril 2008.

La définition et le mode de calcul de chaque donnée et indicateur de performance peuvent être consultés sur le site <http://www.services.eaufrance.fr/indicateurs>

Le détail du calcul de certains indicateurs est reporté en annexe.

Focus sur le SISPEA

Le SISPEA, système d'information unique et visant au recueil, à la conservation et à la diffusion des données sur les services publics de distribution d'eau et d'assainissement, a été créé par la loi sur l'Eau et rendu obligatoire par la loi NOTRe.

Chaque collectivité doit y saisir et y publier les données et indicateurs normés des services dont elle a la charge, une fois le RPQS présenté à son assemblée délibérante.

Nous avons construit, en collaboration avec l'Office français de la biodiversité, entité gérant le SISPEA un échange automatisé de ces données permettant de les alimenter par celles que nous fournissons dans le présent RAD. Cela permet ainsi de vous affranchir en grande partie de cette saisie. Ces données ne seront que « préalimentées », il vous appartiendra de les publier en les validant sur le portail dédié.

Sauf avis contraire de votre part et sous réserve de pouvoir faire correspondre notre référentiel Contrats avec le référentiel des services SISPEA (relation 1-1 exigée), nous procéderons à l'envoi automatisé des données en juillet.

1.3.1 Les indicateurs du décret du 2 mai 2007

Nous avons également indiqué ci-dessous des données et indicateurs dont la production relève de la responsabilité de la Collectivité ou d'autres organismes publics, dans la mesure où ceux-ci ont pu être collectés à la date de réalisation du présent rapport. Ils sont signalés par un signet numéroté :

(1) : producteur de l'information = Collectivité

(2) : producteur de l'information = Police de l'Eau.

Indicateurs du décret du 2 mai 2007					
Thème	Indicateur	2023	2024	Unité	Degré de fiabilité
Caractéristique technique	D201.0 - Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaires ou séparatif (1)	23 416	23 662	Nombre	A
Caractéristique technique	VP.056 - Nombre d'abonnés	8 352	8 459	Nombre	A
Caractéristique technique	D202.0 - Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées (1)	16	14	Nombre	A
Caractéristique technique	VP.200 - Linéaire de réseaux de collecte des eaux usées de type séparatif (1)	135,62	136,4	Km	A
Caractéristique technique	D203.0 - Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration	390,03	522,33	TMS	A
Tarification	D204.0 - Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³ au 1er janvier N+1	3,88637	3,8864	€ TTC/m ³	A
Indicateur de performance	P202.2B - Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	105	105	Valeur de 0 à 120	A
Indicateur de performance	P206.3 - Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	100	100	%	A
Actions de solidarité et de coopération	P207.0 - Montant des abandons de créance ou des versements à un fond de solidarité	0,0021	0,0014	€/m ³	A
Actions de solidarité et de coopération	Nombre de demandes d'abandons de créances reçues	21	17	Nombre	A

Remarque : Tarif : fin de contrat 2024

Le linéaire de réseau de collecte inclus le linéaire refoulement mais ne tient pas compte du linéaire d'eaux traitées.

1.3.2 Les indicateurs complémentaires pour les rapports soumis à CCSPL

Les indicateurs mentionnés ci-dessous sont à produire uniquement dans le cas où le rapport annuel sur le prix et la qualité du service est soumis à l'examen de la CCSPL (communes de plus de 10 000 habitants, EPCI de plus de 50 000 habitants ou syndicats mixtes ayant au moins une commune de plus de 10 000 habitants).

Indicateurs du décret du 2 mai 2007 soumis à examen de la CCSPL					
Thème	Indicateur	2023	2024	Unité	Degré de fiabilité
Indicateur de performance	P251.1 - Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers	0,04	0,04	Nombre / 1000 habitants desservis	A
Indicateur de performance	P252.2 - Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage	0	0,71	Nombre / 100 km	A
Indicateur de performance	P253.2 - Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées (1)	0,17	0,11	%	A
Indicateur de performance	P254.3 - Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau	94,51	88,69	%	A
Indicateur de performance	P258.1 - Taux de réclamations	10,5364	13,107	Nombre / 1000 abonnés	A
Indicateur de performance	Existence d'un dispositif de mémorisation des réclamations écrites reçues	Oui	Oui	Oui / Non	A
Indicateur de performance	P257.0 - Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	1,49	2,02	%	A

Remarque : P258.1 : Le taux de réclamations mentionné ne tient compte que des réclamations écrites (courrier, mail).

1.3.3 Les indicateurs complémentaires proposés par la FP2E

Dans un souci de continuité, la Fédération Professionnelle des Entreprises de l'Eau (FP2E) a décidé de maintenir la publication de données et d'indicateurs qui n'ont pas été repris dans le décret du 2 mai 2007. Ces indicateurs qui étaient publiés depuis 2004 sont à produire uniquement dans le cas où le rapport annuel sur le prix et la qualité du service est soumis à l'examen de la CCSPL (communes de plus de 10 000 habitants, EPCI de plus de 50 000 habitants ou syndicats mixtes ayant au moins une commune de plus de 10 000 habitants).

Indicateurs de la FP2E				
Thème	Indicateur	2024	Unité	Degré de fiabilité
Dépollution	Indice de conformité réglementaire des rejets (arrêté préfectoral)	Oui	Oui / Non	A
Satisfaction des usagers	Existence d'une mesure de satisfaction clientèle	Oui	Oui / Non	A
Accès à l'eau	Existence d'une CCSPL	Non	Oui / Non	A
Indicateur FP2E	Existence d'une commission départementale Solidarité Eau	Oui	Oui / Non	A
Certification	Obtention de la certification ISO 9001 version 2015	Oui	Oui / Non	A
Certification	Obtention de la certification ISO 14001 version 2015	Oui	Oui / Non	A
Indicateur FP2E	Liaison du service à un laboratoire accrédité	Oui	Oui / Non	A
Certification	Obtention de la certification ISO 50001 Version 2018	Oui	Oui / Non	A

1.4 Votre contrat : les perspectives

USINES

STATIONS D'EPURATION

- Station d'épuration de Saint Sulpice et Cameyrac :

Par mesure de sécurité pour les intervenants, la Collectivité devrait aménager les points de prélèvements en amont et en aval du rejet de la station d'épuration.

- Station d'épuration d'Yvrac Tabernottes :

Le dégrilleur courbe de la station est peu efficace une étude pour son remplacement devrait être menée pour améliorer son rendement en termes d'élimination des déchets fibreux qui sont la principale cause des bouchages répétés sur la station. Ces bouchages occasionnent des débordements avec un risque pour l'environnement (travaux prévus dans la nouvelle DSP 2025-2031).

Vu la charge organique de la station, la mise en place d'une déshydratation des boues et/ou d'un épaississement des boues serait à envisager, d'une part pour optimiser la filière boue et réduire l'impact environnemental des rotations de camions lors de l'évacuation des boues produites (travaux prévus dans la nouvelle DSP 2025-2031).

L'installation d'un agitateur dans le bassin d'aération est nécessaire pour optimiser et améliorer le traitement du phosphore et le traitement biologique complet (travaux prévus dans la nouvelle DSP 2025-2031).

POSTES DE RELEVAGE

- Poste de relevage Route d'Izon (St Sulpice et Cameyrac) :

Ce poste de relevage doit faire l'objet d'un redimensionnement du fait de l'évolution du nombre d'usagers du bassin versant. Les futures pompes devront tenir compte de la nature des effluents collectés (diamètre de passage supérieur à l'existant – travaux prévus dans la nouvelle DSP 2025-2031).

- Poste de relevage Cavernes :

Nous constatons sur ce poste de relevage des temps de fonctionnement extrêmement longs de manière générale et encore plus depuis les forts épisodes pluvieux de fin d'année 2019 et sur 2020, ainsi que sur 2023.

Ces temps de marche extrêmement longs laissent à penser que des infiltrations d'eau de nappe pénètrent le réseau d'assainissement en amont du poste.

Une étude diagnostique spécifique à ce secteur serait à mener. Pour rappel, cette situation perdure depuis fin 2019 et fin 2020. Nous avons reçu en ce sens plusieurs réclamations suite à la mise en charge des ouvrages de collecte.

Ce réseau d'assainissement date de 2011 ce qui est assez récent pour un réseau d'assainissement.

OBLIGATIONS REGLEMENTAIRES NOUVEL ARRETE MINISTERIEL 31/07/2020 :

Pour se conformer à cette nouvelle obligation réglementaire relatif aux systèmes d'assainissement, un diagnostic périodique du système d'assainissement doit être réalisé selon une fréquence n'excédant pas 10 ans. Ce diagnostic doit être établi au plus tard le 31/12/2023. Dans le cas de la CDC, le précédent diagnostic ayant été réalisé en 2016, l'échéance devrait être le 31/12/2026.

Pour se conformer à la nouvelle obligation réglementaire de l'arrêté ministériel du 31/07/2020 relatif aux systèmes d'assainissement, un diagnostic permanent du système d'assainissement doit être établi avant le 31/12/2024. Les communes de Saint-Loubès, Sainte Eulalie et Montussan seront opérationnelles sur ce point en 2023. Il faudra déployer avant 2024 les communes de Beychac et Cailleau, Saint Sulpice et Cameyrac, et Yvrac.

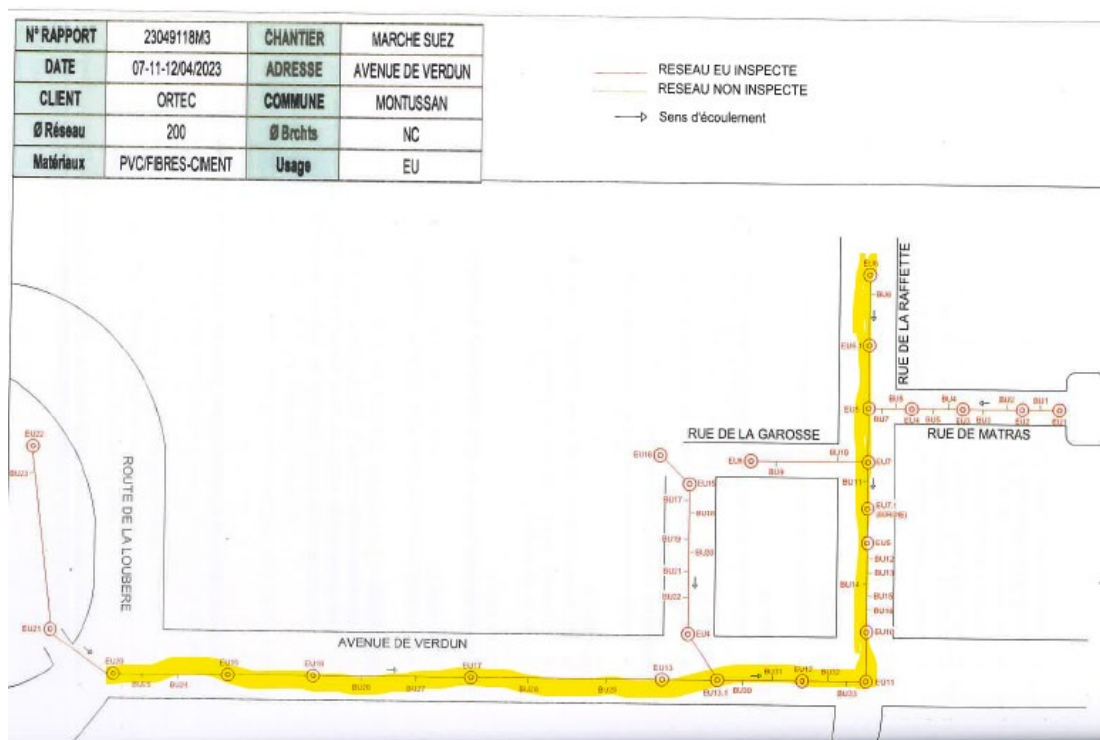
RESEAUX

- Prévoir les remises à la côte des émergents lors des travaux de voirie.
- Continuer les travaux de réhabilitation des réseaux à la suite des défauts identifiés lors du diagnostic afin de limiter les entrées d'eaux parasites.

Montussan

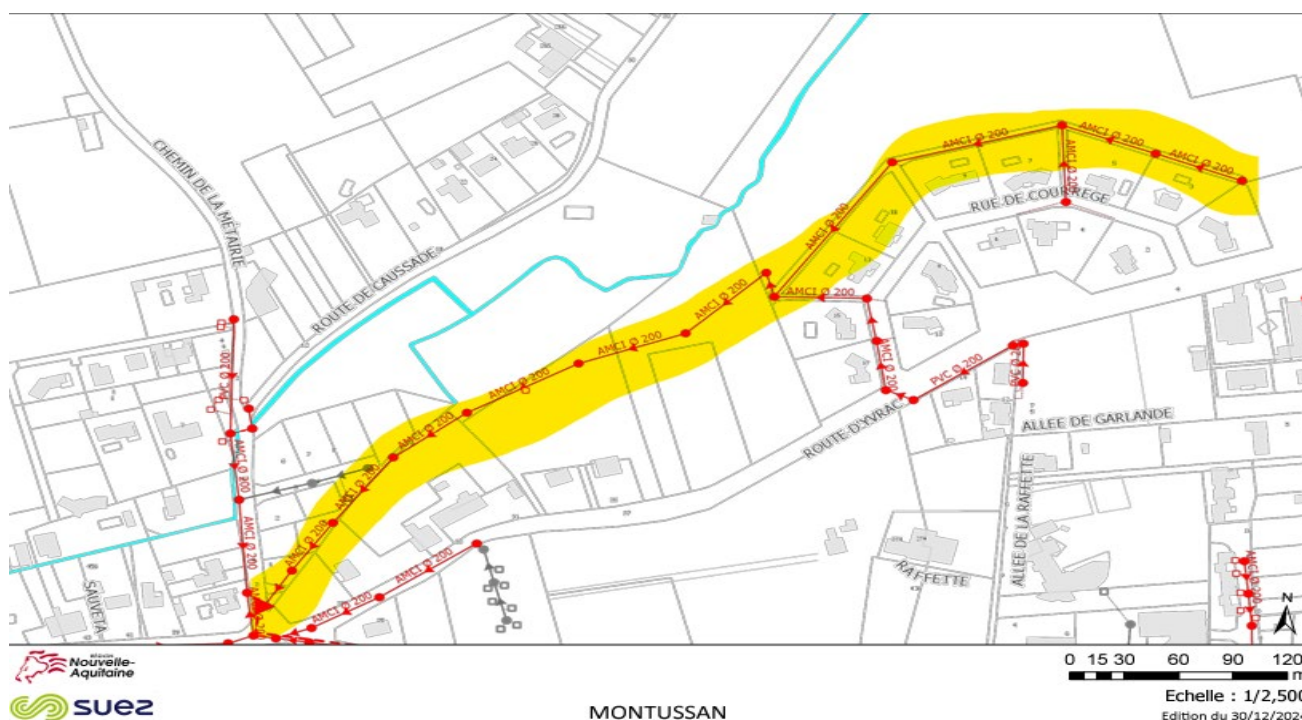
○ Rue de la Raffette et avenue de Verdun

Un passage caméra a été effectué en avril 2023 secteur Raffette et Verdun et il s'avère que le réseau route de la Raffette est en très mauvais état. Ce réseau est à renouveler et/ou à chemiser.



○ Route d'Yvrac

Ce réseau passe dans des champs privés sur un terrain rendant impraticable l'entretien sauf en été. Une deuxième partie qui passe à l'arrière des maisons (rue de Courrège) sur un chemin piéton est non accessible en véhicule car gros cailloux bloquant l'accès au début du chemin. Le réseau en PVC est plutôt en bon état (passage caméra datant de 2020). Il faudra envisager des aménagements avec la Mairie.



Saint-Loubès

○ Rue Max Linder

Le réseau est en mauvais état, il faut prévoir une réhabilitation et/ou un renouvellement (voir ITV 2023).

○ Secteur Cavernes

Nous avons été contactés à plusieurs reprises par des habitants de l'avenue du Port et du chemin de Cavernes pour des problèmes d'écoulement. Il s'avère que le réseau n'est pas étanche et que le poste de relevage lorsque la nappe est haute (grande marée) ou lors de fortes pluies, n'arrive pas à pomper tous les effluents. Il faut prévoir la réhabilitation de ce réseau. Des travaux sont prévus en 2025.

- **Chemin de l'Escaley et rue Clément Marot**

Prévoir le chemisage préventif du réseau car celui-ci est situé sous une voie ferrée et un pont routier. En effet, il ne pourrait pas être renouvelé en cas de problème et aucun groupe de pompage ne pourrait être installé en cas d'effondrement.



- **Chemin des Anglais et avenue de la République**

Le réseau entre le chemin des Anglais et l'avenue de la République est inaccessible. Il passe en domaine privé, en terrain naturel et le long d'un ruisseau. Il est en amiante-ciment. Nous n'avons pu accéder à aucun tampon.



- **Secteur STEP ZI Chemin Lalande et avenue du Vieux Moulin**

- **Chemin La Lande**

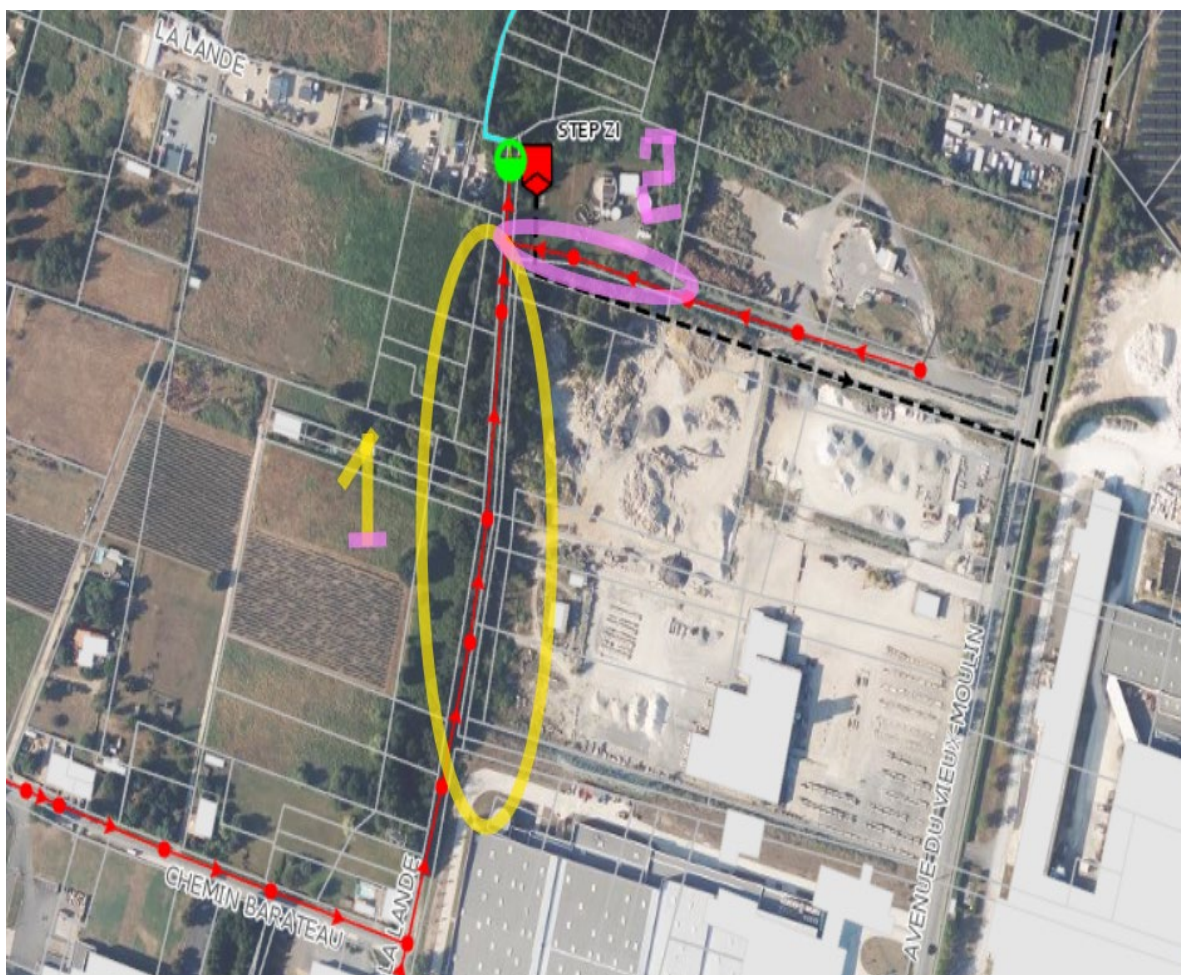
Réseau assainissement non accessible à cause de la présence importante de végétation, le chemin est non carrossable ce qui ne nous permet pas d'intervenir toute l'année.

Le réseau longe un ruisseau dont les berges commencent à s'effondrer par endroit. Ces effondrements pourraient provoquer des ruptures importantes du réseau assainissement et des pollutions significatives du milieu naturel.

- **Avenue du Vieux Moulin**

Le réseau assainissement desservant l'aire des gens du voyage est situé en domaine privé et est devenu partiellement inaccessible à la suite de travaux de terrassement du propriétaire. En effet, certains tampons ont été enterrés.

Un projet immobilier est envisagé sur la parcelle et la CDC devra s'assurer de détenir une servitude conforme et que le réseau redevienne accessible.



- **Rue du Prieuré**

Le réseau passe à travers un champ en privé, il est inaccessible en véhicule. Celui-ci est en amiante ciment. Il serait nécessaire de chemiser préventivement ce réseau, de rendre les regards accessibles et de mettre à jour les servitudes de passage.



- **Chemin du Livey / Avenue de la République**

Ce réseau assainissement est non accessible et passe dans des jardins privés. Il serait nécessaire de le chemiser préventivement, de rendre les regards accessibles et de mettre à jour les servitudes de passage.



Saint-Sulpice et Cameyrac○ **Super U**

L'extension du bâtiment de SUPER U a été réalisée sur le réseau gravitaire et sur le refoulement existant. Le réseau de refoulement a été endommagé lors des travaux de construction. Celui-ci étant irréparable, il a été abandonné et une solution provisoire a été mise en place (dévoisement). Désormais, il faut mettre en place une solution pérenne (création d'un nouveau poste, abandon d'une partie du réseau gravitaire situé sous le magasin, pose d'une nouvelle canalisation de refoulement (via la rue de la Gare) ...

**Route de la Borde**

Des réseaux assainissement sont situés domaine privé. Il faut les rendre accessibles et mettre à jour les servitudes.



Yvrac○ **Rue Talamont**

Ces réseaux sont situés en domaine privé, il faudrait mettre en place des servitudes et des accès afin de pouvoir entretenir ces réseaux. Il y a par exemple la rue Talamont (attention ce réseau est devenu partiellement inaccessible même pour les inspections télévisées) et des constructions au droit ont été réalisées. Il faut rapidement prévoir des aménagements.



o Réseau en privé non exploitable.

O Passage caméra et curage non réalisable

- Avenue des Tabernottes

Le réseau principal de la STEP d'Yvrac est problématique, en effet, il n'y a pas d'accès pour les véhicules et beaucoup de tronçons se trouvent sur des terrains privés.

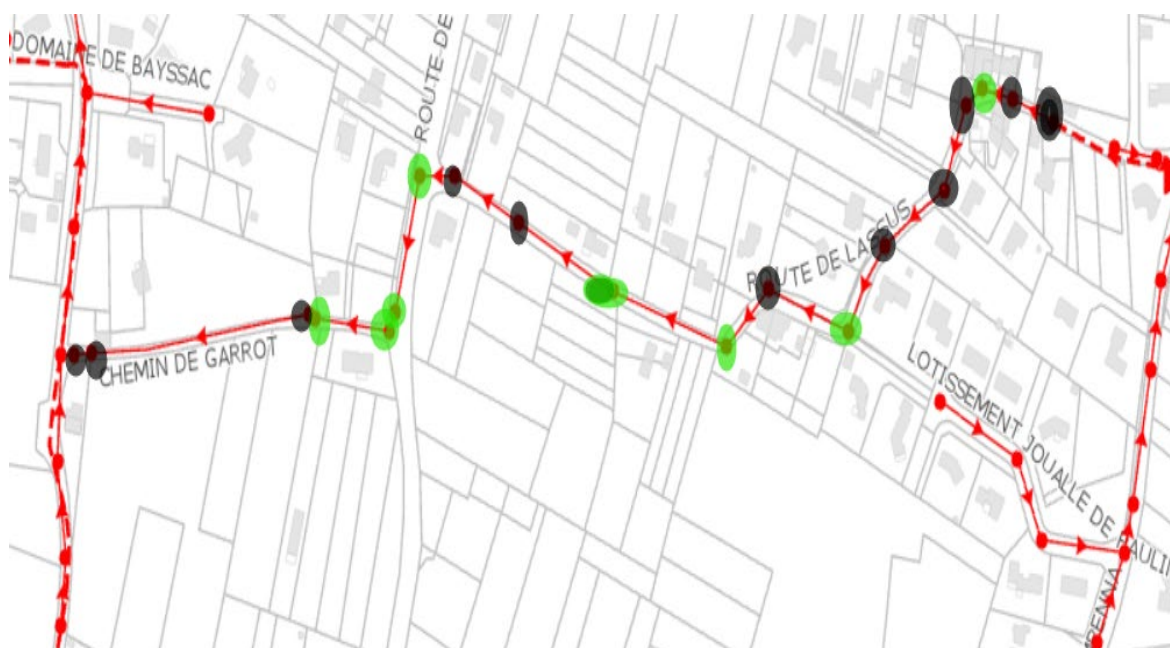
De plus, il y a énormément de végétation car ces espaces ne sont pas entretenus. Il est même compliqué de pouvoir passer à pied tellement la végétation est dense. Il faut prévoir des aménagements. Ci-dessous le plan du réseau le long du ruisseau qui va à la STEP Communale d'Yvrac.



Beychac et Cailleau

○ Chemin de Garrot et chemin Lassus

Les regards sont inaccessibles car ils sont sous enrobé. Il faudrait prévoir leur remise à niveau.



○ = Regards accessibles

● = Regards inaccessibles



Présentation du service



Envoyé en préfecture le 11/07/2025

Reçu en préfecture le 11/07/2025

Publié le



ID : 033-243301249-20250710-2025_07_07-DE

2.1 Le contrat

Le tableau ci-dessous présente les dates de prise d'effet et d'échéance du contrat et des éventuels avenants qui ont été signés :

Le contrat et ses avenants			
Désignation	Date de prise d'effet	Date d'échéance	Objet
Contrat	01/09/2012	31/12/2024	Affermage
Avenant n°01	07/01/2014	31/08/2024	Le SIVU DU SECTEUR DE SAINT LOUBES ET DE LA VALLEE DE LA LAURENCE n'existant plus, il est remplacé par la CC DU SECTEUR DE SAINT LOUBES.
Avenant n°02	25/08/2015	31/08/2024	Réalisation d'analyses complémentaires (suivi des micropolluants) sur les Step de St Loubès Bourg et St Loubès ZI
Avenant n°03	16/02/2017	31/08/2024	INTEGRATION NOUVEAUX OUVRAGES - PRISE EN COMPTE ARRETE 21 JUILLET 2015 - MODIFICATION CONSIGNES EXPLOITATION DES MEMBRANES - MODIFICATION REMUNERATION
Avenant n°04	01/01/2020	31/08/2024	Harmonisation des régimes de TVA entre les communes de la CdC de ST Loubès
Avenant n°05	23/03/2023	31/08/2024	Annexer le nouveau prog de renouvellement, intégrer les nouveaux ouvrages dans périmètre affermé, intégrer la PS entretien maintenance des points de mesure pour le suivi eaux claires parasite dans le cadre du diagperm
Avenant n°06	28/03/2024	31/08/2024	INTEGRATION DES OUVRAGES DANS PERIMETRE AFFERME MODIFICATION REMUNERATION DELEGATAIRE
Avenant n°07	10/07/2024	31/12/2024	PROLONGATION 4 MOIS

IDENTIFICATION	
Collectivité ou Syndicat	CDC Les Rives de la Laurence
Représentant	M. Frederic DUPIC - Président
Communes desservies	Beychac et Caillau, Montussan, Saint Loubès, Saint Sulpice et Cameyrac, Yvrac

2.2 Notre organisation dédiée à votre contrat

2.2.1 L'organisation spécifique pour votre contrat



Contacts dédiés pour votre contrat

SUEZ met à votre disposition des équipes dédiées pour répondre à vos demandes d'interventions techniques et administratives.



Ces équipes dédiées traitent exclusivement les demandes des Collectivités.

Elles ne pourront pas traiter les demandes en provenance directe de vos administrés. Ces derniers devront continuer à appeler les numéros habituels figurant sur leur facture.

Contacts Agence Gironde Charentes 6 Avenue du Général de Gaulle 33530 BASSENS	
 Karine DURAND Directrice d'Agence 06 74 97 77 91 - karine.durand@suez.com	 Laurent HILLON Directeur Adjoint 06 08 73 32 90 - laurent.hillon@suez.com
 Damien FREYCHE Responsable Usines 07 89 58 53 04 - damien.freyche@suez.com	 Emmanuel BOISDRON Responsable Réseaux 06 79 26 77 09 - emmanuel.boisdron@suez.com
 Laurent CHAUSSON Gestion des eaux usées pour les professionnels 06 44 39 75 76 - laurent.chausson@suez.com ou convention.assainissement@suez.com	

Pour vos demandes techniques Collectivités	
<u>Déclarations de fuites, incidents voiries ou toute autre urgence</u> Du lundi au dimanche de 07 h 00 à 21 h 00 0977 404 250- visiocollectivites@suez.com	
	
Pour vos demandes administratives Collectivités	
<u>Clientèle grands comptes</u> Gestion et actualisation des comptes clients, facturation eau.pro.naq@suez.com	<u>Comptabilité</u> Gestion des reversements clts.reversements.ccsa@suez.com

Contacts clients pour les particuliers	
 <u>Service client</u> Du lundi au vendredi de 08h à 19h et le samedi de 08h à 13h 0977 408 408	<u>Urgence 24h/24</u> 0977 401 117 
<u>Enquêtes de conformité pour ventes immobilières (collectif et ANC)</u> <u>Prise de rendez-vous</u> : conformite.assainissement.gironde@suez.com ou 0977 408 408 (Contact par mail à privilégier) <u>Rapports</u> : conformite.assainissement.gironde@suez.com	

2.3 L'inventaire du patrimoine

Cette partie présente l'inventaire des biens du service, et notamment les installations utilisées dans le cadre de l'exécution du présent contrat.

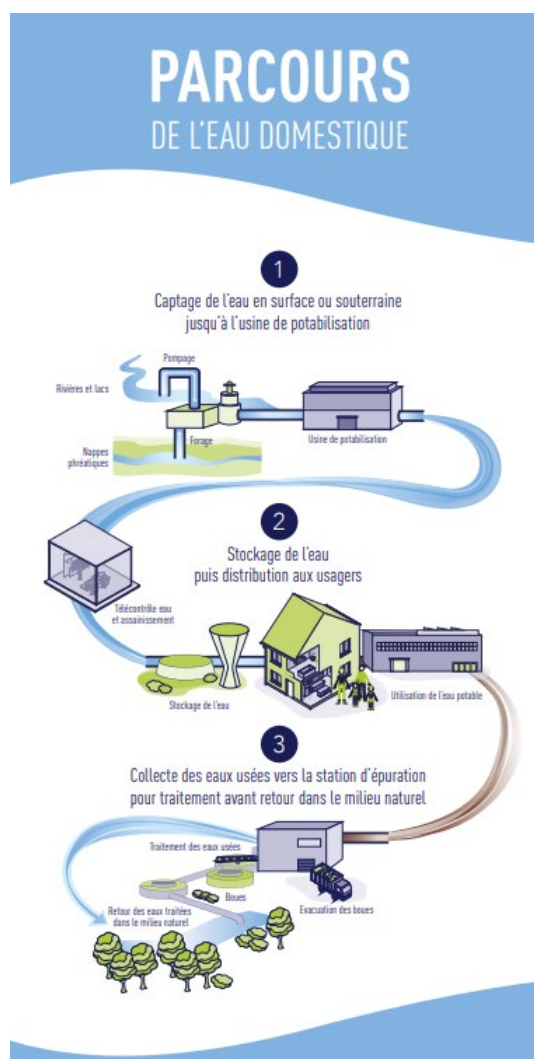
Elle détaille l'ensemble des composantes du réseau de desserte, et notamment les canalisations et accessoires de réseau acheminant l'eau potable jusqu'aux points de raccordement des branchements ou des appareils publics (bornes d'incendie, d'arrosage ou de nettoyage). Les variations du patrimoine exploité sont explicitées.

Le présent chapitre répond aux demandes suivantes stipulées dans Les articles R3131-1 et R3131-2 du Décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du code de la commande publique relatif au Rapport Annuel du Déléguataire :

- Un inventaire des biens désignés au contrat comme biens de retour et de reprise du service délégué
- Un état des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat

L'inventaire simplifié des biens du service est repris ci-après, en précisant les biens de retour et biens de reprise. L'inventaire détaillé correspondant est à la disposition de la Collectivité.

2.3.1 Le système d'assainissement



Dans un système d'assainissement, on distingue les réseaux de type unitaire et les réseaux de type séparatif :

- un réseau qualifié de « unitaire » est conçu pour véhiculer à la fois les eaux usées (EU) et les eaux pluviales (EP). Par temps de pluie, le débit dans les collecteurs augmente fortement, gonflé par la venue d'eau de ruissellement.
- Dans le cas d'un réseau de type séparatif, les eaux usées sont raccordées à un collecteur d'eaux usées. Les eaux pluviales sont évacuées dans un collecteur d'eaux pluviales. Il y a donc deux réseaux distincts qui ne doivent pas avoir d'interconnexion. Chaque habitation est munie de deux branchements et de raccordements distincts.

2.3.2 Les biens de retour

Les biens de retour sont ceux dont le contrat prévoit qu'ils feront obligatoirement et automatiquement retour à la collectivité au terme de la Délégation de Service Public, en principe de manière gratuite. Ils se caractérisent par le fait qu'ils sont nécessaires à l'exploitation du service. Ils sont considérés comme étant la propriété de la collectivité dès l'origine, même s'ils ont été financés et réalisés par l'exploitant.

• LES RESEAUX PAR TYPE

Le tableau suivant détaille le linéaire de canalisation par type (séparatif ou unitaire) exploité dans le cadre du présent contrat. Le linéaire de réseau présenté est celui exploité au 31 décembre de l'année d'exercice hors branchements :

Répartition du linéaire de canalisation par type (ml)				
Désignation	2023	2024	N/N-1 (%)	
Linéaire de réseau séparatif Eaux Usées hors refoulement (ml)	115 593	116 062	0,4%	
Linéaire de réseau séparatif Eaux Usées en refoulement (ml)	20 025	20 342	1,6%	
Linéaire de réseau eaux traitées (ml)	4 847	4 945	2,0%	
Linéaire total (ml)	140 465	141 350	0,6%	

Répartition du linéaire de canalisation par type et par commune (ml)				
Commune	Désignation	2023	2024	N/N-1 (%)
BEYCHAC-ET-CAILLAU	Linéaire de réseau séparatif Eaux Usées hors refoulement (ml)	18 756	18 940	1,0%
MONTUSSAN	Linéaire de réseau séparatif Eaux Usées hors refoulement (ml)	15 627	15 652	0,2%
SAINT-LOUBÈS	Linéaire de réseau séparatif Eaux Usées hors refoulement (ml)	41 466	41 771	0,7%
SAINT-SULPICE-ET-CAMEYRAC	Linéaire de réseau séparatif Eaux Usées hors refoulement (ml)	21 738	21 694	- 0,2%
YVRAC	Linéaire de réseau séparatif Eaux Usées hors refoulement (ml)	18 006	18 006	0,0%
BEYCHAC-ET-CAILLAU	Linéaire de réseau séparatif Eaux Usées en refoulement (ml)	6 007	6 095	1,5%
MONTUSSAN	Linéaire de réseau séparatif Eaux Usées en refoulement (ml)	2 364	2 594	9,7%
SAINT-LOUBÈS	Linéaire de réseau séparatif Eaux Usées en refoulement (ml)	4 147	4 147	0,0%
SAINT-SULPICE-ET-CAMEYRAC	Linéaire de réseau séparatif Eaux Usées en refoulement (ml)	4 652	4 652	0,0%
YVRAC	Linéaire de réseau séparatif Eaux Usées en refoulement (ml)	2 854	2 854	0,0%

Répartition du linéaire de canalisation par type et par commune (ml)

Commune	Désignation	2023	2024	N/N-1 (%)
BEYCHAC-ET-CAILLAU	Linéaire de réseau eaux traitées (ml)	138	229	65,6%
MONTUSSAN	Linéaire de réseau eaux traitées (ml)	470	470	0,0%
SAINT-LOUBÈS	Linéaire de réseau eaux traitées (ml)	3 380	3 388	0,2%
SAINT-SULPICE-ET-CAMEYRAC	Linéaire de réseau eaux traitées (ml)	858	858	0,0%
Linéaire total (ml)		140 465	141 350	0,6%

Remarque : La mise à jour des plans de réseaux se fait au fil de l'eau et en fonction de la réception des plans de récolement. Les linéaires inventoriés ne tiennent pas compte du réseau privé non rétrocédé à la collectivité.

- LES RESEAUX PAR MATERIAU ET NATURE**

Le tableau suivant détaille le linéaire de canalisations par gamme de diamètre et par type de matériau exploité dans le cadre du présent contrat. Le linéaire de réseau présenté est celui exploité au 31 décembre de l'année d'exercice hors branchements :

Répartition du linéaire de canalisation par nature et matériau (ml)

Réseau	Ecoulement	Amiante ciment	Fonte - Grès	PVC, PE, PP	Inconnu	Total
Autres	Gravitaire	-	-	687	52	739
Autres	Refoulement	-	-	4 207	-	4 207
Eaux usées	Gravitaire	76 474	803	38 700	86	116 062
Eaux usées	Refoulement	202	975	19 166	-	20 342
Total		76 675	1 778	62 759	138	141 350

- LES VARIATIONS SUR LES CANALISATIONS**

Les tableaux suivants détaillent les changements intervenus sur l'année au niveau du linéaire de canalisations par type :

Suivi des évolutions sur l'année d'exercice - Réseaux

Motif	ml EP	ml EU	ml Unitaire
Linéaire total de réseau de l'année précédente	0	135 618	-
Régularisations de plans	0	787	0
Situation actuelle	0	136 405	0

A titre informatif, le tableau, ci-dessous, présente les mises à jour effectuées sur l'année 2024.
Ce tableau ne représente pas les variations liées à des déplacements de réseaux à la suite de constatations terrains.

Détail des mises à jour de l'année				
				Linéaire (ml)
Description MAJ	Type Travaux	Technique	Année travaux	En service
Beychac et caillau route de canteloup	Entrée dans l'inventaire	-	2024	52
BEYCHAC ET CAILLAU_JARDINS D'ALIENOR_EXTENSION	Travaux neufs	-	2024	7
MONTUSSAN_ROUTE ANGELINE_COLLEGE EXTENSION RFLT	Travaux neufs	-	2023	230
SAINT-LOUBES_RUE DU MOULIN ROUGE_MAJ	Entrée dans l'inventaire	-	2024	204
SAINT-LOUBES_STEP ZI_EXPLOITANT	Entrée dans l'inventaire	-	2024	271
Total général				764

Remarque : A titre informatif, il est à noter la présence dans le SIG de réseau dit "Privé" lesquels nous n'avons pas d'information de rétrocession. Ce linéaire n'est pas pris en compte dans le rapport d'activité.

Linéaire des réseaux non géré sur la commune (ml)	
Commune	Linéaire
BEYCHAC-ET-CAILLEAU	2269
MONTUSSAN	3603
SAINT-LOUBES	5320
SAINT-SULPICE-ET-CAMEYRAC	630
YVRAC	1113

- LES ACCESSOIRES DE RESEAU ET LES BRANCHEMENTS**

Le tableau suivant détaille les principaux accessoires de réseau disponibles au 31 décembre de l'année d'exercice dans le cadre du présent contrat :

Inventaire des principaux accessoires du réseau par commune				
Commune	Désignation	2023	2024	N/N-1 (%)
BEYCHAC-ET-CAILLAU	Branchements publics eaux usées	869	987	13,6%
BEYCHAC-ET-CAILLAU	Regards réseau	395	435	10,1%
BEYCHAC-ET-CAILLAU	Vannes	1	1	0,0%
MONTUSSAN	Branchements publics eaux usées	955	1 123	17,6%
MONTUSSAN	Regards réseau	413	423	2,4%
POMPIGNAC	Regards réseau	1	1	0,0%
SAINTE-EULALIE	Regards réseau	-	638	-
SAINTE-EULALIE	Vannes	-	3	-
SAINT-LOUBÈS	Branchements publics eaux usées	3 254	3 361	3,3%
SAINT-LOUBÈS	Regards réseau	945	958	1,4%
SAINT-LOUBÈS	Vannes	1	4	300,0%
SAINT-SULPICE-ET-CAMEYRAC	Branchements publics eaux usées	1 453	1 624	11,8%
SAINT-SULPICE-ET-CAMEYRAC	Regards réseau	476	482	1,3%
VAYRES	Branchements publics eaux usées	-	8	-
YVRAC	Branchements publics eaux usées	1 026	1 119	9,1%
YVRAC	Regards réseau	439	439	0,0%

- LES POSTES DE RELEVEMENT**

Les postes de relèvement disponibles au cours de l'année d'exercice dans le cadre de l'exécution du présent contrat sont :

Inventaire des installations de relevage				
Commune	Site	Année de mise en service	Débit nominal	Unité
BEYCHAC-ET-CAILLAU	R BOS PLAN	2005	15	m³/h
BEYCHAC-ET-CAILLAU	R BOS PLAN 2	2013	10	m³/h
BEYCHAC-ET-CAILLAU	R BOUTIN	2011	10	m³/h
BEYCHAC-ET-CAILLAU	R GAILLARD	2013	11	m³/h
BEYCHAC-ET-CAILLAU	R HAUT BEYCHAC	1993	24	m³/h
BEYCHAC-ET-CAILLAU	R LASSUS	2000	15	m³/h
BEYCHAC-ET-CAILLAU	R MAISON DU VIN	1997	25	m³/h
BEYCHAC-ET-CAILLAU	R RTE DE BEROY	2015	23	m³/h
BEYCHAC-ET-CAILLAU	R RTE DE CANTELOUP	2015	30	m³/h
BEYCHAC-ET-CAILLAU	R TEYNAC	2013	11	m³/h
BEYCHAC-ET-CAILLAU	R TRANSFERT INTENDANT	2023	25	m³/h
MONTUSSAN	R LA CHAPELLE	2008	10	m³/h
MONTUSSAN	R LA CURE	2010	3	m³/h
MONTUSSAN	R LE COURNEAU	1985	20	m³/h
MONTUSSAN	R LE POSTILLON 2	2022	30	m³/h
MONTUSSAN	R MERIGOT	1998	29	m³/h
MONTUSSAN	R SAMPAU	2013	12	m³/h
MONTUSSAN	R TAILLEFER	2021	35	m³/h
SAINT-LOUBÈS	R CAJUS	1974	17	m³/h
SAINT-LOUBÈS	R CAVERNE	2011	30	m³/h
SAINT-LOUBÈS	R CHEMIN DE FOUQUEY	2013	8	m³/h
SAINT-LOUBÈS	R CILG	1994	11	m³/h
SAINT-LOUBÈS	R CLOS DE GARY	2011	27	m³/h
SAINT-LOUBÈS	R CLOS DE GRAFEUIL	2012	20	m³/h
SAINT-LOUBÈS	R COLOMBES	2008	14	m³/h
SAINT-LOUBÈS	R DU GARY	2008	17	m³/h
SAINT-LOUBÈS	R GRAVAS	2003	18.5	m³/h
SAINT-LOUBÈS	R IMPAS FRESNES	2005	17	m³/h

Inventaire des installations de relevage

Commune	Site	Année de mise en service	Débit nominal	Unité
SAINT-LOUBÈS	R LA RAFETTE	2012	14	m³/h
SAINT-LOUBÈS	R LOUSTALOT	1994	20	m³/h
SAINT-LOUBÈS	R POUMEY	1986	20	m³/h
SAINT-LOUBÈS	R ZI BONNA	1989	18	m³/h
SAINT-SULPICE-ET-CAMEYRAC	R BOUCLON	2011	9.5	m³/h
SAINT-SULPICE-ET-CAMEYRAC	R CAMP AMERICAIN	2014	20	m³/h
SAINT-SULPICE-ET-CAMEYRAC	R CAUBET	2011	10	m³/h
SAINT-SULPICE-ET-CAMEYRAC	R DALLA SANTA	2003	12	m³/h
SAINT-SULPICE-ET-CAMEYRAC	R EGLISE CAMEYR	2006	25	m³/h
SAINT-SULPICE-ET-CAMEYRAC	R GARE ST SULPI	1990	16	m³/h
SAINT-SULPICE-ET-CAMEYRAC	R LE SABLLOT	1999	24	m³/h
SAINT-SULPICE-ET-CAMEYRAC	R MAIRI ST SULP	1986	40	m³/h
SAINT-SULPICE-ET-CAMEYRAC	R MARTINAT	1993	21	m³/h
SAINT-SULPICE-ET-CAMEYRAC	R MAYNE	2011	14	m³/h
SAINT-SULPICE-ET-CAMEYRAC	R RTE IZON	2005	18	m³/h
SAINT-SULPICE-ET-CAMEYRAC	R RTE LA BORDE	2004	22	m³/h
SAINT-SULPICE-ET-CAMEYRAC	R STADE ST SULPICE	1986	27	m³/h
YVRAC	R AEROCUB YVRA	2001	13	m³/h
YVRAC	R BARIOU	2002	26	m³/h
YVRAC	R CASSIN YVRAC	2008	17	m³/h
YVRAC	R CLEMENT ADER	2014	30	m³/h
YVRAC	R CROIX FLAMAN	2008	20	m³/h
YVRAC	R HAMEAU CENTRE	2004	17	m³/h
YVRAC	R LE RENARD	2002	18	m³/h

• LES INSTALLATIONS DE TRAITEMENT

Les installations de traitement des effluents et des boues disponibles au cours de l'année d'exercice dans le cadre de l'exécution du présent contrat sont les suivantes :

Inventaire des usines de traitement des eaux et des boues			
Commune	Site	Année de mise en service	Capacité de traitement (Eq. hab)
BEYCHAC-ET-CAILLAU	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	2013	9 750
MONTUSSAN	STEP MONTUSSAN	2014	3 500
SAINT-LOUBÈS	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	2014	13 000
SAINT-LOUBÈS	STEP SAINT LOUBES Z.I.	2005	5 000
SAINT-SULPICE-ET-CAMEYRAC	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	1997	5 000
YVRAC	STEP TABERNOTTES (YVRAC)	1995	2 500
YVRAC	STEP YVRAC COMMUNALE 2	2019	2 400

• L'ANALYSE DU PATRIMOINE

Le Décret n° 2012-97 du 27 janvier 2012 définit un indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau.

Cet indice peut prendre une valeur de 0 à 120 points attribués selon la qualité des informations disponibles sur le réseau. Les informations visées sont relatives à l'existence et la mise à jour des plans des réseaux (Partie A - 15 points), à l'existence et à la mise à jour de l'inventaire des réseaux (Partie B - 30 points) et aux autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (Partie C - 75 points).

Les 75 points des autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C) ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l'ensemble plans des réseaux et inventaire des réseaux (parties A + B) sont acquis.

Le détail de la notation de l'indice de connaissance de gestion patrimoniale du contrat est donné ci-après.

Pour améliorer la connaissance des dates de pose, nous conseillons de procéder à l'analyse des archives, ou réaliser un travail de mémoire avec d'anciens élus ou habitants des communes. La connaissance de la nature des matériaux s'améliorera avec nos investigations sur les réseaux, dans le cadre de l'exploitation.

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées		
Partie	Descriptif	2024
Partie A : Plan des réseaux	VP.250 - Existence d'un plan de réseaux mentionnant la localisation des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...) et les points d'autosurveillance du réseau (oui : 10 points / non : 0 point)	10
Partie A : Plan des réseaux	VP.251 - Mise à jour annuelle du plan des réseaux à partir d'une procédure formalisée (oui : 5 points / non : 0 point)	5
Sous-total - Partie A	Plan des réseaux (15 points)	15
Partie B : Inventaire des réseaux	VP.252 et VP.254 avec VP.252 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques et VP.254 - Mise à jour annuelle de l'inventaire des réseaux à partir d'une procédure formalisée pour les informations suivantes relatives aux tronçons de réseaux :	10

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées		
Partie	Descriptif	2024
	linéaire, catégorie d'ouvrage, précision cartographique, matériaux et diamètres (0 ou 10 pts en fonction de VP.252, VP.253 et VP.254)	
Partie B : Inventaire des réseaux	VP.253 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres (0 à 5 points)	5
Partie B : Inventaire des réseaux	VP.253 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres (%)	99,93
Partie B : Inventaire des réseaux	VP.255 - Connaissance de 50% de la date ou période de pose des tronçons identifiés (0 à 15 points)	15
Partie B : Inventaire des réseaux	VP.255 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose (%)	100
Sous-total - Partie B	Inventaire des réseaux (30 points qui ne sont décomptés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)	30
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.256 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie (0 à 15 points)	0
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.256 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie (%)	26
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.257 - Localisation et description des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...) (10 points)	10
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.258 - Inventaire mis à jour annuellement des équipements électromécaniques sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées (10 points)	10
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.259 - Nombre de branchements de chaque tronçon dans le plan ou l'inventaire des réseaux (10 points)	10
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.260 - Localisation des interventions et travaux réalisés (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement, ...) pour chaque tronçon de réseau (10 points)	10
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.261 - Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'inspection et d'auscultation du réseau assorti d'un document de suivi contenant les dates des inspections et les réparations ou travaux qui en résultent (10 points)	10
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.262 - Existence et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans) (10 points)	10
Sous-total - Partie C	Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 qui ne sont décomptés que si 40 points au moins ont été obtenus en partie A et B)	60
TOTAL (indicateur P202.2B)	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	105

Envoyé en préfecture le 11/07/2025

Reçu en préfecture le 11/07/2025

Publié le



ID : 033-243301249-20250710-2025_07_07-DE



Qualité du service

3.1 Le bilan d'exploitation du système de collecte

Cette partie détaille des aspects tels que les interventions réalisées sur nos ouvrages de collecte (collecteurs, déversoirs d'orage, postes de relèvement, ...) : curage, désobstructions, inspections télévisées, ... Elle présente également le bilan des consommations électriques.

3.1.1 La pluviométrie

Les tableaux suivants détaillent l'évolution de la pluviométrie observée en précipitations annuelles et mensuelles. La pluviométrie a un impact important sur les volumes collectés et épurés et peut expliquer certains faits d'exploitation tels que les déversements.

- **LA PLUVIOMETRIE ANNUELLE**

Pluviométrie annuelle (mm)			
Finalité	2023	2024	N/N-1 (%)
Pluviométrie (mm)	1 142	1 015,4	- 11,1%

3.1.2 L'exploitation des réseaux de collecte

- **LES REPONSES AUX DT ET DICT**

Nombre de réponses aux DT et aux DICT		
Type de réponses	Nombre au 31/12/2023	Nombre au 31/12/2024
Nombre de réponses aux DICT	217	264
Nombre de réponses aux DT	234	299
Nombre de réponses aux DT et DICT conjointes	418	451
Total	869	1 014

• LA SURVEILLANCE DU RESEAU

La surveillance du réseau s'effectue via des inspections. On en distingue plusieurs types :

- L'inspection télévisée (ITV) consiste à observer in situ l'aspect intérieur des collecteurs non visitables, à l'aide d'une caméra motorisée qui avance le long des collecteurs,
- L'inspection rapide avec un vidéo périscope (IVP) permet d'effectuer des prises de vue de l'intérieur des collecteurs et des branchements à partir d'un regard de visite afin d'évaluer l'état structurel et le niveau d'encrassement,
- L'inspection pédestre des collecteurs visitables (diamètre > 1500 mm).
- L'inspection par drones et autres dispositifs innovants de type radeau ou quad

Inspections réseau						
	2020	2021	2022	2023	2024	N/N-1 (%)
Linéaire de réseau inspecté en inspection télévisée (ml)	8 307	5 382	7 237	19 187	10 857	- 43,4%

• LE CURAGE

Les tableaux suivants détaillent les opérations de curage préventif et curatif réalisées sur les canalisations. A noter que les taux de curage sont calculés en fonction du linéaire de réseau hors refoulement.

Curage préventif Réseau						
	2020	2021	2022	2023	2024	N/N-1 (%)
Linéaire de réseau séparatif Eaux Usées curé (ml)	17 631,97	22 038,43	21 489,9	28 439,2	14 540,36	- 48,9%
Linéaire total de réseau curé en préventif (ml)	17 631,97	22 038,43	21 489,9	28 439,2	14 540,36	- 48,9%
Taux de curage préventif (%)	13,3%	16,8%	16,6%	21,0%	10,7%	- 49,2%

Curage curatif			
	2023	2024	N/N-1 (%)
Linéaire de réseau séparatif Eaux Usées curé (ml)	1 379,38	987,05	- 28,4%
Linéaire total de réseau curé en curatif (ml)	1 379,38	987,05	- 28,4%
Taux de curage curatif (%)	1,0%	0,7%	- 28,9%

• LES DESOBSTRUCTIONS

Les opérations de désobstructions sont des opérations réalisées sur le réseau, les branchements et les avaloirs pour rétablir le bon écoulement des eaux usées. Les tableaux suivants détaillent ces opérations.

Désobstructions			
	2023	2024	N/N-1 (%)
Désobstructions sur réseaux	31	11	- 64,5%
Désobstructions sur branchements	18	23	27,8%
Taux d'obstructions sur réseau (nb d'obstruction réseau + ouvrage/km de réseau)	0,23	0,08	- 64,7%

• LES ENQUETES DE CONFORMITE BRANCHEMENTS

Les enquêtes de contrôle des branchements sont réalisées afin de vérifier le raccordement des habitations aux réseaux d'assainissement. On distingue les enquêtes de conformité pour vente et celles hors vente (dans le cadre contractuel). Les tableaux suivants présentent le nombre d'enquêtes réalisées.

Enquête/contrôle de branchement						
	2020	2021	2022	2023	2024	N/N-1 (%)
Nombre de contrôle raccordement pour vente	137	203	234	171	137	- 19,9%
Nombre de contrôles raccordement hors vente	43	8	6	9	565	6 177,8%
Nombre d'enquêtes sur branchement	85	66	98	100	97	- 3,0%
Total enquêtes et contrôles branchements	265	277	338	280	799	185,4%

• LES REPARATIONS

Les réparations effectuées sur les canalisations, branchements et ouvrages sont détaillées dans le tableau suivant.

Les réparations (canalisation, branchements, ouvrages)			
Groupe	2023	2024	N/N-1 (%)
Nombre de branchements réparés	6	5	- 16,7%
Nombre de canalisations réparées	5	1	- 80,0%
Nombre d'ouvrages réparés	3	20	566,7%

3.1.3 L'exploitation des postes de relèvement

• LE FONCTIONNEMENT DES POSTES DE RELEVEMENT

Le tableau suivant détaille les caractéristiques de fonctionnement de chaque poste de relèvement.

Fonctionnement des postes de relèvement		
Commune	Libellé du poste	Heures de fonctionnement
BEYCHAC-ET-CAILLAU	R BOS PLAN	3 619
BEYCHAC-ET-CAILLAU	R BOS PLAN 2	50
BEYCHAC-ET-CAILLAU	R BOUTIN	427
BEYCHAC-ET-CAILLAU	R GAILLARD	112
BEYCHAC-ET-CAILLAU	R HAUT BEYCHAC	789
BEYCHAC-ET-CAILLAU	R LASSUS	1 051
BEYCHAC-ET-CAILLAU	R MAISON DU VIN	656
BEYCHAC-ET-CAILLAU	R RTE DE BEROY	355
BEYCHAC-ET-CAILLAU	R RTE DE CANTELOUP	1 359
BEYCHAC-ET-CAILLAU	R TEYNAC	290
BEYCHAC-ET-CAILLAU	R TRANSFERT INTENDANT	2 566
MONTUSSAN	R LA CHAPELLE	1 756
MONTUSSAN	R LA CURE	300
MONTUSSAN	R LE COURNEAU	1 030
MONTUSSAN	R LE POSTILLON 2	5 456
MONTUSSAN	R MERIGOT	3 419
MONTUSSAN	R SAMPAU	570
MONTUSSAN	R TAILLEFER	5 405
SAINT-LOUBÈS	R CAJUS	727
SAINT-LOUBÈS	R CAVERNE	6 467
SAINT-LOUBÈS	R CHEMIN DE FOUQUEY	799
SAINT-LOUBÈS	R CILG	1 199
SAINT-LOUBÈS	R CLOS DE GARY	247
SAINT-LOUBÈS	R CLOS DE GRAFEUIL	1 184
SAINT-LOUBÈS	R COLOMBES	1 733
SAINT-LOUBÈS	R DU GARY	3 377
SAINT-LOUBÈS	R GRAVAS	662
SAINT-LOUBÈS	R IMPAS FRESNES	189

Fonctionnement des postes de relèvement

Commune	Libellé du poste	Heures de fonctionnement
SAINT-LOUBÈS	R LA RAFETTE	515
SAINT-LOUBÈS	R LOUSTALOT	1 994
SAINT-LOUBÈS	R POUMEY	71
SAINT-LOUBÈS	R ZI BONNA	1 823
SAINT-SULPICE-ET-CAMEYRAC	R BOUCLON	1 652
SAINT-SULPICE-ET-CAMEYRAC	R CAMP AMERICAIN	146
SAINT-SULPICE-ET-CAMEYRAC	R CAUBET	138
SAINT-SULPICE-ET-CAMEYRAC	R DALLA SANTA	136
SAINT-SULPICE-ET-CAMEYRAC	R EGLISE CAMEYR	741
SAINT-SULPICE-ET-CAMEYRAC	R GARE ST SULPI	1 585
SAINT-SULPICE-ET-CAMEYRAC	R LE SABLLOT	3 023
SAINT-SULPICE-ET-CAMEYRAC	R MAIRI ST SULP	2 483
SAINT-SULPICE-ET-CAMEYRAC	R MARTINAT	4 286
SAINT-SULPICE-ET-CAMEYRAC	R MAYNE	996
SAINT-SULPICE-ET-CAMEYRAC	R RTE IZON	3 085
SAINT-SULPICE-ET-CAMEYRAC	R RTE LA BORDE	916
SAINT-SULPICE-ET-CAMEYRAC	R STADE ST SULPICE	2 463
YVRAC	R AEROCUB YVRA	175
YVRAC	R BARIOU	720
YVRAC	R CASSIN YVRAC	74
YVRAC	R CLEMENT ADER	58
YVRAC	R CROIX FLAMAN	2 725
YVRAC	R HAMEAU CENTRE	176
YVRAC	R LE RENARD	547
Total		76 321

• LA CONSOMMATION ELECTRIQUE

Les consommations électriques des postes de relèvement exploités dans le cadre du contrat sont :

La consommation électrique facturée des postes de relèvement (kWh)							
Commune	Site	2020	2021	2022	2023	2024	N/N-1 (%)
BEYCHAC-ET-CAILLAU	R BOS PLAN	10 287	11 787	12 943	12 466	10 280	- 17,5%
BEYCHAC-ET-CAILLAU	R BOS PLAN 2	1 137	1 682	1 455	1 518	1 345	- 11,4%
BEYCHAC-ET-CAILLAU	R BOUTIN	651	- 1 096	2 627	800	837	4,6%
BEYCHAC-ET-CAILLAU	R GAILLARD	611	350	1 056	281	311	10,7%
BEYCHAC-ET-CAILLAU	R HAUT BEYCHAC	4 605	4 898	4 842	3 852	3 758	- 2,4%
BEYCHAC-ET-CAILLAU	R LASSUS	2 818	2 079	2 091	2 319	1 451	- 37,4%
BEYCHAC-ET-CAILLAU	R MAISON DU VIN	1 845	2 444	2 445	2 302	1 676	- 27,2%
BEYCHAC-ET-CAILLAU	R RTE DE BEROY	632	593	582	605	640	5,8%
BEYCHAC-ET-CAILLAU	R RTE DE CANTELOUP	971	645	650	712	672	- 5,6%
BEYCHAC-ET-CAILLAU	R TEYNAC	587	692	604	627	759	21,1%
BEYCHAC-ET-CAILLAU	R TRANSFERT INTENDANT	-	-	-	1 383	8 434	509,8%
MONTUSSAN	R LA CHAPELLE	4 518	5 756	4 744	6 915	9 301	34,5%
MONTUSSAN	R LA CURE	218	239	505	414	316	- 23,7%
MONTUSSAN	R LE COURNEAU	4 506	3 299	1 386	2 225	2 701	21,4%
MONTUSSAN	R LE POSTILLON	10 294	9 078	7 320	7 523	10 040	33,5%
MONTUSSAN	R MERIGOT	8 646	9 015	10 435	9 819	12 497	27,3%
MONTUSSAN	R SAMPAU	892	1 433	1 575	1 363	1 321	- 3,1%
MONTUSSAN	R TAILLEFER	-	-	176	770	691	- 10,3%
SAINT-LOUBÈS	R CAJUS	3 011	2 743	4 279	6 495	6 083	- 6,3%
SAINT-LOUBÈS	R CAVERNE	36 893	36 055	22 064	21 455	24 731	15,3%
SAINT-LOUBÈS	R CHEMIN DE FOUQUEY	1 958	1 707	3 156	2 884	1 748	- 39,4%
SAINT-LOUBÈS	R CILG	3 118	6 278	5 530	8 469	3 248	- 61,6%
SAINT-LOUBÈS	R CLOS DE GARY	384	488	440	574	469	- 18,3%
SAINT-LOUBÈS	R CLOS DE GRAFEUIL	1 224	1 059	1 001	1 260	1 148	- 8,9%
SAINT-LOUBÈS	R COLOMBES	1 349	1 902	2 648	3 222	1 937	- 39,9%
SAINT-LOUBÈS	R DU GARY	1 230	1 111	1 021	1 188	1 510	27,1%
SAINT-LOUBÈS	R GRAVAS	1 625	1 952	760	710	757	6,6%
SAINT-LOUBÈS	R IMPAS FRESNES	318	313	250	300	412	37,3%
SAINT-LOUBÈS	R LA RAFETTE	569	552	516	545	577	5,9%

La consommation électrique facturée des postes de relèvement (kWh)

Commune	Site	2020	2021	2022	2023	2024	N/N-1 (%)
SAINT-LOUBÈS	R LOUSTALOT	3 934	4 059	2 962	3 196	4 647	45,4%
SAINT-LOUBÈS	R POUMEY	264	525	459	438	468	6,8%
SAINT-LOUBÈS	R ZI BONNA	1 978	1 811	1 601	2 221	2 405	8,3%
SAINT-SULPICE-ET-CAMEYRAC	R BOUCLON	6 293	3 417	3 631	4 487	4 590	2,3%
SAINT-SULPICE-ET-CAMEYRAC	R CAMP AMERICAIN	428	260	588	492	283	- 42,5%
SAINT-SULPICE-ET-CAMEYRAC	R CAUBET	232	305	279	321	304	- 5,3%
SAINT-SULPICE-ET-CAMEYRAC	R DALLA SANTA	327	309	207	228	383	68,0%
SAINT-SULPICE-ET-CAMEYRAC	R EGLISE CAMEYR	1 209	4 110	4 745	4 272	1 817	- 57,5%
SAINT-SULPICE-ET-CAMEYRAC	R GARE ST SULPI	2 634	2 025	1 882	3 304	2 658	- 19,6%
SAINT-SULPICE-ET-CAMEYRAC	R LE SABLLOT	5 304	6 793	10 130	7 988	7 160	- 10,4%
SAINT-SULPICE-ET-CAMEYRAC	R MAIRI ST SULP	8 313	7 475	13 325	11 841	7 496	- 36,7%
SAINT-SULPICE-ET-CAMEYRAC	R MAYNE	1 078	1 842	2 571	3 288	2 237	- 32,0%
SAINT-SULPICE-ET-CAMEYRAC	R RTE IZON	9 468	9 303	5 577	7 528	8 966	19,1%
SAINT-SULPICE-ET-CAMEYRAC	R RTE LA BORDE	2 087	2 122	1 817	2 222	2 163	- 2,7%
SAINT-SULPICE-ET-CAMEYRAC	R STADE ST SULPICE	3 485	4 166	2 443	3 946	3 836	- 2,8%
YVRAC	R AEROCUB YVRA	763	1 164	2 254	673	512	- 23,9%
YVRAC	R BARIOU	2 322	2 019	1 675	2 048	1 978	- 3,4%
YVRAC	R CASSIN YVRAC	387	601	226	357	311	- 12,9%
YVRAC	R CLEMENT ADER	328	325	316	281	296	5,3%
YVRAC	R CROIX FLAMAN	3 380	3 327	2 506	3 115	4 221	35,5%
YVRAC	R HAMEAU CENTRE	739	1 646	1 679	599	410	- 31,6%
YVRAC	R LE RENARD	2 397	1 695	449	603	697	15,6%
Total		162 245	169 273	158 423	166 444	167 488	0,6%

• LES INTERVENTIONS SUR LES POSTES DE RELEVEMENT

Les contrôles réglementaires

La liste des contrôles réglementaires effectués au cours de l'exercice sur les équipements soumis à vérification périodique est présentée dans le tableau ci-dessous.

Les contrôles réglementaires sur les postes de relèvement				
Commune	Site	Type de contrôle	Libellé équipement	Date intervention
BEYCHAC-ET-CAILLAU	R BOS PLAN 2	Equipement électrique des postes de relèvement	Armoire générale BT	12/11/2024
BEYCHAC-ET-CAILLAU	R HAUT BEYCHAC	Equipement électrique des postes de relèvement	armoire générale BT	12/11/2024
BEYCHAC-ET-CAILLAU	R LASSUS	Equipement électrique des postes de relèvement	armoire générale BT	12/11/2024
BEYCHAC-ET-CAILLAU	R RTE DE BEROY	Equipement électrique des postes de relèvement	armoire generale BT	12/11/2024
BEYCHAC-ET-CAILLAU	R TEYNAC	Equipement électrique des postes de relèvement	armoire générale BT	12/11/2024
BEYCHAC-ET-CAILLAU	R TRANSFERT INTENDANT	Equipement électrique des postes de relèvement	Compteur électrique	12/11/2024
MONTUSSAN	R LA CHAPELLE	Equipement électrique des postes de relèvement	armoire générale BT	07/11/2024
MONTUSSAN	R LA CURE	Equipement électrique des postes de relèvement	armoire générale BT	07/11/2024
MONTUSSAN	R LE COURNEAU	Equipement électrique des postes de relèvement	armoire générale BT	07/11/2024
SAINT-LOUBÈS	R CAJUS	Equipement électrique des postes de relèvement	armoire générale BT	05/11/2024
SAINT-LOUBÈS	R CHEMIN DE FOUQUEY	Equipement électrique des postes de relèvement	armoire generale BT	04/11/2024
SAINT-LOUBÈS	R CLOS DE GARY	Equipement électrique des postes de relèvement	armoire generale BT	04/11/2024
SAINT-LOUBÈS	R CLOS DE GRAFEUIL	Equipement électrique des postes de relèvement	armoire generale BT	05/11/2024
SAINT-LOUBÈS	R GRAVAS	Equipement électrique des postes de relèvement	armoire générale BT	04/11/2024
SAINT-LOUBÈS	R IMPAS FRESNES	Equipement électrique des postes de relèvement	armoire générale BT	04/11/2024
SAINT-LOUBÈS	R LA RAFETTE	Equipement électrique des postes de relèvement	armoire générale BT	04/11/2024
SAINT-LOUBÈS	R LOUSTALOT	Equipement électrique des postes de relèvement	armoire générale BT	05/11/2024
SAINT-LOUBÈS	R POUMEY	Equipement électrique des postes de relèvement	armoire générale BT	05/11/2024
SAINT-LOUBÈS	R ZI BONNA	Equipement électrique des postes de relèvement	armoire générale BT	04/11/2024
SAINT-SULPICE-ET-CAMEYRAC	R DALLA SANTA	Equipement électrique des postes de relèvement	armoire générale BT	14/11/2024
SAINT-SULPICE-ET-CAMEYRAC	R EGLISE CAMEYR	Equipement électrique des postes de relèvement	armoire générale BT	14/11/2024
SAINT-SULPICE-ET-CAMEYRAC	R GARE ST SULPI	Equipement électrique des postes de relèvement	armoire générale BT	14/11/2024
SAINT-SULPICE-ET-CAMEYRAC	R RTE LA BORDE	Equipement électrique des postes de relèvement	armoire générale BT	14/11/2024
YVRAC	R AEROCUB YVRA	Equipement électrique des postes de relèvement	armoire générale BT	07/11/2024
YVRAC	R BARIOU	Equipement électrique des postes de relèvement	armoire générale BT	07/11/2024
YVRAC	R CASSIN YVRAC	Equipement électrique des postes de relèvement	armoire générale BT	07/11/2024
YVRAC	R CLEMENT ADER	Equipement électrique des postes de relèvement	armoire generale BT	07/11/2024

3.1.4 La conformité du système de collecte

• LE SUIVI DES REJETS INDUSTRIELS

Les industriels raccordés au réseau sont soumis à une autorisation de déversement délivrée par la Collectivité qui fixe les limites de qualité des rejets industriels. Le premier tableau ci-dessous précise les principaux industriels (ICPE notamment le cas échéant) raccordés au système de collecte du présent contrat qui ont obtenu à ce jour l'autorisation.

Cette autorisation peut être accompagnée d'une convention, laquelle est un contrat de droit privé signé entre tous les acteurs (entreprise, collectivité(s) propriétaire(s) des réseaux, gestionnaire de la station d'épuration).

Elle est le fruit d'une négociation et permet de préciser et de développer les modalités de mise en œuvre des dispositions de l'autorisation de déversement à laquelle elle est annexée. Le second tableau détaille les industriels qui ont signé une convention.

Nom	Arrêté d'autorisation ou contrat	Convention de déversement	Activité
Aquitaine Spécialités	30/04/2021	21/11/2024	Fabrication de pâtisserie industrielle
B.T.B. Initial	20/03/1986	20/10/1986	Blanchisserie
Entreprise Holdings France RENT A CAR	30/09/2022	NC	Station de lavage automobile
France Car Wash	12/09/2022	NC	Nettoyage automobile
G.V.G.	16/11/2022	16/01/2023	Conditionnement de vins
LVI- Alainé Duverneuil	13/09/2017	22/09/2017	nettoyage de camions et de citernes
HYPROMAT LAVAGE SAS Eléphant Bleu	30/09/2022	NC	Station de lavage automobile
Le Fench Club	29/09/2022	NC	centre de sports aquatiques
Maison JOHANES BOUBEE-PRODIS	11/05/2021	24/06/2021	Conditionnement de vins
Maubrac	30/04/2021	28/11/2000	Impression d'emballage carton
Meneau	01/12/1996	23/09/1996	Fabrication sirop et spiritueux
Tonnellerie Boutes	19/12/2019	19/12/2019	Fabrication de barriques
Tonnellerie Quintessence	02/11/2023	02/11/2023	Fabrication de barriques
Transgourmet	29/10/2021	31/12/2021	stockage et distribution produits alimentaires secs

• LA PERFORMANCE DU SYSTEME DE COLLECTE

Les indicateurs suivants reflètent la performance du système d'assainissement collectif. Ils ont été fixés par le décret du 2 mai 2007.

Performance réseaux				
Indicateur	Unité	2023	2024	N/N-1 (%)
P251.1 - Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers	Nombre / 1000 habitants desservis	0,04	0	- 100,0%
P252.2 - Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage	Nombre / 100 km	0	0,71	-

3.2 Le bilan d'exploitation du système de traitement

Typologie des points de mesure réglementaires SANDRE :

Code Sandre du type de point réglementaire	Libellé du type de point réglementaire	Ouvrage concerné	Nombre de points possibles au sein de l'ouvrage concerné	Nature du support concerné
A2	Déversoir en tête de station	Station d'épuration	0 à 1	Eau
A3	Entrée Station	Station d'épuration	1	Eau
A4	Sortie Station	Station d'épuration	1	Eau
A5	By-pass	Station d'épuration	0 à 1	Eau
A 7	Apports extérieurs	Station d'épuration	0 à 1	Eau
A 8	Eau traitée réutilisée	Station d'épuration	0 à 1	Eau

3.2.1 Le fonctionnement hydraulique

• LES VOLUMES REÇUS EN ENTREE DU SYSTEME DE TRAITEMENT (A3)

Le tableau suivant détaille l'évolution des volumes collectés en entrée du système de traitement.

Volumes collectés en entrée de système de traitement (en m³)					
Commune	Site	2022	2023	2024	N/N-1 (%)
BEYCHAC-ET-CAILLAU	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	140 674	190 967	234 281	22,7%
MONTUSSAN	STEP MONTUSSAN	164 022	203 577	170 767	- 16,1%
SAINT-LOUBÈS	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	421 743	575 663	654 097	13,6%
SAINT-LOUBÈS	STEP SAINT LOUBES Z.I.	79 160	115 999	118 890	2,5%
SAINT-SULPICE-ET-CAMEYRAC	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	182 854	242 974	281 182	15,7%
YVRAC	STEP TABERNOTTES (YVRAC)	73 828	99 808	95 191	- 4,6%
YVRAC	STEP YVRAC COMMUNALE 2	77 980	86 751	101 676	17,2%
Total		1 140 261	1 515 739	1 656 084	9,3%

Remarque : Transfert des effluents de la station de Montussan vers la station de Beychac :

59 240 m³ ont été transférés au cours de l'année 2024, ce qui représente :

- environ 26% des volumes collectés sur le système d'assainissement de Montussan,
- environ 25% des volumes arrivant sur le système de traitement de Beychac

- **LES VOLUMES DEVERSES EN TETE DE STATION (A2)**

Le tableau suivant détaille l'évolution des volumes déversés en tête de station.

Volumes déversés en tête de station (en m³)					
Commune	Site	2022	2023	2024	N/N-1 (%)
MONTUSSAN	STEP MONTUSSAN	5 778	27 989	8 259	- 70,5%
SAINT-LOUBÈS	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	3 408	5 364	92	- 98,3%
YVRAC	STEP YVRAC COMMUNALE 2	829	5 247	2 685	- 48,8%
Total		10 015	38 600	11 036	- 71,4%

MONTUSSAN :

36 déversements en tête de station (A2) ont été enregistrés au cours de l'année 2024 pour un volume comptabilisé cumulé de 8 259 m³, représentant 4,6% du volume total arrivant à la station.

Ces événements sont majoritairement associés à des épisodes pluvieux.

ST LOUBES COMMUNALE :

Le débitmètre du déversoir de tête n'a enregistré que 7 déversements au cours de l'année 2024.

Un défaut de comptabilisation des volumes déversés a en effet été identifié au point A2 (détection tube vide /conduite partiellement remplie).

Des solutions techniques sont à l'étude pour résoudre le problème.

YVRAC COMMUNALE :

42 déversements ont été comptabilisés en 2024 pour un volume total de 2 685m³, soit 2,6% du volume collecté. La totalité des déversements sont intervenus suite à des épisodes pluvieux.

- **LES VOLUMES BY-PASSES SUR LA STATION D'EPURATION (A5)**

Volumes by-passés (en m³)					
Commune	Site	2022	2023	2024	N/N-1 (%)
BEYCHAC-ET-CAILLAU	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	4 319	42 892	37 944	- 11,5%
MONTUSSAN	STEP MONTUSSAN	6 291	53 701	28 558	- 46,8%
Total		10 610	96 593	66 502	- 31,2%

BEYCHAC ET CAILLEAU :

116 déversements ont été comptabilisés au niveau du by-pass interne (A5) au cours du 1^{er} semestre 2024, soit un volume total by-passé de 37 944 m³, représentant plus de 28% du volume entrée station sur la période.

Depuis la mise en service de la nouvelle filière début juillet, aucun by-pass n'a été enregistré.

MONTUSSAN :

96 déversements ont été comptabilisés au niveau du by-pass interne (A5) en 2024 pour un volume total de 28 558 m³ représentant plus de 17% du volume entrée station.

- **LES VOLUMES TRAITES (A4)**

Le tableau suivant détaille l'évolution des volumes traités et rejetés au milieu naturel.

Volumes traités (en m³)					
Commune	Site	2022	2023	2024	N/N-1 (%)
BEYCHAC-ET-CAILLAU	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	139 460	153 932	204 667	33,0%
MONTUSSAN	STEP MONTUSSAN	148 832	134 805	127 947	- 5,1%
SAINT-LOUBÈS	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	565 833	797 078	827 565	3,8%
SAINT-LOUBÈS	STEP SAINT LOUBES Z.I.	124 541	148 537	155 069	4,4%
SAINT-SULPICE-ET-CAMEYRAC	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	187 133	249 102	283 481	13,8%
YVRAC	STEP TABERNOTTES (YVRAC)	88 589	1 107 981	96 063	- 91,3%
YVRAC	STEP YVRAC COMMUNALE 2	88 225	94 369	113 702	20,5%
Total		1 342 613	2 685 804	1 808 494	- 32,7%

3.2.2 L'exploitation des ouvrages de traitement

Cette partie détaille des aspects tels que les interventions sur le réseau de collecte et les ouvrages de traitement, les charges et concentrations entrantes au niveau des stations de traitement, les apports extérieurs, les consommations de réactifs et d'énergie, ...

- **LES CHARGES ENTRANTES**

Le tableau suivant détaille l'évolution des concentrations et charges en entrée de station.

Charges entrantes (kg/j)			
STEP BEYCHAC ET CAILLAU	2023	2024	N/N-1 (%)
DBO5	85	115,7	36,1%
DCO	235,6	289,9	23,0%
MeS	131,4	179,2	36,4%
NH4	23,4	32,8	39,9%
P total	2,8	4,1	44,0%

STEP MONTUSSAN	2023	2024	N/N-1 (%)
DBO5	114,6	117,7	2,7%
DCO	279,4	412,2	47,5%
MeS	160,3	225,8	40,9%
NH4	32,2	24,5	- 24,0%
P total	3,3	3	- 10,3%

STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	2023	2024	N/N-1 (%)
DBO5	450,9	357	- 20,8%
DCO	1 144,5	887,5	- 22,5%
MeS	636,7	520,2	- 18,3%

STEP SAINT LOUBES Z.I.	2023	2024	N/N-1 (%)
DBO5	106,5	72,2	- 32,2%
DCO	228,6	176,3	- 22,9%
MeS	76,4	50,6	- 33,8%
P total	1	1,2	15,4%

STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	2023	2024	N/N-1 (%)
DBO5	153,5	118,2	- 23,0%
DCO	389,7	330,7	- 15,1%
MeS	181,1	148,4	- 18,1%
N-NH4	28,6	28,1	- 1,8%
NTK	41,4	35,8	- 13,5%
P total	3,9	4,5	14,3%

STEP TABERNOTTES (YVRAC)	2023	2024	N/N-1 (%)
DBO5	49,3	51,1	3,7%
DCO	119,6	110,4	- 7,7%
MeS	54,8	63,4	15,6%
NTK	16,3	15,3	- 5,9%
P total	1,6	1,6	- 0,6%

STEP YVRAC COMMUNALE 2	2023	2024	N/N-1 (%)
DBO5	38,6	40,3	4,3%
DCO	107	94,7	- 11,5%
MeS	52,4	48,4	- 7,7%
NTK	11,5	12,9	12,0%
P total	1,2	1,5	28,7%

• LES APPORTS EXTERIEURS

Le tableau suivant permet de mesurer l'évolution quantitative des apports extérieurs (hors réseau de collecte) : graisses, matières de vidange, matières de curage, ...

Apports extérieurs			
STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	Nature	2023	2024
S5 - Apport extérieur boue	MS boues (kg)	14 084	0
S5 - Apport extérieur boue	Production (m³/an)	870	0

STEP SAINT LOUBES Z.I.	Nature	2023	2024
S5 - Apport extérieur boue	MS boues (kg)	161 129	213 134
S5 - Apport extérieur boue	Production (m³/an)	5 055	5 723

Remarque : La station de ST LOUBES ZI accueille et déshydrate les boues des stations de MONTUSSAN, POMPIGNAC, ST SULPICE ET CAMEYRAC et YVRAC TABERNOTTES.

• LA FILIERE BOUE

L'article 86 de la loi n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire impose une révision des référentiels réglementaires sur l'innocuité environnementale et sanitaire applicables aux boues d'épuration en vue de leur usage au sol, avant le 1^{er} juillet 2021. De plus, les conditions dans lesquelles les boues et les digestats peuvent être compostés seront déterminées par voie réglementaire.

La production de boues

Le tableau suivant détaille les principales caractéristiques des boues produites en station d'épuration.

Production des boues			
STEP BEYCHAC ET CAILLAU	2023	2024	N/N-1 (%)
MS boues (T)	48,3	73	51,2%
Production (m³/an)	7 769	13 279	70,9%

STEP MONTUSSAN	2023	2024	N/N-1 (%)
MS boues (T)	50,1	45,8	- 8,5%
Production (m³/an)	6 722	6 260	- 6,9%

STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	2023	2024	N/N-1 (%)
MS boues (T)	66,8	145,5	117,8%
Production (m³/an)	8 146	21 934	169,3%

STEP SAINT LOUBES Z.I.	2023	2024	N/N-1 (%)
MS boues (T)	36,1	41,2	14,0%
Production (m³/an)	2 689	5 260	95,6%

STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	2023	2024	N/N-1 (%)
MS boues (T)	62,5	81,8	30,8%
Production (m³/an)	1 513	1 775	17,3%

STEP TABERNOTTES (YVRAC)	2023	2024	N/N-1 (%)
MS boues (T)	19	26,4	38,8%
Production (m³/an)	2 614	2 125	- 18,7%

STEP YVRAC COMMUNALE 2	2023	2024	N/N-1 (%)
MS boues (T)	17,1	25,4	48,4%
Production (m³/an)	1 523	4 062	166,7%

L'évacuation de boues

La quantité de boue évacuée est détaillée dans le tableau suivant :

Evacuation des boues					
STEP BEYCHAC ET CAILLAU	Nature	Filière	2023	2024	N/N-1 (%)
S6 - Boues évacuées après traitement	Masse Boue (kg)	Compostage produit	237 080	353 620	49,2%
S6 - Boues évacuées après traitement	MS boues (kg)	Compostage produit	38 481	58 970	53,2%

STEP MONTUSSAN	Nature	Filière	2023	2024	N/N-1 (%)
S6 - Boues évacuées après traitement	Masse Boue (kg)	Compostage produit	4 740	-	- 100,0%
S6 - Boues évacuées après traitement	MS boues (kg)	Compostage produit	163,1	-	- 100,0%
S6 - Boues évacuées après traitement	MS boues (kg)	STEP	43 539	42 025,5	- 3,5%
S6 - Boues évacuées après traitement	Production (m³/an)	STEP	945	538	- 43,1%

STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	Nature	Filière	2023	2024	N/N-1 (%)
S6 - Boues évacuées après traitement	Masse Boue (kg)	Compostage produit	442 000	682 580	54,4%
S6 - Boues évacuées après traitement	MS boues (kg)	Compostage produit	72 610,9	129 645,3	78,5%

STEP SAINT LOUBES Z.I.	Nature	Filière	2023	2024	N/N-1 (%)
S6 - Boues évacuées après traitement	Masse Boue (kg)	Compostage produit	809 800	853 560	5,4%
S6 - Boues évacuées après traitement	MS boues (kg)	Compostage produit	136 444,98	164 458,7	20,5%

STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	Nature	Filière	2023	2024	N/N-1 (%)
S6 - Boues évacuées après traitement	Masse Boue (kg)	Compostage produit	57 510	-	- 100,0%
S6 - Boues évacuées après traitement	MS boues (kg)	Compostage produit	2 191,1	-	- 100,0%
S6 - Boues évacuées après traitement	MS boues (kg)	STEP	60 357	81 838	35,6%
S6 - Boues évacuées après traitement	Production (m³/an)	STEP	1 455	1 775	22,0%

STEP TABERNOTTES (YVRAC)	Nature	Filière	2023	2024	N/N-1 (%)
S6 - Boues évacuées après traitement	Masse Boue (kg)	Compostage produit	42 190	-	- 100,0%
S6 - Boues évacuées après traitement	MS boues (kg)	Compostage produit	1 648,4	-	- 100,0%
S6 - Boues évacuées après traitement	MS boues (kg)	STEP	17 392,7	26 432,2	52,0%
S6 - Boues évacuées après traitement	Production (m³/an)	STEP	2 355	2 125	- 9,8%

STEP YVRAC COMMUNALE 2	Nature	Filière	2023	2024	N/N-1 (%)
S6 - Boues évacuées après traitement	Masse Boue (kg)	Compostage produit	118 580	100 620	- 15,1%
S6 - Boues évacuées après traitement	MS boues (kg)	Compostage produit	17 203,1	18 959	10,2%

Remarque : Les boues déshydratées sont évacuées par la société SUEZ Organique sur ses différentes plateformes de compostage normalisé. Le compost produit est conforme à la norme NFU 44-095.

La masse boues (Kg) représente les quantités de boues brutes évacuées et facturées.

La MS Boues (Kg) représente la quantité de matières sèches présente dans les boues brutes.

L'analyse des boues

Les boues produites et valorisées en compostage font l'objet d'analyses.

Conformément à la réglementation, le nombre d'analyse prévu au planning a été réalisé au cours de l'année ; les boues sont conformes aux prescriptions de l'arrêté du 08/01/1998.

• LES SOUS-PRODUITS DE TRAITEMENT

Le tableau suivant détaille les principales caractéristiques des sous-produits évacués.

Bilan sous-produits évacués					
STEP BEYCHAC ET CAILLAU	Nature	Filière	2023	2024	N/N-1 (%)
S10 - Sable produit	Poids (kg)	Unité traitement	3 500	1 880	- 46,3%
S11 - Refus de dégrillage produit	Poids (kg)	Unité traitement	3 610	3 410	- 5,5%
S11 - Refus de dégrillage produit	Volume (m³)	Unité traitement	19,43	16,94	- 12,8%
S9 - Huiles/grasses évacuées sans traitement	Poids (kg)	Unité traitement	-	3 380	-
S9 - Huiles/grasses évacuées sans traitement	Volume (m³)	STEP	14,5	0	- 100,0%

STEP MONTUSSAN	Nature	Filière	2023	2024	N/N-1 (%)
S10 - Sable produit	Poids (kg)	Unité traitement	960	2 600	170,8%
S11 - Refus de dégrillage produit	Poids (kg)	Incineration	-	5 980	-
S11 - Refus de dégrillage produit	Volume (m³)	Incineration	35,94	14,24	- 60,4%
S9 - Huiles/grasses évacuées sans traitement	Volume (m³)	STEP	4,5	6	33,3%

STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	Nature	Filière	2023	2024	N/N-1 (%)
S10 - Sable produit	Poids (kg)	Unité traitement	1 760	4 520	156,8%
S10 - Sable produit	Volume (m³)	STEP	3	-	- 100,0%
S11 - Refus de dégrillage produit	Volume (m³)	Incineration	24,96	24,96	0,0%
S9 - Huiles/grasses évacuées sans traitement	Poids (kg)	Unité traitement	-	8 200	-
S9 - Huiles/grasses évacuées sans traitement	Volume (m³)	STEP	10,24	11,5	12,3%

STEP SAINT LOUBES Z.I.	Nature	Filière	2023	2024	N/N-1 (%)
S10 - Sable produit	Poids (kg)	Unité traitement	4 380	5 900	34,7%
S11 - Refus de dégrillage produit	Poids (kg)	ISDND	1 250	1 065	- 14,8%
S11 - Refus de dégrillage produit	Volume (m³)	ISDND	6,24	5,04	- 19,2%
S9 - Huiles/grasses évacuées sans traitement	Volume (m³)	STEP	16	20	25,0%
S9 - Huiles/grasses évacuées sans traitement	Volume (m³)	Unité traitement	152,34	35,18	- 76,9%

STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	Nature	Filière	2023	2024	N/N-1 (%)
S10 - Sable produit	Poids (kg)	Unité traitement	4 760	6 920	45,4%
S11 - Refus de dégrillage produit	Volume (m³)	Incineration	1,44	1,44	0,0%
S9 - Huiles/grasses évacuées sans traitement	Poids (kg)	Unité traitement	-	7 520	-
S9 - Huiles/grasses évacuées sans traitement	Volume (m³)	STEP	5,74	11,5	100,3%

STEP TABERNOTTES (YVRAC)	Nature	Filière	2023	2024	N/N-1 (%)
S10 - Sable produit	Poids (kg)	Unité traitement	-	6 180	-
S11 - Refus de dégrillage produit	Poids (kg)	Incineration	470	274	- 41,7%
S11 - Refus de dégrillage produit	Volume (m³)	Incineration	5,04	3,68	- 27,0%
S9 - Huiles/grasses évacuées sans traitement	Poids (kg)	Unité traitement	-	14 460	-
S9 - Huiles/grasses évacuées sans traitement	Volume (m³)	STEP	-	7	-

STEP YVRAC COMMUNALE 2	Nature	Filière	2023	2024	N/N-1 (%)
S10 - Sable produit	Poids (kg)	Unité traitement	2 400	8 360	248,3%
S10 - Sable produit	Volume (m³)	STEP	2	-	- 100,0%
S11 - Refus de dégrillage produit	Poids (kg)	Incineration	825	585	- 29,1%
S11 - Refus de dégrillage produit	Volume (m³)	Incineration	5,04	2,64	- 47,6%
S9 - Huiles/grasses évacuées sans traitement	Poids (kg)	Unité traitement	-	4 060	-
S9 - Huiles/grasses évacuées sans traitement	Volume (m³)	STEP	32,6	13	- 60,1%

• LA CONSOMMATION ELECTRIQUE

Les consommations électriques des principales installations ou sites exploités dans le cadre du contrat sont :

La consommation électrique facturée des stations d'épuration (kWh)				
Commune	Site	2023	2024	N/N-1 (%)
BEYCHAC-ET-CAILLAU	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	403 444	356 445	- 11,6%
MONTUSSAN	STEP MONTUSSAN	319 891	367 396	14,9%
SAINT-LOUBÈS	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	620 081	632 582	2,0%
SAINT-LOUBÈS	STEP SAINT LOUBES Z.I.	324 877	304 797	- 6,2%
SAINT-SULPICE-ET-CAMEYRAC	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	224 922	233 986	4,0%
YVRAC	STEP TABERNOTTES (YVRAC)	89 214	88 995	- 0,2%
YVRAC	STEP YVRAC COMMUNALE 2	103 229	96 947	- 6,1%
Total		2 085 658	2 081 148	- 0,2%

3.2.3 Les interventions sur les stations d'épuration

• LES CONTROLES REGLEMENTAIRES

Les contrôles réglementaires des équipements soumis à vérification périodique ont été effectués conformément à la réglementation en vigueur (modalités et fréquence).

Les contrôles réglementaires électriques conformes sont effectués tous les 2 ans conformément à la réglementation.

La liste des contrôles effectués au cours de l'exercice est :

Les contrôles réglementaires sur les stations d'épuration				
Commune	Site	Type de contrôle	Libellé équipement	Date intervention
BEYCHAC-ET-CAILLAU	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	Disjoncteur des STEP	disjoncteur circuit eau potable station	16/12/2024
BEYCHAC-ET-CAILLAU	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	Equipement électrique des STEP	cellule 2 local TGBT	14/11/2024
BEYCHAC-ET-CAILLAU	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	Moyen de levage des STEP	potence poste de relèvement	17/10/2024
MONTUSSAN	STEP MONTUSSAN	Disjoncteur des STEP	Disjoncteur circuit eau potable station	16/12/2024
MONTUSSAN	STEP MONTUSSAN	Equipement électrique des STEP	cellule 1 local TGBT	07/11/2024
MONTUSSAN	STEP MONTUSSAN	Moyen de levage des STEP	potence bassin tampon 1	17/10/2024
SAINT-LOUBÈS	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	Disjoncteur des STEP	Disjoncteur circuit eau potable station	16/12/2024
SAINT-LOUBÈS	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	Equipement électrique des STEP	Armoire BT	04/11/2024
SAINT-LOUBÈS	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	Moyen de levage des STEP	potence + palan zone de contact	15/10/2024
SAINT-LOUBÈS	STEP SAINT LOUBES Z.I.	Disjoncteur des STEP	disjoncteur circuit eau potable station	16/12/2024
SAINT-LOUBÈS	STEP SAINT LOUBES Z.I.	Equipement électrique des STEP	armoire générale BT	04/11/2024
SAINT-LOUBÈS	STEP SAINT LOUBES Z.I.	Moyen de levage des STEP	potence avec treuil	26/04/2024
SAINT-LOUBÈS	STEP SAINT LOUBES Z.I.	Moyen de levage des STEP	potence	26/04/2024
SAINT-LOUBÈS	STEP SAINT LOUBES Z.I.	Moyen de levage des STEP	potence avec treuil	15/10/2024
SAINT-LOUBÈS	STEP SAINT LOUBES Z.I.	Moyen de levage des STEP	potence	15/10/2024
SAINT-LOUBÈS	STEP SAINT LOUBES Z.I.	Moyen de levage des STEP	potence	15/10/2024
SAINT-LOUBÈS	STEP SAINT LOUBES Z.I.	Moyen de levage des STEP	potence	15/10/2024
SAINT-LOUBÈS	STEP SAINT LOUBES Z.I.	Moyen de levage des STEP	potence	15/10/2024
SAINT-LOUBÈS	STEP SAINT LOUBES Z.I.	Moyen de levage des STEP	potence	15/10/2024
SAINT-LOUBÈS	STEP SAINT LOUBES Z.I.	Moyen de levage des STEP	potence	26/04/2024
SAINT-LOUBÈS	STEP SAINT LOUBES Z.I.	Moyen de levage des STEP	potence	26/04/2024
SAINT-LOUBÈS	STEP SAINT LOUBES Z.I.	Moyen de levage des STEP	potence	26/04/2024
SAINT-SULPICE-ET-CAMEYRAC	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	Disjoncteur des STEP	disjoncteur circuit eau potable station	18/12/2024

Les contrôles réglementaires sur les stations d'épuration

Commune	Site	Type de contrôle	Libellé équipement	Date intervention
SAINT-SULPICE-ET-CAMEYRAC	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	Equipement électrique des STEP	armoire générale BT	14/11/2024
SAINT-SULPICE-ET-CAMEYRAC	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	Moyen de levage des STEP	potence avec treuil	15/10/2024
YVRAC	STEP TABERNOTTES (YVRAC)	Disconnecteur des STEP	Disconnecteur circuit eau potable station	16/12/2024
YVRAC	STEP TABERNOTTES (YVRAC)	Equipement électrique des STEP	armoire générale BT	08/11/2024
YVRAC	STEP TABERNOTTES (YVRAC)	Moyen de levage des STEP	potence	16/10/2024
YVRAC	STEP YVRAC COMMUNALE 2	Disconnecteur des STEP	Disconnecteur eau potable circuit station	16/12/2024

3.2.4 La conformité des rejets du système de traitement

• L'ARRETE PREFECTORAL

Le principal texte réglementaire régissant l'autosurveillance est l'arrêté du 21 juillet 2015, modifié par les arrêtés du 24 août 2017, du 31 juillet 2020, du 10 juillet 2024 et du 24 décembre 2024.

Le tableau suivant fait office de synthèse des exigences en matière de qualité de rejets des systèmes de traitement du présent contrat.

STEP BEYCHAC ET CAILLAU

Performances de traitement définies dans l'arrêté préfectoral SEN2020/07/20-083 en date du 22 juillet 2020 :

Synthèse de l'arrêté				
Paramètres	Concentration maximale		Rendement minimum à atteindre	Concentration rédhibitoire
DBO ₅	15 mg/l			50 mg/l (1)
DCO	90 mg/l			250 mg/l (1)
MES	15 mg/l			85 mg/l (1)
NH ₄	0,8 mg/l			(2)
NO ₃	50 mg/l			(2)
Pt	1 mg/l			(2)

(1) En moyenne journalière

(2) En moyenne annuelle

STEP MONTUSSAN

Performances de traitement définies dans l'arrêté préfectoral SEN2016/11/24/146 en date du 03 Janvier 2017 :

Synthèse de l'arrêté				
Paramètres	Concentration maximale		Rendement minimum à atteindre	Concentration rédhibitoire
DBO ₅	10 mg/l			50 mg/l (1)
DCO	48 mg/l			250 mg/l (1)
MES	15 mg/l			85 mg/l (1)
NH ₄	1,2 mg/l			(2)
NO ₂	0,6 mg/l			(2)
NO ₃	50 mg/l			(2)
Pt	2 mg/l			(2)
PO ₄	1 mg/l			(2)

(1) En moyenne journalière

(2) En moyenne annuelle

STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2

Performances de traitement définies dans l'arrêté préfectoral SEN/2017/04/05-51 en date du 28 avril 2017 :

Synthèse de l'arrêté					
Paramètres	Concentration maximale		Rendement minimum à atteindre	Concentration rédbitoire	
DBO ₅	25 mg/l	Ou	80%	50 mg/l	(1)
DCO	125 mg/l	Ou	75%	250 mg/l	(1)
MES	35 mg/l		90%	85 mg/l	(1)

(1) En moyenne journalière

STEPSAINT LOUBES Z.I.

Performances de traitement définies dans l'arrêté préfectoral SEN2021/10/21/162 en date du 25 Octobre 2021 :

Synthèse de l'arrêté					
Paramètres	Concentration maximale		Rendement minimum à atteindre	Concentration rédbitoire	
DBO ₅	25 mg/l	Ou	80 %	50 mg/l	(1)
DCO	125 mg/l	Ou	75 %	250 mg/l	(1)
MES	35 mg/l	Ou	90 %	85 mg/l	(1)
Pt	10 mg/l				(2)

(1) En moyenne journalière

(2) En moyenne annuelle

STEPSAINT SULPICE ET CAMEYRAC

Performances de traitement définies dans l'arrêté préfectoral SEN/2023/11/22-160 en date du 24 novembre 2023 :

Synthèse de l'arrêté					
Paramètres	Concentration maximale		Rendement minimum à atteindre	Concentration rédbitoire	
DBO ₅	25 mg/l	Ou	80 %	50 mg/l	(1)
DCO	125 mg/l	Ou	75 %	250 mg/l	(1)
MES	35 mg/l	Ou	90 %	85 mg/l	(1)
NTK	10 mg/l				(2)
N-NH ₄	5 mg/l				(2)
Pt	2 mg/l				(2)

(1) En moyenne journalière

(2) En moyenne annuelle

STEP TABERNOTTES (YVRAC)

Performances de traitement définies dans l'arrêté préfectoral SEN/2024/07/22-149 en date du 22 juillet 2024 :

Synthèse de l'arrêté					
Paramètres	Concentration maximale		Rendement minimum à atteindre	Concentration réductrice	
DBO ₅	15 mg/l	Ou	95 %	30 mg/l	(1)
DCO	60 mg/l	Ou	95 %	120 mg/l	(1)
MES	35 mg/l	Ou	95 %	85 mg/l	(1)
NTK	20 mg/l	Ou	80 %		(2)
Pt	1 mg/l	Ou	90 %		(2)

(1) En moyenne journalière

(2) En moyenne annuelle

STEP YVRAC COMMUNALE 2

Performances de traitement définies dans l'arrêté préfectoral SEN/2024/07/22-148 en date du 22 juillet 2024 :

Synthèse de l'arrêté					
Paramètres	Concentration maximale		Rendement minimum à atteindre	Concentration réductrice	
DBO ₅	15 mg/l	Ou	95 %	30 mg/l	(1)
DCO	60 mg/l	Ou	95 %	120 mg/l	(1)
MES	35 mg/l	Ou	95 %	85 mg/l	(1)
NTK	20 mg/l	Ou	80 %		(2)
Pt	1 mg/l	Ou	90 %		(2)

(1) En moyenne journalière

(2) En moyenne annuelle

• LA CONFORMITE DES FREQUENCES D'ANALYSE

Le respect du nombre d'analyses retenues par rapport au nombre prévu par l'arrêté est synthétisé dans le tableau suivant :

Conformité du planning d'analyses					
STEP BEYCHAC ET CAILLAU	Paramètres	A réaliser	Réalisées	Retenues	Conformité en fréquence
AP 22/07/2020 - 2024	DBO5	12	14	14	Oui
AP 22/07/2020 - 2024	DCO	12	14	14	Oui
AP 22/07/2020 - 2024	MeS	12	14	14	Oui
AP 22/07/2020 - 2024	NH4	4	12	12	Oui
AP 22/07/2020 - 2024	NO3	4	11	11	Oui
AP 22/07/2020 - 2024	P total	4	12	12	Oui

STEP MONTUSSAN	Paramètres	A réaliser	Réalisées	Retenues	Conformité en fréquence
AP 03/01/2017 - 2024	DBO5	12	18	17	Oui
AP 03/01/2017 - 2024	DCO	12	18	17	Oui
AP 03/01/2017 - 2024	MeS	12	18	17	Oui
AP 03/01/2017 - 2024	NH4	4	5	5	Oui
AP 03/01/2017 - 2024	NO2	4	5	5	Oui
AP 03/01/2017 - 2024	NO3	4	5	5	Oui
AP 03/01/2017 - 2024	P total	4	5	5	Oui
AP 03/01/2017 - 2024	PO4	4	4	4	Oui

STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	Paramètres	A réaliser	Réalisées	Retenues	Conformité en fréquence
AP du 28/04/2017 - 2024	DBO5	12	24	24	Oui
AP du 28/04/2017 - 2024	DCO	24	24	24	Oui
AP du 28/04/2017 - 2024	MeS	24	24	24	Oui

STEP SAINT LOUBES Z.I.	Paramètres	A réaliser	Réalisées	Retenues	Conformité en fréquence
SEN/2021/10/21-162 - 2024	DBO5	12	12	12	Oui
SEN/2021/10/21-162 - 2024	DCO	12	12	12	Oui
SEN/2021/10/21-162 - 2024	MeS	12	12	12	Oui
SEN/2021/10/21-162 - 2024	P total	4	4	4	Oui

STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	Paramètres	A réaliser	Réalisées	Retenues	Conformité en fréquence
AP SEN/2023/11/22-160 - 2024	DBO5	12	12	12	Oui
AP SEN/2023/11/22-160 - 2024	DCO	12	12	12	Oui
AP SEN/2023/11/22-160 - 2024	MeS	12	12	12	Oui
AP SEN/2023/11/22-160 - 2024	N-NH4	4	4	4	Oui
AP SEN/2023/11/22-160 - 2024	NTK	4	4	4	Oui
AP SEN/2023/11/22-160 - 2024	P total	4	4	4	Oui

STEP TABERNOTTES (YVRAC)	Paramètres	A réaliser	Réalisées	Retenues	Conformité en fréquence
AP SEN/2024/07/22-149 - 2024	DBO5	12	12	12	Oui
AP SEN/2024/07/22-149 - 2024	DCO	12	12	12	Oui
AP SEN/2024/07/22-149 - 2024	MeS	12	12	12	Oui
AP SEN/2024/07/22-149 - 2024	NTK	4	4	4	Oui
AP SEN/2024/07/22-149 - 2024	P total	4	4	4	Oui

STEP YVRAC COMMUNALE 2	Paramètres	A réaliser	Réalisées	Retenues	Conformité en fréquence
AP SEN/2024/07/22-148 - 2024	DBO5	12	12	12	Oui
AP SEN/2024/07/22-148 - 2024	DCO	12	12	12	Oui
AP SEN/2024/07/22-148 - 2024	MeS	12	12	12	Oui
AP SEN/2024/07/22-148 - 2024	NTK	4	4	4	Oui
AP SEN/2024/07/22-148 - 2024	P total	4	4	4	Oui

Remarque :

Station de Beychac et Caillau : 2 bilans simplifiés, complémentaires au planning d'autosurveillance initial, ont été réalisés à l'occasion des lavages de membranes.

Station de Montussan : 6 bilans simplifiés, complémentaires au planning d'autosurveillance initial, ont été réalisés à l'occasion des lavages de membranes.

- LA CONFORMITE PAR PARAMETRE**

Le détail par paramètre apparaît sur le tableau suivant :

Conformité par paramètre										
STEP BEYCHAC ET CAILLAU	Paramètres	Flux moy. Entrée (kg/j)	Conc. moy. Sortie (mg/l)	Flux moy. Sortie (kg/j)	Rendement moyen (%)	Nombre de dépassements	Nombre de dépassements tolérés	Rédhibitoires	Conformité analytique	Conformité générale
AP 22/07/2020 - 2024	DBO5	115,65	17,51	11,34	90	4	2	1	Non	Non
AP 22/07/2020 - 2024	DCO	289,89	54,43	35,24	87	2	2	0	Oui	Oui
AP 22/07/2020 - 2024	MeS	179,24	22,12	14,32	91	4	2	0	Non	Non
AP 22/07/2020 - 2024	NH4	32,75	6,27	4,03	87	0	2	0	Non	Non
AP 22/07/2020 - 2024	NO3	-	52,31	37,15	-	0	2	0	Non	Non
AP 22/07/2020 - 2024	P total	4,09	1,34	0,86	76	0	2	0	Non	Non

STEP MONTUSSAN	Paramètres	Flux moy. Entrée (kg/j)	Conc. moy. Sortie (mg/l)	Flux moy. Sortie (kg/j)	Rendement moyen (%)	Nombre de dépassements	Nombre de dépassements tolérés	Rédhibitoires	Conformité analytique	Conformité générale
AP 03/01/2017 - 2024	DBO5	117,72	18,13	6,81	93	7	3	1	Non	Non
AP 03/01/2017 - 2024	DCO	412,15	69,18	26	92	6	3	0	Non	Non
AP 03/01/2017 - 2024	MeS	225,83	35,19	13,22	94	4	3	2	Non	Non
AP 03/01/2017 - 2024	NH4	24,47	4,05	1,58	92	0	1	0	Non	Non
AP 03/01/2017 - 2024	NO2	-	0,23	0,09	-	0	1	0	Oui	Oui
AP 03/01/2017 - 2024	NO3	-	46,1	17,93	-	0	1	0	Oui	Oui

3 | Qualité du service

Envoyé en préfecture le 11/07/2025
 Reçu en préfecture le 11/07/2025
 Publié le 
 ID : 033-243301249-20250710-2025_07_07-DE

STEP MONTUSSAN	Paramètres	Flux moy. Entrée (kg/j)	Conc. moy. Sortie (mg/l)	Flux moy. Sortie (kg/j)	Rendement moyen (%)	Nombre de dépassements	Nombre de dépassements tolérés	Rédhibitoires	Conformité analytique	Conformité générale
AP 03/01/2017 - 2024	P total	2,96	0,89	0,35	85	0	1	0	Oui	Oui
AP 03/01/2017 - 2024	PO4	-	1,63	0,61	-	0	1	0	Non	Non

STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	Paramètres	Flux moy. Entrée (kg/j)	Conc. moy. Sortie (mg/l)	Flux moy. Sortie (kg/j)	Rendement moyen (%)	Nombre de dépassements	Nombre de dépassements tolérés	Rédhibitoires	Conformité analytique	Conformité générale
AP du 28/04/2017 - 2024	DBO5	356,96	3,41	7,33	98	0	3	0	Oui	Oui
AP du 28/04/2017 - 2024	DCO	887,46	13,55	29,11	96	0	3	0	Oui	Oui
AP du 28/04/2017 - 2024	MeS	520,17	2,71	5,83	99	0	3	0	Oui	Oui

STEP SAINT LOUBES Z.I.	Paramètres	Flux moy. Entrée (kg/j)	Conc. moy. Sortie (mg/l)	Flux moy. Sortie (kg/j)	Rendement moyen (%)	Nombre de dépassements	Nombre de dépassements tolérés	Rédhibitoires	Conformité analytique	Conformité générale
SEN/2021/10/21-162 - 2024	DBO5	72,2	3,98	1,6	98	0	2	0	Oui	Oui
SEN/2021/10/21-162 - 2024	DCO	176,3	25,54	10,27	94	0	2	0	Oui	Oui
SEN/2021/10/21-162 - 2024	MeS	50,6	9,37	3,77	91	0	2	0	Oui	Oui
SEN/2021/10/21-162 - 2024	P total	1,2	1,39	0,6	45	0	1	0	Oui	Oui

STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	Paramètres	Flux moy. Entrée (kg/j)	Conc. moy. Sortie (mg/l)	Flux moy. Sortie (kg/j)	Rendement moyen (%)	Nombre de dépassements	Nombre de dépassements tolérés	Rédhibitoires	Conformité analytique	Conformité générale
AP SEN/2023/11/22-160 - 2024	DBO5	118,18	3,18	2,06	98	0	2	0	Oui	Oui
AP SEN/2023/11/22-160 - 2024	DCO	330,74	18,78	12,15	96	0	2	0	Oui	Oui
AP SEN/2023/11/22-160 - 2024	MeS	148,36	2,22	1,43	99	0	2	0	Oui	Oui
AP SEN/2023/11/22-160 - 2024	N-NH4	28,12	0,83	0,43	98	0	1	0	Oui	Oui
AP SEN/2023/11/22-160 - 2024	NTK	35,79	1,92	0,99	97	0	1	0	Oui	Oui
AP SEN/2023/11/22-160 - 2024	P total	4,48	0,8	0,41	91	0	1	0	Oui	Oui

STEP TABERNOTTES (YVRAC)	Paramètres	Flux moy. Entrée (kg/j)	Conc. moy. Sortie (mg/l)	Flux moy. Sortie (kg/j)	Rendement moyen (%)	Nombre de dépassements	Nombre de dépassements tolérés	Rédhibitoires	Conformité analytique	Conformité générale
AP SEN/2024/07/22-149 - 2024	DBO5	51,11	3,88	0,76	98	0	2	0	Oui	Oui
AP SEN/2024/07/22-149 - 2024	DCO	110,43	22,62	4,45	96	0	2	0	Oui	Oui
AP SEN/2024/07/22-149 - 2024	MeS	63,35	5,98	1,18	98	0	2	0	Oui	Oui
AP SEN/2024/07/22-149 - 2024	NTK	15,29	2,78	0,73	95	0	1	0	Oui	Oui
AP SEN/2024/07/22-149 - 2024	P total	1,62	0,84	0,22	86	0	1	0	Oui	Oui

STEP YVRAC COMMUNALE 2	Paramètres	Flux moy. Entrée (kg/l)	Conc. moy. Sortie (mg/l)	Flux moy. Sortie (kg/l)	Rendement moyen (%)	Nombre de dépassements	Nombre de dépassements tolérés	Rédhibitoires	Conformité analytique	Conformité générale
AP SEN/2024/07/22-148 - 2024	DBO5	40,25	4,1	1,04	97	0	2	0	Oui	Oui
AP SEN/2024/07/22-148 - 2024	DCO	94,67	17,15	4,34	95	0	2	0	Oui	Oui
AP SEN/2024/07/22-148 - 2024	MeS	48,35	3,84	0,97	98	0	2	0	Oui	Oui
AP SEN/2024/07/22-148 - 2024	NTK	12,9	1,37	0,3	98	0	1	0	Oui	Oui
AP SEN/2024/07/22-148 - 2024	P total	1,48	0,31	0,07	95	0	1	0	Oui	Oui

• **LA CONFORMITE ANNUELLE GLOBALE**

Une station est dite conforme si et seulement si elle est globalement conforme sur l'ensemble de ses paramètres.

La conformité du système de collecte et de la station de traitement des eaux usées, avec les dispositions du présent arrêté et avec les prescriptions fixées par le préfet, est établie par le service en charge du contrôle avant le 1er juin de chaque année, à partir de tous les éléments à sa disposition.

Par conséquent, le jugement que nous affichons ici n'engage que notre avis d'exploitant et ne fait nullement foi réglementairement.

Conformité annuelle globale			
Commune	Site	2023	2024
BEYCHAC-ET-CAILLAU	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	Non	Non
MONTUSSAN	STEP MONTUSSAN	Non	Non
SAINT-LOUBÈS	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	Oui	Oui
SAINT-LOUBÈS	STEP SAINT LOUBES Z.I.	Oui	Oui
SAINT-SULPICE-ET-CAMEYRAC	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	Oui	Oui
YVRAC	STEP TABERNOTTES (YVRAC)	Oui	Oui
YVRAC	STEP YVRAC COMMUNALE 2	Oui	Oui

Remarque :

Bilan sur les non-conformités :

Beychac et Cailleau :

- Sur le 1er semestre / ancienne file eau (système membranaire)

De nombreux dépassements ont été observés sur les paramètres DBO₅, DCO, MES, NH₄ et Pt systématiquement associés à des by-pass.

Sur les 8 bilans réalisés sur la période, 5 sont non conformes sans dépassement du débit de référence dont 1 bilan présente un dépassement de la concentration rédhibitoire en DBO₅ (bilan du 12 mars).

La moyenne annuelle du paramètre NO₃ dépasse la valeur limite fixée par l'arrêté ; ce dépassement est consécutif à une dénitrification incomplète liée à l'effet combiné de sous-charge organique en entrée et d'aération continue des blocs membranaires.

- Sur le 2ème semestre / nouvelle file eau (système boues activées et clarification)

Les 6 bilans réalisés sur la période sont conformes sur les paramètres DBO₅, DCO et MES.

Nous relevons cependant des dépassements des seuils de concentration en moyenne annuelle sur les paramètres NH₄ et Pt. Ces dépassements ont été constatés pendant la phase de mise en route.

Les réglages restent encore à affiner par le constructeur.

La station ne respecte pas les limites imposées par son arrêté préfectoral.

Montussan :

Les by-pass sont responsables de dégradations significatives de la qualité de l'eau rejetée au milieu récepteur.

La totalité des dépassements observés sur les paramètres DBO₅, DCO et MES (dont 5 rédhibitoires) sont associés à des by-pass et/ou des lavages membranes.

Les bilans au cours desquels aucun by-pass n'a été comptabilisé mettent en évidence une bonne qualité de traitement pour les paramètres MES, DBO₅, DCO, NH₄ et NO₂.

On note cependant des dépassements sur les paramètres NO₃, Pt et PO₄.

La station ne respecte pas les limites imposées par son arrêté préfectoral.

St Loubès Communale :

Sur l'ensemble de l'année, les performances épuratoires sont très satisfaisantes.

La station respecte les limites imposées par son arrêté préfectoral.

St Loubès ZI :

Sur l'ensemble de l'année, les performances épuratoires sont satisfaisantes.

La station respecte les limites imposées par son arrêté préfectoral.

St Sulpice et Cameyrac :

Sur l'ensemble de l'année, les performances épuratoires sont très satisfaisantes.

La station respecte les limites imposées par son arrêté préfectoral.

Yvrac Communale :

Sur l'ensemble de l'année, les performances épuratoires sont très satisfaisantes.

La station respecte les limites imposées par son arrêté préfectoral.

Yvrac Tabernottes :

Sur l'ensemble de l'année, les performances épuratoires sont très satisfaisantes.

La station respecte les limites imposées par son arrêté préfectoral.

3.3 Le bilan de la relation client

Cette partie dresse le bilan de l'activité de gestion des clients consommateurs. Elle aborde notamment les notions d'abonnés, de volumes comptabilisés, de contacts avec les consommateurs mais également leur niveau de satisfaction au travers des enquêtes réalisées.

3.3.1 Le nombre de clients assainissement collectif

Le nombre de clients assainissement collectif est un état au 31/12, détaillé dans le tableau suivant :

Classe client particulier : particuliers, syndicats, clients de passage
 Classe client professionnel : professionnel, agriculteur, administration
 Classe client collectivité : collectivité
 Classe client autre : prestataire de facture

Mise en qualité de la donnée :

Pour répondre à la nouvelle loi de finance de 2024 qui impose l'envoi dématérialisé des factures pour les clients professionnels à partir de septembre 2026, SUEZ Eau France mène des actions de mise en qualité de la donnée pour qualifier au mieux les clients dans notre logiciel client, notamment les clients professionnels.

Ces actions peuvent conduire à des reclassifications de clients et donc à des variations sensibles entre 2023 et 2024 à la maille de la classe client.

Le nombre de clients assainissement collectif	
Désignation	2024
Particuliers	7 915
Collectivités	84
Professionnels	460
Total	8 459

Le nombre de clients assainissement collectif						
BEYCHAC-ET-CAILLAU	2019	2020	2021	2022	2023	N/N-1 (%)
Particuliers	831	844	861	857	858	0,0%
Collectivités	10	11	11	11	11	0,0%
Professionnels	76	76	83	83	83	0,0%
Total	917	931	955	951	952	0,0%

MONTUSSAN	2019	2020	2021	2022	2023	N/N-1 (%)
Particuliers	945	970	1 020	1 047	1 089	4,1%
Collectivités	8	8	8	8	8	0,0%
Professionnels	58	51	55	64	72	25,0%
Total	1 011	1 029	1 083	1 119	1 169	5,3%

SAINT-LOUBÈS	2019	2020	2021	2022	2023	N/N-1 (%)
Particuliers	3 163	3 241	3 237	3 247	3 309	1,9%
Collectivités	23	23	25	25	27	8,0%
Professionnels	173	158	162	161	172	6,8%
Total	3 359	3 422	3 424	3 433	3 508	2,2%

SAINT-SULPICE-ET-CAMEYRAC	2019	2020	2021	2022	2023	N/N-1 (%)
Particuliers	1 404	1 412	1 442	1 485	1 483	0,0%
Collectivités	15	15	15	15	15	0,0%
Professionnels	55	56	55	55	55	0,0%
Total	1 474	1 483	1 512	1 555	1 552	0,0%

YVRAC	2019	2020	2021	2022	2023	N/N-1 (%)
Particuliers	1 052	1 061	1 062	1 069	1 073	0,4%
Collectivités	12	11	11	11	11	0,0%
Professionnels	78	79	85	86	78	- 9,3%
Total	1 142	1 151	1 158	1 166	1 162	- 0,3%

VAYRES	2019	2020	2021	2022	2023	N/N-1 (%)
Particuliers					1	
Professionnels					8	
Total					9	

3.3.2 Les volumes assujettis à l'assainissement

Le tableau suivant présente l'évolution des volumes d'eau consommés assujettis à la redevance assainissement et correspondant à la facturation enregistrée entre le 01/01 et le 31/12 de l'année de référence.

Mise en qualité de la donnée :

Pour répondre à la nouvelle loi de finance de 2024 qui impose l'envoi dématérialisé des factures pour les clients professionnels à partir de septembre 2026, SUEZ Eau France mène des actions de mise en qualité de la donnée pour qualifier au mieux les clients dans notre logiciel client, notamment les clients professionnels.

Ces actions peuvent conduire à des reclassifications de clients et donc à des variations sensibles entre 2023 et 2024 à la maille de la classe client.

Volumes assujettis à l'assainissement						
Type volume	2020	2021	2022	2023	2024	N/N-1 (%)
Volumes assujettis (m³)	920 962	1 013 122	962 729	902 172	749 686	- 16,9%

Volumes assujettis à l'assainissement							
Commune	Type volume	2020	2021	2022	2023	2024	N/N-1 (%)
BEYCHAC-ET-CAILLAU	Volumes assujettis (m³)	158 108	165 869	146 771	146 771	0	- 100,0%
MONTUSSAN	Volumes assujettis (m³)	100 970	117 784	107 502	102 308	111 027	8,5%
SAINT-LOUBÈS	Volumes assujettis (m³)	387 633	442 785	431 887	385 306	522 654	35,6%
SAINT-SULPICE-ET-CAMEYRAC	Volumes assujettis (m³)	145 293	152 727	151 407	151 407	0	- 100,0%
VAYRES	Volumes assujettis (m³)	-	-	-	-	2 298	-
YVRAC	Volumes assujettis (m³)	128 959	133 958	125 162	116 380	113 707	- 2,3%

Remarque : Pour 2024 nous n'avons pas reçu les volumes facturés de la part du délégataire eau potable pour les communes de Beychac et Caillau et Saint-Sulpice et Cameyrac avant l'édition du RAD

3.3.3 La typologie des contacts clients

Notre Centre de Relation Client répond aux demandes exprimées par téléphone et internet, et traite en temps réel tout type de sujet : information sur la qualité de l'eau, sur la facture, abonnement lors de l'arrivée dans un logement, réclamation, urgence, mensualisation ...

Un service spécifique de traitement de courriers permet de répondre à l'ensemble des demandes écrites.

Typologie des contacts	
Désignation	Nombre de contacts
Téléphone	2 393
Courrier	133
Internet	1 113
Réseaux sociaux	0
Chat	0
Visite en agence	0
Total	3 639

Notre site a fait peau neuve depuis 2 ans et continue d'apporter de nouveaux services, saviez-vous que les abonnés peuvent télécharger un justificatif de domicile depuis leur compte en ligne ?

The screenshot shows the SUEZ website interface. At the top, there are navigation links: "SOUSCRIRE un contrat", "TOUT SAVOIR sur mon eau", "PRÉSERVER l'eau", "Handicap", "Aide et contact", and "Espace client". The main banner features the text "CHAQUE JOUR, SUEZ APPORTE L'EAU AU CŒUR DE NOS VIES" with an image of a person drinking water. Below the banner, there are three service cards:

- Je souscris mon contrat d'eau**: "Mon logement est déjà raccordé à l'eau, c'est ici que ça se passe !" with a button "Souscrire mon contrat en 10 min".
- Je gère mon contrat en ligne**: "Pour suivre mes consommations, payer et consulter mes factures, gérer mes démarches..." with a button "Créer mon compte en ligne".
- Je trouve mes réponses**: "Une fuite à gérer, une incompréhension sur ma facture, une question sur mon compteur, une résiliation..." with a button "Trouver mes réponses".

At the bottom, there is a section titled "Et si on vous disait tout sur l'eau dans votre commune ?" with a search bar "Renseigner ma ville ou mon code postal" and a profile icon with a question mark.

Sur notre site internet, les usagers de l'eau (habitat collectif) peuvent bénéficier d'informations ou de conseils sans avoir besoin d'avoir un compte en ligne.



SOUSCRIRE
un contrat

TOUT SAVOIR
sur mon eau

PRÉSERVER
l'eau

 Handicap

 Aide et contact

 Espace client

[Accueil](#) | [Préserver L'eau](#) | [Consommer Responsable](#) | [Eaux Usées : Les Bons Gestes](#)

Conseil

Comment moins impacter l'environnement avec mes eaux usées ?

Une fois utilisée pour votre douche, vos toilettes ou pour faire votre vaisselle, vos "eaux usées", doivent être traitées avant d'être libérées à nouveau dans leur milieu naturel. Pour cela, elles sont transportées dans les égouts, depuis votre habitation jusqu'à la station d'épuration.

Tout ce que vous jetez dans les éviers et sanitaires se répercute sur la qualité de l'eau et de l'environnement. Jeter vos déchets au mauvais endroit peut aussi nuire au bon fonctionnement des équipements des stations d'épuration et mettre en danger les agents qui effectuent les réparations des installations.



3.3.4 Les principaux motifs de dossiers clients

Les principaux motifs de contacts avec les clients consommateurs s'établissent de la façon suivante :

Un contact peut faire l'objet de plusieurs motifs de demandes et réclamations.

Principaux motifs de dossiers clients		
Désignation	Nombre de demandes	dont réclamations
Gestion du contrat client	732	1
Facturation	201	133
Règlement/Encaissement	772	52
Prestation et travaux	179	1
Information	1 706	1
Technique assainissement	49	49
Total	3 639	237

3.3.5 L'activité de gestion clients

Les clients ont la possibilité de fractionner le paiement de leurs factures du service de l'eau tous les mois en optant pour la mensualisation.

Nos efforts se poursuivent auprès de nos clients pour faciliter l'accès au paiement mensualisé ou au prélèvement automatique des factures, à travers différents supports comme les messages sur facture, les encarts informatifs joints à la facture, les mailings personnalisés...

Ces moyens de paiement permettent à nos clients de gérer leur budget « eau » plus efficacement et plus facilement. L'accès à ce service, optionnel et gratuit, répond à une attente forte des clients et peut être mis en place directement depuis l'espace personnalisé du client ou s'il n'y parvient pas lors d'un appel au Centre de Relation Clientèle.

Activité de gestion			
Désignation	2023	2024	N/N-1 (%)
Nombre d'abonnés mensualisés	3 875	3 969	2,4%
Nombre d'abonnés prélevés	630	632	0,3%
Nombre d'échéanciers	134	181	35,1%
Nombre de factures comptabilisées pour les clients particuliers	12 144	11 918	-1,9%
Nombre de factures comptabilisées pour les clients professionnels	848	1 067	25,8%
Nombre de factures comptabilisées pour les clients collectivité	88	98	11,4%
Nombre de factures comptabilisées pour les clients autres	2	1	-50,0%
Nombre total de factures comptabilisées	13 082	13 084	0,0%

3.3.6 La relation clients

Notre objectif est de garantir une approche professionnelle et une relation de confiance.

Relation client						
Désignation	2020	2021	2022	2023	2024	N/N-1 (%)
Taux de réclamation FP2E (nombre/1000 abonnés)	15,84	14,14	9,85	10,54	9,22	- 12,5 %
Nombre de réclamations écrites FP2E	127	115	81	88	78	- 11,4 %

3.3.7 L'encaissement et le recouvrement

Composée d'un service administratif et de professionnels du recouvrement, cette entité interne à SUEZ Eau France travaille en étroite relation avec les services sociaux des communes et des départements.

Le taux global des créances (eau, assainissement) supérieures à 6 mois est calculé en prenant le ratio de l'intégralité des créances jugées comme recouvrables, rapportées au chiffre d'affaires de l'année écoulée. Il se détermine en pourcentage du chiffre d'affaires TTC.

Pour une collectivité, ce taux est un indicateur à caractère social. Il donne une mesure de la difficulté de paiement des habitants, même si les causes sont multiples.

SUEZ Eau France agit également au plan local comme au plan national pour améliorer son dispositif de solidarité et remplir au mieux ses missions de service public. Outre les partenariats développés localement avec les services sociaux, un dispositif d'aide aux clients démunis permet d'identifier les clients en réelle situation de précarité pour les orienter vers le CCAS, le Fonds de Solidarité Logement du Département ou le Correspondant Solidarité Logement interne SUEZ.

Lorsque toutes les actions de recouvrement amiable et/ou contentieux sont restées vaines et sous réserve de disposer des justificatifs requis (certificats d'irrecouvrabilité), les créances irrécouvrables sont passées en irrécouvrables, matérialisant une perte économique pour la collectivité et son concessionnaire.

L'encaissement et le recouvrement			
Désignation	2023	2024	N/N-1 (%)
Montant de créances TTC hors travaux supérieur à 6 mois	149 808,35	194 992,55	30,2%
Créances irrécouvrables (€)	45 665,63	38 434,05	- 15,8%
Montant TTC des impayés hors travaux de l'Année N-1	41 259,87	70 203,92	70,2%
Chiffre d'affaires TTC hors travaux de l'année N-1	2 772 501,44	3 469 359,72	25,1%
Chiffre d'affaires TTC hors travaux	3 466 064,43	3 749 005,24	8,2%
Taux de créances irrécouvrables (%)	1,32	1,03	- 22,2%
Taux d'impayés sur les factures hors travaux de l'année précédente (%)	1,49	2,02	36,0%

3.3.8 Le fonds de solidarité

Il s'agit d'un dispositif public de maintien du service public de l'eau et de l'assainissement pour les personnes et les familles en situation de pauvreté et de précarité. Ce dispositif est piloté par les départements.

Le FSL attribue des aides financières ponctuelles et/ou finance des mesures d'accompagnement aux ménages en difficultés. Les aides attribuées couvrent divers domaines liés au logement : l'accès, le maintien et, depuis 2005, les dépenses liées aux impayés d'énergie, d'eau ou de téléphone.

SUEZ a noué des partenariats avec différentes structures partagées de services publics, telles que la Poste, la Maison de services publics ou les Point Informations Médiation Multi-services, qui permet d'offrir un service aux personnes isolées et fragiles. Il s'agit de lieux d'accueil ouvert à tous et destiné à faciliter l'utilisation de l'ensemble des services publics (Engie, EDF, Enedis, SNCF).

Les données ci-dessous représentent l'activité du Fonds de Solidarité Logement sur les communes du contrat gérées par SUEZ Eau France.

Le fonds de solidarité			
Désignation	2023	2024	N/N-1 (%)
Nombre de dossiers FSL	21	17	- 19,0%
Nombre de demandes d'aide FSL acceptées	9	7	- 22,2%
Montant des abandons de créance (TTC) au titre du FSL	2 048,47	1 173,89	- 42,7%
Montant des abandons de créance (HT) au titre du FSL	1 862,2	1 067,14	- 42,7%
Montant part fermière HT des abandons FSL sur la période	1 630,29	956,61	- 41,3%
Montant Total HT "solidarité"	1 862,2	1 067,14	- 42,7%
Montant du versement au fonds de solidarité (€ HT/m³ facturé)	0,0021	0,0014	- 31,0%

Remarque : Les dossiers sans abandons de créances correspondent à des dossiers pour lesquels les clients ont bénéficié d'une aide FSL de la part du Département sans abandons des parts délégataire. Suez réceptionne juste le virement de la part du Département sur le compte de l'abonné.

3.3.9 Les dégrèvements pour fuite

Sont présentés ci-dessous les nombres de dossiers de dégrèvement qui ont été demandés, accordés ainsi que les volumes associés.

Les dégrèvements			
Désignation	2023	2024	N/N-1 (%)
Nombre de demandes acceptées	75	50	- 33,3%
Nombres de demandes de dégrèvement	-	64	-
Volumes dégrévés (m³)	23 691	10 903	- 54,0%



Comptes de la délégation

Envoyé en préfecture le 11/07/2025

Reçu en préfecture le 11/07/2025

Publié le



ID : 033-243301249-20250710-2025_07_07-DE

4.1 Le CARE

Le présent Compte Annuel de Résultat d'Exploitation (CARE) est établi en application de la loi 95-127 du 8 février 1995 et du décret 2005-236 du 14 mars 2005.

Il se conforme aux dispositions de la circulaire n° 740 mise à jour le 31 janvier 2006 de la Fédération Professionnelle des Entreprises de l'Eau (FP2E) visant à créer un référentiel partagé qui stabilise les règles et harmonise les pratiques.

Il regroupe par nature l'ensemble des produits et charges imputables au contrat, de manière à en refléter le plus fidèlement possible les conditions économiques.

Le présent CARE est établi sous la responsabilité de la Société délégataire dans les termes qui sont les siens.

Il répond aux demandes suivantes stipulées dans l'Article R1411-7 relatif au Rapport Annuel du Délégataire : "Le compte annuel de résultat de l'exploitation de la délégation rappelant les données présentées l'année précédente au titre du contrat en cours. Pour l'établissement de ce compte, l'imputation des charges s'effectue par affectation directe pour les charges directes et selon des critères internes issus de la comptabilité analytique ou selon une clé de répartition dont les modalités sont précisées dans le rapport pour les charges indirectes, notamment les charges de structure."

L'attestation des Commissaires aux Comptes est présentée en annexe.

4.1.1 Le CARE

Compte annuel de résultat de l'exploitation 2024

(en application du décret 2005-236 du 14 mars 2005)

en Euros	2023	2024	Ecart en %
PRODUITS	2 989 051	3 617 472	21,0%
Exploitation du service	2 023 062	2 455 667	
Collectivités et autres organismes publics	870 830	1 053 939	
Travaux attribués à titre exclusif	77 891	80 889	
Produits accessoires	17 268	26 977	
CHARGES	3 386 042	3 318 462	-2,0%
Personnel	660 355	679 352	
Energie électrique	554 611	358 499	
Produits de traitement	115 496	92 836	
Analyses	17 852	32 867	
Sous-traitance, matières et fournitures	611 721	546 871	
Impôts locaux et taxes	9 868	5 864	
Autres dépenses d'exploitation, dont :	253 978	257 366	
• télécommunication, postes et télégestion	12 085	12 064	
• engins et véhicules	49 575	55 687	
• informatique	135 492	132 003	
• assurance	13 607	16 319	
• locaux	19 663	25 279	
Ristournes et redevances contractuelles	798	-400	
Contribution des services centraux et recherche	69 901	84 597	
Collectivités et autres organismes publics	870 830	1 053 939	
Charges relatives aux renouvellements			
• pour garantie de continuité du service	92 757	98 216	
• programme contractuel	58 756	34 916	
Charges relatives aux investissements			
• programme contractuel	14 095	0	
Charges relatives aux investissements du domaine privé	11 242	13 825	
Pertes sur créances irrécouvrables et risque recouvrement	39 645	47 148	
Rémunération du besoin en fonds de roulement	4 137	12 566	
Résultat avant impôt	-396 991	299 010	175,3%
Apurement des déficits antérieurs	0	299 010	
RESULTAT	-396 991	0	100,0%

Conforme à la circulaire FP2E du 31 janvier 2006

4.1.2 Le détail des produits

Compte annuel de résultat de l'exploitation 2024

Détail des produits

en Euros	2023	2024	Ecart en %
TOTAL	2 989 051	3 617 472	21,0%
Exploitation du service	2 023 062	2 455 667	21,4%
• Partie fixe facturée	453 066	429 519	
• Partie proportionnelle facturée	1 798 079	2 026 141	
• Conventions spéciales de déversement facturées	8 878	0	
• Variation de la part estimée sur consommations	-236 960	0	
• Aides au fonctionnement	0	7	
• dont prime épuration	0	7	
Collectivités et autres organismes publics	870 830	1 053 939	21,0%
• Part Collectivité	720 416	888 510	
• Redevance pour modernisation des réseaux de collecte	150 414	165 429	
Travaux attribués à titre exclusif	77 891	80 889	3,8%
• Branchements	77 891	80 889	
Produits accessoires	17 268	26 977	56,2%
• Autres produits accessoires	17 268	26 977	

Conforme à la circulaire FP2E du 31 janvier 2006

4.1.3 La présentation des méthodes d'élaboration

PRESENTATION DES METHODES D'ELABORATION DES COMPTES ANNUELS DE RESULTAT D'EXPLOITATION 2024

- Le présent Compte Annuel de Résultat d'Exploitation (CARE) est établi en application de la loi 95-127 du 8 Février 1995 et du décret 2005-236 du 14 mars 2005.
- Il se conforme aux dispositions de la circulaire n° 740 mise à jour le 31 janvier 2006 de la Fédération Professionnelle des Entreprises de l'Eau (FP2E) visant à créer un référentiel partagé qui stabilise les règles et harmonise les pratiques.
- Il regroupe par nature l'ensemble des produits et charges imputables au contrat, de manière à en refléter le plus fidèlement possible les conditions économiques.
- Le présent CARE est établi sous la responsabilité de la Société délégataire dans les termes qui sont les siens.
- La présente note a pour objet d'exposer les principales caractéristiques de la méthode utilisée pour son élaboration.
- Comme le décret le précise, le CARE prend en compte les deux particularités essentielles du métier de délégataire de service public :
 - La première de ces particularités est la mutualisation des moyens, en personnel et matériel, dont se dote une entreprise délégataire pour gérer rationnellement les divers services, souvent nombreux, qui lui sont confiés.
 - La seconde particularité est la nécessité de faire se correspondre, sur des documents annuels, des dépenses dont certaines sont susceptibles de varier fortement d'une année à l'autre et des recettes qui ont, au contraire, été fixées d'avance pour la durée du contrat.

Sommaire

- I. ORGANISATION DE LA SOCIETE
- II. LES PRODUITS ET LES CHARGES D'EXPLOITATION
- III. LES CHARGES ECONOMIQUES CALCULEES
- IV. APUREMENT DES DEFICITS ANTERIEURS
- V. IMPÔT SUR LES SOCIETES
- VI. ANNEXES

I. ORGANISATION DE LA SOCIETE

Les ressources de toute nature dont le délégataire dispose sont positionnées dans son organisation centrale, régionale ou locale selon leur coût, leur rareté, et leur efficacité (ex. laboratoire d'analyses, centrale d'achats, centre de relations clients, services comptables, etc.).

L'organisation de SUEZ Eau France en 2024 s'appuie sur la Région qui est l'unité de base.

1. La Région est l'unité de base de l'organisation de la société

- C'est une unité opérationnelle, qui bénéficie du soutien et des services apportés par le Siège Social. Il se subdivise à son tour en unités plus petites, jusqu'au secteur, qui ont en charge la gestion d'un ensemble de contrats proches géographiquement.
- Cette organisation permet à chaque contrat, quelle que soit sa taille, de bénéficier à tout moment des compétences et services attachés aux différents échelons de l'organisation (expertise technique, laboratoires, équipes d'intervention, services de garde, ...), ainsi que des moyens financiers et juridiques nécessaires. La décentralisation et la mutualisation de l'activité aux niveaux adaptés représentent un des principes majeurs d'organisation de SUEZ Eau France.

2. La Région dispose de sa propre comptabilité d'établissement

- Son compte de résultat enregistre l'ensemble des recettes et dépenses d'exploitation courante, directes et indirectes.
- La quote-part de frais de fonctionnement du siège social est répartie et inscrite dans la comptabilité des régions.
- Les impôts et taxes, à l'exception de l'impôt sur les sociétés, sont également enregistrés localement.

II. LES PRODUITS ET LES CHARGES D'EXPLOITATION

L'ensemble de ces éléments est issu de la comptabilité de la Région.

L'organisation de SUEZ Eau France trouve sa traduction dans les CARE, par la distinction entre les charges directement imputées aux contrats, les charges directes affectées sur une base technique et les charges indirectes réparties.

1. Éléments directement imputés par contrats

- Les recettes du service, y compris les comptes de tiers, facturées ou estimées au cours de l'exercice sont directement imputées au contrat. Les recettes comprennent l'ensemble des recettes d'exploitation hors TVA facturées en application du contrat, y compris celles des travaux et prestations attribués à titre exclusif.

- A compter des Care réalisés au titre de 2020, le chiffre d'affaires est désormais fondé sur les volumes distribués et comptabilisés dans l'exercice, valorisés en prix de vente. A la clôture de chaque exercice, une estimation s'appuyant sur les données de gestion est réalisée sur la part des volumes livrés, non relevés et non facturés. Cette estimation est prise en compte dans les Care. Les facturations correspondantes à ces estimations sont comptabilisées dans les comptes de l'année suivante, tout comme, le cas échéant, les écarts d'estimation.
- Les dépenses d'exploitation courante du contrat, telles que notamment, énergie électrique, achats d'eau en gros (sur la base des conventions d'achat d'eau en gros), ristournes contractuelles, Cotisation Foncière des Entreprises (CFE), taxes foncières, ont été imputées directement à chaque fois que cela a été possible.
- A compter des Care réalisés au titre de 2021, la ligne « pertes sur créances irrécouvrables et risque de recouvrement » intègre l'intégralité des risques de recouvrement liées aux créances ayant une antériorité supérieure à 3 mois et pas seulement ceux liés à l'existence d'un contentieux. Le libellé de la ligne a été modifié pour cette raison.

2. Éléments affectés sur une base technique

- Certaines recettes accessoires telles que frais d'ouverture et de fermeture de branchements, réalisation de branchements isolés, ne sont pas forcément suivies par contrat et ont pu être affectées selon une clé technique.
- Les dépenses communes à plusieurs contrats ont été affectées sur ces différents contrats à dire d'expert, en s'appuyant notamment sur l'utilisation de clés techniques. C'est souvent le cas de la main d'œuvre, qui n'est généralement pas propre à un contrat particulier.
- Les clés reposant sur des critères physiques sont présentées en annexe A1.
- Les clés reposant sur des critères financiers sont présentées en annexe A2.

3. Charges indirectes

a. Les frais généraux locaux

- Les frais généraux locaux de la région sont répartis au prorata de la valeur ajoutée de chaque contrat eau et assainissement, après déduction de la quote-part imputable aux autres activités exercées par la région. Le pourcentage de ces charges réparties sur le contrat au prorata de la valeur ajoutée est donné en annexe A3. Les contrats à valeur ajoutée faible, voire négative, supportent cependant une quote-part de frais généraux locaux (et de charge relative aux autres éléments du domaine privé corporel et incorporel) fixée à 6,45% de leurs Produits (hors compte de tiers)
- La valeur ajoutée du contrat est la différence entre les produits et les charges externes imputées et affectées : achats, sous-traitance, redevances et surtaxes, frais de contrôle, ristournes contractuelles, charge relative aux annuités et droit d'usage. Elle correspond à la production propre du contrat, après neutralisation des consommations de

ressources externes, et est donc représentative des moyens mis à la disposition du contrat par SUEZ Eau France.

- b. La contribution des services centraux et recherche (à adapter si besoin notamment pour les sociétés mono contrat)

La contribution des services centraux et recherche représente 3,3% du Chiffre d'affaires CARE conformément au taux imputé dans le CEP contractuel.

4. La participation, l'intéressement et la provision pour indemnité de départ à la retraite des salariés

La participation des salariés n'est pas comptabilisée dans les régions, elle fait l'objet d'une information spécifique émanant du siège social. Elle est répartie entre les contrats au prorata des dépenses de main-d'œuvre.

L'intéressement et la provision pour indemnité de départ à la retraite des salariés, comptabilisés dans la région, sont répartis suivant la même règle.

III. LES CHARGES ECONOMIQUES CALCULEES

Les charges économiques calculées correspondent à des investissements réalisés par le délégataire, tant pour son compte propre (domaine privé), que pour le service délégué (domaine concédé) dans le cadre de ses engagements contractuels (programmes de travaux, fonds contractuels, annuités d'emprunt lorsqu'elles n'apparaissent pas en charges d'exploitation), ainsi qu'aux obligations de renouvellement.

Ces charges économiques permettent d'affecter à chaque investissement, concédé ou privé, le coût de financement correspondant, non intégré dans la comptabilité des régions.

1. Charges relatives aux renouvellements

Les contrats peuvent prévoir que le délégataire assure la charge de renouvellement visant à garantir le bon fonctionnement du service et le maintien du potentiel des ouvrages.

Les charges relatives aux renouvellements sont distinguées, dans le CARE, suivant l'obligation existant au contrat :

- a. Garantie pour continuité du service,
- b. Programme contractuel,
- c. Fonds contractuel,

a. Garantie pour continuité du service

- Cette rubrique correspond à la situation (renouvellement dit « fonctionnel ») dans laquelle le délégataire est tenu de prendre à sa charge et à ses risques et périls l'ensemble des dépenses d'entretien, de réparation et de renouvellement des ouvrages nécessaires à la continuité du service. Le délégataire se doit de les assumer à ses frais, sans que cela puisse donner lieu à ajustement (en plus ou en moins) de sa rémunération contractuelle.
- La garantie de continuité du service doit, dans tous les cas, être évaluée en fonction d'un plan technique de renouvellement. Celui-ci est élaboré en fonction des dispositions contractuelles et du risque de renouvellement.
- Pour les anciens contrats (sans programme contractuel ou avec une obligation de renouvellement des branchements plomb inclus dans la garantie) : la **traduction économique** de la garantie pour continuité de service est le lissage économique des dépenses prévisionnelles sur la durée du contrat. Les valeurs, figurant au CARE, sont le résultat d'un calcul actuariel des montants des dépenses prévisionnelles sur la durée du contrat à partir d'un taux de financement de référence.
- Si le plan technique de renouvellement révèle une dépense régulière sur la durée, la méthode de représentation est une moyenne arithmétique.
- Pour les contrats dont le Produit d'exploitation (hors Compte de Tiers, travaux exclusifs et produits accessoires) est inférieur à 200k€, les charges relatives au renouvellement à afficher dans les CARE doivent correspondre aux dépenses réelles de l'année, sauf dans le cas des garanties de renouvellement qui couvrent le renouvellement des branchements plomb.
- Pour les contrats signés à partir de 2011 (sans programme contractuel) : compte tenu du faible poids du renouvellement fonctionnel, la charge à inscrire dans le CARE est égale à la dépense réelle de l'année.

b. Programme contractuel de renouvellement

- Cette rubrique correspond au programme prédéterminé de travaux de renouvellements que le délégataire s'engage à réaliser contractuellement (renouvellement dit « patrimonial »).
- La **traduction économique** du programme contractuel de renouvellement est le lissage économique des dépenses prévisionnelles sur la durée du contrat. Les valeurs, figurant au CARE, sont le résultat d'un calcul actuariel des montants des dépenses prévisionnelles sur la durée du contrat à partir d'un taux de financement.
- Pour les nouveaux contrats dont le chiffre d'affaires annuel est au moins supérieur à 500 K€ (signés à partir de 2011), la charge inscrite dans le CARE sera **révisée tous les 3 à 5 ans pour tenir compte de la variation entre les montants nets effectivement engagés et les montants prévisionnels**. La nouvelle charge à inscrire, progressant comme la prévisionnelle au même taux de progressivité, sera déterminée pour assurer l'équilibre actuariel au taux de financement fixé contractuellement entre, d'une part les charges déjà inscrites dans les CARE et la nouvelle charge à inscrire sur la durée résiduelle du contrat, et d'autre part les montants nets effectivement engagés et à engager.

c. Fonds contractuels de renouvellement

- Cette rubrique correspond au cas où, par dérogation au principe des risques et périls caractérisant une DSP, le délégataire n'est contractuellement tenu que de prélever tous les ans sur ses produits un certain montant (forfait annuel, montant par m3 vendu...) et de le consacrer aux dépenses de renouvellement dans le cadre d'un suivi pluriannuel spécifique. Un décompte contractuel est alors tenu qui borne strictement les obligations des deux

parties. Dans le CARE figure le montant de la « dotation » au fonds contractuel, qu'il ait donné lieu à décaissement ou non.

2. Charges relatives aux investissements contractuels

Les charges relatives aux investissements du domaine concédé sont distinguées, dans le CARE, entre les principaux types d'obligations existant au contrat :

- a. Programme contractuel,
- b. Fonds contractuel,
- c. Annuités d'emprunts de la collectivité prises en charge par le délégataire,
- d. Investissements incorporels.

a. Programme contractuel

- Cette rubrique correspond au programme de travaux neufs que le délégataire s'engage à réaliser contractuellement. Il s'agit des anciennes « redevances de domaine concédé ». A la fin du programme de travaux neufs, une comparaison est effectuée entre les montants prévisionnels déterminés en début de contrat, et les montants réellement engagés. La charge calculée du CARE peut alors être révisée en fonction de cette variation.
- Sont également repris dans cette ligne les investissements de 1er établissement ou travaux neufs non programmés dans le contrat initial ou ses avenants mais réalisés par le délégataire pour différents motifs (urgence, sécurité, productivité...). Le rachat du parc compteur en début du contrat et la remise gratuite à la Collectivité en fin de contrat, comme un bien de retour, figure aussi sur cette ligne.

b. Fonds contractuels

- Cette rubrique est à renseigner lorsque le délégataire est contractuellement tenu de prélever tous les ans sur ses produits un certain montant (forfait annuel, montant par m3 vendu...) et de le consacrer aux investissements du domaine concédé dans le cadre d'un suivi pluriannuel spécifique. Un décompte contractuel est alors tenu qui borne strictement les obligations des deux parties. Dans le CARE figure le montant de la dotation contractuelle, qu'il ait donné lieu à décaissement ou non.

c. Annuités d'emprunts de la collectivité prises en charge par le délégataire

- Cette rubrique est utilisée pour représenter les annuités d'emprunts de la collectivité que le délégataire prend en charge dans le cadre du contrat de délégation.

d. Investissements incorporels

- Sont représentés sur cette rubrique les droits d'usage et les participations financières aux travaux.

Mise à part le « fonds contractuel », la traduction économique de ces investissements doit être assurée par des charges économiques calculées. Les valeurs, figurant au CARE, sont le résultat d'un calcul actuariel des montants investis sur la durée du contrat à partir d'un taux de financement dont la valeur est définie en annexe A4.

La méthode consiste à calculer l'annuité progressive d'un emprunt destiné à financer la totalité des investissements réalisés sur la durée du contrat.

3. Charges domaine privé

Cette charge a pour objectif de retrouver, au terme de la durée de vie du bien une somme suffisante pour en assurer le renouvellement, et de rémunérer le capital utilisé pour l'achat. La méthode est applicable à tous les contrats.

a. Dans les installations du domaine privé, on isole les compteurs, pour lesquels :

- Soit on constate une charge calculée en fonction d'un barème interne établi chaque année par la Direction Administration et Finances. Ce barème est basé sur le coût d'achat réel des compteurs au cours de l'exercice, majoré de frais de magasinage et de pose, et incorporant une quote-part de frais généraux.

La charge relative aux compteurs est ainsi égale à l'annuité de remboursement du capital immobilisé, à un taux de financement externe (OAT 10 ans + spread) défini en annexe A5.

La durée retenue est basée sur une durée de vie moyenne des compteurs. Celle-ci est définie en annexe A5.

- Soit le barème interne n'est pas adapté (cas de rachat du parc des compteurs en début du contrat ou de renouvellement des compteurs pour non-compatibilité dans le cas de mise en place de la télérelève). Dans ce cas, une annuité progressive au taux de financement externe OAT (selon durée du contrat) + spread doit être calculée sur la base des flux prévisionnels (valeur de rachat de parc en début du contrat, dépenses du PRC, vente du parc en fin contrat). Cette annuité calculée pour le CEP est reprise dans le CARE.

b. Autres éléments corporels et incorporels ('charges relatives aux investissements du domaine privé') :

Ce sont des biens du domaine privé corporel de SUEZ Eau France, tel que bureaux, véhicules, mobilier, ...ainsi que les biens du domaine privé incorporel.

Dorénavant l'ensemble des charges informatiques se retrouve sur la ligne Informatique dans les Autres dépenses d'exploitation.

La charge relative aux autres éléments corporels et incorporels est constituée par la somme de deux termes :

- La dotation aux amortissements industriels du bien non inflatée,
- Le coût des capitaux investis, assis sur la valeur nette comptable du bien multiplié par un taux de financement externe (OAT 10 ans + spread) égal à 4.14%.

La charge ainsi calculée, sera répartie aux différentes activités et aux contrats en fonction de leur valeur ajoutée respective.

4. Rémunération du besoin en fonds de roulement

L'évaluation du besoin en fonds de roulement prend en compte la fréquence de facturation des clients, les délais d'encaissement des factures, et de reversement des redevances et surtaxes, la vitesse de rotation des stocks et les délais de paiement des fournisseurs. Sa rémunération est basée sur les taux court terme du marché égal à +3,7% (moyenne des taux ESTER de janvier à novembre 2024) soit 4,5% en position emprunteur (BFR positif) et 3,65% en position prêteur (BFR négatif).

IV. APUREMENT DES DEFICITS ANTERIEURS

Lorsqu'un contrat déficitaire les premières années, devient bénéficiaire, on constate l'apurement du déficit accumulé.

V. IMPÔT SUR LES SOCIETES

Un impôt normatif simplifié est calculé, au taux en vigueur, dès lors que le résultat du contrat est bénéficiaire, après report des déficits éventuels.

Le calcul normatif simplifié de l'IS ne tient pas compte de la contribution additionnelle qui représente + 0.83 % de taux d'IS supplémentaire. En revanche, il prend en compte la contribution exceptionnelle instaurée par l'article 11 du PLF pour 2025 pour une durée de deux ans sur la base des taux suivants

Taux :

- 1 Md € ≤ CA < 3 Mds € (cas de Suez Eau France) :
 - 20,6 % pour le premier exercice clos à compter du 31 décembre 2024 ;
 - 10,3 % pour le second exercice clos à compter de cette même date.
- Pour information : CA ≥ 3 Mds € (non applicable sur le périmètre Eau France) :
 - 41,2 % pour le premier exercice clos à compter du 31 décembre 2024 ;
 - 20,6 % pour le second exercice clos à compter de cette même date.

Le taux applicable est de **25%**

Année 2024

A1 - Clés reposant sur des critères physiques

Produits et Charges d'exploitation	Clé	Valeur clé
Affectation charges Encadrement / MO + ST	Clients eau-asst-PS	8 443,00
Affectation charges ordonnancement réseau et clientèle / nb heures MO MEDIA	Nb d'heures MO des interventions réseau et clientèle	1 160,00
Affectation charges ordonnancement usine / nb heure MO MEDIA	Nb d'heures MO des interventions usine	6 003,00
Affectation charges SIG	linéaire de réseau toutes activités confondues, eau et asst	141,00
Autres produits affermage assainissement	Clients affermage assainissement	8 443,00
Autres produits affermage eau	Clients affermage eau potable	0,00
Charges branchements assainissement	Clients affermage assainissement	8 443,00
Charges branchements eau	Clients affermage eau potable	0,00
Charges distribution	Longueur réseau de distribution (km)	0,00
Charges Engins spéciaux – seulement Hydrocureurs	Longueur réseau assainissement (eaux usées + unitaire)	141,00
Charges épuration	m3 traités (milliers m3)	1 808 494,00
Charges facturation encaissement	Client équivalent	1 499,00
Charges informatique / MO	Clients eau-asst-PS	8 443,00
Charges production eau potable	Volume eau potable produite (milliers m3)	0,00
Charges relève compteurs	Nombre de relevés	1 499,00
Charges relèvement eaux usées	Nombre de postes de relèvement	55,00
Charges réseau eaux usées	Longueur réseau assainissement (eaux usées + unitaire)	141,00
Charges télérelève contrats eau et assainissement	Clients télérelevés	0,00
Produits prestations annexes facturables	Clients affermage eau potable	0,00

A2 - Clés reposant sur des critères financiers

Produits et Charges d'exploitation	Clé	Valeur clé
Charges de structure travaux facturables	charges travaux facturés	-55 134,44
ligne contribution des services centraux et recherche	CA total	2 563 526,14
Charges logistique	Sortie de stock	-6 112,21
Charges achat	Achats / Charges externes hors achats d'eau	-1 165 618,97
Charges véh, outillages/ MO	Charges Personnel, sous-traitance en exploitation	-494 203,36
Stocks pour BFR	Produits hors compte de tiers	2 563 526,14
Répartition des charges de structures travaux	Produits travaux facturables et prestations de services	80 889,00

Les charges de main d'œuvre annexes (participation, retraites et autres) sont réparties sur la base des charges directes de personnel imputées ou affectées au contrat. Ces dernières représentent 1,95% des charges de l'Entreprise Régionale.

A3 - Calcul de Répartition à la Valeur Ajoutée

Les frais généraux locaux de l'Entreprise Régionale, et la charge relative aux autres éléments du domaine privé corporels et incorporels sont répartis sur le contrat au prorata de la valeur ajoutée. Les charges réparties sur le contrat représentent 2,06% des charges de l'Entreprise Régionale.

A4 - Taux de financement - Domaine concédé

La valeur de ce taux est égale à : 4,14 %

4.2 Les reversements

Cette partie présente les différents reversements à destination de la Collectivité et des administrations, y compris ceux liés à la Taxe sur la Valeur Ajoutée.

4.2.1 Les reversements à la collectivité

Les reversements au profit de la collectivité (hors reversement de TVA) intervenus au cours de l'exercice sont :

Reversements à la collectivité			
Contrats	Nature du contrat	Date virement	Montant Virement
CDC DES RIVES DE LA LAURENCE (VALLEE LAURENCE)	SURT ASST	02/01/2024	280 104,16 €
CDC DES RIVES DE LA LAURENCE (VALLEE LAURENCE)	SURT ASST	15/01/2024	24 413,10 €
CDC DES RIVES DE LA LAURENCE (VALLEE LAURENCE)	SURT ASST	28/06/2024	174 156,82 €
CDC DES RIVES DE LA LAURENCE (VALLEE LAURENCE)	SURT ASST	10/07/2024	271 503,34 €
CDC DES RIVES DE LA LAURENCE (VALLEE LAURENCE)	SURT ASST	15/07/2024	54 277,37 €
CDC DES RIVES DE LA LAURENCE (VALLEE LAURENCE)	SURT ASST	15/10/2024	270 228,54 €

4.3 La situation des biens et des immobilisations

Le présent chapitre se rapporte aux biens inventoriés au chapitre "L'inventaire du patrimoine".

Il détaille la politique de gestion du patrimoine menée par le Délégataire et la Collectivité conformément au contrat de délégation pour veiller au bon état des biens et leur adéquation à remplir leur fonction.

Il détaille en particulier les programmes de renouvellement et d'amélioration effectués par le Délégataire, en indiquant la dépense constatée, qui correspond aux coûts comptables (factures, coûts internes immobilisés, frais généraux) constatés sur l'année.

Le renouvellement se définit comme le remplacement, à fonction identique, d'un bien du domaine concédé. Ce nouveau bien peut être d'une conception strictement identique, améliorée ou d'une technologie différente. Ce qui importe c'est sa finalité.

Les travaux neufs sont représentés par les opérations de créations d'installations neuves ou le remplacement de biens qui donnent lieu à une extension, soit lorsque le volume traité est augmenté (aspect, quantitatif), soit lorsque la qualité du service rendu est sensiblement améliorée (aspect, qualitatif).

• LES TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT EFFECTUES PAR LE DELEGATAIRE

Les travaux de renouvellement effectués par le délégataire, dans le cadre du plan de renouvellement ou de la continuité de service, sont décrits dans l'annexe « Détail des investissements ».

• LES TRAVAUX NEUFS EFFECTUES PAR LE DELEGATAIRE

Les travaux neufs effectués par le délégataire sont décrits dans l'annexe « Détail des investissements ».

4.3.1 La situation sur les installations

• LES TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT EFFECTUES PAR LE DELEGATAIRE

Renouvellement sur les installations	
Opération	Dépenses comptabilisées (€)
ST LOUBES-R ZI BONNA-RVT-POMPE 2	796,62
ST SULPICE ET CAMEYRAC-R DALLA SANTA-RVT-ARMOIRE BT + TELETRANS	630,78
ST LOUBES-R COLOMBES-RVT-POMPE 1	767,23
ST LOUBES-R CAVERNE-RVT-POMPE 2	1 298,94
ST LOUBES-STEP SAINT LOUBES Z.I.-RVT-DIFFUSEURS	20 479,05
BEYCHAC ET CAILLAU-STEP BEYCHAC ET CAILLAU-RVT-PARTIEL PRELEVEUR EAUX BRUTES	- 2 907,11
BEYCHAC ET CAILLAU-STEP BEYCHAC ET CAILLAU-RVT-PARTIEL PRELEVEUR MATIERE DE VIDANGE	1 378,51
BEYCHAC ET CAILLAU-STEP BEYCHAC ET CAILLAU-RVT-PARTIEL PRELEVEUR DEPOTAGE MATIERE DE VIDANGE	437,64
ST LOUBES-STEP SAINT LOUBES Z.I.-RVT-AERATEUR DESSABLEUR	3 108,90
ST SULPICE ET CAMEYRAC-STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC-RVT-MOTOREDUCTEUR TURBINE 1	1 390,50
ST LOUBES-STEP SAINT LOUBES Z.I.-RVT-DEBITMETRE BOUES ENDOGENES	1 088,05
YVRAC-STEP TABERNOTTES (YVRAC)-RVT-COMPRESSEUR DEGRAISSEUR	2 022,42
ST LOUBES-STEP SAINT LOUBES Z.I.-RVT-AGITATEUR EXOGENE ZI	6 656,43
ST LOUBES-STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2-RVT-POMPE RECIRCULATION 2	1 850,88
ST LOUBES-STEP SAINT LOUBES Z.I.-RVT-COMPRESSEUR AIR	1 122,76
ST LOUBES-STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2-RVT-PARTIEL MOTEUR TURBINE 2	7 924,82
ST LOUBES-STEP SAINT LOUBES Z.I.-RVT-PARTIEL POMPE TRANSFERT 1	771,20
ST LOUBES-STEP SAINT LOUBES Z.I.-RVT-PARTIEL PRAPARATION POLYMERE	608,82
ST LOUBES-STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2-RVT-PARTIEL PRESSE A VIS	6 827,53
BEYCHAC ET CAILLAU-STEP BEYCHAC ET CAILLAU-RVT-POMPE 1 CHLORURE FERRIQUE	1 410,32
ST LOUBES-STEP SAINT LOUBES Z.I.-RVT-POMPE A BOUES EXOGENES	2 411,21
ST LOUBES-STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2-RVT-PARTIEL CONDUITE POSTE SORTIE	5 062,29
YVRAC-STEP TABERNOTTES (YVRAC)-RVT-MOTOREDUCTEUR RACLEUR DEGRAISSEUR	1 535,47
BEYCHAC ET CAILLAU-STEP BEYCHAC ET CAILLAU-RVT-DIFFUSEURS AIR BA N°1	12 189,18
BEYCHAC ET CAILLAU-STEP BEYCHAC ET CAILLAU-RVT-PARTIEL DEGRILLEUR	2 854,34
ST LOUBES-STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2-RVT-PARTIEL POMPE SORTIE 1	2 199,13
YVRAC-STEP YVRAC COMMUNALE 2-RVT-DEBITMETRE RECIRCULATION	1 072,38
ST SULPICE ET CAMEYRAC-STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC-RVT-POMPE RECIRCULATION 1	1 537,79

Renouvellement sur les installations

Opération	Dépenses comptabilisées (€)
ST LOUBES-STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2-RVT-ECRAN TACTILE AUTOMATE	2 480,57
BEYCHAC ET CAILLAU-STEP BEYCHAC ET CAILLAU-RVT-PARTIEL PRESSE A VIS	8 511,73
ST LOUBES-STEP SAINT LOUBES Z.I.-RVT-PARTIEL PRESSE A VIS	4 044,02
ST LOUBES-STEP SAINT LOUBES Z.I.-RVT-POMPE TRANSFERT 1 BASSIN TAMPON	1 506,25
ST LOUBES-STEP SAINT LOUBES Z.I.-RVT-POMPE TRANSFERT 2 BASSIN TAMPON	1 506,25
ST LOUBES-STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2-RVT-VANNE ENTREE POSTE RELEVAGE	6 561,23
YVRAC-STEP TABERNOTTES (YVRAC)-RVT-HYDRAULIQUE POSTE ENTREE - reliquat	- 138,45
ST LOUBES-STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2-RVT-PARTIEL MOTEUR TURBINE 1	8 133,75
ST LOUBES-STEP SAINT LOUBES Z.I.-RVT-DEMARREUR SURPRESSEUR 2	586,95
YVRAC-STEP YVRAC COMMUNALE 2-RVT-PARTIEL PREPARATION POLYMERE	695,69
-	120 414,07

4.3.2 La situation sur les canalisations

- LES TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT EFFECTUES PAR LE DELEGATAIRE**

Renouvellement et réhabilitation des réseaux

Opération	Dépenses comptabilisées (€)
ST LOUBES--RVT-PONCTUEL CANALISATIONS ET ACCESSOIRES	12 718,58
-	12 718,58

4.4 Les investissements contractuels

Le présent chapitre répond aux demandes suivantes stipulées dans l'Article R1411-7 relatif au Rapport Annuel du Délégataire :

- Un état du suivi du programme contractuel d'investissements en premier établissement et du renouvellement des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué
- Un état des autres dépenses de renouvellement réalisées dans l'année conformément aux obligations contractuelles.

La présentation de la méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel de résultat d'exploitation de la délégation figure ci-avant.

Le présent chapitre distingue les investissements de renouvellement, les travaux neufs du domaine concédé et les investissements du domaine privé :

- Le renouvellement se définit comme le remplacement, à fonction identique, d'un bien du domaine concédé. Ce nouveau bien peut être d'une conception strictement identique, améliorée, ou d'une technologie différente. Ce qui importe est sa finalité,
- Les travaux neufs sont représentés par les opérations de création d'installations neuves ou le remplacement de biens qui donnent lieu à une extension, soit lorsque le volume traité est augmenté (aspect, quantitatif), soit lorsque la qualité du service rendu est sensiblement améliorée (aspect qualitatif),
- Les investissements du domaine privé concernent des biens appartenant à SUEZ Eau France, tels que les compteurs et les équipements de télérelève, l'outillage et les équipements, les bureaux, les véhicules, le mobilier, l'informatique, etc., ...

4.4.1 Le renouvellement

• LES OPERATIONS REALISEES

Le détail des opérations de renouvellement réalisées sur l'année d'exercice sont décrites dans l'annexe « Détail des investissements ». Le tableau suivant récapitule le montant global de ces opérations.

Renouvellement de l'année	
Opération	Dépenses comptabilisées (€)
Installations	120 414,07
Réseaux	12 718,58
Total	133 132,65

• LA COMPTABILISATION DU RENOUVELLEMENT DANS LE CARE

Dépenses comptabilisées dans l'année par type d'obligation contractuelle	
Désignation	Dépenses comptabilisées (€)
Garantie de continuité de service	110 934,77
Programme contractuel de renouvellement	22 197,88
Fonds contractuel de renouvellement	0
Total	133 132,65

- **LE SUIVI PLURIANNUEL DU RENOUVELLEMENT**

Les dépenses constatées de renouvellement au cours des 5 dernières années d'exercice sont les suivantes :

Suivi pluriannuel du renouvellement : dépenses comptabilisées (€)					
Opération	2020	2021	2022	2023	2024
Renouvellement	111 183,64	334 064,74	136 864,29	128 628,01	133 132,65



Annexes

Envoyé en préfecture le 11/07/2025

Reçu en préfecture le 11/07/2025

Publié le



ID : 033-243301249-20250710-2025_07_07-DE

Liste des annexes

CDC RIVES DE LA LAURENCE

- 🔗 Attestations assurances
- 🔗 Attestations sociales
- 🔗 Contacts et réclamations clients assainissement
- 🔗 Etat des remises pour fuites
- 🔗 Inventaire des installations
- 🔗 IP ONEMA
- 🔗 Synoptique STEP
- 🔗 Synthèse réglementaire RAD

Envoyé en préfecture le 11/07/2025

Reçu en préfecture le 11/07/2025

Publié le



ID : 033-243301249-20250710-2025_07_07-DE

Attestations Assurance

ATTESTATION D'ASSURANCE

Nous soussignés, l'Assureur, **MMA IARD Assurances Mutuelles / MMA IARD**
 dont le siège social est situé
160 rue Henri Champion 72030 LE MANS cedex 09
 agissant tant pour notre compte que pour celui de la coassurance

CERTIFIONS QUE :

La Société SUEZ, Tour CB 21 – 16 Place de l'Iris – 92040 PARIS LA DEFENSE CEDEX, agissant tant pour son compte que pour celui de l'ensemble des Sociétés du Groupe, a souscrit une assurance Dommages aux Biens et Pertes d'Exploitation consécutives **N°127.110.189**, et notamment pour **sa filiale SUEZ EAU FRANCE et l'ensemble de ses filiales :**

Altiplano, 4 Place de la Pyramide, 92800 Puteaux

Sous réserve des termes, conditions, exclusions, limites, sous-limites et franchises de la Police, les garanties sont acquises notamment en cas de :

- Incendie / Explosion
- Dégâts des Eaux (y compris déclenchement intempestif de sprinklers)
- Foudre
- Dommages électriques
- Vol
- Bris de machines
- Tempêtes, Ouragans, Trombes, Tornades et Cyclones
- Choc de véhicules terrestres
- Grèves, Emeutes, Mouvements populaires
- Attentats et actes de terrorisme
- Catastrophes Naturelles

Ainsi que les :

- Recours des voisins et des tiers

MONTANT DES GARANTIES

Limitation Contractuelle d'Indemnité par sinistre 150 000 000 €

Avec les sous-limites suivantes :

- Bris de machine.....50 000 000 €
- Inondations ne relevant pas du régime obligatoire des Catastrophes Naturelles
 (sous-limite épuisable par an)100 000 000 €
- Recours des voisins et des tiers30 000 000 €
- Frais et pertes.....40 000 000 €
- Frais supplémentaires d'exploitation30 000 000 €

PERIODE DE VALIDITE

Le contrat est en cours pour la période **du 01/01/2025 jusqu'au 31/12/2025** sous réserve du paiement de la prime.

La présente attestation est établie à la demande de la Société assurée pour valoir et servir ce que de droit, et ne saurait engager l'Assureur en dehors des termes, (sous)-limites et franchises prévues par les clauses et conditions du contrat précité.

Fait à Paris, le 17 mars 2025


 MMA IARD SA
 RCS Le Mans 775 652 126
 160 rue Henri Champion
 72030 LE MANS CEDEX 9



ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE

XL Insurance Company SE, Tour Majunga - La Défense 9, 6 Place de la Pyramide - 92800 Puteaux, France, enregistrée au RCS de Nanterre sous le numéro 419 408 927, succursale française de **XL Insurance Company SE**, une société européenne au capital de 259 156 875 euros, domiciliée Wolfe Tone House, Wolfe Tone Street, Dublin 1D01HP90, Irlande sous le numéro 641686, compagnie d'assurance autorisée et contrôlée par la Central Bank of Ireland (www.centralbank.ie), en sa qualité d'Apériteur ou de Société apéritrice, agissant tant pour son compte que pour celui des autres sociétés ayant la qualité d'Assureur du contrat d'assurance visé ci-dessous, atteste que la société suivante :

SUEZ EAU FRANCE et ses filiales
Altiplano 4 Place de la Pyramide
92800 Puteaux, France

bénéficie des garanties Responsabilité Civile des contrats N° FR00039252LI et FR00039254LI souscrits par **SUEZ**, couvrant les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incombent en raison des dommages causés aux tiers dans le cadre des activités garanties aux contrats.

MONTANTS DES GARANTIES :

L'engagement de l'assureur ne saurait excéder les montants ci-après.

Les montants ci-dessous sont exprimés Tous dommages Confondus (Corporels, Matériels et Immatériels Consécutifs ou non).

Responsabilité Civile Exploitation

5 000 000,00 EUR par sinistre et période assurée

Responsabilité Civile Après Livraison / Après Réception / Responsabilité Civile Professionnelle

5 000 000,00 EUR par sinistre et période assurée

Responsabilité Civile Atteinte à l'environnement

5 000 000,00 EUR par sinistre et période assurée

Il est précisé que les montants de garanties :

- Forment la limite des engagements de l'Assureur pour l'ensemble des réclamations imputables au même fait dommageable et quel que soit le nombre d'Assurés aux contrats,
- Constituent, lorsque la précision en est faite, l'engagement maximum de l'Assureur pour toutes les réclamations formulées au cours d'une même année d'assurance,
- S'entendent sans préjudice des autres sous-limitations telles que mentionnées aux contrats.

La présente attestation est délivrée pour la période du 01/01/2025 au 31/12/2025 sous réserve des possibilités de suspension ou de résiliation de la garantie prévues aux contrats.

Sa validité, qui ne peut engager l'Assureur au-delà des termes et limites des contrats auxquels elle se réfère, cesse pour les risques situés à l'étranger dès lors que ces derniers doivent être obligatoirement souscrits auprès d'Assureurs agréés dans la nation considérée.

Fait sous le n° 2025/FR00039254LI/208608, pour valoir ce que de droit le 20/03/2025.



Envoyé en préfecture le 11/07/2025

Reçu en préfecture le 11/07/2025

Publié le



ID : 033-243301249-20250710-2025_07_07-DE

Attestations sociales

Greffé du Tribunal des Activités Économiques de Nanterre4 RUE PABLO NERUDA
92020 NANTERRE CEDEX

N° de gestion 2010B05351

Code de vérification : I34HE
<https://contrôle.infogreffe.fr>

Envoyé en préfecture le 11/07/2025

Reçu en préfecture le 11/07/2025

Publié le

ID : 033-243301249-20250710-2025_07_07-DE

S²LOW**Extrait Kbis****EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS**

à jour au 14 avril 2025

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

Immatriculation au RCS, numéro	410 034 607 R.C.S. Nanterre
Date d'immatriculation	30/07/2010
Transfert du	R.C.S. de Paris en date du 15/07/2010
Dénomination ou raison sociale	SUEZ Eau France
Forme juridique	Société par actions simplifiée
Capital social	422 224 040,00 Euros
Adresse du siège	Altiplano 4 Place de la Pyramide 92800 Puteaux
Activités principales	L'exploitation sous quelque forme que ce soit et en particulier par contrat de délégation ou de prestation de services : de tous services d'eau potable ainsi que tous services d'assainissement des eaux usées y compris l'élimination des boues et généralement la réalisation de tous services études ou travaux pour le compte des collectivités publiques ou privées et des particuliers - Mandataire d'intermédiaire d'assurance
Durée de la personne morale	Jusqu'au 02/12/2095
Date de clôture de l'exercice social	31 décembre

GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTRÔLE, ASSOCIÉS OU MEMBRES**Président**

Nom, prénoms	BAZIRE Arnaud
Date et lieu de naissance	Le 05/11/1961 à Fort-de-France (972)
Nationalité	Française
Domicile personnel	33 Rue George Sand 75016 Paris 16 ^e Arrondissement

Commissaire aux comptes titulaire

Dénomination	ERNST & YOUNG et Autres
Forme juridique	Société par actions simplifiée à capital variable
Adresse	-Paris la Défense 1 1-2 Place des Saisons 92400 Courbevoie
Immatriculation au RCS, numéro	438 476 913 RCS Nanterre

SOCIÉTÉ RESULTANT D'UNE FUSION OU D'UNE SCISSION

- Mention n° 28390 du 29/03/2021	Opération de fusion à compter du 01/03/2021. Société(s) ayant participé à l'opération : SOCIÉTÉ D'EQUIPEMENT ET D'ENTRETIEN DES RÉSEAUX COMMUNAUX, SAS, 270 Rue Pierre Duhem BATIMENT A LE CROSS ROAD 13100 Aix-en-Provence (RCS Aix en Provence 601 620 594)
- Mention n° 25597 du 15/03/2024	Opération de fusion à compter du 01/01/2024. Société(s) ayant participé à l'opération : STE GENERALE D'ASSAINISSEMENT ET DISTRIBUTION, SAS, 290 avenue galilée Parc Cézanne 2 - BAT 1 - 13591 Aix en Provence (RCS AIX EN PROVENCE 054805429)

FUSION(S) OU SCISSION(S) AYANT ENTRAÎNÉ UNE AUGMENTATION DE CAPITAL

- Mention du 11/08/2004	Augmentation de capital par suite d'apport d'actif sous le régime juridique des scissions - Société ayant participé à l'apport AUGMENTATION DE CAPITAL PAR SUITE D'APPORT D'ACTIF SOUS LE RÉGIME JURIDIQUE DES SCISSIONS - SOCIÉTÉ AYANT PARTICIPE A L'APPORT SSIMI SA 16 RUE DE LA VILLE L'EVEQUE 75008 PARIS - RCS 311583553
-------------------------	--

RENSEIGNEMENTS RELATIFS À L'ACTIVITÉ ET À L'ÉTABLISSEMENT PRINCIPAL

Adresse de l'établissement	Altiplano 4 Place de la Pyramide 92800 Puteaux
----------------------------	--

Greffé du Tribunal des Activités Économiques de Nanterre4 RUE PABLO NERUDA
92020 NANTERRE CEDEX

N° de gestion 2010B05351

Envoyé en préfecture le 11/07/2025

Reçu en préfecture le 11/07/2025

Publié le

ID : 033-243301249-20250710-2025_07_07-DE

*Activité(s) exercée(s)*

L'exploitation sous quelque forme que ce soit et en particulier par contrat de délégation ou de prestation de services : de tous services d'eau potable ainsi que tous services d'assainissement des eaux usées y compris l'élimination des boues et généralement la réalisation de tous services études ou travaux pour le compte des collectivités publiques ou privées et des particuliers - Mandataire d'intermédiaire d'assurance

Date de commencement d'activité

21/11/1996

Origine du fonds ou de l'activité

Création

Mode d'exploitation

Exploitation directe

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX AUTRES ETABLISSEMENTS DANS LE RESSORT*Adresse de l'établissement*

1 Rue des Grands Prés 92000 Nanterre

Activité(s) exercée(s)

Captage traitement et distribution D'eau

Date de commencement d'activité

01/04/2017

Origine du fonds ou de l'activité

Création

Mode d'exploitation

Exploitation directe

Adresse de l'établissement

103 Route des Fusillés de la Résistance 92150 Suresnes

Activité(s) exercée(s)

Captage traitement et distribution D'eau

Date de commencement d'activité

01/04/2017

Origine du fonds ou de l'activité

Création

Mode d'exploitation

Exploitation directe

Adresse de l'établissement

300 Rue Paul Vaillant Couturier 92000 Nanterre

Activité(s) exercée(s)

Captage traitement et distribution D'eau

Date de commencement d'activité

01/04/2017

Origine du fonds ou de l'activité

Création

Mode d'exploitation

Exploitation directe

IMMATRICULATIONS HORS RESSORT*R.C.S. Bourg-en-Bresse**R.C.S. Saint-Quentin**R.C.S. Soissons**R.C.S. Cusset**R.C.S. Gap**R.C.S. Antibes**R.C.S. Cannes**R.C.S. Grasse**R.C.S. Sedan**R.C.S. Troyes**R.C.S. Carcassonne**R.C.S. Rodez**R.C.S. Aix-en-Provence**R.C.S. Salon-de-Provence**R.C.S. Caen*

Greffes du Tribunal des Activités Économiques de Nanterre

4 RUE PABLO NERUDA
92020 NANTERRE CEDEX

N° de gestion 2010B05351

Envoyé en préfecture le 11/07/2025

Reçu en préfecture le 11/07/2025

Publié le

ID : 033-243301249-20250710-2025_07_07-DE

S²LO

R.C.S. Saintes
R.C.S. Bourges
R.C.S. Brive
R.C.S. Dijon
R.C.S. Saint-Brieuc
R.C.S. Guéret
R.C.S. Périgueux
R.C.S. Besançon
R.C.S. Romans
R.C.S. Chartres
R.C.S. Brest
R.C.S. Quimper
R.C.S. Nîmes
R.C.S. Toulouse
R.C.S. Auch
R.C.S. Bordeaux
R.C.S. Libourne
R.C.S. Béziers
R.C.S. Montpellier
R.C.S. Rennes
R.C.S. Saint-Malo
R.C.S. Châteauroux
R.C.S. Grenoble
R.C.S. Vienne
R.C.S. Lons-le-Saunier
R.C.S. Dax
R.C.S. Mont-de-Marsan
R.C.S. Blois
R.C.S. Roanne
R.C.S. Saint-Etienne
R.C.S. Le Puy-en-Velay
R.C.S. Nantes
R.C.S. Orléans
R.C.S. Angers
R.C.S. Châlons-en-Champagne
R.C.S. Reims
R.C.S. Chaumont
R.C.S. Nancy
R.C.S. Lorient
R.C.S. Vannes
R.C.S. Metz
R.C.S. Sarreguemines
R.C.S. Dunkerque
R.C.S. Valenciennes
R.C.S. Lille Métropole
R.C.S. Douai
R.C.S. Beauvais
R.C.S. Compiègne
R.C.S. Alençon
R.C.S. Boulogne-sur-Mer



Greffé du Tribunal des Activités Économiques de Nanterre

4 RUE PABLO NERUDA
92020 NANTERRE CEDEX

N° de gestion 2010B05351

Envoyé en préfecture le 11/07/2025

Reçu en préfecture le 11/07/2025

Publié le

ID : 033-243301249-20250710-2025_07_07-DE

S²LOW

R.C.S. Clermont-Ferrand

R.C.S. Bayonne

R.C.S. Pau

R.C.S. Tarbes

R.C.S. Perpignan

R.C.S. Saverne

R.C.S. Strasbourg

R.C.S. Colmar

R.C.S. Colmar

R.C.S. Mulhouse

R.C.S. Lyon

R.C.S. Chalon-sur-Saône

R.C.S. Mâcon

R.C.S. Chambéry

R.C.S. Annecy

R.C.S. Paris

R.C.S. Le Havre

R.C.S. Rouen

R.C.S. Meaux

R.C.S. Melun

R.C.S. Evry

R.C.S. Pontoise

R.C.S. Versailles

R.C.S. Amiens

R.C.S. Draguignan

R.C.S. Toulon

R.C.S. Avignon

R.C.S. La Roche-sur-Yon

R.C.S. Epinal

R.C.S. Auxerre

R.C.S. Bobigny



OBSERVATIONS ET RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

- Mention du 26/06/2001

APPORT D'UN FONDS DE COMMERCE DE LA SOCIÉTÉ SUEZ SA 16 RUE DE LAVILLE L'ÉVÊQUE 75008 PARIS - 542 062 559 RCS PARIS - ÉVALUÉ À 697 198 250,75 FRANCS (106 287 188,15 EUROS) CONSISTANT EN LA GESTION D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT EN FRANCE ET DANS LES DOM-TOM AVEC EFFET RETROACTIF AU 01-01-2001

- Mention du 21/02/2002

LA SOCIÉTÉ A PAR DÉCISION DU 12/10/2001 DÉCIDÉ LE TRANSFERT DE SON SIÈGE SOCIAL DANS LE RESSORT DU GTC DE PARIS AVEC UNE DATE D'EFFET DÉCLARÉE AU 12/10/2001 DÉCIDÉ LE TRANSFERT DE SON SIÈGE SOCIAL DANS LE RESSORT DU GTC DE PARIS AVEC UNE DATE D'EFFET DÉCLARÉE AU

- Mention du 21/02/2002

La société ne conserve aucune activité à son ancien siège. LA SOCIÉTÉ NE CONSERVE AUCUNE ACTIVITÉ À SON ANCIEN SIÈGE

- Mention du 04/09/2003

Société ayant participé à l'opération de fusion : dénomination SOCIÉTÉ AYANT PARTICIPÉ À L'OPÉRATION DE FUSION : DENOMINATION ESG FORME JURIDIQUE SA SIÈGE SOCIAL 91 RUE PAULIN 33000 BORDEAUX RCS 383818952 BORDEAUX Forme juridique Siège social EFFET RETROACTIF DE LA FUSION AU 01/01/2003

- Mention du 04/09/2003

- Mention du 16/02/2009

Immatriculé au registre des intermédiaires en assurance (ORIAS) sous le numéro : Immatriculation au registre des intermédiaires en assurance sous le numéro 08 042 262

- Mention du 21/05/2010

Société ayant participé à l'opération de fusion : dénomination SOCIÉTÉ AYANT PARTICIPÉ À L'OPÉRATION DE FUSION : DENOMINATION

Greffé du Tribunal des Activités Économiques de Nanterre

4 RUE PABLO NERUDA
92020 NANTERRE CEDEX

N° de gestion 2010B05351

Envoyé en préfecture le 11/07/2025

Reçu en préfecture le 11/07/2025

Publié le

ID : 033-243301249-20250710-2025_07_07-DE



- Mention du 26/05/2010

SOCIETE BEARNAISE DES EAUX POTABLES FORME JURIDIQUE
Société par actions simplifiée à associé unique SIEGE SOCIAL 20 ave Didier
Daurat 31400 Toulouse RCS 542 076 518 RCS Toulouse Forme juridique
Siège social

Société ayant participé à l'opération de fusion : dénomination SOCIETE
AYANT PARTICIPE A L'OPERATION DE FUSION : DENOMINATION
SOCIETE DE GESTION DES SERVICES PUBLICS ET PRIVES DE L'EST
FORME JURIDIQUE Société par actions simplifiée SIEGE SOCIAL 17 rue
Guy de Place 68800 Vieux Thann RCS 917 120 446 RCS MULHOUSE
Forme juridique Siège social

Effet rétroactif de la fusion à compter du 01/01/2010

- Mention du 26/05/2010

- Mention du 27/07/2010

Société ayant participé à l'opération de fusion : dénomination SOCIETE
AYANT PARTICIPE A L'OPERATION DE FUSION : DENOMINATION
SOCIETE DE DISTRIBUTIONS D'EAU INTERCOMMUNALES - sigle
SDEI FORME JURIDIQUE Société Anonyme SIEGE SOCIAL 988 chemin
Pierre Drevet 69140 Rillieux-la-Pape RCS 330203308 - LYON Forme
juridique Siège social

Fusion avec effet rétroactif au 01/01/2010

- Mention du 27/07/2010

- Mention du 30/07/2010

- Mention du 24/08/2011

La société ne conserve aucune activité à son ancien siège

apport partiel d'actif à la société EAUX DE NORMANDIE SASU 37 rue
Raymond Duflo 76150 MAROMME (rcs Rouen 528 324 981) - A compter
du : 30/06/2011

- Mention du 15/06/2017

Fusion absorption des sociétés, SOCIETE DES EAUX DU NORD - S.E.N.
(RCS LILLE METROPOLE : 572 026 417) et EAU ET FORCE (RCS
NANTERRE : 542 040 530), à compter du 31/03/2017.

- Mention du 28/12/2017

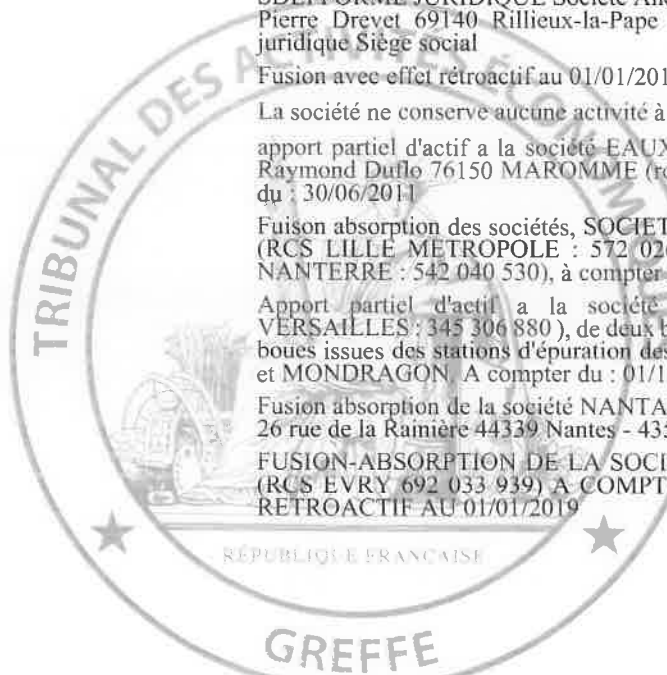
Apport partiel d'actif à la société SUEZ Organique SAS (RCS
VERSAILLES : 345 306 880), de deux branches d'activités de traitement des
boues issues des stations d'épuration des eaux exploitées à CHAMBEZON
et MONDRAGON. A compter du : 01/11/2017.

- Mention du 15/10/2018

Fusion absorption de la société NANTAISE DES EAUX SERVICES SAS -
26 rue de la Raimière 44339 Nantes - 435 283 338 Rcs Nantes

- Mention du 07/08/2019

FUSION-ABSORPTION DE LA SOCIETE DES EAUX DE L'ESSONNE
(RCS EVRY 692 033 939) A COMPTER DU 06/07/2019 AVEC EFFET
RETROACTIF AU 01/01/2019



Le Greffier



FIN DE L'EXTRAIT

URSSAF RHONE-ALPES
6 rue du 19 Mars 1962
69691 VENISSIEUX CEDEX

Nous contacter

Courriel: depuis votre espace urssaf.fr
Tel.: 0 806 804 226

Références

N°SIREN 410034607

Page 1/2

CADRE LÉGAL

Article L.243-15 du code de la Sécurité sociale.

CODE DE SÉCURITÉ

104EYRUKPEIFUMR

La vérification de l'authenticité et de la validité de ce document s'effectue sur urssaf.fr/portail/home/utile-et-pratique/verification-attestation.html

Envoyé en préfecture le 11/07/2025

Reçu en préfecture le 11/07/2025

Publié le

ID : 033-243301249-20250710-2025_07_07-DE

S²LO

A VENISSIEUX, le 03/03/2025

SAS SUEZ EAU FRANCE
ALTIPLANO
4 PL DE LA PYRAMIDE
92800 PUTEAUX

Objet : attestation de fourniture des déclarations sociales et paiement des cotisations et contributions sociales.

Madame, Monsieur,

Je vous adresse votre attestation de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions sociales.

En votre qualité d'employeur, cette attestation vous est délivrée pour les établissements dont la liste figure au verso.

J'attire votre attention sur le fait que ce document a été établi à partir de vos déclarations. Il ne préjuge pas de l'exactitude de ces déclarations et ne vaut pas renonciation au recouvrement d'éventuelles créances.

La validité de cette attestation et le détail des informations contenues doivent être contrôlés par votre cocontractant.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à prendre contact avec nos conseillers Urssaf.

Cordialement,

La Directrice, Frédérique MINY



CODE DE SÉCURITÉ

104EYRUKPEIFUMR

La vérification de l'authenticité et de la validité de ce document s'effectue sur urssaf.fr/portail/home/utile-et-pratique/verification-attestation.html

SAS SUEZ EAU FRANCE
ALTIPLANO
4 PL DE LA PYRAMIDE
92800 PUTEAUX

En votre qualité d'employeur, la présente attestation de fourniture des déclarations et de paiement des cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales, de contributions d'assurance chômage et de cotisations AGS, vous est délivrée :

- pour un effectif de 1 salariés,
- pour une masse salariale de 23665113 euros,
- au titre du mois de janvier 2025,
- et au titre du (des) établissement(s) suivant(s) :

NOM ET ADRESSE DU SIEGE SOCIAL

NUMÉRO SIREN

SAS SUEZ EAU FRANCE
ALTIPLANO
4 PL DE LA PYRAMIDE
92800 PUTEAUX

410034607

Cette entreprise centralise ses obligations sociales auprès de l'organisme émetteur depuis le 01/01/2020. Cette attestation vaut pour l'ensemble des établissements déclarés auprès de cet organisme.

ATTESTATION DE L'UNION DE RECouvreMENT

La présente attestation ne préjuge pas de l'exactitude des bases sur lesquelles elle a été établie et ne vaut pas renonciation au recouvrement des éventuelles créances contestées.

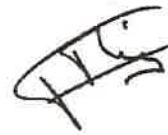
Le Directeur soussigné certifie qu'au titre du (des) établissement(s) ci-dessus désigné(s), l'entreprise est à jour de ses obligations en matière de cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales, de contributions d'assurance chômage, de cotisations AGS*, et d'obligation d'emploi des travailleurs handicapés** à la date du 31/01/2025.

Fait à : VENISSIEUX
le : 03/03/2025

La Directrice, Frédérique MINY

* Cette attestation concerne les contributions d'assurance chômage et cotisations AGS dues au titre des rémunérations versées à compter du 1er janvier 2011. Pour les périodes antérieures à cette date, il convient de se rapprocher de Pôle Emploi.

** Cette attestation concerne les contributions liées à l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés dues au titre des périodes d'emploi à compter du 1er janvier 2020 lorsque votre entreprise y est assujettie. Pour les périodes antérieures à cette date, il convient de se rapprocher de l'Agefiph.





SUEZ Eau France
Agence Gironde-Charentes

ATTESTATION
En application des dispositions légales
concernant la lutte contre le travail clandestin

Bassens, le 25 mars 2025

Je soussigné, Karine DURAND, Directrice de l'Agence Gironde Charentes, faisant élection de domicile au 6 Avenue du Général de Gaulle 33530 Bassens,

certifie sur l'honneur que les salariés de l'Agence Gironde Charentes sont employés régulièrement au regard des dispositions des articles L 324-9, L 324-10, L 341-6, L 125-1 et L 125-3 du Code du Travail et du décret n°97-638 du 31 mai 1997 pris pour l'application de la loi n° 97-210 du 11 mars 1997 relative au renforcement de la lutte contre le travail illégal.

Je m'engage, par ailleurs, à ce que tous mes sous-traitants satisfassent aux exigences précitées concernant leurs propres salariés.

Karine DURAND
Directrice de l'Agence Gironde-Charentes
Région Sud-Ouest Méditerranée

Contacts et réclamations clients

DETAIL DES CONTACTS

SAINT-LOUBES CC pour ST-LOUBES SIVU				
Type de dossier	Sujet de la demande	DEMANDE	RECLAMATION	Total
Arrivée client	ABON - ABONNEMENT	241		241
Dégrèvement	FACT - DEGREVEMENT	55		55
Demande de prestation	SERV - SERVICES	131		131
Demande de travaux	TECH - CHANTIER	47		47
Demande d'information	ABON - ABONNEMENT	134		134
Demande d'information	AUTRE	106		106
Demande d'information	ENCA - MODE PAIEMENT	108		108
Demande d'information	ENCA - SEPA	20		20
Demande d'information	ENCA - SITUATION DE COMPTE	225		225
Demande d'information	FACT - DEGREVEMENT	96		96
Demande d'information	FACT - DUPLICATA TRAVAUX	3		3
Demande d'information	FACT - DUPLICATA FACTURE	1		1
Demande d'information	FACT - FACTURE	759		759
Demande d'information	FACT - FACTURE TRAVAUX	31		31
Demande d'information	REL EXT - ADMINISTRATIF	1		1
Demande d'information	REL EXT - TECHNIQUE	9		9
Demande d'information	SERV - AGENCE EN LIGNE	65		65
Demande d'information	SERV - eFACTURE	8		8
Demande d'information	SERV - GESTION DE SINISTRE	7		7
Demande d'information	SERV - SERVICES	3		3
Demande d'information	TECH - ASSAINISSEMENT	70		70
Demande d'information	TECH - BRANCHEMENT NEUF	34		34
Demande d'information	TECH - CHANTIER	25		25
Départ client	ABON - ABONNEMENT	245	1	246
Dossier de Gestion des Réclamations Dernier recours	GEST - DOSSIER RDR		15	15
Facture	FACT - FACTURE	13	126	139
Fond Solidarité Logement	ENCA - FSL/ AIDES SOCIALES	13		13
Mensualisation / Prélèvement automatique	ENCA - MODE PAIEMENT	507		507
Modification données client	ABON - ABONNEMENT	245		245
Règlement	ENCA - REGLEMENT	200	50	250
Technique assainissement	TECH - ASSAINISSEMENT		45	45
Total		3 402	237	3 639

Envoyé en préfecture le 11/07/2025

Reçu en préfecture le 11/07/2025

Publié le



ID : 033-243301249-20250710-2025_07_07-DE

Etat des remises pour fuites

Remises fuites 2024

12465-SAINT-LOUBES CC pour ST-LOUBES SIVU				
Code INSEE	Commune	Nom Client	Adresse	Volumes dégrévés (m3)
33293	MONTUSSAN	Particulier	AVENUE DE VERDUN	105
33293	MONTUSSAN	Particulier	ROUTE DE LA RAFFETTE	55
33293	MONTUSSAN	Particulier	RUE DES LAURIERS	50
33433	SAINT-LOUBÈS	Professionnel	AVENUE DE LA REPUBLIQUE	909
33433	SAINT-LOUBÈS	Particulier	LOTISSEMENT DE L ESCALEY 1	591
33433	SAINT-LOUBÈS	Particulier	CHEMIN DES BRIONS	364
33433	SAINT-LOUBÈS	Particulier	CHEMIN DE MAGE	322
33433	SAINT-LOUBÈS	Particulier	ROUTE DES VALENTONS	290
33433	SAINT-LOUBÈS	Particulier	CHEMIN DE FOUQUEY	277
33433	SAINT-LOUBÈS	Particulier	RUE JACQUES PREVERT	172
33433	SAINT-LOUBÈS	Particulier	RUE DU 19 MARS 1962	118
33433	SAINT-LOUBÈS	Particulier	A R VICTOR SHOLCHER	101
33433	SAINT-LOUBÈS	Particulier	LA CLAIRIERE DE COUVETAIR	93
33433	SAINT-LOUBÈS	Particulier	LOTISSEMENT DE L ESCALEY 2	82
33433	SAINT-LOUBÈS	Particulier	LOTISSEMENT SAINT AIGNAN	76
33433	SAINT-LOUBÈS	Particulier	RUE DES TILLEULS	68
33433	SAINT-LOUBÈS	Particulier	RUE CHARLIE CHAPLIN	59
33433	SAINT-LOUBÈS	Particulier	CHEMIN DE CAVERNES	39
33433	SAINT-LOUBÈS	Particulier	RUE CLEMENT MAROT	35
33433	SAINT-LOUBÈS	Particulier	RUE DES GEMEAUX	34
33433	SAINT-LOUBÈS	Particulier	AVENUE DU PORT	29
33433	SAINT-LOUBÈS	Particulier	RUE CLAUDE CHABROL	6
33433	SAINT-LOUBÈS	Particulier	ALLEE DES FRENES	4
33433	SAINT-LOUBÈS	Particulier	IMPASSE PELIGON	4
33554	YVRAC	Particulier	RESIDENCE LES VIGNES	1 611
33554	YVRAC	Particulier	AVENUE DU TEYCHENEY	1 233
33554	YVRAC	Particulier	RUE DES BOUTONS D OR	1 206
33554	YVRAC	Particulier	RUE DE LA GARONNE	934
33554	YVRAC	Particulier	RUE DES ACACIAS	386
33554	YVRAC	Particulier	AVENUE DE BLANZAC	320
33554	YVRAC	Particulier	RUE DE LA GARONNE	296
33554	YVRAC	Particulier	CHEMIN DU MOULIN	294
33554	YVRAC	Particulier	LOTISSEMENT LES HAUTS D YVRAC	222
33554	YVRAC	Particulier	AVENUE DE L AERODROME	210
33554	YVRAC	Particulier	LOTISSEMENT RUISSEAU DU MOULIN	113
33554	YVRAC	Professionnel	AVENUE DE BLANZAC	93
33554	YVRAC	Particulier	CHEMIN DE CANERATTE	41
33554	YVRAC	Particulier	LOTISSEMENT MIRANDE	28
33554	YVRAC	Particulier	RUE DE L ETANG	19
33554	YVRAC	Particulier	IMPASSE DU TERTRE	10
33554	YVRAC	Particulier	DE BLANZAC	4
Total général				10 903

Envoyé en préfecture le 11/07/2025

Reçu en préfecture le 11/07/2025

Publié le



ID : 033-243301249-20250710-2025_07_07-DE

Inventaire des installations

CC LES RIVES DE LA LAURENCE								
Mise à jour le : 15/01/2025								
Id équipement	Installation	Ouvrage	Équipement	Marque	Référence, n° de série	Attributs	Année mise en service	Type de bien
	DIAG PERM MO BV1 CHEMIN DU VALLON	général site	génie civil des ouvrages	0	0		2020	Bien de retour
1935673	DIAG PERM MO BV1 CHEMIN DU VALLON	général site	tampon	0	0		2020	Bien de retour
1935671	DIAG PERM MO BV1 CHEMIN DU VALLON	point de mesure / mesure niveau	sonde de niveau	ENDRESS HAUSER	sonde radar FMR20		2021	Bien de retour
1935669	DIAG PERM MO BV1 CHEMIN DU VALLON	energie et teletransmission debit	batterie teletransmission	0	0		2020	Bien de retour
1935671	DIAG PERM MO BV1 CHEMIN DU VALLON	energie et teletransmission debit	teletransmission	SOFREL	DATA LOGGER LT-RADAR FLEX		2020	Bien de retour
1930646	DIAG PERM SE BV1 AIRE DU TEMPS	général site	génie civil des ouvrages	0	0		2019	Bien de retour
1930647	DIAG PERM SE BV1 AIRE DU TEMPS	général site	tampon	0	0		2019	Bien de retour
1930646	DIAG PERM SE BV1 AIRE DU TEMPS	point de mesure / mesure niveau	limnimetre (sonde US)	SOFREL	sonde pour LT-US		2019	Bien de retour
1930642	DIAG PERM SE BV1 AIRE DU TEMPS	energie et teletransmission debit	batterie calcul debit et telegestion	0	0		2019	Bien de retour
1930643	DIAG PERM SE BV1 AIRE DU TEMPS	energie et teletransmission debit	telegestion	SOFREL	LT42 + LT-US ; n° SF0049936002707		2019	Bien de retour
1930652	DIAG PERM SE BV2 ESTEY FLEURI	général site	génie civil des ouvrages	0	0		2019	Bien de retour
1930653	DIAG PERM SE BV2 ESTEY FLEURI	général site	tampon	0	0		2019	Bien de retour
1930649	DIAG PERM SE BV2 ESTEY FLEURI	point de mesure / mesure niveau	limnimetre (sonde US)	SOFREL	sonde pour LT-US		2019	Bien de retour
1930649	DIAG PERM SE BV2 ESTEY FLEURI	energie et teletransmission debit	batterie calcul debit et telegestion	0	0		2019	Bien de retour
1930649	DIAG PERM SE BV2 ESTEY FLEURI	energie et teletransmission debit	telegestion	SOFREL	LT42 + LT-US ; n° SF0049936002708		2019	Bien de retour
1930658	DIAG PERM SE BV3 RUE DESCARTES	général site	génie civil des ouvrages	0	0		2019	Bien de retour
1930659	DIAG PERM SE BV3 RUE DESCARTES	général site	tampon	0	0		2019	Bien de retour
1930656	DIAG PERM SE BV3 RUE DESCARTES	point de mesure / mesure niveau	limnimetre (sonde US)	SOFREL	sonde pour LT-US		2019	Bien de retour
1930654	DIAG PERM SE BV3 RUE DESCARTES	energie et teletransmission debit	batterie calcul debit et telegestion	0	0		2019	Bien de retour
5154928	DIAG PERM SE BV3 RUE DESCARTES	energie et teletransmission debit	telegestion	SOFREL	DL4W HP-LT US : n° 01-818-07756		2024	Bien de retour
1930664	DIAG PERM SE BV4 RUE GEORGES BIZET	général site	génie civil des ouvrages	0	0		2019	Bien de retour
1930664	DIAG PERM SE BV4 RUE GEORGES BIZET	général site	tampon	0	0		2019	Bien de retour
1930664	DIAG PERM SE BV4 RUE GEORGES BIZET	point de mesure / mesure niveau	limnimetre (sonde US)	SOFREL	sonde pour LT-US		2019	Bien de retour
1930668	DIAG PERM SE BV4 RUE GEORGES BIZET	energie et teletransmission debit	batterie calcul debit et telegestion	0	0		2019	Bien de retour
1930668	DIAG PERM SE BV4 RUE GEORGES BIZET	energie et teletransmission debit	telegestion	SOFREL	LT42 + LT-US ; n° SF0049936002705		2019	Bien de retour
1930660	DIAG PERM SL BV2 CHEMIN LAVIGNAC	général site	génie civil des ouvrages	0	0		0	Bien de retour
1930660	DIAG PERM SL BV2 CHEMIN LAVIGNAC	général site	tampon	0	0		0	Bien de retour
1930665	DIAG PERM SL BV2 CHEMIN LAVIGNAC	point de mesure / mesure niveau	limnimetre (sonde US)	SOFREL	sonde pour LT-US		2019	Bien de retour
1930660	DIAG PERM SL BV2 CHEMIN LAVIGNAC	energie et teletransmission debit	batterie calcul debit et telegestion	0	0		2019	Bien de retour
1930660	DIAG PERM SL BV2 CHEMIN LAVIGNAC	energie et teletransmission debit	telegestion	SOFREL	LT42 + LT-US ; n° SF0049936002712		2019	Bien de retour
1930620	DIAG PERM SL BV6 RUE GEORGES BRASSENS	général site	génie civil des ouvrages	0	0		2019	Bien de retour
1930620	DIAG PERM SL BV6 RUE GEORGES BRASSENS	général site	tampon	0	0		2019	Bien de retour
1930619	DIAG PERM SL BV6 RUE GEORGES BRASSENS	point de mesure / mesure niveau	limnimetre (sonde US)	SOFREL	sonde pour LT-US		2019	Bien de retour
1930622	DIAG PERM SL BV6 RUE GEORGES BRASSENS	energie et teletransmission debit	telegestion	SOFREL	LT42 + LT-US ; n° SF0049936002711		2019	Bien de retour
5090786	DIAG PERM SL BV6 RUE GEORGES BRASSENS	energie et teletransmission debit	batterie calcul debit et telegestion	0	0	; n° 0	2023	Bien de retour
1930634	DIAG PERM SL BV7 RUE MAX LINDER	général site	génie civil des ouvrages	0	0		2019	Bien de retour
1930635	DIAG PERM SL BV7 RUE MAX LINDER	général site	tampon	0	0		2019	Bien de retour
1930632	DIAG PERM SL BV7 RUE MAX LINDER	point de mesure / mesure niveau	limnimetre (sonde US)	SOFREL	sonde pour LT-US		2019	Bien de retour
1930630	DIAG PERM SL BV7 RUE MAX LINDER	energie et teletransmission debit	batterie calcul debit et telegestion	0	0		2023	Bien de retour
1930631	DIAG PERM SL BV7 RUE MAX LINDER	energie et teletransmission debit	telegestion	SOFREL	LT42 + LT-US ; n° SF0049936002709		0	Bien de retour
1930644	DIAG PERM SL BV8 RUE CLEMENT MAROT	général site	génie civil des ouvrages	0	0		2019	Bien de retour
1930644	DIAG PERM SL BV8 RUE CLEMENT MAROT	général site	tampon	0	0		2019	Bien de retour
1930636	DIAG PERM SL BV8 RUE CLEMENT MAROT	point de mesure / mesure niveau	limnimetre (sonde US)	SOFREL	sonde pour LT-US		2019	Bien de retour
1930636	DIAG PERM SL BV8 RUE CLEMENT MAROT	energie et teletransmission debit	batterie calcul debit et telegestion	0	0		2019	Bien de retour
1930633	DIAG PERM SL BV8 RUE CLEMENT MAROT	energie et teletransmission debit	telegestion	SOFREL	LT42 + LT-US ; n° SF0049936002704		2019	Bien de retour
2001780	R ACACIA	poste de relevement	chaîne de relevage	0	0		0	Bien de retour
2001781	R ACACIA	poste de relevement	divers génie civil	0	0		0	Bien de retour
2001782	R ACACIA	poste de relevement	divers mécanique	0	0		0	Bien de retour
2001783	R ACACIA	poste de relevement	canalisations	0	0		0	Bien de retour
2001784	R ACACIA	poste de relevement	clapets	0	0		0	Bien de retour
2001785	R ACACIA	poste de relevement	plaques de recouvrement	0	0		0	Bien de retour
2001786	R ACACIA	poste de relevement	vannes	0	0		0	Bien de retour
2001787	R ACACIA	poste de relevement	barres de guidage	0	0		0	Bien de retour
2001788	R ACACIA	poste de relevement	poires de niveau	0	0		0	Bien de retour
2001789	R ACACIA	poste de relevement	barreadage anti chute	0	0		0	Bien de retour
2001790	R ACACIA	poste de relevement	pompe 2	0	0		0	Bien de retour
2001791	R ACACIA	poste de relevement	pompe 1	0	0		0	Bien de retour
5058310	R ACACIA	poste de relevement / Mesure de débit	Débitmètre	0	0		0	Bien de retour
5058311	R ACACIA	poste de relevement / Mesure de débit	Transmetteur débitmètre	0	0		0	Bien de retour
2062346	R ACACIA	poste de relevement / mesure niveau poste	sonde de niveau	0	0		0	Bien de retour
2061792	R ACACIA	armoire générale BT	armoire générale BT	0	0		0	Bien de retour
2061794	R ACACIA	armoire générale BT	disjoncteur	0	0		0	Bien de retour
2062348	R ACACIA	armoire générale BT	teletransmission	0	0		2022	Bien de retour
2001795	R ACACIA	armoire générale BT / comptage EDF	compteur EDF	0	0		0	Bien de retour
1494378	R AEROCLOB YVRA	poste de relevement	pompe 2	XYLEM	DP 3085 MT 474	Puissance : 2 kW	2016	Bien de retour
239955	R AEROCLOB YVRA	poste de relevement	canalisations	0	0	Diamètre : 90 mm Matériaux : PVC	2001	Bien de retour
239956	R AEROCLOB YVRA	poste de relevement	clapets	0	0	Diamètre : 80 mm A boule	2001	Bien de retour
239957	R AEROCLOB YVRA	poste de relevement	divers génie civil	0	0		2001	Bien de retour
239958	R AEROCLOB YVRA	poste de relevement	divers mécanique	0	0		2001	Bien de retour
239959	R AEROCLOB YVRA	poste de relevement	pompe 1	FLYGT	DP 3085-182	Q : 13 m³/h Puissance : 1.3 kW	2008	Bien de retour
239961	R AEROCLOB YVRA	poste de relevement	vannes	0	0	Diamètre : 80 mm A opercule	2001	Bien de retour
239962	R AEROCLOB YVRA	poste de relevement	plaque de recouvrement	0	0	Matériaux : Fonte ductile	2001	Bien de retour
239963	R AEROCLOB YVRA	poste de relevement	barres de guidage	0	0	Matériaux : Inox	2001	Bien de retour
239964	R AEROCLOB YVRA	poste de relevement	poires de niveau	0	0		2001	Bien de retour
790535	R AEROCLOB YVRA	chaînes relevage pompes	chaînes relevage pompes	0	0	Matériaux : Inox	2001	Bien de retour
790535	R AEROCLOB YVRA	poste de relevement	barreadage anti chute	0	0	Matériaux : Inox	2001	Bien de retour
790537	R AEROCLOB YVRA	poste de relevement	vanne isolement arrivée effluent	0	0	Gullotine	2001	Bien de retour
1592905	R AEROCLOB YVRA	armoire générale BT	teletransmission	SOFREL	SS30		2017	Bien de retour
239965	R AEROCLOB YVRA	armoire générale BT	armoire générale BT	0	0		2001	Bien de retour
239967	R AEROCLOB YVRA	armoire générale BT	disjoncteur	GARDY	DB905		2001	Bien de retour
239968	R AEROCLOB YVRA	armoire générale BT / comptage EDF	compteur EDF	LANDIS ET GYR	ZMB 126 ; n° 040126036409 26		2001	Bien de retour
1087088	R AVENUE EUROPE	poste de relevement	équipement hydraulique et canalisations circuit refoulement pompes	0	0	Diamètre : 50 mm Matériaux : PVC	2013	Bien de retour
1087089	R AVENUE EUROPE	poste de relevement	cuvelage étanchéité bache EU (poste prefabricue)	0	0	Matériaux : Résine armée	2013	Bien de retour
1087090	R AVENUE EUROPE	poste de relevement	divers mécanique	0	0		2013	Bien de retour
1087092	R AVENUE EUROPE	poste de relevement	pompe 2	KSB	AMAREX NF50-170002 ULG90	Q : 15 m³/h HMT : 6.2 mCE Puissance : 1.7 kW	2013	Bien de retour
1087093	R AVENUE EUROPE	poste de relevement	tampon	0	0	Matériaux : Fonte grise	2013	Bien de retour
1087094	R AVENUE EUROPE	poste de relevement	barres de guidage pompe 1	0	0	Matériaux : Inox	2013	Bien de retour
1087095	R AVENUE EUROPE	poste de relevement	poire niveau secours	0	0		2013	Bien de retour
1422121	R AVENUE EUROPE	poste de relevement	génie civil des ouvrages	0	0		2013	Bien de retour
1422124	R AVENUE EUROPE	poste de relevement	poire niveau alarme	0	0		2013	Bien de retour
1422126	R AVENUE EUROPE	poste de relevement	chaînes relevage pompes	0	0	Matériaux : Inox	2013	Bien de retour
1422127	R AVENUE EUROPE	poste de relevement	piéd d'assise pompe 1	0	0		0	Bien de retour

				ID : 033-243301249-20250710-2025_07_07-C						
1422120	R AVENUE EUROPE	poste de relèvement	piéd d'assise pompe 2	0						
1422120	R AVENUE EUROPE	poste de relèvement	barres de guidage pompe 2	0						
1422423	R AVENUE EUROPE	poste de relèvement	resau canalisations	0						
1792683	R AVENUE EUROPE	poste de relèvement	pompe 1	KSB	AMAREX NF50-170002 ULG90	Q : 15 m3/h	2013	Bien de retour		
1422125	R AVENUE EUROPE	poste de relèvement / mesure niveau poste relèvement	limnimètre piezo	0	0			2013	Bien de retour	
1422398	R AVENUE EUROPE	chambre a vannes	cuvelage etanchéité chambre a vannes (poste prefabricu)	0	0	Longueur : 2 m	Matériaux : Béton	2013	Bien de retour	
1422390	R AVENUE EUROPE	chambre a vannes	lampon de recouvrement	0	0	Matériaux : Fonte grise	2013	Bien de retour		
1422400	R AVENUE EUROPE	chambre a vannes	clapet refoulement pompe 1	0	0	Diamètre : 50 mm	A boucle	0	Bien de retour	
1422401	R AVENUE EUROPE	chambre a vannes	vanne refoulement pompe 1	0	0	Diamètre : 50 mm	A opercule	0	Bien de retour	
1422402	R AVENUE EUROPE	chambre a vannes	clapet refoulement pompe 2	0	0	Diamètre : 50 mm	A boucle	0	Bien de retour	
1422403	R AVENUE EUROPE	chambre a vannes	vanne refoulement pompe 2	0	0	Diamètre : 50 mm	A opercule	0	Bien de retour	
1422404	R AVENUE EUROPE	chambre a vannes	échelle avec croco	0	0			2012	Bien de retour	
1422405	R AVENUE EUROPE	chambre a vannes	équipements hydrauliques et canalisations	0	0	Diamètre : 50 mm	Matériaux : PVC	2013	Bien de retour	
1087097	R AVENUE EUROPE	armoire générale BT	armoire générale BT	0	0			2013	Bien de retour	
1087098	R AVENUE EUROPE	armoire générale BT	dijoncteur	0	0			0	Bien de retour	
1087099	R AVENUE EUROPE	armoire générale BT	telegeston	SOFREL	SS50			2013	Bien de retour	
1422422	R AVENUE EUROPE	armoire générale BT	batterie telegeston	0	0			2013	Bien de retour	
1422424	R AVENUE EUROPE	armoire générale BT	resau fourreaux electriques	0	0			2013	Bien de retour	
1422425	R AVENUE EUROPE	armoire générale BT	divers chemins de cables et cables	0	0			2013	Bien de retour	
1422430	R AVENUE EUROPE	armoire générale BT	divers electrique	0	0			2013	Bien de retour	
1087100	R AVENUE EUROPE	armoire générale BT / comptage EDF	compteur EDF	0	0			2013	Bien de retour	
1547298	R BACH	poste de relèvement	cuvelage etanchéité bache EU	0	0		Matériaux : Béton	2016	Bien de retour	
1547299	R BACH	poste de relèvement	poires de niveau NB, NH, NTH (3)	FLYGT	ENM 10			2016	Bien de retour	
1547300	R BACH	poste de relèvement	barmaudage anti chute	0	0		Matériaux : Inox	2016	Bien de retour	
1547301	R BACH	poste de relèvement	chaines relevage pompes	0	0		Matériaux : Inox	2016	Bien de retour	
1547302	R BACH	poste de relèvement	pompe 2	KSB	KRTF 80-2154ZUEG-S IE2	Q : 24,73 m3/h HMT : 14,87 mCE	Puissance : 4 kW	2016	Bien de retour	
1547303	R BACH	poste de relèvement	barres de guidage pompe 1	0	0		Matériaux : Inox	2016	Bien de retour	
1547304	R BACH	poste de relèvement	divers mécanique	0	0			2016	Bien de retour	
1547305	R BACH	poste de relèvement	équipement hydraulique et canalisations circuit refoulement pompes	0	0		Matériaux : Inox	2016	Bien de retour	
1547306	R BACH	poste de relèvement	plaque de recouvrement	0	0	TJS 106 0704V	Matériaux : Fonte grise	2016	Bien de retour	
1547307	R BACH	poste de relèvement	pompe 1	KSB	KRTF 80-2154ZUEG-S IE2	Q : 24,73 m3/h HMT : 14,87 mCE	Puissance : 4 kW	2016	Bien de retour	
1547308	R BACH	poste de relèvement	piéd d'assise pompe 1	0	0			2016	Bien de retour	
1547309	R BACH	poste de relèvement	piéd d'assise pompe 2	0	0			2016	Bien de retour	
1547310	R BACH	poste de relèvement	barres de guidage pompe 2	0	0		Matériaux : Inox	2016	Bien de retour	
1547311	R BACH	poste de relèvement	poire niveau secours	FLYGT	NF-5			2016	Bien de retour	
1548189	R BACH	poste de relèvement	genie civil des ouvrages	0	0			2016	Bien de retour	
1548177	R BACH	poste de relèvement	resau canalisations	0	0			2016	Bien de retour	
1547314	R BACH	poste de relèvement / mesure niveau poste relèvement	limnimètre piezo	SOFREL	CNPA			2016	Bien de retour	
1547315	R BACH	chambre a vannes	cuvelage etanchéité chambre a vannes	0	0	Longueur : 1,4 m	Matériaux : Béton	2016	Bien de retour	
1547316	R BACH	chambre a vannes	plaque de recouvrement	0	0	TJS 080 0704V	Matériaux : Fonte grise	2016	Bien de retour	
1547317	R BACH	chambre a vannes	clapet refoulement pompe 1	APEF	AS	A boucle		2016	Bien de retour	
1547318	R BACH	chambre a vannes	vanne refoulement pompe 1	APEF	VS.40	A opercule		2016	Bien de retour	
1547319	R BACH	chambre a vannes	clapet refoulement pompe 2	APEF	AS	A boucle		2016	Bien de retour	
1547320	R BACH	chambre a vannes	vanne refoulement pompe 2	APEF	VS.40	A opercule		2016	Bien de retour	
1547321	R BACH	chambre a vannes	vanne vidange circuit de refoulement	APEF	VS.40	A opercule		2016	Bien de retour	
1547322	R BACH	chambre a vannes	équipements hydrauliques et canalisations	0	0		Matériaux : Inox	2016	Bien de retour	
1540659	R BACH	armoire generale BT	telegeston	SOFREL	SS50			2016	Bien de retour	
1540660	R BACH	armoire generale BT	batterie telegeston	0	0			2016	Bien de retour	
1547312	R BACH	armoire generale BT	armoire generale BT	0	0			2016	Bien de retour	
1547313	R BACH	armoire generale BT	divers electique	0	0			2016	Bien de retour	
1548187	R BACH	armoire generale BT	divers chemins de cables et cables	0	0			2016	Bien de retour	
1548174	R BACH	armoire generale BT	resau fourreaux electiques	0	0			2016	Bien de retour	
1548179	R BACH	armoire generale BT / comptage EDF	compteur EDF	0	0			2016	Bien de retour	
240109	R BARIOU	poste de relèvement	canalisations	0	0		Diamètre : 76 mm	Matériaux : PVC	2002	Bien de retour
240110	R BARIOU	poste de relèvement	clapets	0	0		Diamètre : 65 mm	A boucle	2002	Bien de retour
240111	R BARIOU	poste de relèvement	divers génie civil	0	0			2002	Bien de retour	
240112	R BARIOU	poste de relèvement	divers mécanique	0	0			2002	Bien de retour	
240113	R BARIOU	poste de relèvement	pompe 1	FLYGT	3102.180 MT460	Q : 26 m3/h Puissance : 3,1 kW		2002	Bien de retour	
240114	R BARIOU	poste de relèvement	pompe 2	FLYGT	3102.180 MT460	Q : 26 m3/h Puissance : 3,1 kW		2002	Bien de retour	
240115	R BARIOU	poste de relèvement	vannes	0	0		Diamètre : 65 mm	A opercule	2002	Bien de retour
240116	R BARIOU	poste de relèvement	plaque de recouvrement	0	0		Matériaux : Fonte ductile	2002	Bien de retour	
240117	R BARIOU	poste de relèvement	poires de guidage	0	0		Matériaux : Inox	2002	Bien de retour	
240118	R BARIOU	poste de relèvement	barres de niveau	0	0			2002	Bien de retour	
790516	R BARIOU	poste de relèvement	chaines relevage pompes	0	0		Matériaux : Inox	2002	Bien de retour	
790519	R BARIOU	poste de relèvement	barmaudage anti chute	0	0		Matériaux : Inox	2002	Bien de retour	
790521	R BARIOU	poste de relèvement	vanne isolement arrivée effluent	0	0		Gaillidine	2002	Bien de retour	
1552906	R BARIOU	armoire générale BT	MMtransmission	SOFREL	SS30			2017	Bien de retour	
240119	R BARIOU	armoire générale BT	armoire générale BT	0	0			2002	Bien de retour	
240121	R BARIOU	armoire générale BT	dijoncteur	GARDY	DB90S			2002	Bien de retour	
1858980	R BOS PLAN	armoire générale BT / comptage EDF	compteur EDF	LANDIS ET GYR	ZMB 126 ; n° 040126054926 6a			2018	Bien de retour	
1851594	R BOS PLAN	poste de relèvement	barmaudage anti-chute	0	0			2009	Bien de retour	
1812190	R BOS PLAN	poste de relèvement	pompe 2	FLYGT	3102.160 ; n° 1940636	Puissance : 4,2 kW		2019	Bien de retour	
269897	R BOS PLAN	poste de relèvement	plaques de recouvrement	0	0		Matériaux : Fonte ductile	2009	Bien de retour	
269898	R BOS PLAN	poste de relèvement	divers génie civil	0	0			2009	Bien de retour	
269899	R BOS PLAN	poste de relèvement	divers mécanique	0	0			2009	Bien de retour	
269901	R BOS PLAN	poste de relèvement	canalisations	0	0			2009	Bien de retour	
269902	R BOS PLAN	poste de relèvement	clapets	0	0			2009	Bien de retour	
269904	R BOS PLAN	poste de relèvement	vannes	0	0			2009	Bien de retour	
269905	R BOS PLAN	poste de relèvement	barres de guidage	0	0		Matériaux : Inox	2009	Bien de retour	
269906	R BOS PLAN	poste de relèvement	poires de niveau	0	0			2009	Bien de retour	
5068465	R BOS PLAN	poste de relèvement	pompe 1	FLYGT	3102.160 ; n° 236080	Q : 31 m3/h Puissance : 4,2 kW		2023	Bien de retour	
820017	R BOS PLAN	poste de relèvement	Anti-bailer	0	0			2009	Bien de retour	
269892	R BOS PLAN	armoire générale BT	armoire générale BT	0	0			2009	Bien de retour	
351425	R BOS PLAN	armoire générale BT	dijoncteur	0	0			2009	Bien de retour	
5065472	R BOS PLAN	armoire générale BT	Station De Télétransmission	SOFREL	S4W medium ; n° 002-3106-006335			2023	Bien de retour	
269895	R BOS PLAN	armoire générale BT / comptage EDF	compteur EDF	0	0			2009	Bien de retour	
269910	R BOS PLAN	Bâtiment	divers regards sur site	0	0			2009	Bien de retour	
1602578	R BOS PLAN 2	poste de relèvement	resau canalisations	0	0			2015	Bien de retour	
1610396	R BOS PLAN 2	poste de relèvement	cuvelage etanchéité bache EU	0	0		Matériaux : Polyester	2015	Bien de retour	
1610398	R BOS PLAN 2	poste de relèvement	poires de niveau NB, N1, N2, NTH (4)	0	0			2015	Bien de retour	
1610400	R BOS PLAN 2	poste de relèvement	barmaudage anti chute	0	0		Matériaux : Aluminium	2015	Bien de retour	
1610401	R BOS PLAN 2	poste de relèvement	chaines relevage pompes	0	0		Matériaux : Inox	2015	Bien de retour	
1610403	R BOS PLAN 2	poste de relèvement	barres de guidage pompe 1	0	0		Matériaux : Inox	2015	Bien de retour	
1610404	R BOS PLAN 2	poste de relèvement	divers mécanique	0	0			2015	Bien de retour	
1610405	R BOS PLAN 2	poste de relèvement	équipement hydraulique et canalisations circuit refoulement pompes	0	0		Diamètre : 75 mm	Matériaux : PVC	2015	Bien de retour
1610406	R BOS PLAN 2	poste de relèvement	plaque de recouvrement	0	0		Matériaux : Fonte grise	2015	Bien de retour	
1610407	R BOS PLAN 2	poste de relèvement	pompe 1	KSB	Amarrex NF 65-170 /R42 ULG / f52	HMT : 11,1 mCE Puissance : 4,2 kW		2015	Bien de retour	
1610408	R BOS PLAN 2	poste de relèvement	piéd d'assise pompe 1	0	0			0	Bien de retour	
1610409	R BOS PLAN 2	poste de relèvement	piéd d'assise pompe 2	0	0			2015	Bien de retour	
1610410	R BOS PLAN 2	poste de relèvement	barres de guidage pompe 2	0	0		Matériaux : Inox	2015	Bien de retour	
1610435	R BOS PLAN 2	poste de relèvement	genie civil des ouvrages	0	0			2015	Bien de retour	
1948281	R BOS PLAN 2	poste de relèvement	pompe 2	KSB	Amarrex NF 65-170 /R40 Dzung-160	HMT : 11,1 mCE Puissance : 4 kW		2021	Bien de retour	
1610412	R BOS PLAN 2	chambre a vannes	cuvelage etanchéité chambre a vannes	0	0		Matériaux : Béton	2015	Bien de retour	
1610413	R BOS PLAN 2	chambre a vannes	lampon de recouvrement	0	0		Matériaux : Fonte grise	0	Bien de retour	
1610414	R BOS PLAN 2	chambre a vannes	clapet refoulement pompe 1	0	0	Diamètre : 80 mm	A boucle	0	Bien de retour	
1610415	R BOS PLAN 2	chambre a vannes	vanne refoulement pompe 1	0	0	Diamètre : 80 mm	A opercule	0	Bien de retour	
1610416	R BOS PLAN 2	chambre a vannes	clapet refoulement pompe 2	0	0	Diamètre : 80 mm	A boucle	0	Bien de retour	
1610417	R BOS PLAN 2	chambre a vannes	vanne refoulement pompe 2	0	0	Diamètre : 80 mm	A opercule	0	Bien de retour	
1610418	R BOS PLAN 2	chambre a vannes	vanne vidange circuit de refoulement	0	0	Diamètre : 65 mm	A opercule	0	Bien de retour	
1610419	R BOS PLAN 2	chambre a vannes	équipements hydrauliques et canalisations	0	0	Diamètre : 75 mm	Matériaux : PVC	0	Bien de retour	
1606255	R BOS PLAN 2	armoire generale BT	dijoncteur general EDF poste	0	0	n° 1914C91049260		0	Bien de retour	
1610420	R BOS PLAN 2	armoire generale BT	armoire generale BT	0	0			0	Bien de retour	
1610422	R BOS PLAN 2	armoire generale BT	divers electique	0	0			2015	Bien de retour	
1610424	R BOS PLAN 2	armoire generale BT	divers chemins de cables et cables	0	0			2015	Bien de retour	
1610425	R BOS PLAN 2	armoire generale BT	batterie teletransmission	0	0			2015	Bien de retour	
5048748	R BOS PLAN 2	armoire generale BT	Station De Télétransmission	SOFREL	S4W ; n° S4W			2023	Bien de retour	
1801130	R BOS PLAN 2	armoire generale BT / comptage EDF	compteur EDF	0	0			2019	Bien de retour	
1891512	R BOUCLON	poste de relèvement	pompe 2	FLYGT	3069-180 ; n° 2030858	Q : 12 m3/h HMT : 14 mCE Puissance : 2,4 kW		2020	Bien de retour	
1958007	R BOUCLON	poste de relèvement	pompe 1	FLYGT	3069.180-2110836	Puissance : 2,4 kW		2021	Bien de retour	
967949	R BOUCLON	poste de relèvement	chaine de relavage	0	0		Matériaux : Inox	2011	Bien de retour	
967966	R BOUCLON	poste de relèvement	divers génie civil	0	0			2011	Bien de retour	
967969	R BOUCLON	poste de relèvement	divers mécanique	0	0			2011	Bien de retour	
967971	R BOUCLON	poste de relèvement	canalisations	0	0		Matériaux : Inox	2011	Bien de retour	
967973	R BOUCLON	poste de relèvement	clapets	0	0		Diamètre : 65 mm	A boucle	2011	Bien de retour
967974	R BOUCLON	poste de relèvement	plaques de recouvrement	0	0		Matériaux : Fonte ductile	2011	Bien de retour	
967976	R BOUCLON	poste de relèvement	vannes	0	0		Diamètre : 65 mm	A opercule	2011	Bien de retour
967978	R BOUCLON	poste de relèvement	barres de guidage	0	0		Matériaux : Inox	2011	Bien de retour	
967977	R BOUCLON	poste de relèvement	poires de niveau	0	0			2011	Bien de retour	
967978	R BOUCLON	poste de relèvement	barmaudage anti chute	0	0		Matériaux : Aluminium	2011	Bien de retour	
967979	R BOUCLON	armoire générale BT	armoire générale BT	0	0			2011	Bien de retour	
967980	R BOUCLON	armoire générale BT	MMtransmission	SOFREL	SS30			2011	Bien de retour	
967981	R BOUCLON	armoire générale BT	dijoncteur	0	0			2011	Bien de retour	
967982	R BOUCLON	armoire générale BT / comptage EDF	compteur EDF	0	0			2011	Bien de retour	
917476	R BOUTIN	poste de relèvement	divers génie civil	0	0			2011	Bien de retour	
917477	R BOUTIN	poste de relèvement	clapets	SVL			Diamètre : 65 mm	A boucle	2011	Bien de retour
917478	R BOUTIN	poste de relèvement	plaques de recouvrement	0	0		Matériaux : Fonte ductile	2011	Bien de retour	

[illegible]

137

[illegible]

			ID : 033-243301249-20250710-2025_07_07-C																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
11790501	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	DEGRILLAGE - DESSABLEUR DESHUILEUR	electrovanne air aerofiltration PRE EV 083	0																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																												</

2035062	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	BASSIN BIOLOGIQUE - TRAITEMENT MEMBRANAIRE	module membranaire 2	ALFA LAVAL	MFMS20-515 MFP2 V3 ; n° 2106201/2107239/2109282-109003				
2035063	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	BASSIN BIOLOGIQUE - TRAITEMENT MEMBRANAIRE	module membranaire 3	ALFA LAVAL	MFMS20-515 MFP2 V3 ; n° 2107289/2107239/2109282-109003			2021	Bien de retour
2035064	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	BASSIN BIOLOGIQUE - TRAITEMENT MEMBRANAIRE	module membranaire 4	ALFA LAVAL	MFMS20-515 MFP2 V3 ; n° 107260/2107241/1907280-109002			2021	Bien de retour
1180857	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	BASSIN BIOLOGIQUE - TRAITEMENT MEMBRANAIRE / Injection air bassin aération	rampes diffuseurs air (2) BDA DF 001	0	0			2013	Bien de retour
5087848	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	BASSIN BIOLOGIQUE - TRAITEMENT MEMBRANAIRE / Injection air bassin aération	diffuseurs air (2 x 54) BDA DF 002	EUROPELEC	AQ770-BETON-40			2023	Bien de retour
5153468	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	BASSIN BIOLOGIQUE - TRAITEMENT MEMBRANAIRE / Injection air bassin aération	rampes diffuseurs air (2) BDA DF 002	0	; n° 0			2024	Bien de retour
5154592	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	BASSIN BIOLOGIQUE - TRAITEMENT MEMBRANAIRE / Injection air bassin aération	diffuseurs air (2 x 54) BDA DF 001	EUROPELEC	AQUATUBE 70 ; n° 0			2024	Bien de retour
1180858	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	BASSIN BIOLOGIQUE - TRAITEMENT MEMBRANAIRE / injection n°1 chlorure ferrique bassin aération	equipement hydraulique	0	0			2013	Bien de retour
1180862	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	BASSIN BIOLOGIQUE - TRAITEMENT MEMBRANAIRE / injection n°2 chlorure ferrique bassin aération	equipement hydraulique	0	0		Diamètre : 200 mm	2013	Bien de retour
1181085	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	BASSIN BIOLOGIQUE - TRAITEMENT MEMBRANAIRE / mesure débit sortie membranes (perméat) MEM FT 056	débitmètre MEM FT 056	ENDRESS HAUSER	PROMAG 10W ; n° H402B319000		Diamètre : 125 mm Electromagnétique	2013	Bien de retour
1678827	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	BASSIN BIOLOGIQUE - TRAITEMENT MEMBRANAIRE / mesure MES bassin aération BDA AT 053	MES metre BDA AT 053	0	0			2018	Bien de retour
5106702	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	BASSIN BIOLOGIQUE - TRAITEMENT MEMBRANAIRE / mesure niveau compartiment module membranaire 1 MEM LT 051	linimètre piezo MEM LT 051	0	0			2023	Bien de retour
1181007	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	BASSIN BIOLOGIQUE - TRAITEMENT MEMBRANAIRE / mesure niveau compartiment module membranaire 2 MEM LT 052	linimètre piezo MEM LT 052	0	0			2013	Bien de retour
1181012	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	BASSIN BIOLOGIQUE - TRAITEMENT MEMBRANAIRE / mesure niveau compartiment module membranaire 3 MEM LT 053	linimètre piezo MEM LT 053	0	0			2013	Bien de retour
1181015	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	BASSIN BIOLOGIQUE - TRAITEMENT MEMBRANAIRE / mesure niveau compartiment module membranaire 4 MEM LT 054	linimètre piezo MEM LT 054	0	0			2013	Bien de retour
1181100	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	BASSIN BIOLOGIQUE - TRAITEMENT MEMBRANAIRE / mesure niveau tank TMP MEM LT 055	linimètre piezo MEM LT 055	0	0			2013	Bien de retour
1180854	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	BASSIN BIOLOGIQUE - TRAITEMENT MEMBRANAIRE / mesure oxygene dissous bassin aération BDA AT 051	oxymètre BDA AT 051	0	0			2013	Bien de retour
1180963	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	BASSIN BIOLOGIQUE - TRAITEMENT MEMBRANAIRE / mesure pression air rampes diffuseurs air BDA DF 001	manomètre	0	0			2013	Bien de retour
1180964	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	BASSIN BIOLOGIQUE - TRAITEMENT MEMBRANAIRE / mesure pression air rampes diffuseurs air BDA DF 002	manomètre	0	0			2013	Bien de retour
1644333	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	BASSIN BIOLOGIQUE - TRAITEMENT MEMBRANAIRE / mesure redox bassin aération BDA AT 052	redox metre BDA AT 052	LANDIS ET GYR	DRD1R5.99 ; n° 1710443990			2018	Bien de retour
1177110	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	REACTIFS LAVAGE MEMBRANES - REACTEUR GRAISSES	stockage acide chlorhydrique	0	0			2013	Bien de retour
1177112	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	REACTIFS LAVAGE MEMBRANES - REACTEUR GRAISSES	stockage javel	0	0			2013	Bien de retour
1177113	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	REACTIFS LAVAGE MEMBRANES - REACTEUR GRAISSES	stockage soude	0	0			2013	Bien de retour
1177115	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	REACTIFS LAVAGE MEMBRANES - REACTEUR GRAISSES	cuve anti-mousse (KEMAZUR)	0	0			2013	Bien de retour
1177117	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	REACTIFS LAVAGE MEMBRANES - REACTEUR GRAISSES	pompe doseuse acide chlorhydrique MEM PD 003	MILTON ROY	GA170P6Q3 ; n° 201212170070		A membrane	2013	Bien de retour
1177118	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	REACTIFS LAVAGE MEMBRANES - REACTEUR GRAISSES	pompe doseuse javel MEM PD 004	MILTON ROY	GA170P6Q3 ; n° 201212170071		A membrane	2013	Bien de retour
1177119	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	REACTIFS LAVAGE MEMBRANES - REACTEUR GRAISSES	pompe doseuse soude MEM PD 005	MILTON ROY	GA45M4T3 ; n° 201212170072		A membrane	2013	Bien de retour
1177121	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	REACTIFS LAVAGE MEMBRANES - REACTEUR GRAISSES	pompe doseuse soude TDG PD 008	MILTON ROY	GA10P1T3 ; n° 201212170075		A membrane	2013	Bien de retour
1177127	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	REACTIFS LAVAGE MEMBRANES - REACTEUR GRAISSES	pompe doseuse anti-mousse (KEMAZUR) TDG PD 007	MILTON ROY	GA10P1T3 ; n° 201212170077		A membrane	2013	Bien de retour
1178393	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	REACTIFS LAVAGE MEMBRANES - REACTEUR GRAISSES	cuvelage elanchette tank CIP	0	0			2013	Bien de retour
1178398	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	REACTIFS LAVAGE MEMBRANES - REACTEUR GRAISSES	canalisation circuit trop plein tank CIP	0	0			2013	Bien de retour
1178400	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	REACTIFS LAVAGE MEMBRANES - REACTEUR GRAISSES	equip. hydraulique et canalisations circuit acide chlorhydrique vers tank CIP	0	0		Matériau : PVC (Tricodaine)	2013	Bien de retour
1178402	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	REACTIFS LAVAGE MEMBRANES - REACTEUR GRAISSES	équipement hydraulique et canalisations circuit javel vers tank CIP	0	0		Matériau : PVC (Tricodaine)	2013	Bien de retour
1178405	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	REACTIFS LAVAGE MEMBRANES - REACTEUR GRAISSES	équipement hydraulique et canalisations circuit KEMAZUR	0	0		Matériau : PVC (Tricodaine)	2013	Bien de retour
1178409	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	REACTIFS LAVAGE MEMBRANES - REACTEUR GRAISSES	equip. hydraulique et canalisations circuit soude vers tank CIP	0	0		Matériau : PVC (Tricodaine)	2013	Bien de retour
1178410	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	REACTIFS LAVAGE MEMBRANES - REACTEUR GRAISSES	equip. hydraulique et canalisations circuit soude vers reacteur graisses	0	0		Matériau : PVC (Tricodaine)	2013	Bien de retour
1178414	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	REACTIFS LAVAGE MEMBRANES - REACTEUR GRAISSES	equip. hydraulique et canalisations circuit refoulement pompe CIP vers tank CIP	0	0		Diamètre : 63 mm Matériau : PVC	2013	Bien de retour
1178416	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	REACTIFS LAVAGE MEMBRANES - REACTEUR GRAISSES	equip. hydraulique et canalisations circuit refou. pompe CIP vers tank TMP CIP	0	0		Diamètre : 63 mm Matériau : PVC	2013	Bien de retour
1178480	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	REACTIFS LAVAGE MEMBRANES - REACTEUR GRAISSES	tank TMP CIP	PLASTIMARNE	0		Matériau : Polyéthylène	2013	Bien de retour
1178529	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	REACTIFS LAVAGE MEMBRANES - REACTEUR GRAISSES	equip. hydraul. et cana. circuit injection reactif tank TMP CIP	0	0		Diamètre : 63 mm Matériau : PVC	2013	Bien de retour
1178596	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	REACTIFS LAVAGE MEMBRANES - REACTEUR GRAISSES	equip. hydraul. et cana. circuit retour reactif lavage membranes vers tank CIP	0	0		Diamètre : 63 mm Matériau : PVC	2013	Bien de retour
1178620	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	REACTIFS LAVAGE MEMBRANES - REACTEUR GRAISSES	canalisation circuit trop plein tank TMP CIP	0	0			2013	Bien de retour
1180112	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	REACTIFS LAVAGE MEMBRANES - REACTEUR GRAISSES	vanne vidange tank TMP CIP	0	0			2013	Bien de retour
1180675	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	REACTIFS LAVAGE MEMBRANES - REACTEUR GRAISSES	douche de securite local reactifs lavage membranes	0	0			2013	Bien de retour
2085826	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	REACTIFS LAVAGE MEMBRANES - REACTEUR GRAISSES	stockage acide citrique	0	0			0	Bien de retour
2073184	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	REACTIFS LAVAGE MEMBRANES - REACTEUR GRAISSES	pompe circulation CIP MEM PC 006	SOMEFLUX	HMP - TA 25/125 Ø 125		Q : 6 m3h	2022	Bien de retour
1178629	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	REACTIFS LAVAGE MEMBRANES - REACTEUR GRAISSES / mesure niveau tank CIP MEM LT 061	linimètre piezo MEM LT 061	0	0			2013	Bien de retour
1178953	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	REACTIFS LAVAGE MEMBRANES - REACTEUR GRAISSES / mesure niveau tank TMP CIP MEM LT 063	linimètre piezo MEM LT 063	0	0			2013	Bien de retour
1178630	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	REACTIFS LAVAGE MEMBRANES - REACTEUR GRAISSES / mesure pH tank CIP MEM AT 062	pH metre MEM AT 062	0	0			2013	Bien de retour
1174591	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	AIR PROCESS ET SERVICE	cuve compresseur air dessableur1 destailleur PRE CO 005	0	0			2013	Bien de retour
1174592	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	AIR PROCESS ET SERVICE	equipements pneumatiques et tuyauterie circuit air manœuvre	0	0			2013	Bien de retour
1174593	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	AIR PROCESS ET SERVICE	surpresseur air membranes MEM SU 001	ROBUSCHI	ES 45/2P-RVP80 ; n° RB 1304864		Q : 440 m3h Surpresseur à lobes (roots)	2013	Bien de retour
1174594	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	AIR PROCESS ET SERVICE	surpresseur air (secours) membranes MEM SU 002	ROBUSCHI	ES 45/2P-RVP80 ; n° RB 1214563		Q : 440 m3h Surpresseur à lobes (roots)	2013	Bien de retour
1174595	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	AIR PROCESS ET SERVICE	moteur surpresseur air (secours) membranes MEM SU 002	0	0			2013	Bien de retour
1174596	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	AIR PROCESS ET SERVICE	moteur surpresseur air membranes MEM SU 001	0	0			2013	Bien de retour
1174597	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	AIR PROCESS ET SERVICE	souape decharge surpresseur air membranes MEM SU 001	0	0			2013	Bien de retour
1174598	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	AIR PROCESS ET SERVICE	souape decharge surpresseur air (secours) membranes MEM SU 002	0	0			2013	Bien de retour
1174599	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	AIR PROCESS ET SERVICE	extracteur air local surpresseurs air BDA VE 008	ZIEHL ABEGG	moteur: TX070P04		Q : 9100 m3h Puissance : 0.9 kW	2013	Bien de retour
1174580	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	AIR PROCESS ET SERVICE	piege a son extracteur air local surpresseurs air	0	0			2013	Bien de retour
1174581	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	AIR PROCESS ET SERVICE	équipement aéraulique et tuyauterie circuit air process	0	0			2013	Bien de retour
1174582	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	AIR PROCESS ET SERVICE	piege a son entree air local surpresseurs air	0	0			2013	Bien de retour
1174583	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	AIR PROCESS ET SERVICE	dehumidificateur air manœuvre	0	0			2013	Bien de retour
1174584	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	AIR PROCESS ET SERVICE	equipements pneumatiques et tuyauterie circuit air deshydratation	0	0			2013	Bien de retour
1174585	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	AIR PROCESS ET SERVICE	regulateurs de pression air de manœuvre (2)	0	0			2013	Bien de retour
1174586	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	AIR PROCESS ET SERVICE	prefiltre air manœuvre	0	0			2013	Bien de retour
1174587	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	AIR PROCESS ET SERVICE	tableau distribution air manœuvre (armoires traitement des boues)	0	0			2013	Bien de retour
1174588	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	AIR PROCESS ET SERVICE	pressostat manque air PRE PS 055	0	0			2013	Bien de retour
1174619	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	AIR PROCESS ET SERVICE	moteur bi-vitesse surpresseur air reacteur graisses TDG SU 004	0	0			2013	Bien de retour
1174622	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	AIR PROCESS ET SERVICE	surpresseur air reacteur graisses TDG SU 004	ROBUSCHI	ES 25/1P-RVP50 ; n° RB 1304859		Q : 300 m3h Surpresseur à lobes (roots)	2013	Bien de retour
1174629	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	AIR PROCESS ET SERVICE	moteur surpresseur 1 air bassin aération BDA SU 005	0	0			2013	Bien de retour

						ID : 033-243301249-20250710-2025_07_07-C		
1180919	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	TRAITEMENT DES GRAISSES / mesure pH graisses reducteur TDG AT 056	pH mètre TDG AT 056	0	0	2013	Bien de retour	
1179000	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	TRAITEMENT MATIERES DE VIDANGE	vis compacuseuse MDV SD 002	0	0	2013	Bien de retour	
1179001	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	TRAITEMENT MATIERES DE VIDANGE	broyeur MDV BR 001	VOGELSANG	RotaCut 10000 pro Inline ; n° EEA.3124.2249	2013	Bien de retour	
1179002	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	TRAITEMENT MATIERES DE VIDANGE	containeur refus dégrillage	0	0	2013	Bien de retour	
1179003	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	TRAITEMENT MATIERES DE VIDANGE	délecteur bourage vis compacuseuse	0	0	2013	Bien de retour	
1179004	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	TRAITEMENT MATIERES DE VIDANGE	electrovanne E.I. rampe lavage zone compactage MDV EV 083	0	0	2013	Bien de retour	
1193005	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	TRAITEMENT MATIERES DE VIDANGE	degrieleur compacteur chassis et divers pieces MDV SD 002	BILFINGER PASSAVANT	NSI-Combi 1000 ; n° 530481	2013	Bien de retour	
1179006	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	TRAITEMENT MATIERES DE VIDANGE	moteurdredteur vis compacuseuse MDV SD 002	0	0	2013	Bien de retour	
1179007	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	TRAITEMENT MATIERES DE VIDANGE	coffret deporte degrieleur / compacteur	0	0	2013	Bien de retour	
1179008	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	TRAITEMENT MATIERES DE VIDANGE	equipements hydrauliques degrieleur / compacteur		Matériau : Inox	2013	Bien de retour	
1179009	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	TRAITEMENT MATIERES DE VIDANGE	electrovanne E.I. rampe lavage zone lamiage MDV EV 082	0	0	2013	Bien de retour	
1179010	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	TRAITEMENT MATIERES DE VIDANGE	ensacheur containeur refus dégrillage	0	0	2013	Bien de retour	
1179011	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	TRAITEMENT MATIERES DE VIDANGE	crespine assiette zones compactage MDV SD 002	0	0	2013	Bien de retour	
1179012	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	TRAITEMENT MATIERES DE VIDANGE	vanne amont broyeur MDV VP 081	0	0	2013	Bien de retour	
1179013	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	TRAITEMENT MATIERES DE VIDANGE	vanne alimentation fosse reception 1 MDV VP 085	0	0	2013	Bien de retour	
1179030	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	TRAITEMENT MATIERES DE VIDANGE	moteur broyeur MDV BR 001	0	0	2013	Bien de retour	
1179040	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	TRAITEMENT MATIERES DE VIDANGE	pompe extraction sables MDV PC 004	ABS	AFC 0831 50HZ	Q : 29.5 m³/h HMT : 4.53 mCE Puissance : 3 kW	2013	Bien de retour
1179944	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	TRAITEMENT MATIERES DE VIDANGE	electrovanne E.I. détassage sables MDV EV 084	0	0	2013	Bien de retour	
1179945	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	TRAITEMENT MATIERES DE VIDANGE	moteur vis de convoyage des sables MDV TR 002	0	0	2013	Bien de retour	
1179946	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	TRAITEMENT MATIERES DE VIDANGE	vis de convoyage des sables MDV TR 003	0	0	2013	Bien de retour	
1179947	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	TRAITEMENT MATIERES DE VIDANGE	vanne aspiration pompe extraction sables MDV PC 004	0	0	2013	Bien de retour	
1179948	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	TRAITEMENT MATIERES DE VIDANGE	vanne refoulement pompe extraction sables MDV PC 004	0	0	2013	Bien de retour	
1179949	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	TRAITEMENT MATIERES DE VIDANGE	equipements hydrauliques dessableur	0	0	2013	Bien de retour	
1179970	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	TRAITEMENT MATIERES DE VIDANGE	vanne alimentation fosse reception 2 MDV VP 086	0	0	2013	Bien de retour	
1179980	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	TRAITEMENT MATIERES DE VIDANGE	vanne fosse reception 2 MDV VP 090	0	Diamètre : 150 mm	2013	Bien de retour	
1179992	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	TRAITEMENT MATIERES DE VIDANGE	vanne fosse reception 1 MDV VP 089	0	Diamètre : 150 mm	2013	Bien de retour	
1179997	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	TRAITEMENT MATIERES DE VIDANGE	hydrojecteur fosse stockage MDV HY 007	ABS	XFP 150E CB1 1 PE 90 4	Q : 240 m³/h Diamètre : 150 mm	2013	Bien de retour
1180002	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	TRAITEMENT MATIERES DE VIDANGE	clapet refoulement pompe fosse stockage MDV PC 005	0	0	2013	Bien de retour	
1180004	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	TRAITEMENT MATIERES DE VIDANGE	clapet refoulement pompe fosse stockage MDC PC 006	0	0	2013	Bien de retour	
1180005	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	TRAITEMENT MATIERES DE VIDANGE	vanne refoulement pompe fosse stockage MDV PC 005	0	0	2013	Bien de retour	
1180006	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	TRAITEMENT MATIERES DE VIDANGE	vanne refoulement pompe fosse stockage MDV PC 006	0	0	2013	Bien de retour	
1180012	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	TRAITEMENT MATIERES DE VIDANGE	equip. hydrault. et cana. circuit refoul. ppes fosse stockage traitement graisses	0	Diamètre : 76.1 mm Matériau : Inox	2013	Bien de retour	
1180015	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	TRAITEMENT MATIERES DE VIDANGE	equip. hydrault. et cana. circuit refoulement pompe extraction sables MDV PC 004	0	0	2013	Bien de retour	
1180085	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	TRAITEMENT MATIERES DE VIDANGE	poires niveau NH. NB. NTB fosse stockage (2) MDV LS 055	0	0	2013	Bien de retour	
1180104	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	TRAITEMENT MATIERES DE VIDANGE	electrovanne circuit prelevement eau fosse reception 1 MDV EV 087	0	0	2013	Bien de retour	
1180105	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	TRAITEMENT MATIERES DE VIDANGE	electrovanne circuit prelevement eau fosse reception 2 MDV EV 088	0	0	2013	Bien de retour	
1180107	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	TRAITEMENT MATIERES DE VIDANGE	potence fosse stockage	0	0	2013	Bien de retour	
1180382	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	TRAITEMENT MATIERES DE VIDANGE	rampes lavage zones lamiage et compactage (2)	0	0	2013	Bien de retour	
1180384	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	TRAITEMENT MATIERES DE VIDANGE	piéd assise hydrojecteur fosse stockage MDV HY 007	0	0	2013	Bien de retour	
1180761	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	TRAITEMENT MATIERES DE VIDANGE	crespine zone lamiage MDV SD 002	0	0	2013	Bien de retour	
1220284	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	TRAITEMENT MATIERES DE VIDANGE	coffret de depotage matieres de vidange	0	0	2013	Bien de retour	
1650688	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	TRAITEMENT MATIERES DE VIDANGE	pompe fosse stockage MDV PC 005	ABS	AS 0830.160 S134D ; n° GM31371371111111 SN 30073637	Q : 56 m³/h Puissance : 1.3 kW	2018	Bien de retour
1706915	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	TRAITEMENT MATIERES DE VIDANGE	pompe fosse stockage MDC PC 006	ABS	AS 0830-S13_4STD-400V50Hz	Q : 56 m³/h HMT : 6.07 mCE Puissance : 1.3 kW	2018	Bien de retour
1180074	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	TRAITEMENT MATIERES DE VIDANGE / mesure conductivité eau fosse stockage MDV AT 057	conductivimètre MDV AT 057	0	0	2013	Bien de retour	
1180090	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	TRAITEMENT MATIERES DE VIDANGE / mesure debit refoulement pompes fosse stockage MDV FT 059	debitmètre MDV FT 059	ENDRESS HAUSER	PROMAG 10W ; n° H402B419000	Diamètre : 65 mm Electromagnétique	2013	Bien de retour
1179015	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	TRAITEMENT MATIERES DE VIDANGE / mesure niveau amont degrieleur MDV LT 050	linimètre piezo MDV LT 050	0	0	2013	Bien de retour	
1180061	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	TRAITEMENT MATIERES DE VIDANGE / mesure niveau fosse reception 1 MDV LT 051	linimètre US MDV LT 051	0	0	2013	Bien de retour	
1180062	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	TRAITEMENT MATIERES DE VIDANGE / mesure niveau fosse reception 2 MDV LT 052	linimètre US MDV LT 052	0	0	2013	Bien de retour	
1180064	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	TRAITEMENT MATIERES DE VIDANGE / mesure niveau fosse stockage MDV LT 054	linimètre US MDV LT 054	0	0	2013	Bien de retour	
1180070	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	TRAITEMENT MATIERES DE VIDANGE / mesure pH eau fosse stockage MDV AT 056	pH mètre MDV AT 056	0	0	2013	Bien de retour	
1180066	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	TRAITEMENT MATIERES DE VIDANGE / prelevement eau fosse reception 1 ou 2 MDV AT 053	preleveur MDV AT 053	HACH LANGE	BU 4011 ; n° 21960	2013	Bien de retour	
1180080	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	TRAITEMENT MATIERES DE VIDANGE / prelevement eau fosse stockage MDV AT 058	preleveur MDV AT 058	HACH LANGE	BU 4011 ; n° 21961	2013	Bien de retour	
1179979	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	TRAITEMENT MATIERES DE CURAGE	palan électrique PCR GR 001	SETEM	VT102116R20ANP2	2013	Bien de retour	
1179980	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	TRAITEMENT MATIERES DE CURAGE	grille tremie de reception	0	0	2013	Bien de retour	
1179981	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	TRAITEMENT MATIERES DE CURAGE	tambour filtrant avec spirie tamis PCR TL 002	eau claire	0	2013	Bien de retour	
1179982	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	TRAITEMENT MATIERES DE CURAGE	monorail sur portique 1250 kg PCR GR 001	SETEM	0	2013	Bien de retour	
1179983	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	TRAITEMENT MATIERES DE CURAGE	tamis chassis et divers pieces PCR TL 002	eau claire	Trommel EC 10.05 T 1589 PC ; n° 13.03.1483	Puissance : 0.75 kWRotatif	2013	Bien de retour
1179984	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	TRAITEMENT MATIERES DE CURAGE	rampes lavage tambour filtrant et tremies tamis (4)	0	0	2013	Bien de retour	
1179985	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	TRAITEMENT MATIERES DE CURAGE	equipements hydrauliques tamis	0	0	2013	Bien de retour	
1179986	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	TRAITEMENT MATIERES DE CURAGE	benne hydro électrique PCR GR 001	SETEM	BHE 150L	2013	Bien de retour	
1179987	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	TRAITEMENT MATIERES DE CURAGE	electrovanne E.I. rampes lavage tambour filtrant et tremies tamis PCR EV 081	0	0	2013	Bien de retour	
1179988	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	TRAITEMENT MATIERES DE CURAGE	moteurdredteur tambour filtrant tamis PCR TL 002	SEW USOCOME	SA617/1 DRE80M4	Puissance : 0.75 kW	2013	Bien de retour
1179989	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	TRAITEMENT MATIERES DE CURAGE	vanne aspiration pompe extraction sables PCR PC 003	0	0	2013	Bien de retour	
1180392	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	TRAITEMENT MATIERES DE CURAGE	vanne refoulement pompe extraction sables PCR PC 003	0	0	2013	Bien de retour	
1180396	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	TRAITEMENT MATIERES DE CURAGE	clapet aspiration pompe extraction sables PCR PC 003	0	0	2013	Bien de retour	
1180400	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	TRAITEMENT MATIERES DE CURAGE	clapet refoulement pompe extraction sables PCR PC 003	0	0	2013	Bien de retour	
1180414	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	TRAITEMENT MATIERES DE CURAGE	equip. hydrault. et cana. circuit refoulement pompe extraction sables PCR PC 003	0	Diamètre : 76.1 mm Matériau : Inox	2013	Bien de retour	
1180487	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	TRAITEMENT MATIERES DE CURAGE	containeur refus matieres curage	0	0	2013	Bien de retour	
1180493	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	TRAITEMENT MATIERES DE CURAGE	cuvillage etancheite tremie de reception	0	0	2013	Bien de retour	
1181854	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	TRAITEMENT MATIERES DE CURAGE	poste informatique pont bascule (local pesage)	0	0	2013	Bien de retour	
2002315	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	TRAITEMENT MATIERES DE CURAGE	pompe extraction sables PCR PC 003	ABS	AFC 0831 50HZ	Q : 27.1 m³/h	2021	Bien de retour
1180136	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	TRAITEMENT MATIERES DE CURAGE / mesure niveau sables tremie recuperation sables	linimètre piezo	HITEC	CP5230	2013	Bien de retour	
1181852	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	TRAITEMENT MATIERES DE CURAGE / mesure poids déchets PCR PB 004	capteurs pont bascule (8) PCR PB 004	0	0	2013	Bien de retour	
1181853	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	TRAITEMENT MATIERES DE CURAGE / mesure poids déchets PCR PB 004	borne Vigile pont bascule	ARPEGE MASTER K	Ido 400 (V4)	2013	Bien de retour	
1182391	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	TRAITEMENT MATIERES DE CURAGE / mesure poids déchets PCR PB 004	pont bascule PCR PB 004	ARPEGE MASTER K	PERFECT FT	2013	Bien de retour	
1221734	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	LOCAL D'EXPLOITATION	porte acces local technique	0	0	2013	Bien de retour	
1221735	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	LOCAL D'EXPLOITATION	chauffe eau	DE DIETRICH	TITAN HYBRID System	2013	Bien de retour	
1221736	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	LOCAL D'EXPLOITATION	palissade	0	0	2013	Bien de retour	
2000951	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	LOCAL D'EXPLOITATION	poste informatique serveur Topkapi	HPE	HPE ProLiant ML 30 Gen10 ; n° CZJ20105W1	2022	Bien de retour	
5150208	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	LOCAL D'EXPLOITATION	Climatisation	0	0	0	Bien de retour	
1221737	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	LOCAL D'EXPLOITATION / mesure matieres seches thermobalance	thermobalance	METTLER	TOLEDO HB43	2013	Bien de retour	
1176075	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	ENERGIE BT	variateur 9 moteur surpresseur 1 eau industrielle EIN PC 001 - cellule 7	SCHNEIDER	ATV312HU40N ; n° 88 1322 80768	Puissance : 4 kW	2013	Bien de retour
1176077	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	ENERGIE BT	variateur 10 moteur surpresseur 2 eau industrielle EIN PC 002 - cellule 7	SCHNEIDER	ATV312HU40N ; n° 88 1317 354937	Puissance : 4 kW	2013	Bien de retour
1176083	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	ENERGIE BT	variateur 7 moteur surpresseur air (secours) membranes MEM SU 002 - cellule 1	SCHNEIDER	ATV312HD15M4 ; n° 88 1012 417091	Puissance : 15 kW	2013	Bien de retour
1176726	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	ENERGIE BT	variateur pompe extraction 1 bous bassin aeration DSH PV 001	0	0	2013	Bien de retour	
1176728	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	ENERGIE BT	variateur pompe extraction 2 bous bassin aeration DSH PV 002	0	0	2013	Bien de retour	
1177091	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	ENERGIE BT	variateur moteur ventilateur desodorisation DES VE 001	0	0	2013	Bien de retour	
1178519	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	ENERGIE BT	variateur 8 pompe circulation CIP MEM PC 006 - cellule 2	SCHNEIDER	ATV312HU22N4 ; n° 88 1310 589685	Puissance : 2.2 kW	2013	Bien de retour
1180278	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	ENERGIE BT	denamur moteur tambour filtrant tamis matieres curage PCR TL 002	TELEMECANIQUE	Allstart 01	0	Bien de retour	
1181829	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	ENERGIE BT	divers électrique	0	0	2013	Bien de retour	
1182735	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	ENERGIE BT	variateur moteurconduteur vis presse a bous DSH AD 004	EUROTHERM DRIVES	650	2013	Bien de retour	
1193460	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	ENERGIE BT	divers chemins de cables et cables	0	0	2013	Bien de retour	
1194640	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	ENERGIE BT	Intégration : cellule automatique 1 teletransmission 1 telegraphique-ressort statio-local.TGR2	SOFREL	S550	2013	Bien de retour	
1220193	STEP BEYCHAC ET CAILLAU	ENERGIE BT		0	0	2013	Bien de retour	

5101747	STEP MONTUSSAN	BASSIN TAMPON 2 / Ouvrage de by-pass Bassin Tampon / Point de prélèvement eau traitée	Préleveur by-pass Bassin Tampon	ENDRESS HAUSER	ASP 20						
1244482	STEP MONTUSSAN	BASSIN BIOLOGIQUE - TRAITEMENT MEMBRANAIRE	ensemble vannes module membranaire 1 (6)	0	0					2014	Bien de retour
1244483	STEP MONTUSSAN	BASSIN BIOLOGIQUE - TRAITEMENT MEMBRANAIRE	ensemble vannes module membranaire 2 (6)	0	0					2014	Bien de retour
1244484	STEP MONTUSSAN	BASSIN BIOLOGIQUE - TRAITEMENT MEMBRANAIRE	ensemble vannes module membranaire 3 (6)	0	0					2014	Bien de retour
1244485	STEP MONTUSSAN	BASSIN BIOLOGIQUE - TRAITEMENT MEMBRANAIRE	ensemble vannes module membranaire 4 (6)	0	0					2014	Bien de retour
1244488	STEP MONTUSSAN	BASSIN BIOLOGIQUE - TRAITEMENT MEMBRANAIRE	équipement hydraulique et canalisation circuit eau traite vers tank CIP	0	0			Diamètre : 139.7 mm Matériau : Inox		2014	Bien de retour
1244489	STEP MONTUSSAN	BASSIN BIOLOGIQUE - TRAITEMENT MEMBRANAIRE	équipement aéraulique réseau tubulaires air process	0	0					2014	Bien de retour
1244490	STEP MONTUSSAN	BASSIN BIOLOGIQUE - TRAITEMENT MEMBRANAIRE	atardeau cellule membranaire 1	0	0					2014	Bien de retour
1244491	STEP MONTUSSAN	BASSIN BIOLOGIQUE - TRAITEMENT MEMBRANAIRE	vanne murale cellule membranaire 1 MEM VA 141	TECOFI	VG603130529 + 501120014					2014	Bien de retour
1244492	STEP MONTUSSAN	BASSIN BIOLOGIQUE - TRAITEMENT MEMBRANAIRE	module membranaire 1	ALFA LAVAL	MFM300					2014	Bien de retour
1244493	STEP MONTUSSAN	BASSIN BIOLOGIQUE - TRAITEMENT MEMBRANAIRE	module membranaire 2	ALFA LAVAL	MFM300					2014	Bien de retour
1244494	STEP MONTUSSAN	BASSIN BIOLOGIQUE - TRAITEMENT MEMBRANAIRE	module membranaire 3	ALFA LAVAL	MFM300					2014	Bien de retour
1244495	STEP MONTUSSAN	BASSIN BIOLOGIQUE - TRAITEMENT MEMBRANAIRE	module membranaire 4	ALFA LAVAL	MFM300					2014	Bien de retour
1244496	STEP MONTUSSAN	BASSIN BIOLOGIQUE - TRAITEMENT MEMBRANAIRE	équip. hydrauf. et canalisations circuit filtrat modules membranaires	0	0			Matériau : Inox		2014	Bien de retour
1244497	STEP MONTUSSAN	BASSIN BIOLOGIQUE - TRAITEMENT MEMBRANAIRE	electrovanne mise à l'air circuit filtrat modules membranaires MEM EV 083	0	0					2014	Bien de retour
1244498	STEP MONTUSSAN	BASSIN BIOLOGIQUE - TRAITEMENT MEMBRANAIRE	vanne relaxation alimentation tank TMP MEM VP 081	TECOFI	0					2014	Bien de retour
1244499	STEP MONTUSSAN	BASSIN BIOLOGIQUE - TRAITEMENT MEMBRANAIRE	élingue turbine immergée 2 BDA AI 002	0	0					2014	Bien de retour
1244500	STEP MONTUSSAN	BASSIN BIOLOGIQUE - TRAITEMENT MEMBRANAIRE	élingue turbine immergée 1 BDA AI 001	0	0					2014	Bien de retour
1244502	STEP MONTUSSAN	BASSIN BIOLOGIQUE - TRAITEMENT MEMBRANAIRE	vanne vidange tank TMP	TECOFI	0			Diamètre : 32 mm		2014	Bien de retour
1244503	STEP MONTUSSAN	BASSIN BIOLOGIQUE - TRAITEMENT MEMBRANAIRE	Bassin biologique	0	0					2014	Bien de retour
1244504	STEP MONTUSSAN	BASSIN BIOLOGIQUE - TRAITEMENT MEMBRANAIRE	tank TMP trans membranaire	PLASTIMARINE	0			Matériau : Polyéthylène		2014	Bien de retour
1247949	STEP MONTUSSAN	BASSIN BIOLOGIQUE - TRAITEMENT MEMBRANAIRE	vanne murale cellule membranaire 2 MEM VA 241	TECOFI	VG603130529 + 501120014					2014	Bien de retour
1247950	STEP MONTUSSAN	BASSIN BIOLOGIQUE - TRAITEMENT MEMBRANAIRE	vanne murale cellule membranaire 3 MEM VA 341	TECOFI	VG603130529 + 501120014					2014	Bien de retour
1247951	STEP MONTUSSAN	BASSIN BIOLOGIQUE - TRAITEMENT MEMBRANAIRE	vanne murale cellule membranaire 4 MEM VA 441	TECOFI	VG603130529 + 501120014					2014	Bien de retour
1247952	STEP MONTUSSAN	BASSIN BIOLOGIQUE - TRAITEMENT MEMBRANAIRE	atardeau cellule membranaire 2	0	0					2014	Bien de retour
1247953	STEP MONTUSSAN	BASSIN BIOLOGIQUE - TRAITEMENT MEMBRANAIRE	atardeau cellule membranaire 3	0	0					2014	Bien de retour
1247954	STEP MONTUSSAN	BASSIN BIOLOGIQUE - TRAITEMENT MEMBRANAIRE	atardeau cellule membranaire 4	0	0					2014	Bien de retour
1554031	STEP MONTUSSAN	BASSIN BIOLOGIQUE - TRAITEMENT MEMBRANAIRE	vanne regulation sortie tank TMP MEM VM 082	TECOFI	0			Papillon		2017	Bien de retour
1554032	STEP MONTUSSAN	BASSIN BIOLOGIQUE - TRAITEMENT MEMBRANAIRE	servo moteur vanne regulation sortie tank TMP MEM VM 082	AUMA	0					2017	Bien de retour
1244510	STEP MONTUSSAN	BASSIN BIOLOGIQUE - TRAITEMENT MEMBRANAIRE / Injection air bassin aération	corps turbine immergée 1 BDA AI 001	EUROPELEC	Sofie 4			Diamètre : 2000 mm		2014	Bien de retour
1244511	STEP MONTUSSAN	BASSIN BIOLOGIQUE - TRAITEMENT MEMBRANAIRE / Injection air bassin aération	corps turbine immergée 2 BDA AI 002	EUROPELEC	Sofie 4			Diamètre : 2000 mm		2014	Bien de retour
1244512	STEP MONTUSSAN	BASSIN BIOLOGIQUE - TRAITEMENT MEMBRANAIRE / Injection air bassin aération	motoreducteur turbine immergée 1 BDA AI 001	SICEI	SICTOR-4			Puissance : 4 kW		2014	Bien de retour
1244513	STEP MONTUSSAN	BASSIN BIOLOGIQUE - TRAITEMENT MEMBRANAIRE / Injection air bassin aération	motoreducteur turbine immergée 2 BDA AI 002	SICEI	SICTOR-4			Puissance : 4 kW		2014	Bien de retour
1247888	STEP MONTUSSAN	BASSIN BIOLOGIQUE - TRAITEMENT MEMBRANAIRE / Injection air bassin aération	roue turbine immergée 1 BDA AI 001	0	0					2014	Bien de retour
1247889	STEP MONTUSSAN	BASSIN BIOLOGIQUE - TRAITEMENT MEMBRANAIRE / Injection air bassin aération	roue turbine immergée 2 BDA AI 002	0	0					2014	Bien de retour
1247870	STEP MONTUSSAN	BASSIN BIOLOGIQUE - TRAITEMENT MEMBRANAIRE / Injection air bassin aération	flexible alimentation air turbine immergée 1 BDA AI 001	0	0					2014	Bien de retour
1247871	STEP MONTUSSAN	BASSIN BIOLOGIQUE - TRAITEMENT MEMBRANAIRE / Injection air bassin aération	flexible alimentation air turbine immergée 1 BDA AI 002	0	0					2014	Bien de retour
1244509	STEP MONTUSSAN	BASSIN BIOLOGIQUE - TRAITEMENT MEMBRANAIRE / Injection chloreux ferrique bassin aération	équipement hydraulique	0	0					2014	Bien de retour
1298079	STEP MONTUSSAN	BASSIN BIOLOGIQUE - TRAITEMENT MEMBRANAIRE / mesure débit sortie membranes (permeat) MEM FT 058	débitmètre MEM FT 058	ENDRESS HAUSER	PROMAG 10 W ; n° A313DB19000			Diamètre : 125 mm Electromagnétique		2014	Bien de retour
1244517	STEP MONTUSSAN	BASSIN BIOLOGIQUE - TRAITEMENT MEMBRANAIRE / mesure niveau compartiment module membranaire 1 MEM LT 051	linimètre piezo MEM LT 051	ENDRESS HAUSER	Waterpilot FKM 167- A2AMB1A7					2014	Bien de retour
1244518	STEP MONTUSSAN	BASSIN BIOLOGIQUE - TRAITEMENT MEMBRANAIRE / mesure niveau compartiment module membranaire 2 MEM LT 052	linimètre piezo MEM LT 052	ENDRESS HAUSER	Waterpilot FKM 167- A2AMB1A7					2014	Bien de retour
1244519	STEP MONTUSSAN	BASSIN BIOLOGIQUE - TRAITEMENT MEMBRANAIRE / mesure niveau compartiment module membranaire 3 MEM LT 053	linimètre piezo MEM LT 053	ENDRESS HAUSER	Waterpilot FKM 167- A2AMB1A7					2014	Bien de retour
1244520	STEP MONTUSSAN	BASSIN BIOLOGIQUE - TRAITEMENT MEMBRANAIRE / mesure niveau compartiment module membranaire 4 MEM LT 054	linimètre piezo MEM LT 054	ENDRESS HAUSER	Waterpilot FKM 167- A2AMB1A7					2014	Bien de retour
1244522	STEP MONTUSSAN	BASSIN BIOLOGIQUE - TRAITEMENT MEMBRANAIRE / mesure niveau tank TMP MEM LT 055	linimètre piezo MEM LT 055	ENDRESS HAUSER	Cerabar M PCMC51-108770					2014	Bien de retour
1244507	STEP MONTUSSAN	BASSIN BIOLOGIQUE - TRAITEMENT MEMBRANAIRE / mesure oxygene dissous bassin aération BDA AT 052	oxymètre BDA AT 052	ENDRESS HAUSER	Oxymax W COSS1D					2014	Bien de retour
1244508	STEP MONTUSSAN	BASSIN BIOLOGIQUE - TRAITEMENT MEMBRANAIRE / mesure redox bassin aération BDA AT 051	redox mètre BDA AT 051	ENDRESS HAUSER	Oxisint CPS12D + Liquiline CM 442 bivotes					2014	Bien de retour
1244694	STEP MONTUSSAN	REACTIFS LAVAGE MEMBRANES	cuvelage étanchette tank CIP	0	0					2014	Bien de retour
1244695	STEP MONTUSSAN	REACTIFS LAVAGE MEMBRANES	canalisation circuit trop plein tank CIP	0	0					2014	Bien de retour
1244696	STEP MONTUSSAN	REACTIFS LAVAGE MEMBRANES	équip. hydraulique et canalisations circuit acide chlorhydrique vers tank CIP	0	0			Matériau : PVC (Tricodaire)		2014	Bien de retour
1244697	STEP MONTUSSAN	REACTIFS LAVAGE MEMBRANES	équipement hydraulique et canalisations circuit javel vers tank CIP	0	0			Matériau : PVC (Tricodaire)		2014	Bien de retour
1244699	STEP MONTUSSAN	REACTIFS LAVAGE MEMBRANES	équip. hydraulique et canalisations circuit soude vers tank CIP	0	0			Matériau : PVC (Tricodaire)		2014	Bien de retour
1244701	STEP MONTUSSAN	REACTIFS LAVAGE MEMBRANES	pompe circulation CIP MEM PC 002	SOMEFLU	HMP - TS 32/125 Ø 125			Q : 6 m3/h HMT : 4.7 mCE Puissance : 0.75 kW		2014	Bien de retour
1244702	STEP MONTUSSAN	REACTIFS LAVAGE MEMBRANES	équip. hydraulique et canalisations circuit refoulement pompe CIP vers tank CIP	0	0			Diamètre : 63 mm Matériau : PVC		2014	Bien de retour
1244703	STEP MONTUSSAN	REACTIFS LAVAGE MEMBRANES	équip. hydraulique et canalisations circuit refou. pompe CIP vers tank TMP CIP	0	0			Diamètre : 63 mm Matériau : PVC		2014	Bien de retour
1244704	STEP MONTUSSAN	REACTIFS LAVAGE MEMBRANES	tank TMP CIP	PLASTIMARINE	0			Matériau : Polyéthylène		2014	Bien de retour
1244705	STEP MONTUSSAN	REACTIFS LAVAGE MEMBRANES	équip. hydrauf. et cana. circuit injection reactif tank TMP CIP lavage membranes	0	0			Diamètre : 63 mm Matériau : PVC		2014	Bien de retour
1244706	STEP MONTUSSAN	REACTIFS LAVAGE MEMBRANES	équip. hydrauf. et cana. circuit retour reactif lavage membranes vers tank CIP	0	0			Diamètre : 63 mm Matériau : PVC		2014	Bien de retour
1244707	STEP MONTUSSAN	REACTIFS LAVAGE MEMBRANES	canalisation circuit trop plein tank TMP CIP	0	0					2014	Bien de retour
1244708	STEP MONTUSSAN	REACTIFS LAVAGE MEMBRANES	vanne vidange tank TMP CIP	TECOFI	0			Diamètre : 32 mm		2014	Bien de retour
1244709	STEP MONTUSSAN	REACTIFS LAVAGE MEMBRANES	cuve acide chlorhydrique	0	0					2014	Bien de retour
1244710	STEP MONTUSSAN	REACTIFS LAVAGE MEMBRANES	cuve javel	0	0					2014	Bien de retour
1244711	STEP MONTUSSAN	REACTIFS LAVAGE MEMBRANES	cuve acide soude	0	0					2014	Bien de retour
1244713	STEP MONTUSSAN	REACTIFS LAVAGE MEMBRANES	pompe doseuse acide chlorhydrique MEM PD 004	MILTON ROY	GA170P6Q3			Puissance : 0.12 kWA membrane		2014	Bien de retour
1244715	STEP MONTUSSAN	REACTIFS LAVAGE MEMBRANES	pompe doseuse soude MEM PD 003	MILTON ROY	GA10M1T3			Puissance : 0.12 kWA membrane		2014	Bien de retour
1244718	STEP MONTUSSAN	REACTIFS LAVAGE MEMBRANES	douche de securite local reactifs lavage membranes	0	0					2014	Bien de retour
1394145	STEP MONTUSSAN	REACTIFS LAVAGE MEMBRANES	vanne manuelle refoulement CIP vers tank TMP CIP MEM VA 901	TECOFI	0			Diamètre : 50 mm		2014	Bien de retour
1394146	STEP MONTUSSAN	REACTIFS LAVAGE MEMBRANES	vanne manuelle isolement tank CIP MEM VA 902	TECOFI	0			Diamètre : 50 mm		2014	Bien de retour
1394147	STEP MONTUSSAN	REACTIFS LAVAGE MEMBRANES	vanne manuelle refoulement CIP vers tank CIP MEM VA 903	TECOFI	0			Diamètre : 50 mm		2014	Bien de retour
1394148	STEP MONTUSSAN	REACTIFS LAVAGE MEMBRANES	vanne manuelle isolement alimentation CIP depuis modules MEM VA 904	TECOFI	0			Diamètre : 50 mm		2014	Bien de retour
1394890	STEP MONTUSSAN	REACTIFS LAVAGE MEMBRANES	extracteur air local reactifs MEM VE 006	AEB	EVXP 315-4-0.18 T.400V					2014	Bien de retour
1907179	STEP MONTUSSAN	REACTIFS LAVAGE MEMBRANES	pompe doseuse javel MEM PD 005	PROMINENT	0			A membrane		2020	Bien de retour
1244720	STEP MONTUSSAN	REACTIFS LAVAGE MEMBRANES / mesure niveau tank CIP MEM LT 057	linimètre piezo MEM LT 057	ENDRESS HAUSER	Cerabar M PCMC51-108770					2014	Bien de retour
1244719	STEP MONTUSSAN	REACTIFS LAVAGE MEMBRANES / mesure niveau tank TMP CIP MEM LT 056	linimètre piezo MEM LT 056	ENDRESS HAUSER	Cerabar M PCMC51-108770					2014	Bien de retour
1246506	STEP MONTUSSAN	AIR PROCESS ET SERVICE	soupapeur air membranes MEM SU 001	ROBUSCHI	ROBOX ES 45-2P-RVP80			Puissance : 11 kWSuppresseur à lobes (roots)		2014	Bien de retour
1246507	STEP MONTUSSAN	AIR PROCESS ET SERVICE	soupape décharge surpresseur air membranes MEM SU 001	0	0					2014	Bien de retour

1246500	STEP MONTUSSAN	AIR PROCESS ET SERVICE	moteur surpresseur air membranes MEM SU 001	WEG					ID : 033-243301249-20250710-2025_07_07-C-		
1246520	STEP MONTUSSAN	AIR PROCESS ET SERVICE	moteur surpresseur 1 air bassin aeration BDA SU 003	WEG							
1246542	STEP MONTUSSAN	AIR PROCESS ET SERVICE	surpresseur 1 air bassin aeration BDA SU 003	ROBUSCHI	ROBOX ES 45-2P-RV/P80	Q : 525 m3/h Puissance : 15 kW	Surpresseur à lobes (rods)	2014	Bien de retour		
1246546	STEP MONTUSSAN	AIR PROCESS ET SERVICE	surpresseur 2 air bassin aeration BDA SU 004	ROBUSCHI	ROBOX ES 45-2P-RV/P80	Q : 525 m3/h Puissance : 15 kW	Surpresseur à lobes (rods)	2014	Bien de retour		
1246550	STEP MONTUSSAN	AIR PROCESS ET SERVICE	soupage decarage surpresseur 1 air bassin aeration BDA SU 003	0	0			2014	Bien de retour		
1246555	STEP MONTUSSAN	AIR PROCESS ET SERVICE	soupage decarage surpresseur 2 air bassin aeration BDA SU 004	0	0			2014	Bien de retour		
1246576	STEP MONTUSSAN	AIR PROCESS ET SERVICE	équipement aeraulique et tuyauterie circuit air membranes	0	0			2014	Bien de retour		
1246577	STEP MONTUSSAN	AIR PROCESS ET SERVICE	équipement aeraulique et tuyauterie circuit air process bassin aeration	0	0			2014	Bien de retour		
1246578	STEP MONTUSSAN	AIR PROCESS ET SERVICE	rail / chariot et palan manuel local surpresseurs	0	0			2014	Bien de retour		
1246579	STEP MONTUSSAN	AIR PROCESS ET SERVICE	extracteur air local surpresseurs air BDA VE 005	ZIEHL ABEGG	FMV A0300 4 PL30	Q : 3000 m3/h Diamètre : 300 mm Puissance : 0.46 kW		2014	Bien de retour		
1246580	STEP MONTUSSAN	AIR PROCESS ET SERVICE	piege a son entree air local surpresseurs air	VIFE	0			2014	Bien de retour		
1246581	STEP MONTUSSAN	AIR PROCESS ET SERVICE	piege a son extracteur air local surpresseurs air	VIFE	0			2014	Bien de retour		
1246582	STEP MONTUSSAN	AIR PROCESS ET SERVICE	compresseur air local surpresseurs AIR CO 001	LACME	0			2014	Bien de retour		
1246583	STEP MONTUSSAN	AIR PROCESS ET SERVICE	cuve compresseur air local surpresseurs AIR CO 001	0	0			2014	Bien de retour		
1246584	STEP MONTUSSAN	AIR PROCESS ET SERVICE	ballon compresseur air local surpresseurs AIR CO 001	0	0			2014	Bien de retour		
1246593	STEP MONTUSSAN	AIR PROCESS ET SERVICE	pressostat manque air AIR PS 051	0	0			2014	Bien de retour		
1246594	STEP MONTUSSAN	AIR PROCESS ET SERVICE	pressostat haute et basse air process AIR PS 052	0	0			2014	Bien de retour		
1246606	STEP MONTUSSAN	AIR PROCESS ET SERVICE	extracteur caisson surpresseur air membranes MEM SU 001	0	0			2014	Bien de retour		
1246608	STEP MONTUSSAN	AIR PROCESS ET SERVICE	extracteur caisson surpresseur 1 air bassin aeration BDA SU 003	0	0			2014	Bien de retour		
1246609	STEP MONTUSSAN	AIR PROCESS ET SERVICE	extracteur caisson surpresseur 2 air bassin aeration BDA SU 004	0	0			2014	Bien de retour		
1394688	STEP MONTUSSAN	AIR PROCESS ET SERVICE	vanne secours bassin biologique	TECOFI	0			2014	Bien de retour		
1394689	STEP MONTUSSAN	AIR PROCESS ET SERVICE	vanne secours membranes	TECOFI	0			2014	Bien de retour		
1521061	STEP MONTUSSAN	AIR PROCESS ET SERVICE / mesure pression	moteur surpresseur 2 air bassin aeration BDA SU 004	WEG	W22	Puissance : 15 kW		2016	Bien de retour		
1246590	STEP MONTUSSAN	surpresseur air BDA SU 003	manometre BDA SU 003	0	0			2014	Bien de retour		
1246591	STEP MONTUSSAN	AIR PROCESS ET SERVICE / mesure pression surpresseur air BDA SU 004	manometre BDA SU 004	0	0			2014	Bien de retour		
1246592	STEP MONTUSSAN	AIR PROCESS ET SERVICE / mesure pression surpresseur air membranes MEM SU 001	manometre MEM SU 001	0	0			2014	Bien de retour		
1244473	STEP MONTUSSAN	POSTE DEPHOSPHATATION	detecteur de fuite cuve FeC3	CADIOU	0		Matériau : Polyéthylène	2014	Bien de retour		
1244474	STEP MONTUSSAN	POSTE DEPHOSPHATATION	cuve FeC3 BDA CU 008	0	0			2014	Bien de retour		
1244475	STEP MONTUSSAN	POSTE DEPHOSPHATATION	pompe doseuse FeC3 BDA PD 006	MILTON ROY	GA10P1T3 ; n° 201306300001	Puissance : 0.12 kW	membrane	2014	Bien de retour		
1244476	STEP MONTUSSAN	POSTE DEPHOSPHATATION	coffret de depotage FeC3	0	0			2014	Bien de retour		
1244477	STEP MONTUSSAN	POSTE DEPHOSPHATATION	douche de securite	COMIMEX	0			2014	Bien de retour		
1244478	STEP MONTUSSAN	POSTE DEPHOSPHATATION	equipement hydraulique et canalisations circuit FeC3	0	0			2014	Bien de retour		
1244479	STEP MONTUSSAN	POSTE DEPHOSPHATATION	coffret protection pompes doseuses FeC3	CADIOU	0		Matériau : PVC (Tricocaine)	2014	Bien de retour		
1244480	STEP MONTUSSAN	POSTE DEPHOSPHATATION	selection niveau NTB, NB, NH cuve FeC3 (3) BDA LS 053	ELB	BK-380			2014	Bien de retour		
210113	STEP MONTUSSAN	POSTE DEPHOSPHATATION	pompe doseuse FeC3 BDA PD 007	MILTON ROY	GA25P4T3 ; n° 202207110552	Puissance : 0.12 kW	membrane	2022	Bien de retour		
1246616	STEP MONTUSSAN	EAU INDUSTRIELLE	equipement hydraulique et canalisations circuit E.I. deshydratation	0	0			2014	Bien de retour		
1246617	STEP MONTUSSAN	EAU INDUSTRIELLE	equipement hydraulique et canalisations circuits E.I. preparation polymere	0	0		Matériau : Inox	2014	Bien de retour		
1246619	STEP MONTUSSAN	EAU INDUSTRIELLE	ant belier	HYDROVAR	3PH400V			2014	Bien de retour		
1246623	STEP MONTUSSAN	EAU INDUSTRIELLE	equipement hydraulique et cana. circuit aspiration surpresseurs E.I.	0	0		Diamètre : 90 mm Matériau : PVC	2014	Bien de retour		
1246628	STEP MONTUSSAN	EAU INDUSTRIELLE	equipement hydraulique et canalisations circuits E.I. lamis rotatifs	0	0			2014	Bien de retour		
1246629	STEP MONTUSSAN	EAU INDUSTRIELLE	equipement hydraulique et canalisations circuits E.I. modules membranaires	0	0		Diamètre : 26.9 mm Matériau : Inox	2014	Bien de retour		
1246631	STEP MONTUSSAN	EAU INDUSTRIELLE	pressostat pression basse EIN PS 051	0	0			2014	Bien de retour		
1246646	STEP MONTUSSAN	EAU INDUSTRIELLE	coffret electrique surpresseurs eau industrielle	0	0			2014	Bien de retour		
1435291	STEP MONTUSSAN	EAU INDUSTRIELLE	surpresseur 1 eau industrielle EIN PC 001	LOWARA	GHV 20 / 10SV07F030T	Q : 8 m3/h HMT : 70 mCE Puissance : 3 kW		2015	Bien de retour		
2009047	STEP MONTUSSAN	EAU INDUSTRIELLE	surpresseur 2 eau industrielle EIN PC 002	LOWARA	GHV 20 / 10SV07F030T	Q : 8 m3/h HMT : 70 mCE Puissance : 3 kW		2022	Bien de retour		
1246632	STEP MONTUSSAN	EAU INDUSTRIELLE / mesure pression refoulement surpresseur eau industrielle	manometre	0	0			2014	Bien de retour		
1246632	STEP MONTUSSAN	EAU INDUSTRIELLE / mesure pression refoulement surpresseurs eau industrielle EIN PT 052	capteur pression EIN PT 052	0	0			2014	Bien de retour		
1247816	STEP MONTUSSAN	POSTE TOUTES EAUX	barres de guidage pompe 2	0	0		Matériau : Inox	2008	Bien de retour		
1247816	STEP MONTUSSAN	POSTE TOUTES EAUX	piéd d'assise pompe 1	0	0			2008	Bien de retour		
1247816	STEP MONTUSSAN	POSTE TOUTES EAUX	piéd d'assise pompe 2	0	0			2008	Bien de retour		
1247820	STEP MONTUSSAN	POSTE TOUTES EAUX	clapet refoulement pompe 1	TECOFI	CBL3240-0080	A boule	0	2014	Bien de retour		
1247821	STEP MONTUSSAN	POSTE TOUTES EAUX	clapet refoulement pompe 2	TECOFI	CBL3240-0080	A boule	0	2014	Bien de retour		
1247822	STEP MONTUSSAN	POSTE TOUTES EAUX	vanne refoulement pompe 1	TECOFI	0		0	2014	Bien de retour		
1247823	STEP MONTUSSAN	POSTE TOUTES EAUX	vanne refoulement pompe 2	TECOFI	0		0	2014	Bien de retour		
1875342	STEP MONTUSSAN	POSTE TOUTES EAUX	pompe 2 FTE PC 002	FLYGT	3069.180 ; n° 2230568	Puissance : 1.5 kW		2022	Bien de retour		
2080495	STEP MONTUSSAN	POSTE TOUTES EAUX	pompe 1 FTE PC 001	FLYGT	3069.180 ; n° 2230567	Puissance : 1.5 kW		2022	Bien de retour		
595787	STEP MONTUSSAN	POSTE TOUTES EAUX	cuvlage étanchéité bache toutes eaux	0	0			2008	Bien de retour		
595790	STEP MONTUSSAN	POSTE TOUTES EAUX	equipement hydraulique et canalisations circuits refoulement pompes toutes eaux	0	0		Diamètre : 100 mm Matériau : Inox	2008	Bien de retour		
595793	STEP MONTUSSAN	POSTE TOUTES EAUX	barres de guidage pompe 1	0	0		Matériau : Inox	2008	Bien de retour		
595794	STEP MONTUSSAN	POSTE TOUTES EAUX	poins de niveau NTH, NH, NB, NTB (3) FTE LS 051	0	0			2008	Bien de retour		
595800	STEP MONTUSSAN	POSTE TOUTES EAUX	chaines relevage pompes	0	0		Matériau : Inox	2008	Bien de retour		
1244628	STEP MONTUSSAN	REJET	regard de tranquillisation	0	0			2014	Bien de retour		
1244655	STEP MONTUSSAN	REJET	poire niveau tres bas regard de tranquillisation EIN LS 053	0	0			2014	Bien de retour		
946514	STEP MONTUSSAN	REJET	PA ignie civil	0	0			2014	Bien de retour		
1244629	STEP MONTUSSAN	REJET / mesure débit eau traitée COM LT 051	canal Venturi	0	0			2014	Bien de retour		
595797	STEP MONTUSSAN	REJET / mesure débit eau traitée COM LT 051	débitmètre COM LT 051	ENDRESS HAUSER	FMUR0 ; n° A30424010E8	Hauteur d'eau + déprimogène	2018	Bien de retour			
1591184	STEP MONTUSSAN	REJET / prélèvement eau traitée COM AT 052	prélèveur COM AT 052	ENDRESS HAUSER	ASP STATION 2000 RPS20-ACN 1/1A ; n° A600F40S200		2017	Bien de retour			
1247256	STEP MONTUSSAN	POSTE POLYMER DESHYDRATATION	cuve polymere concentre	0	0			2014	Bien de retour		
1247259	STEP MONTUSSAN	POSTE POLYMER DESHYDRATATION	coffret electrique centrale preparation polymere	0	0			2014	Bien de retour		
1247260	STEP MONTUSSAN	POSTE POLYMER DESHYDRATATION	centrale prepa. polymere divers pieces hydrauliques et mecaniques EPB PP 003	EMO	Polyblend PB LO100-200 HMZ		2014	Bien de retour			
1247262	STEP MONTUSSAN	POSTE POLYMER DESHYDRATATION	moteur agitateur chambre activation centrale preparation polymere EPB PP 003	0	0			2014	Bien de retour		
1247264	STEP MONTUSSAN	POSTE POLYMER DESHYDRATATION	electrovanne eau potable centrale preparation polymere	0	0			2014	Bien de retour		
1247265	STEP MONTUSSAN	POSTE POLYMER DESHYDRATATION	electrovanne E.I. dilution polymere EPB EV 082	0	0			2014	Bien de retour		
1247266	STEP MONTUSSAN	POSTE POLYMER DESHYDRATATION	equip. hydraulique et canalisations circuit polymere dilué	0	0			2014	Bien de retour		
1247267	STEP MONTUSSAN	POSTE POLYMER DESHYDRATATION	injecteur de dilution finale polymere dilue par eau industrielle	0	0			2014	Bien de retour		
1247268	STEP MONTUSSAN	POSTE POLYMER DESHYDRATATION	equipements hydrauliques tableau de dilution eau industrielle	0	0			2014	Bien de retour		
1247269	STEP MONTUSSAN	POSTE POLYMER DESHYDRATATION	rotametre tableau de dilution eau industrielle	STUBBE	DFM		2014	Bien de retour			
1247280	STEP MONTUSSAN	POSTE POLYMER DESHYDRATATION	melangeur statique centrale preparation polymere	0	0			2014	Bien de retour		
1247281	STEP MONTUSSAN	POSTE POLYMER DESHYDRATATION	chambre activation centrale preparation polymere	0	0			2014	Bien de retour		
1592956	STEP MONTUSSAN	POSTE POLYMER DESHYDRATATION	pompe doseuse polymere concentre	DOSAPRO MILTON ROY	LM série A477	A membrane	2017	Bien de retour			
1246647	STEP MONTUSSAN	DESHYDRATATION	table egouttage chassis et divers pieces mecaniques	EMO	OMEGA 10 SD ; n° EMO02553-TSD 310-AJ	Puissance : 0.55 kW		2014	Bien de retour		
1246649	STEP MONTUSSAN	DESHYDRATATION	vanne aspiration pompe extraction boue biologique	TECOFI	0			2014	Bien de retour		
1246650	STEP MONTUSSAN	DESHYDRATATION	pompe extraction boue biologique EPB PV 001	SEEPEx	BN 10 - 6L /A1-C1-C6-F0-GA-X	Q : 5 m3/h Puissance : 2.2 kW		2014	Bien de retour		
1246652	STEP MONTUSSAN	DESHYDRATATION	equip. hydrad. et cana. circuit refou. ppe extraction boue vers table egouttage	0	0			2014	Bien de retour		
1246653	STEP MONTUSSAN	DESHYDRATATION	equip. hydrad. et cana. circuit refou. ppe extraction boue vers silo boues	0	0			2014	Bien de retour		
1246654	STEP MONTUSSAN	DESHYDRATATION	equip. hydrad. et cana. circuit aspiration ppe extract. boue biologique	0	0			2014	Bien de retour		
1247677	STEP MONTUSSAN	DESHYDRATATION	bande filtrante table egouttage	0	0			2014	Bien de retour		
1247679	STEP MONTUSSAN	DESHYDRATATION	detecteur niveau debordement boue table d'egouttage EPB LS 053	0	0			2014	Bien de retour		
1247680	STEP MONTUSSAN	DESHYDRATATION	ensemble bobines de repartition boue sur bande filtrante	0	0			2014	Bien de retour		
1247681	STEP MONTUSSAN	DESHYDRATATION	rouleaux pressage boue table egouttage	0	0			2014	Bien de retour		
1247682	STEP MONTUSSAN	DESHYDRATATION	rouleau tendeur bande filtrante table egouttage	0	0			2014	Bien de retour		
1247683	STEP MONTUSSAN	DESHYDRATATION	radieur bande filtrante table egouttage	0	0			2014	Bien de retour		
1247684	STEP MONTUSSAN	DESHYDRATATION	rouleau entrainement bande filtrante table egouttage	0	0			2014	Bien de retour		
1247685	STEP MONTUSSAN	DESHYDRATATION	motoreducteur rouleau entrainement bande filtrante table egouttage EPB TE 002	EMO	moteur: 80S/4 TF reducteur: SK 12063 AZD	Puissance : 0.55 kW		2014	Bien de retour		
1247686	STEP MONTUSSAN	DESHYDRATATION	rampe lavage bande filtrante table egouttage	0	0			2014	Bien de retour		
1247687	STEP MONTUSSAN	DESHYDRATATION	electrovanne E.I. rampe lavage table egouttage EPB EV 081	0	0			2014	Bien de retour		
1247273	STEP MONTUSSAN	DESHYDRATATION / injection polymere refoulement pompe extraction boue biologique	equipement hydraulique	0	0			2014	Bien de retour		
1247272	STEP MONTUSSAN	DESHYDRATATION / mesure débit ppe extraction boue biolo. alim. table egouttage ou silo EPB FT 052	débitmètre EPB FT 052	ENDRESS HAUSER	PROMAG 10L ; n° H70DBF19000	Diamètre : 65 mm Electromagnétique	2014	Bien de retour			
1248185	STEP MONTUSSAN	SILO A BOUES	equipement hydraulique et canalisations circuit colatures	0	0			2014	Bien de retour		
1687852	STEP MONTUSSAN	SILO A BOUES	tuyauterie raccordement vidange silo	0	0			0	Bien de retour		

1883185	STEP MONTUSSAN	SILO A BOUES	agitateur BOU AG 001	SULZER	Xrw 3021 pa156td4_40050 ; n° 300459					
123001	STEP MONTUSSAN	SILO A BOUES	divers génie civil	0						
213485	STEP MONTUSSAN	SILO A BOUES	drain	0					Matériaux : PVC	1995
513863	STEP MONTUSSAN	SILO A BOUES	poises niveaux NH, NB (2) BOU LS 051	0						2014
1104601	STEP MONTUSSAN	SILO A BOUES / injection polymère (réforme)	injection polymère (? à voir si toujours utilisé)	0	D 25 RE 2 IE V VF PO					2013
1248442	STEP MONTUSSAN	LOCAL D'EXPLOITATION	chauffe eau	DE DIETRICH	TITAN HYBRID System					2014
1248443	STEP MONTUSSAN	LOCAL D'EXPLOITATION	paillasse	0						2014
1248444	STEP MONTUSSAN	LOCAL D'EXPLOITATION / mesure matières seches	thermobalance	0						2014
1171059	STEP MONTUSSAN	ENERGIE BT	telegestion cellule 5	SOFREL	S550					2013
1265738	STEP MONTUSSAN	ENERGIE BT	cellule 1 local TGBT	0						2014
1265740	STEP MONTUSSAN	ENERGIE BT	cellule 2 local TGBT	0						2014
1265741	STEP MONTUSSAN	ENERGIE BT	cellule 3 local TGBT	0						2014
1265742	STEP MONTUSSAN	ENERGIE BT	cellule 4 local TGBT	0						2014
1265743	STEP MONTUSSAN	ENERGIE BT	cellule 5 local TGBT	0						2014
1265744	STEP MONTUSSAN	ENERGIE BT	ventilateur cellule 2	0						2014
1265745	STEP MONTUSSAN	ENERGIE BT	ventilateur cellule 3	0						2014
1265746	STEP MONTUSSAN	ENERGIE BT	ventilateur cellule 4	0						2014
1265747	STEP MONTUSSAN	ENERGIE BT	ecran tactile cellule 5	0						2014
1265749	STEP MONTUSSAN	ENERGIE BT	interrupteur general station cellule 1	0						2014
1265750	STEP MONTUSSAN	ENERGIE BT	dijoncteur cellule 1 local TGBT	MERLIN GERIN						2014
1265753	STEP MONTUSSAN	ENERGIE BT	variateur pompe 1 bassin tampon 2 BDO PC 003 - cellule 2	SCHNEIDER	NS2500N ATV312HU15N4 ; n° 88 1321 835163		Puissance : 1.5 kW			2014
1265757	STEP MONTUSSAN	ENERGIE BT	variateur pompe 2 bassin tampon 2 BDO PC 004 - cellule 2	SCHNEIDER	ATV312HU15N4 ; n° 88 1325 713800		Puissance : 1.5 kW			2014
1265759	STEP MONTUSSAN	ENERGIE BT	demanreur moteur surpresseur 1 air bassin aeration BDA SU 003 - cellule 2	SCHNEIDER	Altistart 48 ATS48D38Q					2014
1265759	STEP MONTUSSAN	ENERGIE BT	variateur moteur surpresseur air membranes MEM SU 001- cellule 3	SCHNEIDER	ATV312HD11N4 ; n° 88 1221 429017		Puissance : 11 kW			2014
1265827	STEP MONTUSSAN	ENERGIE BT	variateur pompe circulation CIP MEM PC 002 - cellule 4	SCHNEIDER	ATV312HD75N4 ; n° 88 1324 425892		Puissance : 0.75 kW			2014
1265833	STEP MONTUSSAN	ENERGIE BT	automate cellule 5	SCHNEIDER	M340					2014
1265837	STEP MONTUSSAN	ENERGIE BT	switch cellule 5	SCHNEIDER	0					2014
1265838	STEP MONTUSSAN	ENERGIE BT	batterie telegestion cellule 5	0						2014
1265839	STEP MONTUSSAN	ENERGIE BT	divers électrique	0						2014
1265840	STEP MONTUSSAN	ENERGIE BT	divers chemins de cables et cables	0						2014
1472338	STEP MONTUSSAN	ENERGIE BT	produleur	0	SEP RIELLO 3000VA					2016
1472339	STEP MONTUSSAN	ENERGIE BT	batteries onduleur (2)	0						2016
1512213	STEP MONTUSSAN	ENERGIE BT	variateur moteur surpresseur 2 air bassin aeration BDA SU 004 - cellule 3	SCHNEIDER	ATV312HD15N4 ; n° 88 1324 386202		Puissance : 15 kW			2016
595801	STEP MONTUSSAN	ENERGIE BT	armoire de commande poste toutes eaux	0						2008
595802	STEP MONTUSSAN	ENERGIE BT	enregistreur données autosurveillance	ENDRESS HAUSER	RSG 30 ECOGRAPH					2008
570669	STEP MONTUSSAN	ENERGIE BT / comptage EDF	compteur EDF tarif jour	SAGEM	0					2017
1245896	STEP MONTUSSAN	Bâtiment	éclairage extérieur	0						2014
1245897	STEP MONTUSSAN	Bâtiment	équipements de securité, capotage, gardes corps, caillibots et échelles	0						0
1245911	STEP MONTUSSAN	Bâtiment	bâtiment d'exploitation	0						2014
122969	STEP MONTUSSAN	Bâtiment	génie civil des ouvrages	0						2014
1184158	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	général site	général site	0						2014
1184159	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	général site	portal	0						2014
1184160	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	général site	espaces verts du site	0						2014
1184161	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	général site	voie de circulation dans le site	0						2014
1184162	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	général site	génie civil des ouvrages	0						2014
1184163	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	général site	bâtiment d'exploitation	0						2014
1184164	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	général site	securité et alarme anti-intrusion	0						2014
1184165	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	général site	éclairage extérieur	0						2014
1184166	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	général site	équipements de securité, capotage, gardes corps, caillibots et échelles	0						2014
1184168	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	général site	reseau canalisations	0						2014
1184091	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	POINT D'ENTREE (EAU DE SERVICE)	équipement hydraulique et canalisations circuits eau potable station	0			Diamètre : 25 mm			2014
5056521	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	POINT D'ENTREE (EAU DE SERVICE)	disconnecteur circuit eau potable station	0	; n° DN50		Diamètre : 25 mm			2023
1184093	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	POINT D'ENTREE (EAU DE SERVICE) / mesure volume alimentation eau potable	compteur alimentation eau potable	0						2014
1184074	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	POSTE DE RELEVEMENT	équipement hydraulique et canalisations circuit refoulement	0					Matériaux : Inox	2014
1184075	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	POSTE DE RELEVEMENT	pompe 1	SULZER	XFP150E-CB1.1-PE904-E-S0EX ; n° 5016334	Q : 200 m3/h HMT : 10.6 mCE	Puissance : 9.9 kW			2014
1184076	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	POSTE DE RELEVEMENT	pompe 2	SULZER	XFP150E-CB1.1-PE904-E-S0EX ; n° 0016335	Q : 200 m3/h HMT : 10.6 mCE	Puissance : 9.9 kW			2014
1184077	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	POSTE DE RELEVEMENT	cuvelage étanchéité bache EU	0						2014
1184078	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	POSTE DE RELEVEMENT	chaines relevage pompes relevement	0						2014
1184079	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	POSTE DE RELEVEMENT	barres de guidage pompe 1	0					Matériaux : Inox	2014
1184080	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	POSTE DE RELEVEMENT	barres de guidage pompe 2	0					Matériaux : Inox	2014
1184081	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	POSTE DE RELEVEMENT	piéd d'assise pompe 2	0						2014
1184082	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	POSTE DE RELEVEMENT	poises niveaux LSHH NTH, LSL NB, LSL NTB (3) REL LS 052	0						2014
1184083	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	POSTE DE RELEVEMENT	barre de guidage pompe brassage	0					Matériaux : Inox	2014
1184085	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	POSTE DE RELEVEMENT	chaîne relevage pompe brassage	0						2014
1184086	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	POSTE DE RELEVEMENT	deversoir trop plein	0						2014
1184087	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	POSTE DE RELEVEMENT	équipement hydraulique et canalisations circuit deversement	0			Diamètre : 300 mm			2014
1184087	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	POSTE DE RELEVEMENT / mesure niveau poste relevement	limnimètre piezo	0						2014
1184095	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	CHAMBRE A VANNES RELEVEMENT	clapet refoulement pompe 1	0			Diamètre : 200 mm	A boulé		2014
1184097	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	CHAMBRE A VANNES RELEVEMENT	équipements hydrauliques	0			Diamètre : 200 mm	A opercule		2014
1184098	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	CHAMBRE A VANNES RELEVEMENT	vanne refoulement pompe 1	0			Diamètre : 200 mm	A opercule		2014
1184099	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	CHAMBRE A VANNES RELEVEMENT	clapet refoulement pompe 2	0			Diamètre : 200 mm	A boulé		2014
1184100	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	CHAMBRE A VANNES RELEVEMENT	vanne vidange circuit de refoulement	0			Diamètre : 50 mm	A opercule		2014
1184101	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	CHAMBRE A VANNES RELEVEMENT / mesure pression refoulement pompes relevement	manometre	0						2014
2117414	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	CIRCUIT DEVERSEMENT POSTE DE RELEVEMENT / mesure debit deversement poste de relevement	debitmetre	ENDRESS HAUSER	PROMAG 10 ; n° M7168119000	Diamètre : 250 mm	Electromagnétique			2023
1184886	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	AIR PROCESS ET SERVICE	moteur surpresseur air 1 bassin aeration	WEG	W22		Puissance : 37 kW			2014
1184887	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	AIR PROCESS ET SERVICE	surpresseur air 1 bassin aeration	ROBUSCHI	EL 66/3P-RVP125 ; n° 1217643		Surpresseur à lobes (poches)			2014
1184888	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	AIR PROCESS ET SERVICE	soupape decharge surpresseur air 1 bassin aeration	0						2014
1184889	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	AIR PROCESS ET SERVICE	moteur surpresseur air 2 bassin aeration	WEG	W22		Puissance : 37 kW			2014
1184890	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	AIR PROCESS ET SERVICE	surpresseur air 2 bassin aeration	ROBUSCHI	EL 66/3P-RVP125 ; n° 1217644		Surpresseur à lobes (poches)			2014
1184891	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	AIR PROCESS ET SERVICE	soupape decharge surpresseur air 3 bassin aeration	0						2014
1184896	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	AIR PROCESS ET SERVICE	cuve compresseur air	0	; n° 882 A 1036					2014
1184898	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	AIR PROCESS ET SERVICE	rail + chariot et palan local surpresseurs	LEVEX	0					2014
1184899	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	AIR PROCESS ET SERVICE	équipement aeraulique et tuyauterie circuit air process bassin aeration	0					Matériaux : Inox	2014
1184902	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	AIR PROCESS ET SERVICE	équipement aeraulique et tuyauterie circuit air dessableur	0						2014
1184903	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	AIR PROCESS ET SERVICE	équipements pneumatiques et tuyauterie circuit air manoeuvre	0						2014
1184912	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	AIR PROCESS ET SERVICE	extracteur air local surpresseurs air	ZIEHL ABEGG	moteur: TX070P04 billice: A0450 4PL30	Q : 7100 m3/h	Puissance : 0.5 kW			2014
1184913	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	AIR PROCESS ET SERVICE	piege a son extracteur air local surpresseurs air	0						2014
1184914	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	AIR PROCESS ET SERVICE	équipement aeraulique et tuyauterie circuit air process	0						2014
1184915	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	AIR PROCESS ET SERVICE	piege a son entree air local surpresseurs air	0						2014
1184916	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	AIR PROCESS ET SERVICE	dehumidificateur air manoeuvre	0						2014
1184917	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	AIR PROCESS ET SERVICE	équipements pneumatiques et tuyauterie circuit air deshydratation	0						2014
1184918	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	AIR PROCESS ET SERVICE	régulateurs de pression air de manoeuvre (2)	0						2014
1184919	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	AIR PROCESS ET SERVICE	prefiltre air manoeuvre	0						2014
1184920	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	AIR PROCESS ET SERVICE	tableau distribution air manoeuvre (armoires traitement des buses)	0						2014
1184921	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	AIR PROCESS ET SERVICE	pressostat manque air	0						2014
1184922	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	AIR PROCESS ET SERVICE	pressostat regulation	0						2014
1185002	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	AIR PROCESS ET SERVICE	vanne refoulement surpresseur air 1	0						2014
1185003	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	AIR PROCESS ET SERVICE	vanne refoulement surpresseur air 2	0						2014
1185004	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	AIR PROCESS ET SERVICE	vanne refoulement surpresseur air 3	0						2014
1571037	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	AIR PROCESS ET SERVICE	compresseur air	LACME	Compresstar 36V 200 T réf. 158 100		Q : 36 m3/h			2017
128759	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	AIR PROCESS ET SERVICE	soupape decharge surpresseur air 2 bassin aeration	AERZEN	soupape securite DN80 type R3 700mbar ; n° 4060913					2018
186845	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	AIR PROCESS ET SERVICE	surpresseur air 3 bassin aeration	ATLAS COPCO	Z54 37 E800		Puissance : 37 kW	Surpresseurs à vis		2020
1918542	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	AIR PROCESS ET SERVICE	moteur surpresseur air 3 bassin aeration	0						2020
1184928	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	AIR PROCESS ET SERVICE / mesure debit air refoulement surpresseurs bassin aeration	debitmetre tube Pitot	ENDRESS HAUSER	Deltatop DP62D-LDU30 et Deltabloc S ; n° FA00480111C			Electromagnétique		2014
1184923	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	AIR PROCESS ET SERVICE / mesure pression surpresseur air 1 bassin aeration	manometre	0						2014
1184924	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	AIR PROCESS ET SERVICE / mesure pression surpresseur air 2 bassin aeration	manometre	0						2014
1184925	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	AIR PROCESS ET SERVICE / mesure pression surpresseur air 3 bassin aeration	manometre	0						2014

						ID : 033-243301249-20250710-2025_07_07-C			
1184926	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	AIR PROCESS ET SERVICE / mesure temperature local surpresseurs air	capteur temperature	0	0				
1184115	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	DEGRILLAGE	vis compacteuse	0	0		Diamètre : 400 mm	2014	Bien de retour
1184116	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	DEGRILLAGE	grille statique caisson by pass amont degreilleur	0	0		Statique	2014	Bien de retour
1184117	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	DEGRILLAGE	containers refus degillage (2)	0	0			2014	Bien de retour
1184118	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	DEGRILLAGE	délecteur bourage vis compacteuse	0	0			2014	Bien de retour
1184119	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	DEGRILLAGE	electrovanne E.I. rampe lavage zone compactage	0	0			2014	Bien de retour
1184121	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	DEGRILLAGE	motoreducteur vis compacteuse	SEW USOCOME	FAF4T DRST154/C	Puissance : 0.37 kW		2014	Bien de retour
1184122	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	DEGRILLAGE	coffret deporte degreilleur l compacteur	0	0			2014	Bien de retour
1184123	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	DEGRILLAGE	equipements hydrauliques degreilleur l compacteur	0	0		Matériaux : Inox	2014	Bien de retour
1184124	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	DEGRILLAGE	electrovanne E.I. rampe lavage zone lamiage	0	0			2014	Bien de retour
1184125	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	DEGRILLAGE	ensacheur container refus degillage	0	0			2014	Bien de retour
1184126	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	DEGRILLAGE	crepine zone lamiage	0	0		Diamètre : 400 mm	2014	Bien de retour
1184128	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	DEGRILLAGE	vanne isolement grille statique by pass amont degreilleur	0	0			2014	Bien de retour
1184136	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	DEGRILLAGE	rampes lavage zones lamiage et compactage (2)	0	0			2014	Bien de retour
1184145	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	DEGRILLAGE	detecteur niveau bas amont degreilleur	0	0			2014	Bien de retour
1189687	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	DEGRILLAGE	crepine essorage zone compactage	0	0			2014	Bien de retour
1945697	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	DEGRILLAGE	degreilleur l compacteur chassis et divers pieces	ANDRITZ GUINARD	Aqua guard ; n° 133392180		Rotatif	2021	Bien de retour
1184147	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	DEGRILLAGE / mesure debit arrivee eau brute amont degillage	debitmetre	ENDRESS HAUSER	PROMAG 10 ; n° FA14E16000		Diamètre : 200 mm Electromagnetique	2014	Bien de retour
1184146	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	DEGRILLAGE / mesure niveau amont degreilleur	linimetre	0	0			2014	Bien de retour
1603495	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	DEGRILLAGE / prelevement eau brute amont degreilleur	preleveur	ENDRESS HAUSER	ASP2000 ; n° L900270SD00			2017	Bien de retour
1184707	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	DESSABLEUR DESHUIEUR	electrovanne E.I. detassage sables	0	0			2014	Bien de retour
1184708	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	DESSABLEUR DESHUIEUR	equipements hydrauliques dessableur l deshuileur	0	0			2014	Bien de retour
1184709	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	DESSABLEUR DESHUIEUR	electrovanne E.I. extraction sables	0	0			2014	Bien de retour
1184727	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	DESSABLEUR DESHUIEUR	saut a ski	0	0			2014	Bien de retour
1184729	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	DESSABLEUR DESHUIEUR	equip. hydratl. et cana. circuit recuperation graisses vers reacteur graisses	0	0			2014	Bien de retour
1184738	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	DESSABLEUR DESHUIEUR	racleurs de surface	0	0			2014	Bien de retour
1184740	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	DESSABLEUR DESHUIEUR	vanne vidange dessableur l deshuileur	0	0			2014	Bien de retour
1184741	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	DESSABLEUR DESHUIEUR	vanne isolement dessableur l deshuileur	0	0			2014	Bien de retour
1184742	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	DESSABLEUR DESHUIEUR	vanne by pass dessableur l deshuileur	0	0			2014	Bien de retour
1184743	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	DESSABLEUR DESHUIEUR	potence + palan dessableur l deshuileur	ABS				2014	Bien de retour
1147332	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	DESSABLEUR DESHUIEUR	motoreducteur racleur de surface	0	0			2015	Bien de retour
5161389	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	DESSABLEUR DESHUIEUR	Bac à sables	0	0			0	Bien de retour
5161390	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	DESSABLEUR DESHUIEUR	Bac à graisses	0	0			0	Bien de retour
1731860	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	DESSABLEUR DESHUIEUR / injection air dessableur l deshuileur	aérateur immergé	SULZER	XFP-PE136-C-50EX; n° 300168964	Puissance : 1.6 kW		2018	Bien de retour
1184589	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	ZONE DE CONTACT	potence + palan zone de contact	ABS				2014	Bien de retour
1184680	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	ZONE DE CONTACT	équipement hydraulique et canalisations circuit eaux zone de contact	0	0		Diamètre : 350 mm Matériaux : Inox	2014	Bien de retour
1185340	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	ZONE DE CONTACT	vanne admission boue recirculee	0	0		Diamètre : 125 mm	2014	Bien de retour
1805241	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	ZONE DE CONTACT	agitateur	ABS	RW3022-PA156STD ; n° 300290759	Puissance : 1.8 kW		2019	Bien de retour
1184864	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	POSTE TOUTES EAUX	pompe 1	ABS	AS0831.198-S224 ; n° 0317516 (?)	Q : 81 m3/h HMT : 9.1 mCE Puissance : 2.9 kW		2014	Bien de retour
1184865	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	POSTE TOUTES EAUX	pompe 2	ABS	AS0831.198-S224 ; n° 0317517 (?)	Q : 83 m3/h HMT : 9.1 mCE Puissance : 2.9 kW		2014	Bien de retour
1184868	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	POSTE TOUTES EAUX	cuvillage etancheite bache toutes eaux	0	0			2014	Bien de retour
1184867	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	POSTE TOUTES EAUX	chaînes relievage pompes	0	0			2014	Bien de retour
1184866	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	POSTE TOUTES EAUX	barres de guidage pompe 1	0	0		Matériaux : Inox	2014	Bien de retour
1184869	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	POSTE TOUTES EAUX	barres de guidage pompe 2	0	0		Matériaux : Inox	2014	Bien de retour
1184870	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	POSTE TOUTES EAUX	piéd d'assise pompe 2	0	0			2014	Bien de retour
1184871	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	POSTE TOUTES EAUX	piéd d'assise pompe 1	0	0			2014	Bien de retour
1184872	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	POSTE TOUTES EAUX	poies niveaux NH, NB (2)	0	0			2014	Bien de retour
1184873	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	POSTE TOUTES EAUX	potence + palan poste toutes eaux	ABS				2014	Bien de retour
1184880	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	POSTE TOUTES EAUX	équipement hydraulique et canalisations circuits refoulement pompes toutes eaux	0	0		Diamètre : 80 mm Matériaux : Inox	2014	Bien de retour
1184881	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	POSTE TOUTES EAUX	clapet refoulement pompe 1	0	0			2014	Bien de retour
1184882	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	POSTE TOUTES EAUX	clapet refoulement pompe 2	0	0			2014	Bien de retour
1558430	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	POSTE TOUTES EAUX / mesure niveau poste toutes eaux	linimetre piezo	ENDRESS HAUSER	FMX 167-A2AMCTAT ; n° EX021E0108E			2017	Bien de retour
1185177	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	BASSIN BIOLOGIQUE	vanne admission boue recirculee	0	0		Diamètre : 150 mm	2014	Bien de retour
1185173	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	BASSIN BIOLOGIQUE	équipement aerulique resau tubulaires air process	0	0		Matériaux : Inox	2014	Bien de retour
1185174	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	BASSIN BIOLOGIQUE	Bassin biologique	0	0			2014	Bien de retour
1185176	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	BASSIN BIOLOGIQUE	cuvillage etancheite bassin biologique	0	0			2014	Bien de retour
1185179	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	BASSIN BIOLOGIQUE	coffret electrique bassin biologique	0	0			2014	Bien de retour
1185212	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	BASSIN BIOLOGIQUE	poies niveaux NTH, NH, NB (2)	0	0			2014	Bien de retour
1185238	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	BASSIN BIOLOGIQUE	equip. hydratl. et canalisation circuit transfert boue biologique vers degazeur	0	0		Diamètre : 400 mm Matériaux : Inox	2014	Bien de retour
1185182	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	BASSIN BIOLOGIQUE / Injection air bassin aeration	Turbine 1 air	0	0			2014	Bien de retour
1185183	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	BASSIN BIOLOGIQUE / Injection air bassin aeration	Turbine 2 air	0	0			2014	Bien de retour
1188381	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	BASSIN BIOLOGIQUE / Injection air bassin aeration	moteur aerateur 1	EMOD	TMJUN 112M	Puissance : 9 kW		2014	Bien de retour
1188382	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	BASSIN BIOLOGIQUE / Injection air bassin aeration	moteur aerateur 2	EMOD	TMJUN 112M	Puissance : 9 kW		2014	Bien de retour
1188384	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	BASSIN BIOLOGIQUE / Injection air bassin aeration	reducteur aerateur 1	REXNORD STEPHAN	SDCM66C45U-TMJU112M4-240-V1			2014	Bien de retour
1188385	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	BASSIN BIOLOGIQUE / Injection air bassin aeration	reducteur aerateur 2	REXNORD STEPHAN	SDCM66C45U-TMJU112M4-240-V1			2014	Bien de retour
1188386	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	BASSIN BIOLOGIQUE / Injection air bassin aeration	reducteur aerateur 3	REXNORD STEPHAN	SDCM66C45U-TMJU112M4-240-V1			2014	Bien de retour
1188387	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	BASSIN BIOLOGIQUE / Injection air bassin aeration	rotor aerateur 1	0	0			2014	Bien de retour
1188388	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	BASSIN BIOLOGIQUE / Injection air bassin aeration	rotor aerateur 2	0	0			2014	Bien de retour
1188389	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	BASSIN BIOLOGIQUE / Injection air bassin aeration	rotor aerateur 3	0	0			2014	Bien de retour
1188390	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	BASSIN BIOLOGIQUE / Injection air bassin aeration	divers pieces et tripiéd aerateur 1	AQUASYSTEMS INTERNATIONAL NV	AQUA TURBO AER-GS 0900-24 ; n° S00859 (?)			2014	Bien de retour
1188391	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	BASSIN BIOLOGIQUE / Injection air bassin aeration	divers pieces et tripiéd aerateur 2	AQUASYSTEMS INTERNATIONAL NV	AQUA TURBO AER-GS 0900-24 ; n° S00860 (?)			2014	Bien de retour
1188393	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	BASSIN BIOLOGIQUE / Injection air bassin aeration	divers pieces et tripiéd aerateur 3	AQUASYSTEMS INTERNATIONAL NV	AQUA TURBO AER-GS 0900-24 ; n° S00861 (?)			2014	Bien de retour
1897751	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	BASSIN BIOLOGIQUE / Injection air bassin aeration	moteur aerateur 3	AQUA Turbo Systems	EMOD 11 KW 150 TPM ; n° 7911120A	Puissance : 11 kW		2022	Bien de retour
5116528	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	BASSIN BIOLOGIQUE / Injection air bassin aeration	Turbine 3 air	Atlas COPCO	0			2020	Bien de retour
1185210	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	BASSIN BIOLOGIQUE / mesure niveau bassin aeration	linimetre piezo	0	0			2014	Bien de retour
1185180	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	BASSIN BIOLOGIQUE / mesure oxygene dissous bassin aeration	oxymetre	ENDRESS HAUSER	Orymax W COS1/D			2014	Bien de retour
1185181	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	BASSIN BIOLOGIQUE / mesure redox bassin aeration	sonde redox	ENDRESS HAUSER	Orbisint CPS12			2014	Bien de retour
5049947	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	BASSIN BIOLOGIQUE / mesure redox bassin aeration	transmetteur redox	0	0			2023	Bien de retour
1185223	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	DEGAZAGE	electrovanne E.I. aspiration degazeur	0	0			2014	Bien de retour
1185224	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	DEGAZAGE	équipement hydraulique et canalisations circuit recuperation ecumes	0	0		Diamètre : 150 mm Matériaux : Inox	2014	Bien de retour
1185225	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	DEGAZAGE	goulotte recuperation ecumes	0	0			2014	Bien de retour
1185240	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	FOSSE A ECUMES ET EXTRACTION BOUE BIOLOGIQUE	equip. hydratl. et canalisations refoulement ppes extraction boue biologique	0	0		Diamètre : 80 mm Matériaux : Inox	2014	Bien de retour
1185241	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	FOSSE A ECUMES ET EXTRACTION BOUE BIOLOGIQUE	vanne extraction boue puits recirculation	0	0			2014	Bien de retour
1185242	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	FOSSE A ECUMES ET EXTRACTION BOUE BIOLOGIQUE	chaînes relievage pompes extraction boue biologique	0	0			2014	Bien de retour
1185243	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	FOSSE A ECUMES ET EXTRACTION BOUE BIOLOGIQUE	poies niveaux NH, NB, NTB (3)	0	0			2014	Bien de retour
1185246	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	FOSSE A ECUMES ET EXTRACTION BOUE BIOLOGIQUE	pompe 2 extraction boue biologique	ABS	AS0831.198-S224 ; n° 0317515 (?)	Q : 83 m3/h HMT : 9.1 mCE Puissance : 2.9 kW		2014	Bien de retour
1185289	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	FOSSE A ECUMES ET EXTRACTION BOUE BIOLOGIQUE	barres de guidage pompe 1 extraction boue biologique	0	0			2014	Bien de retour
1185270	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	FOSSE A ECUMES ET EXTRACTION BOUE BIOLOGIQUE	barres de guidage pompe 2 extraction boue biologique	0	0			2014	Bien de retour
1191203	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	FOSSE A ECUMES ET EXTRACTION BOUE BIOLOGIQUE	piéd d'assise pompe 1 extraction boue biologique	0	0			2014	Bien de retour
1191205	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	FOSSE A ECUMES ET EXTRACTION BOUE BIOLOGIQUE	piéd d'assise pompe 2 extraction boue biologique	0	0			2014	Bien de retour
9071919	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	FOSSE A ECUMES ET EXTRACTION BOUE BIOLOGIQUE	pompe 1 extraction boue biologique	SEEPEx	BN 10-6LS ; n° JXX	Q : 83 m3/h HMT : 9.1 mCE Puissance : 2.9 kW		2023	Bien de retour
1185245	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	FOSSE A ECUMES ET EXTRACTION BOUE BIOLOGIQUE / mesure niveau fossa a ecumes	linimetre piezo	0	0			2014	Bien de retour
1185260	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	CHAMBRE A VANNES FOSSE A ECUMES	clapet refoulement pompe 1 extraction boue biologique	0	0		A boule	2014	Bien de retour
1185261	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	CHAMBRE A VANNES FOSSE A ECUMES	equipements hydrauliques	0	0			2014	Bien de retour
1185262	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	CHAMBRE A VANNES FOSSE A ECUMES	vanne refoulement pompe 1 extraction boue biologique	0	0		A opercule	2014	Bien de retour
1185263	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	CHAMBRE A VANNES FOSSE A ECUMES	vanne refoulement pompe 2 extraction boue biologique	0	0		A opercule	2014	Bien de retour
1185264	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	CHAMBRE A VANNES FOSSE A ECUMES	clapet refoulement pompe 2 extraction boue biologique	0	0		A boule	2014	Bien de retour
1185265	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	CHAMBRE A VANNES FOSSE A ECUMES	vanne vidange circuit extraction extraction boue biologique	0	0		A opercule	2014	Bien de retour

General

1392449	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	ENERGIE BT	variateur pompe recirculation 1 cellule 6 local TGBT	SCHNEIDER	ATV312H7SN4 ; n° 88 1276 0094				
1392450	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	ENERGIE BT	variateur pompe recirculation 2 cellule 6 local TGBT	SCHNEIDER	ATV312H7SN4 ; n° 88 1276 411118	Puissance : 7.5 kW	2014	Bien de retour	
1392452	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	ENERGIE BT	switch cellule 7 local TGBT	SCHNEIDER	TCSESU053FN0		2014	Bien de retour	
1392461	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	ENERGIE BT	dimatiseur local TGBT	LG	INVERTER V modèle UJ12WH ; n° MEZ42291301 ET MEZ82580611	Puissance : 1 kW	2014	Bien de retour	
1590149	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	ENERGIE BT	onduleur local TGBT	SOCOME			2017	Bien de retour	
1590871	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	ENERGIE BT	Armoire BT	xxxx			2014	Bien de retour	
1515476	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	ENERGIE BT	compteur tactile cellule 7	SCHNEIDER	HMI3G3U + HMDT732 ; n° 0		2024	Bien de retour	
1182378	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	ENERGIE BT / comptage EDF	compteur EDF	LANDIS ET GYR	L19C1		2014	Bien de retour	
1314896	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	ENERGIE AUTONOME	groupe electrogene chassis et divers pieces	SDMO	D330	Puissance : 240 kW	2014	Bien de retour	
1392678	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	ENERGIE AUTONOME	moteur GE	DOOSAN	P126T1-H	Puissance : 294 kW	2014	Bien de retour	
1392679	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	ENERGIE AUTONOME	alternateur GE	SDMO	AT02260T		2014	Bien de retour	
1392680	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	ENERGIE AUTONOME	pompe a huile				2014	Bien de retour	
1392681	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	ENERGIE AUTONOME	pompe a injection GE				2014	Bien de retour	
1392682	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	ENERGIE AUTONOME	pompe liquide de refroidissement				2014	Bien de retour	
1392683	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	ENERGIE AUTONOME	cuve liquide de refroidissement				2014	Bien de retour	
1392684	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	ENERGIE AUTONOME	reservoir journalier fuel				2014	Bien de retour	
1392685	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	ENERGIE AUTONOME	reservoir journalier huile				2014	Bien de retour	
1392686	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	ENERGIE AUTONOME	cuve fuel				2014	Bien de retour	
1392687	STEP SAINT LOUBES COMMUNALE 2	ENERGIE AUTONOME	coffret de commande GE				2014	Bien de retour	
1931462	STEP SAINT LOUBES Z.I.	point d'entrée	disconnecteur circuit eau potable	HONEYWELL	BA 295	Diamètre : 50 mm	2020	Bien de retour	
146230	STEP SAINT LOUBES Z.I.	point d'entrée / alimentation eau potable	compteur d'alimentation eau potable				0	Bien de retour	
1946653	STEP SAINT LOUBES Z.I.	poste de pluviométrie / mesure de pluviométrie	pluviomètre	HYDREKA	PL_CAS02 / 0,20mm ; n° 2105145		0	Bien de retour	
1383201	STEP SAINT LOUBES Z.I.	relèvement	pompe 1	CAPRARI	KCM100HA-005141N1	Q : 60 m3/h	2019	Bien de retour	
1893950	STEP SAINT LOUBES Z.I.	relèvement	pompe 2	CAPRARI	KCM100HA-005141N1 ; n° 601932	Puissance : 6.6 kW	2020	Bien de retour	
277284	STEP SAINT LOUBES Z.I.	relèvement	plaques de recouvrement				2005	Bien de retour	
277285	STEP SAINT LOUBES Z.I.	relèvement	divers génie civil				2005	Bien de retour	
277286	STEP SAINT LOUBES Z.I.	relèvement	divers mécanique				2005	Bien de retour	
277288	STEP SAINT LOUBES Z.I.	relèvement	canalisations			Diamètre : 100 mm Matériaux : Inox	2005	Bien de retour	
277291	STEP SAINT LOUBES Z.I.	relèvement	vannes	BAYARD		Diamètre : 125 mm A opercule	2005	Bien de retour	
277292	STEP SAINT LOUBES Z.I.	relèvement	barres de guidage			Matériaux : Inox	2005	Bien de retour	
277293	STEP SAINT LOUBES Z.I.	relèvement	poires de niveau				2005	Bien de retour	
9054109	STEP SAINT LOUBES Z.I.	relèvement	clapets	BAYARD	; n° DN25		2023	Bien de retour	
810154	STEP SAINT LOUBES Z.I.	relèvement	chaines relevage pompes			Matériaux : Inox	2005	Bien de retour	
810155	STEP SAINT LOUBES Z.I.	relèvement	barneaillage anti chute			Matériaux : Inox	2005	Bien de retour	
1591227	STEP SAINT LOUBES Z.I.	relèvement / mesure de niveau poste relevage	linimètre	ENDRESS HAUSER	FMD167		2017	Bien de retour	
1875334	STEP SAINT LOUBES Z.I.	relèvement / mesure débit eau brute	débitmètre EB	ENDRESS HAUSER	Promag W ; n° RB298019000	Diamètre : 125 mm Electromagnétique	2021	Bien de retour	
277005	STEP SAINT LOUBES Z.I.	dégrilleur	dégrilleur			Rotatif	2005	Bien de retour	
277006	STEP SAINT LOUBES Z.I.	dégrilleur	divers mécanique				2005	Bien de retour	
277007	STEP SAINT LOUBES Z.I.	dégrilleur	divers génie civil				2005	Bien de retour	
5161393	STEP SAINT LOUBES Z.I.	dégrilleur	Bac reflux dégrillage				0	Bien de retour	
550754	STEP SAINT LOUBES Z.I.	dégrilleur	moto réducteur dégrilleur	SEW USOCOME	R47 R37 MT7108C ; n° 55121950300104	Puissance : 0.4 kW	2005	Bien de retour	
550755	STEP SAINT LOUBES Z.I.	dégrilleur	garnes corps			Longueur : 6 m Matériaux : Résine armée	2005	Bien de retour	
1986674	STEP SAINT LOUBES Z.I.	dégrilleur / prélèvement eau brute	préleveur échantillonneur EB	ENDRESS HAUSER	ASP 2000 ; n° S5007805D00		2021	Bien de retour	
1118548	STEP SAINT LOUBES Z.I.	dessabilleur déshuileur	moto réducteur dégraisseur	SEW USOCOME	R47 R37 MT710D8C	Puissance : 0.4 kW	2013	Bien de retour	
277010	STEP SAINT LOUBES Z.I.	dessabilleur déshuileur	divers génie civil				2005	Bien de retour	
277011	STEP SAINT LOUBES Z.I.	dessabilleur déshuileur	port radieur				2005	Bien de retour	
277012	STEP SAINT LOUBES Z.I.	dessabilleur déshuileur	recupération sable				2005	Bien de retour	
277013	STEP SAINT LOUBES Z.I.	dessabilleur déshuileur	divers mécanique				2005	Bien de retour	
5161391	STEP SAINT LOUBES Z.I.	dessabilleur déshuileur	Bac à sables				0	Bien de retour	
5161392	STEP SAINT LOUBES Z.I.	dessabilleur déshuileur	Bac à graisses				0	Bien de retour	
810156	STEP SAINT LOUBES Z.I.	dessabilleur déshuileur	garnes corps			Longueur : 4 m Matériaux : Résine armée	2005	Bien de retour	
810158	STEP SAINT LOUBES Z.I.	dessabilleur déshuileur	potence	FLYGT			2005	Bien de retour	
277352	STEP SAINT LOUBES Z.I.	dessabilleur déshuileur / injection air	compresseur air	RIETSCHLE	DLT25 011	Q : 25 m3/h Puissance : 0.65 kW	2005	Bien de retour	
5172155	STEP SAINT LOUBES Z.I.	dessabilleur déshuileur / injection air	dessabilleur déshuileur						
1946673	STEP SAINT LOUBES Z.I.	réacteur à graisses	réacteur à graisses				2021	Bien de retour	
533464	STEP SAINT LOUBES Z.I.	réacteur à graisses	potence avec treuil				2005	Bien de retour	
811346	STEP SAINT LOUBES Z.I.	réacteur à graisses	garnes corps			Longueur : 6 m Matériaux : Résine armée	2005	Bien de retour	
1265972	STEP SAINT LOUBES Z.I.	réacteur à graisses / injection air réacteur	surpresseur air réacteur à graisses	AERZEN	DB GM 3S DN 50 G5 ; n° 4013619/1523443	Puissance : 3 kW Surpresseur à lobes (poots)	2014	Bien de retour	
1338478	STEP SAINT LOUBES Z.I.	réacteur à graisses / mesure PH et température	capteur ph et température	ENDRESS HAUSER	LIQUIZYS		2015	Bien de retour	
1338479	STEP SAINT LOUBES Z.I.	réacteur à graisses / mesure redox	capteur redox	ENDRESS HAUSER	LIQUIZYS		2015	Bien de retour	
1815377	STEP SAINT LOUBES Z.I.	bassin tampon	desodoration			Puissance : 0.55 kW	2019	Bien de retour	
2063346	STEP SAINT LOUBES Z.I.	bassin tampon	agitateur brassage	SULZER	RW4031-A40/8STD-400/50 ; n° M415312N2211111	Diamètre : 400 mm Puissance : 4 kW	2022	Bien de retour	
277274	STEP SAINT LOUBES Z.I.	bassin tampon	divers génie civil				2005	Bien de retour	
811354	STEP SAINT LOUBES Z.I.	bassin tampon	potence	ABS			2005	Bien de retour	
2099648	STEP SAINT LOUBES Z.I.	bassin tampon / injection air bassin tampon	hydroéjecteur	CAPRARI	KCN150LG+006542W1P ; n° 5527181	Q : 203 m3/h HMT : 4.8 mCE Puissance : 6.5 kW	2022	Bien de retour	
277279	STEP SAINT LOUBES Z.I.	bassin tampon / mesure oxygène bassin tampon	capteur d'oxygène				2005	Bien de retour	
1154704	STEP SAINT LOUBES Z.I.	poste déphosphatation	cuve FeC3			Matériaux : Polyéthylène	0	Bien de retour	
1154705	STEP SAINT LOUBES Z.I.	poste déphosphatation	pompe doseuse FeC3 n°1				0	Bien de retour	
1154706	STEP SAINT LOUBES Z.I.	poste déphosphatation	pompe doseuse FeC3 n°2				0	Bien de retour	
1154707	STEP SAINT LOUBES Z.I.	poste déphosphatation	coffret de dépotage FeC3				2013	Bien de retour	
1154708	STEP SAINT LOUBES Z.I.	poste déphosphatation	douche de securite				0	Bien de retour	
1154709	STEP SAINT LOUBES Z.I.	poste déphosphatation	équipement hydraulique et canalisations circuits FeC3				0	Bien de retour	
2063830	STEP SAINT LOUBES Z.I.	bassin d'activation	déshuileurs niveau cuve FeC3 (2)				0	Bien de retour	
277015	STEP SAINT LOUBES Z.I.	bassin d'activation	agitateur brassage	ABS	SB 1823		2022	Bien de retour	
810159	STEP SAINT LOUBES Z.I.	bassin d'activation	divers génie civil				2005	Bien de retour	
810160	STEP SAINT LOUBES Z.I.	bassin d'activation	rampes aération			Matériaux : Inox	2005	Bien de retour	
810161	STEP SAINT LOUBES Z.I.	bassin d'activation	potence	ABS			2005	Bien de retour	
944643	STEP SAINT LOUBES Z.I.	bassin d'activation	garnes corps			Longueur : 30 m Matériaux : Résine armée	2005	Bien de retour	
1569165	STEP SAINT LOUBES Z.I.	bassin d'activation / injection air BA	bassin biotique	KAESER	DB 166 C	Puissance : 22 kW	2019	Bien de retour	
1909983	STEP SAINT LOUBES Z.I.	bassin d'activation / injection air BA	surpresseur d'air 2	AERZEN	GM 25 S ; n° 4096859	Puissance : 22 kW Surpresseur à lobes (poots)	2020	Bien de retour	
5157088	STEP SAINT LOUBES Z.I.	bassin d'activation / injection air BA	72 diffuseurs d'air	EUROPELEC	AQUATUBE ; n° 0		2024	Bien de retour	
811359	STEP SAINT LOUBES Z.I.	bassin d'activation / injection air BA	porte accès local surpresseur			Matériaux : Acier	2005	Bien de retour	
811360	STEP SAINT LOUBES Z.I.	bassin d'activation / injection air BA	extracteur air local surpresseurs				2005	Bien de retour	
1154715	STEP SAINT LOUBES Z.I.	bassin d'activation / injection chlorure ferrique zone	équipement hydraulique				0	Bien de retour	
277020	STEP SAINT LOUBES Z.I.	bassin d'activation / mesure oxygène BA	capteur d'oxygène	ENDRESS HAUSER	LIQUIZYS M		2005	Bien de retour	
277021	STEP SAINT LOUBES Z.I.	clarificateur	divers mécanique				2005	Bien de retour	
277022	STEP SAINT LOUBES Z.I.	clarificateur	divers génie civil				2005	Bien de retour	
277023	STEP SAINT LOUBES Z.I.	clarificateur	port radieur				2005	Bien de retour	
809443	STEP SAINT LOUBES Z.I.	clarificateur	goulotte et lames deversantes				2005	Bien de retour	
809444	STEP SAINT LOUBES Z.I.	clarificateur	dilford				2005	Bien de retour	
809445	STEP SAINT LOUBES Z.I.	clarificateur	collecteur à bagues				2005	Bien de retour	
810193	STEP SAINT LOUBES Z.I.	clarificateur	moto réducteur clarificateur	SEW USOCOME	R47 R37 DR63SA ; n° 05.5121195502.0001.04	Puissance : 0.12 kW	2005	Bien de retour	
946484	STEP SAINT LOUBES Z.I.	clarificateur	PA génie civil				2005	Bien de retour	
1483090	STEP SAINT LOUBES Z.I.	eau industrielle	équipement hydraulique et canalisations circuits E.I.				0	Bien de retour	
1503139	STEP SAINT LOUBES Z.I.	eau industrielle	surpresseur eau industrielle	CAPRARI	DVX10-847	Puissance : 3 kW	2017	Bien de retour	
1503140	STEP SAINT LOUBES Z.I.	eau industrielle	ballon eau surpresse	MASSAL			2017	Bien de retour	
1523839	STEP SAINT LOUBES Z.I.	ouvrage de recirculation	pompe extraction vers silo endogène	CAPRARI	KCW06SFA + 002241N1	Puissance : 2.2 kW	2016	Bien de retour	
1745673	STEP SAINT LOUBES Z.I.	ouvrage de recirculation	pompe 2	CAPRARI	KCW06SFD-001641N1	Puissance : 1.6 kW	2018	Bien de retour	
277045	STEP SAINT LOUBES Z.I.	ouvrage de recirculation	divers génie civil				2005	Bien de retour	
277046	STEP SAINT LOUBES Z.I.	ouvrage de recirculation	divers mécanique				2005	Bien de retour	
277048	STEP SAINT LOUBES Z.I.	ouvrage de recirculation	canalisations recirculation			Diamètre : 80 mm Matériaux : Inox	2005	Bien de retour	
277051	STEP SAINT LOUBES Z.I.	ouvrage de recirculation	vanne motorisée extraction boues	AIMA	SA075F10A		2005	Bien de retour	
277052	STEP SAINT LOUBES Z.I.	ouvrage de recirculation	barres de guidage			Matériaux : Inox	2005	Bien de retour	
763843	STEP SAINT LOUBES Z.I.	ouvrage de recirculation	pompe 1	CAPRARI	KCW06SFD-001641N1		2008	Bien de retour	
810192	STEP SAINT LOUBES Z.I.	ouvrage de recirculation	chaines relevage pompes			Matériaux : Inox	2005	Bien de retour	
811363	STEP SAINT LOUBES Z.I.	ouvrage de recirculation	canalisation pompe extraction				2005	Bien de retour	
946518	STEP SAINT LOUBES Z.I.	comptage sortie	PA génie civil				2005	Bien de retour	
1875333	STEP SAINT LOUBES Z.I.	comptage sortie / mesure débit eau traitée	débitmètre ET	VEGA	VEGAMET391 ; n° 49144123	Hauteur d'eau + déprimogène	2020	Bien de retour	
277358	STEP SAINT LOUBES Z.I.	comptage sortie / mesure débit eau traitée	canal de comptage	ENDRESS HAUSER	HQ1 415 ; n° 3919702	Canal venturi	2022	Bien de retour	
2061758	STEP SAINT LOUBES Z.I.	comptage sortie / prélèvement eau traitée	préleveur échantillonneur ET	ENDRESS HAUSER	ASP 2000 ; n° T300390SD00		2022	Bien de retour	
1528112	STEP SAINT LOUBES Z.I.	ouvrage de refoulement	pompe 1				2016	Bien de retour	
1799452	STEP SAINT LOUBES Z.I.	ouvrage de refoulement	pompe 2	CAPRARI	KCW08HC+003541N1 ; n° 5576421	Q : 122 m3/h HMT : 2.6 mCE Puissance : 3.5 kW	2019	Bien de retour	
277087	STEP SAINT LOUBES Z.I.	ouvrage de refoulement	plaques de recouvrement			Matériaux : Résine armée	2005	Bien de retour	
277088	STEP SAINT LOUBES Z.I.	ouvrage de refoulement	divers génie civil				2005	Bien de retour	
277089	STEP SAINT LOUBES Z.I.	ouvrage de refoulement	divers mécanique				2005	Bien de retour	
277091	STEP SAINT LOUBES Z.I.	ouvrage de refoulement	canalisations			Diamètre : 100 mm Matériaux : Inox	2005	Bien de retour	
277093	STEP SAINT LOUBES Z.I.	ouvrage de refoulement	clapets	BAYARD		Diamètre : 80 mm A boule	2005	Bien de retour	
277094	STEP SAINT LOUBES Z.I.	ouvrage de refoulement	vannes	BAYARD		Diamètre : 80 mm A opercule	2005	Bien de retour	
277095	STEP SAINT LOUBES Z.I.	ouvrage de refoulement	barres de guidage			Matériaux : Inox	2005	Bien de retour	
277096	STEP SAINT LOUBES Z.I.	ouvrage de refoulement	poires de niveau				2005	Bien de retour	
810194	STEP SAINT LOUBES Z.I.	ouvrage de refoulement	chaines relevage pompes			Matériaux : Inox	2005	Bien de retour	
810195	STEP SAINT LOUBES Z.I.	ouvrage de refoulement	barneaillage anti chute			Matériaux : Inox	2005	Bien de retour	
1592936	STEP SAINT LOUBES Z.I.	ouvrage toutes eaux	pompe 1	CAPRARI	KCVF01141NGE	Q : 20 m3/h HMT : 5.9 mCE Puissance : 1.2 kW	2017	Bien de retour	
277098	STEP SAINT LOUBES Z.I.	ouvrage toutes eaux	divers génie civil				2005	Bien de retour	
277099	STEP SAINT LOUBES Z.I.	ouvrage toutes eaux	divers mécanique				2005	Bien de retour	
277101	STEP SAINT LOUBES Z.I.	ouvrage toutes eaux	canalisations			Diamètre : 80 mm Matériaux : Inox	2005	Bien de retour	
277104	STEP SAINT LOUBES Z.I.	ouvrage toutes eaux	barres de guidage			Matériaux : Inox	2005	Bien de retour	
277105	STEP SAINT LOUBES Z.I.	ouvrage toutes eaux	poires de niveau				2005	Bien de retour	
810197	STEP SAINT LOUBES Z.I.	ouvrage toutes eaux	chaines de relevage pompes			Matériaux : Inox	2005	Bien de retour	

816327	STEP SAINT LOUBES Z.I.	ouvrage toutes eaux	pompe 2	CARRARI	KW065FD-001641				
277067	STEP SAINT LOUBES Z.I.	silo stockage boues endogènes	Silo boues endogènes						
277068	STEP SAINT LOUBES Z.I.	silo stockage boues endogènes	luyauterie						
277309	STEP SAINT LOUBES Z.I.	silo stockage boues endogènes	désodorisation	SBPI				Puissance : 0.18 kW	2005
500996	STEP SAINT LOUBES Z.I.	silo stockage boues endogènes	agitateur	Sulzer	RW 3032 ; n° 300999411				2003
811364	STEP SAINT LOUBES Z.I.	silo stockage boues endogènes	gardes corps					Longueur : 9 m Matériaux : Résine armée	2005
811365	STEP SAINT LOUBES Z.I.	silo stockage boues endogènes	polence	ABS					2005
1591238	STEP SAINT LOUBES Z.I.	silo stockage boues endogènes / niveau boues endogènes	sonde de niveau	ENDRESS HAUSER	FMX167				2017
277029	STEP SAINT LOUBES Z.I.	silo stockage boues exogènes	divers génie civil						2005
277029	STEP SAINT LOUBES Z.I.	silo stockage boues exogènes	luyauterie						2005
277361	STEP SAINT LOUBES Z.I.	silo stockage boues exogènes	désodorisation	SBPI					2005
5127156	STEP SAINT LOUBES Z.I.	silo stockage boues exogènes	agitateur	SULZER	RW 6525 A5012 STD ; n° 301047547			Puissance : 5 kW	2004
5164202	STEP SAINT LOUBES Z.I.	silo stockage boues exogènes	pompe alimentation silo à boues exogène	SEEXEX	BN52			Q : 62 m³/h Puissance : 7.9 kW	2024
811369	STEP SAINT LOUBES Z.I.	silo stockage boues exogènes	polence	ABS					2005
811371	STEP SAINT LOUBES Z.I.	silo stockage boues exogènes	gardes corps					Longueur : 9 m Matériaux : Résine armée	2005
1984308	STEP SAINT LOUBES Z.I.	silo stockage boues exogènes / mesure débit dépotage exogènes	débitmètre	ENDRESS HAUSER	PROMAG W 9W4c1H-1HSB0 ; n° S308F419000			Diamètre : 100 mm Electromagnétique	2021
1592903	STEP SAINT LOUBES Z.I.	silo stockage boues exogènes / niveau boues exogènes	sonde de niveau	ENDRESS HAUSER	FMX167				2017
1026177	STEP SAINT LOUBES Z.I.	deshydratation	détecteur H2S	DRAEGER					2013
1284578	STEP SAINT LOUBES Z.I.	deshydratation	portes accès local deshydratation						2014
1416565	STEP SAINT LOUBES Z.I.	deshydratation	presse à boue chassis et divers pieces mecaniques	EMO	SP-4F-05 L ; n° EMOAFF02984-PAV			Puissance : 0.75 kW	2016
1481606	STEP SAINT LOUBES Z.I.	deshydratation	motoreducteur vis presse à boue						2016
1481607	STEP SAINT LOUBES Z.I.	deshydratation	verin pneumatique presse à boue						2016
1481609	STEP SAINT LOUBES Z.I.	deshydratation	vis presse à boue						2016
1481610	STEP SAINT LOUBES Z.I.	deshydratation	tamis presse à boue						2016
1481611	STEP SAINT LOUBES Z.I.	deshydratation	electrovanne E1 rampe lavage presse à boue						2016
1481612	STEP SAINT LOUBES Z.I.	deshydratation	rampe lavage tamis presse à boue						2016
1481618	STEP SAINT LOUBES Z.I.	deshydratation	floculateur presse à boue	EMO	AFF02984				2016
1481619	STEP SAINT LOUBES Z.I.	deshydratation	mélangeur statique						2016
1481625	STEP SAINT LOUBES Z.I.	deshydratation	motoreducteur floculateur presse à boue						2016
1481626	STEP SAINT LOUBES Z.I.	deshydratation	agitateur avec pales floculateur presse à boue						2016
1657169	STEP SAINT LOUBES Z.I.	deshydratation	pompe boue pressee sortie presse à boue	SEEXEX	BTH 10			Puissance : 3.7 kW	2018
1676014	STEP SAINT LOUBES Z.I.	deshydratation	pompe doseuse lubrification canalisation	SEEXEX	MD 006-24 / A6-A7-A7-F0-GA-X ; n° MD 006-12			Puissance : 0.37 kW	2020
5135636	STEP SAINT LOUBES Z.I.	deshydratation	compresseur d'air	Profil	FM035210200 ; n° 12802249550140			Q : 14.4 m³/h Puissance : 4 kW	2024
809363	STEP SAINT LOUBES Z.I.	deshydratation	broyeur boues	VOGELANG	RC 1500 C				2007
1953025	STEP SAINT LOUBES Z.I.	deshydratation / injection polymere entree floculateur presse à boue	pompe doseuse polymère 1	SEEXEX	BN1-6L			Puissance : 1.1 kWA vis	2021
1953026	STEP SAINT LOUBES Z.I.	deshydratation / injection polymere entree floculateur presse à boue	pompe doseuse polymère 2	SEEXEX	BN1-6L ; n° COMMISSIONS N°387412			Puissance : 1.1 kWA vis	2021
810212	STEP SAINT LOUBES Z.I.	deshydratation / injection polymere entree floculateur presse à boue	bac préparation polymère	QBL	EKB 85iE				2005
811382	STEP SAINT LOUBES Z.I.	deshydratation / injection polymere entree floculateur presse à boue	pompe transfert polymère	SEEXEX	SPRF 005/1 4.00 ; n° 180164			Q : 0.228 m³/h Puissance : 0.37 kW	2005
5161428	STEP SAINT LOUBES Z.I.	deshydratation / mesure débit refoulement pompe boue pressee	débitmètre	ENDRESS HAUSER	PROMAG 10 SWB65-9K450 ; n° W7044C19000			Q : 120 m³/h Diamètre : 65 mm Electromagnétique	2024
1481941	STEP SAINT LOUBES Z.I.	deshydratation / mesure pression boue entree presse à boue	capteur pression						2016
1476654	STEP SAINT LOUBES Z.I.	aire de stockage	pompe 1 alimentation presse à boue	SEEXEX	BN10			Puissance : 3.3 kW	2016
1778040	STEP SAINT LOUBES Z.I.	aire de stockage	pompe transfert 2 bassin tampon	SEEXEX	BN17-6LS ; n° 364542			Q : 17.8 m³/h Puissance : 4 kW	2019
1982703	STEP SAINT LOUBES Z.I.	aire de stockage	pompe transfert 1 bassin tampon	SEEXEX	BN17-6LS ; n° 391818				2021
277486	STEP SAINT LOUBES Z.I.	aires de stockage	benne x2 (location)						2005
277489	STEP SAINT LOUBES Z.I.	aire de stockage	canalisations						2005
277500	STEP SAINT LOUBES Z.I.	aire de stockage	divers génie civil						2005
277518	STEP SAINT LOUBES Z.I.	aire de stockage	2 vannes alimentation bennes					Diamètre : 150 mm	2005
811379	STEP SAINT LOUBES Z.I.	aire de stockage	2 portes rideaux acier					Matériaux : Acier	2005
811386	STEP SAINT LOUBES Z.I.	aire de stockage	pompe 2 alimentation presse à boue	SEEXEX	BN10			Puissance : 3.3 kW	2005
811388	STEP SAINT LOUBES Z.I.	aire de stockage	canalisation pompes alimentation presse à boue					Matériaux : Inox	2005
811390	STEP SAINT LOUBES Z.I.	aire de stockage	canalisation pompes transfert bassin tampon					Matériaux : Inox	2005
811394	STEP SAINT LOUBES Z.I.	aire de stockage	2 vannes aspiration pompes transfert 1 bassin tampon					Diamètre : 100 mm	2005
811395	STEP SAINT LOUBES Z.I.	aire de stockage	2 vannes refoulement pompes transfert 1 bassin tampon					Diamètre : 80 mm	2005
811444	STEP SAINT LOUBES Z.I.	aire de stockage	3 vannes aspiration pompes transfert 2 bassin tampon					Diamètre : 100 mm	2005
811445	STEP SAINT LOUBES Z.I.	aire de stockage	2 vannes refoulement pompes transfert 2 bassin tampon					Diamètre : 80 mm	2005
2089076	STEP SAINT LOUBES Z.I.	aire de stockage / mesure niveau bennes	sonde niveau boue	ENDRESS HAUSER	FMU 862				2022
1104593	STEP SAINT LOUBES Z.I.	armoire générale BT	dijonçeur	MERLIN GERIN	NS 400N				2013
1639786	STEP SAINT LOUBES Z.I.	armoire générale BT	ecran tactile process						0
1652813	STEP SAINT LOUBES Z.I.	armoire générale BT	teletransmission	SOFREL	SS30				2018
277034	STEP SAINT LOUBES Z.I.	armoire générale BT	matériel électrique non décrit						2005
277035	STEP SAINT LOUBES Z.I.	armoire générale BT	armoire générale BT						2005
5117470	STEP SAINT LOUBES Z.I.	armoire générale BT	démarrateur surpresseur 2	SCHNEIDER	ALTISTART 480 ; n° ATX80ID62V				2024
809380	STEP SAINT LOUBES Z.I.	armoire générale BT	portes accès local technique					Matériaux : Acier	2009
810153	STEP SAINT LOUBES Z.I.	armoire générale BT	fenêtre local technique					Matériaux : Aluminium	2005
810214	STEP SAINT LOUBES Z.I.	armoire générale BT	automate presse à boue	ALFA LAVAL	MMCARD				2005
810217	STEP SAINT LOUBES Z.I.	armoire générale BT	démarrateur surpresseur 1	TELEMECANIQUE	ALTISTART 48				2005
811450	STEP SAINT LOUBES Z.I.	armoire générale BT	variateur pompe doseuse 1	SCHNEIDER	ATV31			Puissance : 1.1 kW	2005
811451	STEP SAINT LOUBES Z.I.	armoire générale BT	variateur pompe doseuse 2	SCHNEIDER	ATV31			Puissance : 1.1 kW	2005
811452	STEP SAINT LOUBES Z.I.	armoire générale BT	variateur pompe boue pressee sortie presse à boue	SCHNEIDER	ATV31			Puissance : 4 kW	2005
868186	STEP SAINT LOUBES Z.I.	armoire générale BT	automate process	TELEMECANIQUE	TSX 57203				2011
923919	STEP SAINT LOUBES Z.I.	armoire générale BT	ecran tactile presse à boue	TELEMECANIQUE	XBGTG5230				2011
1431090	STEP SAINT LOUBES Z.I.	armoire générale BT / comptage EDF	compteur EDF tarif jaune	ACTARIS	AT07J				2015
1664386	STEP SAINT LOUBES Z.I.	énergie autonome	moteur GE	SCANIA					2005
1664387	STEP SAINT LOUBES Z.I.	énergie autonome	alternateur GE						2005
277262	STEP SAINT LOUBES Z.I.	énergie autonome	groupe electrogene chassis et divers pieces	SDMO	J580				2005
355461	STEP SAINT LOUBES Z.I.	désodorisation aire de stockage	ventilateur						2005
2050697	STEP SAINT LOUBES Z.I.	désodorisation aire de stockage / charbon actif	filtre charbon actif						2022
276996	STEP SAINT LOUBES Z.I.	Bâtiment	divers génie civil						2005
276994	STEP SAINT LOUBES Z.I.	Général site	clôture					Longueur : 185 m	2005
276997	STEP SAINT LOUBES Z.I.	Général site	voies						2005
276997	STEP SAINT LOUBES Z.I.	Général site	espaces verts						2005
277280	STEP SAINT LOUBES Z.I.	Général site	portail					Matériaux : Acier Galvanisé	2010
965448	STEP SAINT LOUBES Z.I.	Général site	système vidéosurveillance						2012
1931406	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	point d'entrée	disconnecteur circuit eau potable station	HONEYWELL	BA 295			Diamètre : 25 mm	2020
94264	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	point d'entrée / mesure volume alimentation eau potable	compteur d'alimentation eau potable						0
1523642	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	relèvement	pompe immergée 1	FLYGT	3102 181MT410 ; n° 1860254			Puissance : 3.1 kW	2016
1572234	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	relèvement	pompe immergée 2	FLYGT	NP 3102 LT420			Puissance : 3.1 kW	2017
272172	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	relèvement	divers génie civil						1987
272173	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	relèvement	divers électricité						1987
273569	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	relèvement	canalisations					Diamètre : 150 mm Matériaux : PVC	2005
273612	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	relèvement	clapets					Diamètre : 150 mm A boules	2005
274235	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	relèvement	portes de niveau						2005
274270	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	relèvement	lignes de guidage					Matériaux : Inox	2005
810306	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	relèvement	chaines relevage pompes					Matériaux : Inox	2005
811285	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	relèvement	gardes corps poste relevage					Longueur : 4 m Matériaux : Aluminium	2005
1875335	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	relèvement / mesure débit eau brute	débitmètre 1 EB	ENDRESS HAUSER	PROMAG 400 ; n° R8091E19000			Diamètre : 150 mm Electromagnétique	2020
1875336	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	relèvement / mesure débit eau brute	débitmètre 2 EB	ENDRESS HAUSER	PROMAG 400 ; n° R8091D19000			Diamètre : 150 mm Electromagnétique	2020
1925298	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	digérateur	moto réducteur digérateur	SEW USOCOME	DFT80N8			Puissance : 0.85 kW	2020
272179	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	digérateur	digérateur						1987
272180	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	digérateur	divers mécanique						1987
272181	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	digérateur	divers génie civil						1987
5161385	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	digérateur	Bac refus digrillage						0
550758	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	digérateur	gardes corps					Longueur : 4 m Matériaux : Acier Galvanisé	1987
1980413	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	digérateur / prélèvement eau brute	prélèveur échantillonneur	ENDRESS HAUSER	ASP 2000 ; n° S500105D00				2021
272184	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	dessableur/déshuileur	divers génie civil						2005
272185	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	dessableur/déshuileur	port refus						2005
272186	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	dessableur/déshuileur	recupération sable						2005
272187	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	dessableur/déshuileur	divers mécanique						2005
5161386	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	dessableur/déshuileur	Bac à sables						0
5161387	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	dessableur/déshuileur	Bac à graisses						0
810313	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	dessableur/déshuileur	moto réducteur dégraisseur	SEW USOCOME	RF7R60D7T1				2005
810314	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	dessableur/déshuileur	gardes corps					Longueur : 11 m Matériaux : Aluminium	2005
2112666	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	dessableur/déshuileur / injection air	groupe pompe aérateur intégré	SULZER	AE138PE1 ; n° GX1121111111			Puissance : 1.3 kW	2022
810317	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	dessableur/déshuileur / injection air	compresseur air désableur	BECKER	90/4 100 ; n° 66744462005			Puissance : 1.1 kWSoufflante d'air ou pompe à vide	2005
1308688	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	bassin d'activation 1	agitateur brassage	SULZER					2015
272189	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	bassin d'activation 1	divers génie civil						1987
810319	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	bassin d'activation 1	poterie agitateur	FLYGT					1995
810319	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	bassin d'activation 1	gardes corps					Longueur : 40 m Matériaux : Acier Galvanisé	2005
964655	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	bassin d'activation 1	PA génie civil						1987
1281858	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	bassin d'activation 1 / injection air BA1	turbine 2					Puissance : 11 kW	2014
1281859	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	bassin d'activation 1 / injection air BA1	réducteur turbine 2	SEW USOCOME	RVEF 102 DT 160M4				2017
1281860	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	bassin d'activation 1 / injection air BA1	moteur turbine 2	SEW USOCOME				Puissance : 11 kW	2017
272191	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	bassin d'activation 1 / injection air BA1	turbine 1						1987
5100704	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	bassin d'activation 1 / injection air BA1	réducteur turbine 1	SEW USOCOME	RM107 DV160M4C ; n° 66 8348754801/0001				2024

542829	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	bassin d'activation 1 / injection air BA1	SEW USOCOME		ID : 033-243301249-20250710-2025	07	07-D	
1671789	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	bassin d'activation 1 / mesure oxygene BA1	ENDRESS HAUSER	CM4				
2124111	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	bassin d'activation 1 / mesure oxygene BA1	ENDRESS HAUSER	SONDE REDOX		2018	Bien de retour	
1655688	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	bassin d'activation 2				2018	Bien de retour	
1735276	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	bassin d'activation 2	FLYGT	SR450.412 ; n° 1880686	Puissance : 3.7 kW	2019	Bien de retour	
810320	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	bassin d'activation 2			Longueur : 40 m Matériaux : Aluminium	2019	Bien de retour	
810321	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	bassin d'activation 2	FLYGT			2019	Bien de retour	
946486	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	bassin d'activation 2				1987	Bien de retour	
273196	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	bassin d'activation 2 / injection air BA2				2005	Bien de retour	
543030	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	bassin d'activation 2 / injection air BA2	SEW USOCOME	RF97DV160M4C		2005	Bien de retour	
543031	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	bassin d'activation 2 / injection air BA2	SEW USOCOME		Puissance : 11 kW	2005	Bien de retour	
214415	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	bassin d'activation 2 / mesure oxygene BA2	ENDRESS HAUSER	SONDE REDOX		2023	Bien de retour	
516553	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	bassin d'activation 2 / mesure oxygene BA2	ENDRESS HAUSER	CM442		2018	Bien de retour	
1015261	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	clarificateur	FLYGT		Q : 10 m3/h Puissance : 2.2 kW	2005	Bien de retour	
153640	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	clarificateur				2017	Bien de retour	
1554029	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	clarificateur				2017	Bien de retour	
2087971	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	clarificateur				2002	Bien de retour	
272196	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	clarificateur				2005	Bien de retour	
272196	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	clarificateur				2005	Bien de retour	
809459	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	clarificateur				2005	Bien de retour	
810328	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	clarificateur	SEW USOCOME	R77 R37	Puissance : 0.12 kW	2005	Bien de retour	
946487	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	clarificateur				1987	Bien de retour	
1974915	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	ouvrage de recirculation				2021	Bien de retour	
272203	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	ouvrage de recirculation			Diamètre : 150 mm A boue	2005	Bien de retour	
272204	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	ouvrage de recirculation				2005	Bien de retour	
273201	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	ouvrage de recirculation				2005	Bien de retour	
273203	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	ouvrage de recirculation			Diamètre : 160 mm Matériaux : PVC	2005	Bien de retour	
274273	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	ouvrage de recirculation			Matériaux : Inox	2005	Bien de retour	
5161189	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	ouvrage de recirculation	FLYGT	CP3102 410 ; n° 245284	Q : 90 m3/h HMT : 7 mCE Puissance : 3.5 kW	2004	Bien de retour	
810328	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	ouvrage de recirculation				2005	Bien de retour	
810327	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	ouvrage de recirculation	FLYGT	DP 3068 MT 471 ; n° 1346472	Longueur : 6 m Matériaux : Aluminium	2005	Bien de retour	
811293	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	ouvrage de recirculation				2005	Bien de retour	
811294	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	ouvrage de recirculation				2005	Bien de retour	
811296	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	ouvrage de recirculation			Matériaux : Aluminium	2005	Bien de retour	
973338	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	ouvrage de recirculation				2005	Bien de retour	
114586	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	ouvrage toutes eaux	FLYGT	CP 3102 MT 464 ; n° 12292928	Q : 90 m3/h Puissance : 3.1 kW	2012	Bien de retour	
204657	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	ouvrage toutes eaux	FLYGT	DP 3068 MT 471 ; n° 1346472	Puissance : 2 kW	2013	Bien de retour	
272335	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	ouvrage toutes eaux	FLYGT	3069.160.2180161	Puissance : 2 kW	2015	Bien de retour	
272336	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	ouvrage toutes eaux				2005	Bien de retour	
273236	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	ouvrage toutes eaux				2005	Bien de retour	
273236	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	ouvrage toutes eaux			Diamètre : 80 mm Matériaux : Pvc	2005	Bien de retour	
274371	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	ouvrage toutes eaux			Matériaux : Inox	2005	Bien de retour	
274407	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	ouvrage toutes eaux				2005	Bien de retour	
811297	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	ouvrage toutes eaux			Matériaux : Inox	2005	Bien de retour	
946519	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	comptage sortie				1987	Bien de retour	
1987539	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	comptage sortie / mesure débit eau traitée	VEGA	VEGAMET861 ; n° 53723567	Hauteur d'eau + diprimgène	2021	Bien de retour	
273411	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	comptage sortie / mesure débit eau traitée	ENDRESS HAUSER	H01 430N ; n° 05 05 125	Canal venturi	2019	Bien de retour	
1833656	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	comptage sortie / prélèvement eau traitée	ENDRESS HAUSER	ASP 2000 ; n° PA001F05D00		2019	Bien de retour	
1915931	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	ouvrage de refoulement			Diamètre : 125 mm	2019	Bien de retour	
1915932	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	ouvrage de refoulement			Diamètre : 125 mm	2019	Bien de retour	
1915934	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	ouvrage de refoulement			Diamètre : 50 mm	2019	Bien de retour	
1915937	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	ouvrage de refoulement	pompe 1	SULZER	ABS XFP-PE2-100C-CB1.1-PE90_4E EX ; n° 300265110	Q : 198 m3/h	2019	Bien de retour
1815938	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	ouvrage de refoulement	pompe 2	SULZER	ABS XFP-PE2-100C-CB1.1-PE90_4E EX ; n° 300265109	Q : 198 m3/h	2019	Bien de retour
1815939	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	ouvrage de refoulement		MASSAL			2019	Bien de retour
1815940	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	ouvrage de refoulement					2019	Bien de retour
1815945	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	ouvrage de refoulement					2019	Bien de retour
1815946	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	ouvrage de refoulement					2019	Bien de retour
1909384	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	ouvrage de refoulement				0	Bien de retour	
1909385	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	ouvrage de refoulement					0	Bien de retour
1909385	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	poste chourne ferrique		CADIOU INDUSTRIE		Matériaux : Polyéthylène	0	Bien de retour
1909385	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	poste chourne ferrique			douche rinçai-ciel		2020	Bien de retour
1909382	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	poste chourne ferrique					0	Bien de retour
2125891	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	poste chourne ferrique	MILTON ROY		G410P1T3		0	Bien de retour
1832616	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	Epaississement des boues par épouttage	MILTON ROY		G410P1T3 ; n° 202210200079		2022	Bien de retour
5121657	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	Epaississement des boues par épouttage					2020	Bien de retour
5121658	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	Epaississement des boues par épouttage					2020	Bien de retour
5121660	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	Epaississement des boues par épouttage	GRUNDFOS	CR3-15			2020	Bien de retour
5121661	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	Epaississement des boues par épouttage		Table d'épouttage	OMEGA SD 10 INOX 304	Matériaux : Inox	2020	Bien de retour
5121662	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	Epaississement des boues par épouttage		motoreducteur table d'épouttage	NORD SK902E	Puissance : 0.55 kW	2020	Bien de retour
5121662	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	Epaississement des boues par épouttage	SEEPFX		BN10-4LS	Puissance : 1.6 kW	2020	Bien de retour
5121663	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	Epaississement des boues par épouttage		trayadeite table d'épouttage			2020	Bien de retour
5121664	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	Epaississement des boues par épouttage		vannes			2020	Bien de retour
5116563	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	Epaississement des boues par épouttage / injection polymère		trayadeite lavage table			2020	Bien de retour
5121666	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	Epaississement des boues par épouttage / injection polymère		pompe de dosage réactif liquide	DOSATRON LMI 160.0101.002		2020	Bien de retour
5121667	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	Epaississement des boues par épouttage / injection polymère		Unité de préparation polymère	EMO CPL 05-02-11-00		2020	Bien de retour
272203	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	silo de stockage des boues		cuve préparation polymère	EMO		2020	Bien de retour
272203	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	silo de stockage des boues		divers génie civil			1987	Bien de retour
273940	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	silo de stockage des boues		trayadeite		Matériaux : Inox	2005	Bien de retour
274473	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	silo de stockage des boues		drain		Diamètre : 116 mm Matériaux : PVC	2005	Bien de retour
810339	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	silo de stockage des boues	FLYGT	SR4640 410			2005	Bien de retour
1358472	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	armoire générale BT		gardiens corps		Longueur : 16 m Matériaux : Aluminium	2005	Bien de retour
1380737	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	armoire générale BT		teletransmission	SOFREL S550		2015	Bien de retour
1636510	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	armoire générale BT		automate	SCHNEIDER M440		2015	Bien de retour
1636927	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	armoire générale BT		accrue locale			0	Bien de retour
272208	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	armoire générale BT		batterie teletransmission			2021	Bien de retour
272209	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	armoire générale BT		matériel électrique non décrit			1987	Bien de retour
272209	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	armoire générale BT		armoire générale BT			1987	Bien de retour
810307	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	armoire générale BT		disjoncteur	MERLIN GERIN	COMPACT NS 160N	2005	Bien de retour
1431096	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	armoire générale BT / comptage EDF		compteur EDF tarif jaune	LANDIS ET GYR L19C1 ; n° 0415803140509		2015	Bien de retour
271471	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	Bâtiment		porte accès local technique			1987	Bien de retour
271710	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	Bâtiment		divers génie civil			2017	Bien de retour
810306	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	Bâtiment		fenêtre local technique		Matériaux : Acier	1987	Bien de retour
811283	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	Bâtiment		porte accès local rangement		Matériaux : Acier	1987	Bien de retour
272168	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	Général site		clôture		Longueur : 250 m	1987	Bien de retour
272169	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	Général site		voies			1987	Bien de retour
272171	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	Général site		espaces verts			1987	Bien de retour
272843	STEP SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	Général site		portail		Matériaux : Acier Galvanisé	2005	Bien de retour
5106705	STEP TABERNOTTES (YVRAC)	point d'entrée		disjoncteur circuit eau potable station	HONEYWELL BA 295	Diamètre : 20 mm	2023	Bien de retour
948263	STEP TABERNOTTES (YVRAC)	point d'entrée / alimentation eau potable		compteur d'alimentation eau potable			0	Bien de retour
1908811	STEP TABERNOTTES (YVRAC)	relèvement		poires de niveau			2020	Bien de retour
274820	STEP TABERNOTTES (YVRAC)	relèvement		plaques de recouvrement		Matériaux : Aluminium	1995	Bien de retour
274821	STEP TABERNOTTES (YVRAC)	relèvement		divers génie civil			1995	Bien de retour
274822	STEP TABERNOTTES (YVRAC)	relèvement		divers mécanique			1995	Bien de retour
5055721	STEP TABERNOTTES (YVRAC)	relèvement	pompe 2	Sulzer	XFP-PE1-100C-VX.1-PE29_4C-EX ; n° 300930803 3577087	Q : 56.2 m3/h	2023	Bien de retour
5055722	STEP TABERNOTTES (YVRAC)	relèvement	canalisations		; n° 0	Diamètre : 125 mm Matériaux : Pvc	2023	Bien de retour
5055723	STEP TABERNOTTES (YVRAC)	relèvement	barres de guidage		; n° 0	Matériaux : Inox 316L	2023	Bien de retour
5055726	STEP TABERNOTTES (YVRAC)	relèvement	pompe 1	Sulzer	XFP-PE1-100C-VX.1-PE29_4C-EX ; n° 300930806 3577087	Puissance : 1.6 kW	2023	Bien de retour
810138	STEP TABERNOTTES (YVRAC)	relèvement	chaînes relavage pompes			Matériaux : Inox	1995	Bien de retour
811081	STEP TABERNOTTES (YVRAC)	relèvement	barreaudage anti chute			Matériaux : Aluminium	1995	Bien de retour
1161419	STEP TABERNOTTES (YVRAC)	relèvement / mesure debil relèvement pompe	débitmètre EB	ENDRESS HAUSER	Promag 10W ; n° H21ED0179000	Diamètre : 125 mm Electromagnétique	2013	Bien de retour
274721	STEP TABERNOTTES (YVRAC)	digérateur		digérateur			1995	Bien de retour
274722	STEP TABERNOTTES (YVRAC)	digérateur		divers mécanique			1995	Bien de retour
274723	STEP TABERNOTTES (YVRAC)	digérateur		divers génie civil			1995	Bien de retour
550759	STEP TABERNOTTES (YVRAC)	digérateur	SEW USOCOME	SA62D780N8C			1995	Bien de retour
550761	STEP TABERNOTTES (YVRAC)	digérateur		grille protection digérateur			1995	Bien de retour
1306393	STEP TABERNOTTES (YVRAC)	digérateur / prélèvement eau brute	ENDRESS HAUSER	ASP 2000 ; n° JA008E05000			2014	Bien de retour
1562093	STEP TABERNOTTES (YVRAC)	dessableur/déshuileur		prélèveur échantillonneur EB		Matériaux : Inox	2013	Bien de retour
1602084	STEP TABERNOTTES (YVRAC)	dessableur/déshuileur		Capotage Bac à graisse		Matériaux : Inox	2013	Bien de retour
1646211	STEP TABERNOTTES (YVRAC)	dessableur/déshuileur		Capotage Bac à sable			2018	Bien de retour
274726	STEP TABERNOTTES (YVRAC)	dessableur/déshuileur		port racleur			1995	Bien de retour
274728	STEP TABERNOTTES (YVRAC)	dessableur/déshuileur		divers génie civil			1995	Bien de retour
274728	STEP TABERNOTTES (YVRAC)	dessableur/déshuileur		recupération sable			1995	Bien de retour
274729	STEP TABERNOTTES (YVRAC)	dessableur/déshuileur		divers mécanique			1995	Bien de retour
509440	STEP TABERNOTTES (YVRAC)	dessableur/déshuileur		saut à ski			2016	Bien de retour
5105050	STEP TABERNOTTES (YVRAC)	dessableur/déshuileur	moto réducteur pont racleur dégraisseur	SEW USOCOME	RF77 R37 DRN63MS4CDH ; n° 05.8417042001.0001.24	Puissance : 0.12 kW	2024	Bien de retour
811087	STEP TABERNOTTES (YVRAC)	dessableur/déshuileur	gardiens corps dessableur			Longueur : 9 m Matériaux : Aluminium	1995	Bien de retour
1376854	STEP TABERNOTTES (YVRAC)	dessableur/déshuileur / injection air	groupe pompe aérateur intégré	SULZER	abs XFP-PE139C-50X	Puissance : 1.6 kW	2015	Bien de retour
5102924	STEP TABERNOTTES (YVRAC)	dessableur/déshuileur / injection air	compresseur air dessableur	RIETSCHLE	TLD 15 ; n° 0000	Q : 16 m3/h Puissance : 0.58 kW	2024	Bien de retour
1155210	STEP TABERNOTTES (YVRAC)	poste diplophosphatation					0	Bien de retour
1219308	STEP TABERNOTTES (YVRAC)	poste diplophosphatation		dectecteurs niveau cuve FeC3 (2)			2014	Bien de retour
				cuve FeC3			2014	Bien de retour
1219309	STEP TABERNOTTES (YVRAC)	poste diplophosphatation	pompe doseuse FeC3 n°1	PROMINENT	DF2A02224P00A 10W1 ; n° 2014311034	Puissance : 0.05 kW	2014	Bien de retour
1219310	STEP TABERNOTTES (YVRAC)	poste diplophosphatation	pompe doseuse FeC3 n°2	PROMINENT	DF2A02224P00A 10W1 ; n° 2014311034	Puissance : 0.05 kWPotentielle	2014	Bien de retour
1219311	STEP TABERNOTTES (YVRAC)	poste diplophosphatation	coffret de dépotage FeC3				2014	Bien de retour
1219312	STEP TABERNOTTES (YVRAC)	poste diplophosphatation	douche de sécurité				2014	Bien de retour

General

IP ONEMA

Envoyé en préfecture le 11/07/2025

Reçu en préfecture le 11/07/2025

Publié le



ID : 033-243301249-20250710-2025_07_07-DE

Liste des indicateurs présents sur l'ensemble des RAD

Code Indicateur	Thème Indicateur	Libellé Contrat	ST LOUBES (CDC)
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis		23 662
VP.056	Nombre d'abonnés		8 459
D202.0	Nombre d'autorisations de déversements d'effluents		14
VP.200	Linéaire du réseau de collecte séparatif eaux usées		136,40
VP.199	Linéaire du réseau unitaire		0,00
P251.1	Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers		0,00
P252.2	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage		0,71
P253.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées		0,11
P202.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale		105
VP.250	Existence d'un plan de réseaux mentionnant la localisation des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...) et les points d'autosurveillance du réseau (10 points)		10
VP.251	Mise à jour annuelle du plan des réseaux à partir d'une procédure formalisée (5 points)		5
VP.252	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques (0 ou 10 pts en fonction de cet item et des 2 ci-dessous)		10
VP.253	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres (0 à 5 points)		5
VP.253	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres (%)		99,93
VP.255	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose (0 à 15 points)		15
VP.255	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose (%)		100
VP.256	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie (0 à 15 points)		0
VP.256	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie (%)		26
VP.257	Localisation et description des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage,...) (10 points)		10
VP.258	Inventaire mis à jour annuellement des équipements électromécaniques sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées (10 points)		10
VP.259	Nombre de branchements de chaque tronçon dans le plan ou l'inventaire des réseaux (10 points)		10
VP.260	Localisation des interventions et travaux réalisés (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement,...) pour chaque tronçon de réseau (10 points)		10
VP.261	Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'inspection et d'auscultation du réseau assorti d'un document de suivi contenant les dates des inspections et les réparations ou travaux qui en résultent (10 points)		10
VP.262	Existence et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans) (10 points)		10
D203.0	Tonnage total des boues évacuées (tMS)		522,33
P254.3	Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau		88,69
VP.003	Nb réclamation écrites		78
P258.1	Taux de réclamations		13,11
P207.0	Montant du versement au fonds de solidarité (€HT/m ³ facturé)		0,0011
P257.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente		2,02
VP.268	Montant restant impayés au 31/12/N sur les factures émises au titre de l'année N-1		70 203,92
VP.185	Chiffre d'affaire TTC facturé (hors travaux) au 31/12/N		3 749 005,24
D204.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³		3,8864

Synoptique

Schéma structurant du système d'assainissement

STEP Beychac et Cailleau

Commune de Beychac et Cailleau

- LEGENDE :**
- Station d'épuration
 - Poste de refoulement
 - Poste de refoulement privé
 - Réseau principal
 - Refoulement
 - Eaux traitées

Envoyé en préfecture le 11/07/2025

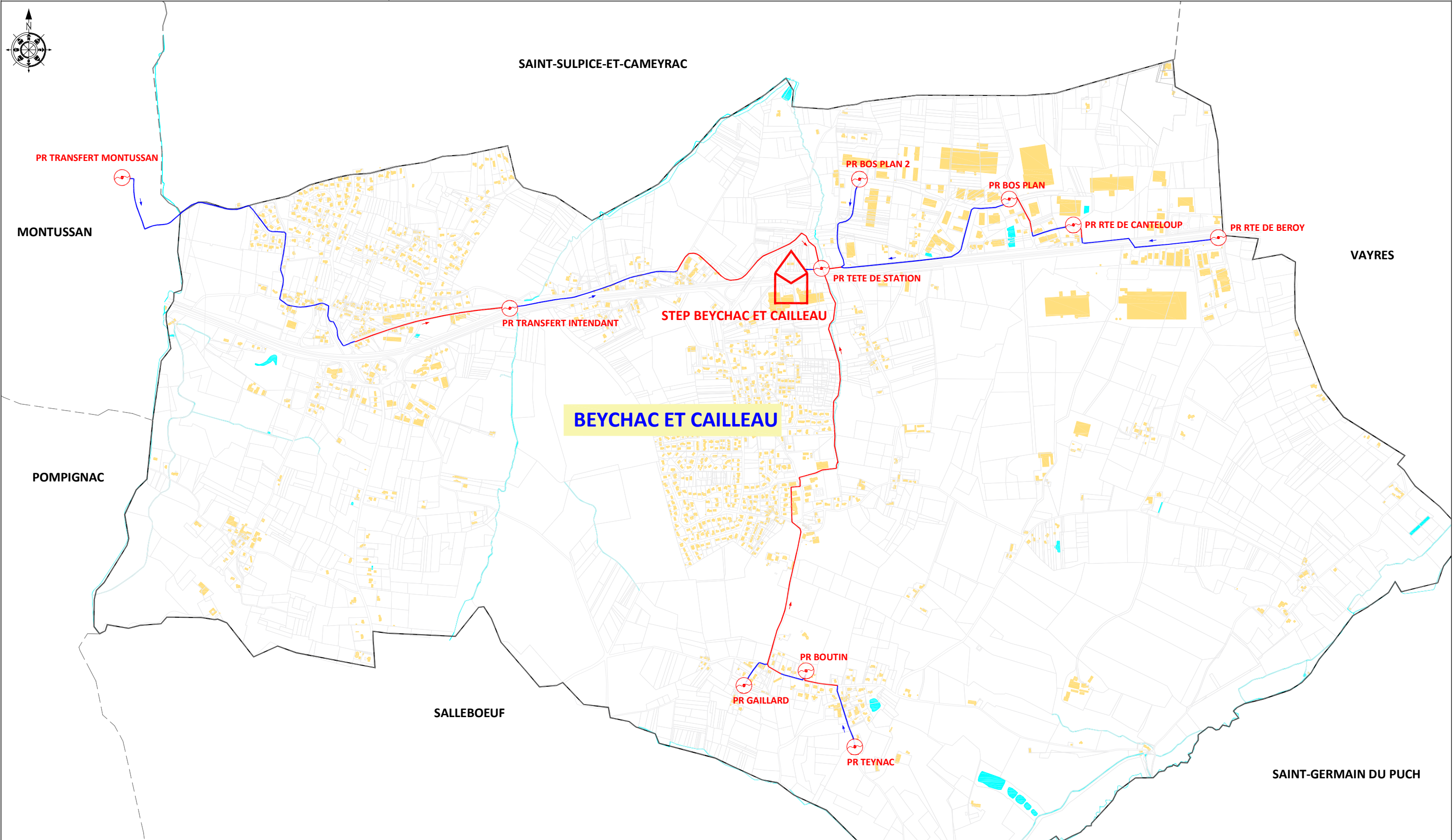
Reçu en préfecture le 11/07/2025

Publié le

ID : 033-243301249-20250710-2025_07_07-DE

Créé le : 14/01/2025 - OL

Mise à jour le: xx/xx/xxxx



Envoyé en préfecture le 11/07/2025

Reçu en préfecture le 11/07/2025

Publié le

ID : 033-243301249-20250710-2025_07_07-DE



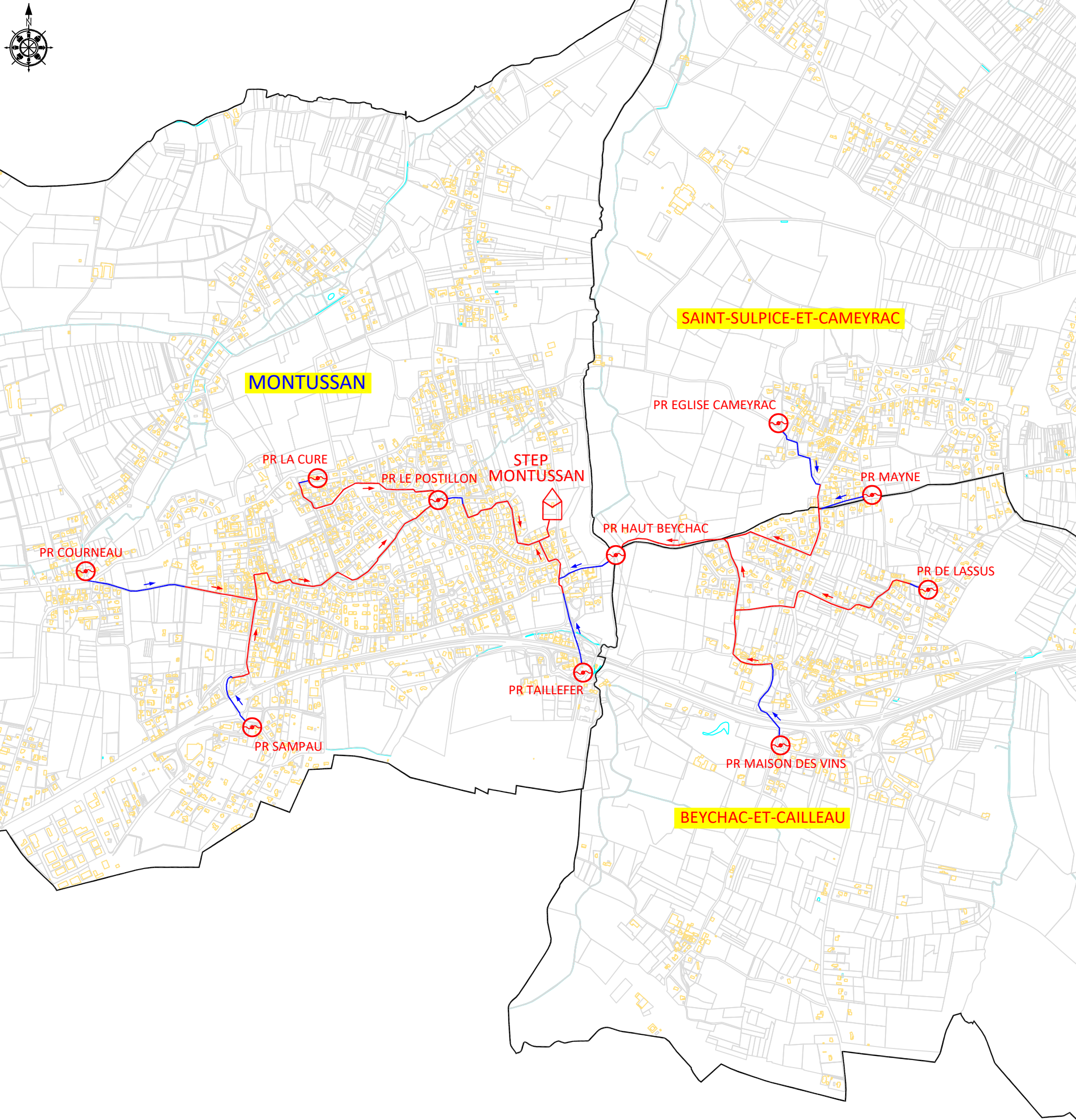


Schéma structurant du système d'assainissement

STEP de Saint-Loubès Communele

Commune de Saint-Loubès

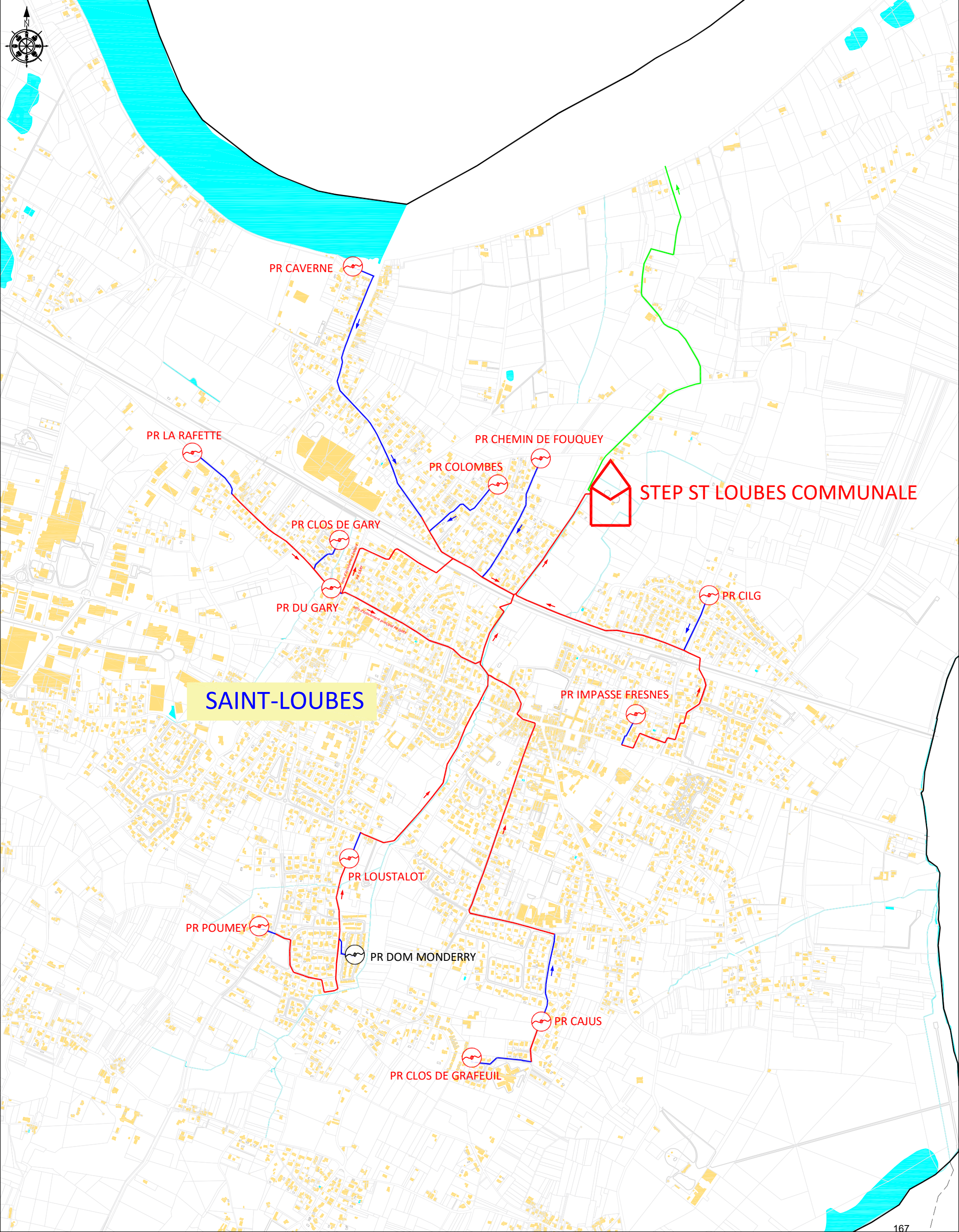


LEGENDE :

- Station d'épuration
- Poste de refoulement
- Réseau principal
- Refoulement
- Eaux traitées

Envoyé en préfecture le 11/07/2025
Reçu en préfecture le 11/07/2025
Publié le
ID : 033-243301249-20250710-2025_07_07-DE

Créé le : 09/01/2025 - OL
Mise à jour le: JJ/MM/AAAA



STEP de Saint-Loubès ZI
Commune de Saint-Loubès



LEGENDE :

- Station d'épuration
- Poste de refoulement
- Réseau principal
- Refoulement
- Eaux traitées

Envoyé en préfecture le 11/07/2025

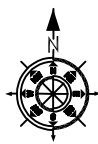
Reçu en préfecture le 11/07/2025

Publié le

ID : 033-243301249-20250710-2025_07_07-DE



Créé le : 09/01/2025 - OL
Mise à jour le: JJ/MM/AAAA



ST-VINCENT-DE-PAUL

AMBARES-ET-LAGRAVE

PR GRAVAS

STEP ST LOUBES ZI

PR ZI BONNA

SAINT-LOUBES

SAINTE-EULALIE

LEGENDE :

- Station d'épuration
- Poste de refoulement
- Réseau principal
- Refoulement
- Eaux traitées

Envoyé en préfecture le 11/07/2025

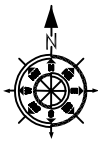
Reçu en préfecture le 11/07/2025

Publié le

ID : 033-243301249-20250710-2025_07_07-DE



Créé le : 13/01/2025 - OL
Mise à jour le: JJ/MM/AAAA



SAINT-LOUBES

IZON

STEP ST SULPICE ET CAMEYRAC

PR MARTINAT

PR Blanchisserie

PR RTE D'IZON

PR DALLA SANTA

PR GARE ST SULPICE

PR CAMP AMERICAIN

PR MAIRIE ST SUPICE

SAINT-SULPICE-ET-CAMEYRAC

PR CAUBET

PR LE SABLOT

PR STADE ST SULPICE

PR BOUCLON

PR RTE LA BORDE

PR EGLISE CAMEYRAC

PR MAYNE

BEYCHAC ET CAILLEAU

STEP d'Yvrac Communale
Commune d'Yvrac



LEGENDE :

- Station d'épuration
- Poste de refoulement
- Réseau principal
- Refoulement
- Eaux traitées

Envoyé en préfecture le 11/07/2025

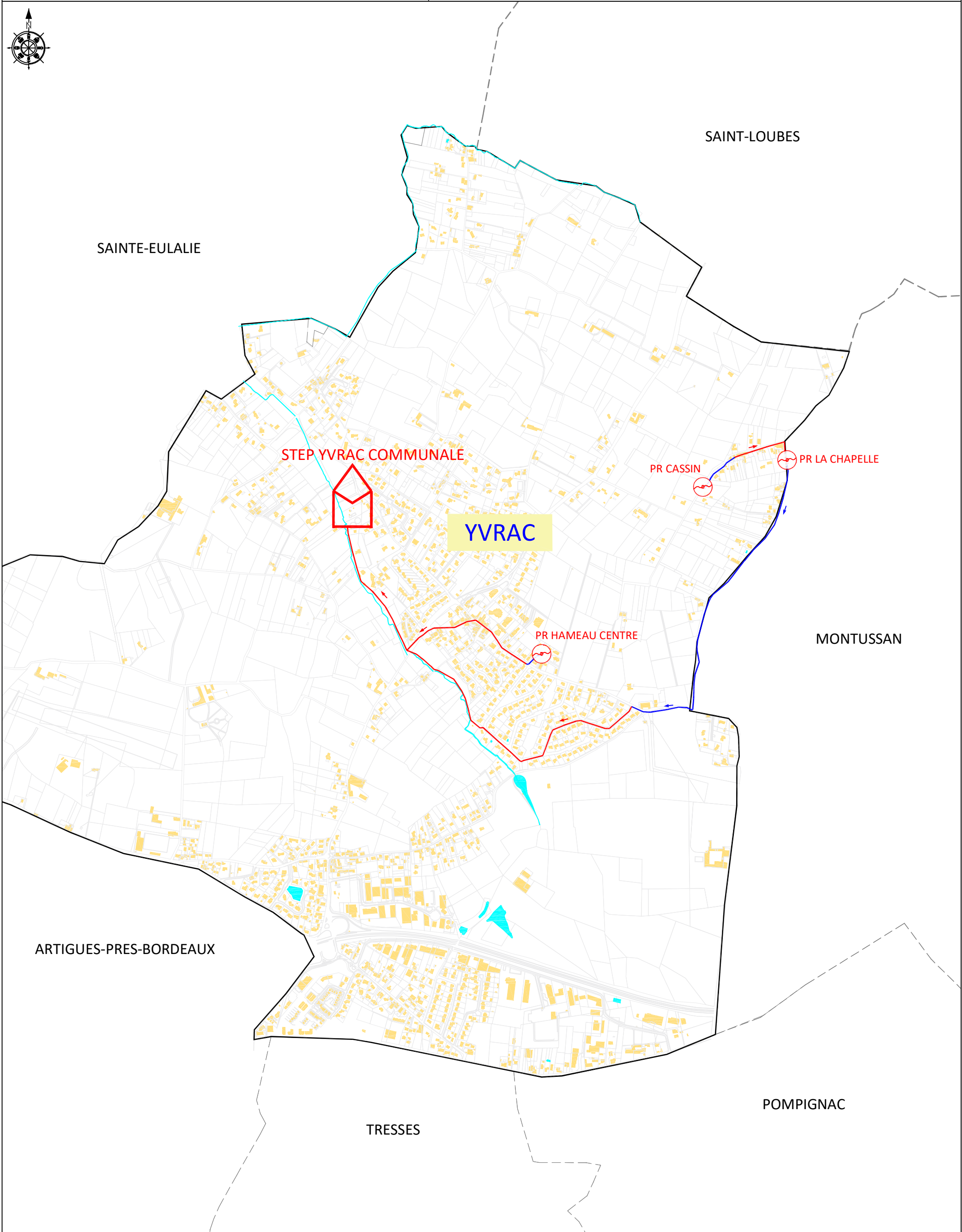
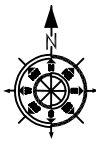
Reçu en préfecture le 11/07/2025

Publié le

ID : 033-243301249-20250710-2025_07_07-DE



Créé le : 10/01/2025 - OL
Mise à jour le: JJ/MM/AAAA



STEP Tabernottes
Commune d'Yvrac



LEGENDE :

- Station d'épuration
- Poste de refoulement
- Réseau principal
- Refoulement
- Eaux traitées

Envoyé en préfecture le 11/07/2025

Reçu en préfecture le 11/07/2025

Publié le

ID : 033-243301249-20250710-2025_07_07-DE



Créé le : 15/01/2025 - OL
Mise à jour le: JJ/MM/AAAA



SAINTE-EULALIE

MONTUSSAN

ARTIGUES-PRES-BORDEAUX

TRESSES

POMPIGNAC

PR LYS D'INES

PR CLEMENT ADER

PR BARIOU

STEP YVRAC TABERNOTTES

PR CROIX FLAMAN

Synthèse réglementaire

Envoyé en préfecture le 11/07/2025

Reçu en préfecture le 11/07/2025

Publié le



ID : 033-243301249-20250710-2025_07_07-DE

GESTION DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

Factures

Arrêté du 2 octobre 2024 modifiant l'arrêté du 10 juillet 1996 relatif aux factures de distribution de l'eau et de collecte et de traitement des eaux usées

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000050407221#:~:text=Elle%20vise%20%C3%A0%20promouvoir%20une,de%20polluants%20dans%20le%20milieu>

Publics concernés : les services de distribution de l'eau et de collecte et traitement des eaux usées, qu'ils soient publics, si la gestion est assurée en régie, ou privés, si elle est déléguée à un opérateur privé ; les services en charge de l'assainissement des eaux usées.

Objet : modifier les sous-rubriques de la présentation des factures d'eau pour les rubriques « Organismes publics » et « Distribution de l'eau et Collecte et traitement des eaux usées ».

Il vise à modifier des rubriques des factures d'eau. Ces modifications s'inscrivent dans le cadre du chantier de la réforme des redevances des agences de l'eau prévues par la loi de finances pour 2024 (article 101). Elle vise à promouvoir une meilleure performance des services d'eau et d'assainissement pour inciter les collectivités gestionnaires à améliorer leurs infrastructures et ainsi réduire les fuites d'eau potable et les rejets de polluants dans le milieu. La réforme substitue les actuelles redevances pour pollution d'origine domestique et pour modernisation des réseaux de collecte à une redevance de rendement sur la consommation d'eau potable et de deux redevances incitatives sur la performance des services d'eau potable et d'assainissement collectif. Le présent arrêté met simplement en coordination la présentation des factures d'eau avec cette réforme.

Entrée en vigueur : le texte entre en vigueur le 1er janvier 2025, en cohérence avec l'entrée en vigueur de la réforme de la redevance des agences de l'eau.

Redevance

Décret n°2024-787 du 9 juillet 2024 portant modifications des dispositions relatives aux redevances des agences de l'eau

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000049925412>

Publics concernés : agences de l'eau, collectivités, usagers des services d'eau potable et d'assainissement, exploitants agricoles, énergéticiens, industriels.

Objet : modification des dispositions applicables aux redevances des agences de l'eau.

Le décret relatif à la réforme des redevances des agences de l'eau prévoit, d'une part, la suppression des dispositions relatives aux redevances pour pollution de l'eau d'origine domestique et pour modernisation des réseaux de collecte et la création de nouvelles dispositions d'application des futures redevances sur la consommation d'eau potable, pour la performance des réseaux d'eau potable et pour la performance des systèmes d'assainissement.

Le décret modifie les textes applicables aux redevances pour pollution de l'eau des industriels non raccordés au réseau public de collecte des eaux usées, pour pollution de l'eau par les activités d'élevage, pour prélèvement sur la ressource en eau et pour pollutions diffuses. Ces modifications servent principalement à corriger les textes en apportant des précisions dans les modalités de mise en œuvre.

Le décret modifie les modalités de déclaration, de versement et de recouvrement de certaines redevances ainsi que les textes relatifs à l'application de la réforme des redevances pour les offices de l'eau.

Entrée en vigueur : le texte entre en vigueur le lendemain de sa publication.

Arrêté du 5 juillet 2024 relatif au montant forfaitaire maximal de la redevance pour la performance des réseaux d'eau potable et de la redevance pour la performance des systèmes d'assainissement collectif pris en compte pour l'application de la redevance d'eau potable et d'assainissement prévue à l'article L. 2224-12-3 du code général des collectivités territoriales

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000049894002>

Arrêté du 5 juillet 2024 modifiant l'arrêté du 19 décembre 2011 relatif à la mesure des prélèvements d'eau et aux modalités de calcul de l'assiette de la redevance pour prélèvement sur la ressource en eau

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000049925818>

Arrêté du 10 juillet 2024 relatif aux modalités d'établissement des redevances pour pollution de l'eau modifiant l'arrêté du 21 décembre 2007 relatif aux modalités d'établissement des redevances pour pollution de l'eau et pour modernisation des réseaux de collecte

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000049990261>

Arrêté du 20 décembre 2024 modifiant l'arrêté du 5 juillet 2024 relatif aux modalités d'établissement de la redevance sur la consommation d'eau potable et des redevances pour la performance des réseaux d'eau potable et pour la performance des systèmes d'assainissement collectif

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000050831004>

Arrêté du 23 décembre 2024 modifiant l'arrêté du 13 décembre 2007 relatif aux modalités particulières de versement des redevances pour pollution d'origine domestique et pour modernisation des réseaux de collecte définies aux articles L. 213-10-3 et L. 213-10-6 du code de l'environnement

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000050831022>

Gestion de crise

Décret n° 2024-895 du 1er octobre 2024 relatif aux réquisitions pour les besoins de la défense et de la sécurité nationale et à leur articulation avec les différents régimes juridiques portant sur la préparation et la gestion des crises

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000050294883>

Publics concernés : services de l'Etat, collectivités territoriales et toute autre personne de droit public ou de droit privé chargée d'une mission de service public ; personnes physiques de nationalité française ou se trouvant sur le territoire national ; personnes morales établies en France ; navires battant pavillon français.

Objet : définir les modalités de mise en œuvre du nouveau régime des réquisitions pour les besoins de la défense et de la sécurité nationale, institué par l'[article 47 de la loi n° 2023-703 du 1er août 2023](#) relative à la programmation militaire pour les années 2024 à 2030 et portant diverses dispositions intéressant la défense.

Ce régime concerne les collectivités territoriales et toute autre personne chargée d'une mission de service public. Il s'agit d'un dispositif général qui donne la possibilité de réquisition par les services de l'Etat en fonction de risques identifiés et de situation de crise à tester. Le décret précise les sujétions préalables aux réquisitions – dispositifs de recensement, d'essais et d'exercices, mais aussi mesures de blocage d'un bien mobilier (emportant pour son détenteur l'obligation d'en assurer la préservation) – ainsi que les mesures de réquisition justifiées par la menace et par l'urgence, en tenant spécifiquement compte des particularités des collectivités d'outre-mer... pas d'incidence spécifique sauf événement exceptionnel impactant le secteur de l'eau.

Entrée en vigueur : le texte ainsi que les dispositions des I à X de l'article 47 et du I, des 1° à 8° du IV, du V et du 6° du IX de l'article 71 de la loi n° 2023-703 du 1er août 2023 relative à la programmation militaire pour les années 2024 à 2030 et portant diverses dispositions intéressant la défense entrent en vigueur le lendemain de sa publication, y compris dans les collectivités d'outre-mer régies par le principe de spécialité législative.

Assainissement

Arrêté du 10 juillet 2024 modifiant l'arrêté du 21 juillet 2015 relatif aux systèmes d'assainissement collectif et aux installations d'assainissement non collectif à l'exception des installations d'assainissement non collectif recevant une charge brute de pollution organique inférieure ou égale à 1,2 kg/j de DBO₅

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000050036912>

Arrêté du 24 décembre 2024 modifiant l'arrêté du 21 juillet 2015 relatif aux systèmes d'assainissement collectif et aux installations d'assainissement non collectif, à l'exception des installations d'assainissement non collectif recevant une charge brute de pollution organique inférieure ou égale à 1,2 kg/j de DBO₅

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000050935239>

En lien avec la refonte des redevances sur la performance des systèmes d'assainissement, ces deux textes modifient les modalités relatives au manuel d'autosurveillance, le bilan annuel des systèmes d'assainissement, le contrôle et l'évaluation des systèmes d'assainissement.

Le maître d'ouvrage doit désormais décrire dans le manuel d'autosurveillance du système d'assainissement de manière précise le système d'assainissement et son fonctionnement, les obligations réglementaires associées, son organisation interne, ses méthodes d'exploitation, de contrôle et d'analyse, la localisation des points de mesure et de prélèvements, les équipements d'autosurveillance installés, les modalités de transmission et de fiabilisation des données d'autosurveillance conformément au scénario visé à l'article 19 de l'arrêté du 21 juillet 2025, les organismes extérieurs à qui il confie tout ou partie de la surveillance, la qualification des personnes associées à ce dispositif.

De même, afin de démontrer la fiabilité de son dispositif d'autosurveillance, le maître d'ouvrage fait réaliser un contrôle technique du dispositif d'autosurveillance par un organisme compétent et indépendant. Ce contrôle technique est réalisé au moins une fois tous les deux ans sur l'ensemble des points de surveillance. Un rapport de ce contrôle technique est établi conformément au modèle consultable sur le site internet du ministère en charge de l'environnement à l'adresse suivante : <https://www.assainissement.developpement-durable.gouv.fr> par le maître d'ouvrage qui le transmet à l'agence de l'eau ou à l'office de l'eau dans un délai de deux mois à compter de la date de réalisation du contrôle. Lorsque le rapport démontre l'absence de fiabilité du dispositif d'autosurveillance, l'agence de l'eau ou l'office de l'eau peut demander au maître d'ouvrage de faire réaliser un nouveau contrôle dans un délai maximum d'un an suivant cette demande.

Les organismes en charge du contrôle devront justifier d'une habilitation dans les conditions prévues à l'[article R. 213-48-34 du code de l'environnement](#) à compter du 1^{er} janvier 2028.

Les stations d'épuration de capacité nominale comprise entre 200 EH et 500 EH ont désormais l'obligation de réaliser les bilans d'autosurveillance sur des échantillons représentatifs constitués sur 24 heures, avec des préleveurs automatiques réfrigérés ou isothermes (maintenus à 5° +/- 3) et asservis au débit. Le maître d'ouvrage doit conserver au froid pendant 24 heures un double des échantillons prélevés sur la station. Jusqu'à présent, cette obligation ne concernait que les stations d'épuration de plus de 500 EH.

Production documentaire. - Systèmes d'assainissement > 2.000 EH

1. Manuel d'autosurveillance du système d'assainissement

Ce manuel est rédigé en vue de la réalisation de la surveillance des ouvrages d'assainissement et de la masse d'eau réceptrice des rejets. Le maître d'ouvrage y décrit de manière précise le système d'assainissement et son fonctionnement, les obligations réglementaires associées, son organisation interne, ses méthodes d'exploitation, de contrôle et d'analyse, la localisation des points de mesure et de prélèvements, les équipements d'autosurveillance installés, les modalités de transmission et de fiabilisation des données d'autosurveillance conformément au scénario visé à l'article 19 ci-dessus, les organismes extérieurs à qui il confie tout ou partie de la surveillance, la qualification des personnes associées à ce dispositif.

Ce manuel spécifie :

- Les normes ou méthodes de référence utilisées pour la mise en place et l'exploitation des équipements d'autosurveillance ;
- Les mentions associées à la mise en œuvre du format informatique d'échange de données « SANDRE » mentionné à l'article 19 ci-dessus ;
- Les performances à atteindre en matière de collecte et de traitement fixées dans l'acte préfectoral relatif au système d'assainissement.

Et décrit :

- Les ouvrages épuratoires et recense l'ensemble des déversoirs d'orage (nom, taille, localisation de l'ouvrage et du ou des points de rejet associés, nom du ou des milieux concernés par le rejet notamment) ;
- Pour les agglomérations supérieures à 600 kg/j de DBO₅, l'existence d'un diagnostic permanent mis en place en application de l'article 12 ci-dessus.

Ce manuel est transmis à l'agence de l'eau ou à l'office de l'eau dans les départements d'outre-mer, ainsi qu'au service en charge du contrôle. Il est régulièrement mis à jour et tenu à disposition de ces services sur le site de la station. [...]

Un unique manuel d'autosurveillance est à rédiger et à transmettre pour chaque système d'assainissement.

Dans le cas où plusieurs maîtres d'ouvrage interviennent sur le système d'assainissement, chacun d'entre eux rédige la partie du manuel relative aux installations ou équipements (station ou système de collecte) dont il assure la maîtrise d'ouvrage. Le maître d'ouvrage de la station de traitement des eaux usées assure la coordination et la cohérence de ce travail de rédaction et la transmission du document.

2. Expertise technique du dispositif d'autosurveillance des systèmes d'assainissement (systèmes > 2.000 EH)

[...] L'agence de l'eau ou l'office de l'eau réalise annuellement une expertise technique du dispositif d'autosurveillance.

[...] le maître d'ouvrage fait réaliser un contrôle technique du dispositif d'autosurveillance par un organisme compétent et indépendant. Ce contrôle technique est réalisé au moins une fois tous les deux ans sur l'ensemble des points de surveillance. Un rapport de ce contrôle technique est établi conformément au modèle consultable sur le site internet du ministère en charge de l'environnement à l'adresse suivante : <https://www.assainissement.developpement-durable.gouv.fr> par le maître d'ouvrage qui le transmet à l'agence de l'eau ou à l'office de l'eau dans un délai de deux mois à compter de la date de réalisation du contrôle. Lorsque le rapport démontre l'absence de fiabilité du dispositif d'autosurveillance, l'agence de l'eau ou l'office de l'eau peut demander au maître d'ouvrage de faire réaliser un nouveau contrôle dans un délai maximum d'un an suivant cette demande. Les organismes en charge du contrôle devront justifier d'une habilitation dans les conditions prévues à l'article R. 213-48-34 du code de l'environnement à compter du 1er janvier 2028.

[...]

3. Expertise technique des données d'autosurveillance des systèmes d'assainissement

Chaque année, l'agence de l'eau ou l'office de l'eau statue sur la validité des données d'autosurveillance et transmet les résultats de son expertise au maître d'ouvrage, au service en charge du contrôle et à la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement au plus tard le 15 avril.

Directive européenne 2024-3019 du 27 novembre 2024 relative au traitement des eaux résiduaires urbaines (DERU 2)

https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=OJ:L_202403019

Elle entre en vigueur le 1^{er} janvier 2025. Chaque Etat Membre dispose désormais d'un délai maximal de 31 mois (soit le 31/07/2027 au plus tard) pour transposer ce texte en droit français et définir ainsi les obligations au niveau national en vue de respecter les objectifs fixés par la directive ou intégrer certaines obligations de la directive quand elles sont détaillées et précises.

Cette nouvelle directive renforce graduellement les exigences de traitement des eaux avant rejet, en fonction de la capacité des stations, soumet les industries pharmaceutique et cosmétique à la responsabilité élargie des producteurs à l'égard des micropolluants et fixe à l'ensemble des stations d'épuration traitant une charge supérieure à 10.000 EH un objectif de neutralité énergétique à atteindre fin 2045 au plus tard.

Traitement secondaire des eaux avant rejet

- Toutes les agglomérations comprises entre 1.000 et 2.000 EH auront l'obligation d'être équipées de systèmes de collecte, auxquels toutes les sources d'eaux usées domestiques devront être raccordées, au plus tard le 31 décembre 2035.
- En outre, les rejets provenant des stations d'épuration traitant les eaux résiduaires urbaines des agglomérations comprises entre 1.000 et 2.000 EH seront tenues, à la même date, de procéder à un traitement secondaire de ces eaux, lequel vise à réduire la quantité de matière organique biodégradable.

Traitement tertiaire (azote et phosphore)

Le texte prévoit également que l'ensemble des rejets provenant des stations d'épuration traitant les eaux résiduaires urbaines ayant une charge égale ou supérieure à 150.000 EH et ne disposant pas de traitement tertiaire à la date d'entrée en vigueur de la présente directive, devront faire l'objet de ce type de traitement au plus tard le 31 décembre 2039. Le texte prévoit deux étapes intermédiaires : au plus tard le 31 décembre 2033 pour les rejets provenant de 30% de ces stations, et au plus tard le 31 décembre 2026 pour les rejets provenant de 70% d'entre elles.

La même obligation est prévue au plus tard le 31 décembre 2045 pour les rejets provenant de stations d'épuration traitant les eaux résiduaires urbaines provenant d'agglomérations supérieures à 10.000 EH. Là encore, des étapes intermédiaires sont prévues : au plus tard le 31 décembre 2033 pour 20% de ces agglomérations, au plus tard le 31 décembre 2036 pour 40% de ces agglomérations et au plus tard le 31 décembre 2039 pour 60% de ces agglomérations.

Traitement quaternaire (micropolluants)

Le texte prévoit encore que l'ensemble des rejets provenant des stations d'épuration traitant les eaux résiduaires urbaines ayant une charge égale ou supérieure à 150.000 EH auront préalablement fait l'objet d'un traitement quaternaire – visant "la réduction d'un large éventail de micropolluants" – au plus tard le 31 décembre 2045. Avec comme étapes un traitement appliqué pour les rejets provenant de 20% de ces stations au plus tard le 31 décembre 2033 et 60% d'ici le 31 décembre 2039.

La même obligation est prévue, à la même date butoir, pour les rejets provenant de stations d'épuration traitant les eaux résiduaires urbaines provenant d'agglomérations supérieures à 10.000 EH et qui se font dans certaines zones particulières (zones de captage d'eau potable, eaux de baignade, zones d'activités aquacoles...). Avec comme étapes intermédiaires 10% de ces agglomérations d'ici 2034, 30% d'ici 2037 et 60% d'ici 2039.

En application du principe pollueur-payeur, le texte prévoit que les industries pharmaceutique et cosmétique, soumises à la responsabilité élargie des producteurs, devront contribuer à hauteur de 80% des coûts supplémentaires (tant d'investissement que de fonctionnement) induits par ce traitement quaternaire.

Vers la neutralité énergétique des stations d'épuration

Le texte prévoit par ailleurs que des audits énergétiques devront être effectués au plus tard le 31 décembre 2028 par les stations d'épuration traitant une charge supérieure à 100.000 EH et au plus tard le 31 décembre 2032 par celles traitant une charge comprise entre 10.000 et 100.000 EH.

Plus encore, il prévoit qu'au niveau national, au plus tard le 31 décembre 2045, l'énergie annuelle totale générée à partir de sources renouvelables par les propriétaires ou exploitants des stations traitant une charge supérieure à 10.000 EH devra couvrir l'intégralité de l'énergie annuelle totale utilisée par ces dernières. Avec pour étapes intermédiaires 20% de l'énergie utilisée d'ici 2031, 40% d'ici 2036 et 70% d'ici 2041.

Documents à venir

Le texte prévoit encore l'établissement de différents documents par les États membres, et notamment :

- Au plus tard le 31 décembre 2027, puis tous les 6 ans, la liste de leurs territoires sujets à l'eutrophisation, en précisant s'il s'agit de zones sensibles au phosphore, à l'azote, ou aux deux (obligation qui tombera lorsque l'ensemble des installations concernées appliqueront un traitement tertiaire) ;
- au plus tard le 22 juin 2028, la liste des agglomérations comprises entre 10.000 EH et 100.000 EH dans lesquelles, compte tenu des données historiques, des modélisations et des projections climatiques les plus récentes ainsi que des pressions anthropogéniques et de l'évaluation des incidences réalisée au titre du plan de gestion de district hydrographique, le déversement dû aux pluies d'orage présente un risque pour l'environnement ou la santé humaine, ou représente plus de 2% de la charge dans les eaux résiduaires urbaines collectées annuellement (parmi d'autres conditions) ; et au plus tard le 31 décembre 2039, un plan de gestion intégrée des eaux résiduaires urbaines pour les zones de collecte de ces mêmes agglomérations ;
- Au plus tard le 31 décembre 2030 une liste des zones (sont singulièrement visées les zones de captage d'eau potable, les eaux de baignade, les zones d'activités aquacoles...) dans lesquelles la concentration ou l'accumulation de micropolluants provenant de stations d'épuration des eaux résiduaires urbaines présente un risque pour l'environnement ou la santé humaine ;
- Au plus tard le 31 décembre 2033, un plan de gestion intégrée des eaux résiduaires urbaines pour les zones de collecte des agglomérations égales ou supérieures à 100.000 EH.

ICPE

Arrêté du 8 janvier 2024 modifiant plusieurs arrêtés ministériels relatifs aux installations de gestion de déchets soumises à déclaration.

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000049084168>

Publics concernés : exploitants d'installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) soumises à déclaration au titre des rubriques 2710, 2711, 2713, 2714, 2716, 2718 et 2791.

Objet : le présent arrêté modifie les prescriptions générales contenues dans plusieurs arrêtés relatifs à la prévention du risque d'incendie. Cet arrêté renforce les prescriptions relatives à la sécurité incendie dans les installations ICPE de traitement des déchets.

Entrée en vigueur : le texte entre en vigueur le lendemain de sa publication.

ICPE 2781-1 méthanisation en régime déclaration

- **Modification des règles d'implantation** : la distance entre l'installation et les habitations passe de 50 à 100 mètres et ajout de distances par rapport à certains équipements. -- Surveillance par détection du méthane, H₂S et CO, de la bonne ventilation des locaux -- Vérification périodique du matériel de sécurité et de lutte incendie
- **Nouvel article sur les retentions et disparition du contrôle périodique des cuvettes de rétention** -- Les retentions sont pourvues d'un dispositif d'étanchéité. L'exploitant doit recenser avant le 1^{er} juillet 2023 les retentions existantes nécessitant des travaux d'étanchéité et planifier des travaux
- **Epuration du biogaz** pour limiter l'émission du méthane dans les gaz d'effluents
- **Insertion de dispositions sur la gestion du biogaz lors d'un dysfonctionnement de l'installation** -- Astreinte 24H/24 -- Programme de maintenance préventive (soumis à contrôle périodique) et contrôle semestriel de l'étanchéité des équipements vis-à-vis de la corrosion -- Ajout de consignes pour limiter les nuisances -- Surveillance du processus de méthanisation -- Ajout des documents nécessaires à la délivrance des permis de feu
- **Valeurs limites pour l'azote global et le phosphore total pour les rejets d'eaux résiduaires** dans un réseau d'assainissement collectif avec ou sans station d'épuration
- **Ajout de dispositions concernant la prévention des odeurs** : l'exploitant doit constituer un dossier indiquant les principales sources odorantes, les opérations génératrices de fortes odeurs, et les moyens mis en œuvre pour les, limiter. Il doit aussi tenir un registre de plaintes décrivant les nuisances incriminées (date heure localisation origine).
En cas de nuisances importantes l'exploitant fait réaliser un diagnostic et une étude de dispersion des sources odorantes afin de respecter les objectifs de qualité de l'air ambiant. -- Les équipements de traitement des odeurs doivent être contrôlés tous les 3 ans par un organisme.

ICPE 2791 (Traitement de DND) ; ICPE 2718 (transit de DD) ; ICPE 2716 (transit de DND)

- A partir du 1^{er} juillet 2024, l'exploitant doit élaborer un **plan de défense incendie** (point de contrôle périodique) Ce plan comprend des dispositions sur les moyens d'alarme et d'alerte, l'accueil et l'accès des pompiers, la localisation des ressources en eau, le plan des moyens d'extinction et de lutte incendie., l'accès aux données de fiche de sécurité
- A partir du 1^{er} juillet 2024, l'exploitant doit organiser un **exercice de défense contre l'incendie au cours du 1^{er} trimestre d'exploitation et ensuite tous les 3 ans.** (Au plus tard le 1^{er} juillet 2024 pour les ICPE déclarées au 1^{er} janvier 2024) Le compte rendu est tenu à disposition de l'inspection des ICPE et des pompiers pendant 5 ans. (Point de contrôle périodique pour la réalisation des exercices).
- A compter du 1^{er} janvier 2025, l'exploitant doit tenir un **état des déchets stockés et le mettre à jour toutes les semaines (et tous les jours pour les déchets dangereux)** (point de contrôle périodique).
- Stockage de batteries dans des conteneurs spécifiques fermés et étanches (6 mois maximum) avec une résistance au feu R60 si batteries au lithium.
- Nouvelles obligations concernant la **détection automatique incendie dans les zones déchets combustibles ou inflammables** (point de contrôle périodique) et organisation de rondes dans ces zones à partir du 01 01 2026.

ICPE 2780 (compostage)

Remplacement des annexes mais pas de modification du corps de l'arrêté de prescriptions générales
Arrêté du 17 janvier 2024 modifiant l'arrêté du 22 décembre 2023 modifiant plusieurs arrêtés ministériels relatifs aux installations de gestion de déchets soumises à enregistrement

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000049079127>

Publics concernés : exploitants d'installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) soumises à enregistrement au titre des rubriques 2710, 2711, 2713, 2714, 2716 et 2712.

Objet : correction d'erreurs matérielles ou rédactionnelles dans certains arrêtés ministériels.

Entrée en vigueur : le texte entre en vigueur le lendemain de sa publication.

Cet arrêté concerne des rubriques ICPE relatives aux déchets mais ne concerne pas le parc immobilier de SUEZ Eau France.

Loi n° 2024-364 du 22 avril 2024 portant diverses dispositions d'adaptation au droit de l'Union européenne en matière d'économie, de finances, de transition écologique, de droit pénal, de droit social et en matière agricole

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000049453263>

Pour déterminer la liste des ICPE soumises à la réglementation quota GES il est ajouté un critère supplémentaire : le type d'énergie utilisé par l'installation (L 229-5).

Règlement (UE) 2024/1244 du Parlement européen et du Conseil du 24 avril 2024 concernant la notification des données environnementales des installations industrielles et la création d'un portail sur les émissions industrielles et abrogeant le règlement (CE) n° 166/2006

https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=OJ:L_202401244

Pour les ICPE soumises à IED : mise en service d'un nouveau portail européen en remplacement du registre E-PRTR

Directive (UE) 2024/1785 du Parlement européen et du Conseil du 24 avril 2024 modifiant la directive 2010/75/UE du Parlement européen et du Conseil relative aux émissions industrielles (prévention et réduction intégrées de la pollution) et la directive 1999/31/CE du Conseil concernant la mise en décharge des déchets

https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=OJ:L_202401785

Modification mineure, suppression du deuxième paragraphe de l'article 1er relatif aux objectifs généraux.

Décret 2024-529 du 10 juin 2024 portant diverses dispositions relatives à l'évaluation environnementale des projets

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000049690143>

Publics concernés : tout public.

Objet : modification des rubriques 1. Installations classées pour la protection de l'environnement, 27. Forages en profondeur à l'exception des forages pour étudier la stabilité des sols, 44. Equipements sportifs, culturels ou de loisirs et aménagements associés et 45. Opérations d'aménagements fonciers agricoles et forestiers mentionnées au 1° de l'[article L. 121-1 du code rural et de la pêche maritime](#), y compris leurs travaux connexes de la nomenclature du tableau annexé à l'[article R. 122-2 du code de l'environnement](#).

Entrée en vigueur : la modification des rubriques 1, 27, 44 et 45 de la nomenclature s'applique aux dossiers pour lesquels l'autorité compétente pour autoriser le projet ou l'autorité chargée de l'examen au cas par cas sont saisies à compter de la publication du décret.

Notice : ce décret modifie des dispositions relatives à la nomenclature d'évaluation environnementale. Applicable aux nouveaux projets d'ICPE pour les rubriques "IED" de 3000 à 3999

La demande d'autorisation ou les pièces qui y sont jointes comportent également : des compléments à l'étude « ou à l'étude d'incidence environnementale » portant sur les meilleures techniques disponibles. Ce décret est applicable aux projets pour lesquels la première autorité compétente pour autoriser le projet ou l'autorité chargée de l'examen au cas par cas sont saisies à compter du 11 juin 2024

Arrêté du 31 octobre 2024 relatif à l'analyse des substances per- et polyfluoroalkylées dans les émissions atmosphériques des installations d'incinération, de co-incinération et d'autres traitements thermiques de déchets

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000050479313#:~:text=les%20%C3%A9missions%20...-Arr%C3%AAt%C3%A9%20du%2031%20octobre%202024%20relatif%20%C3%A0%20l'analyse%20des%20traitements%20thermiques%20de%20d%C3%A9chets>

Publics concernés : exploitants d'installations classées pour la protection de l'environnement sous les rubriques 2770, 2771, 2971, 3520.

Objet : analyse par les exploitants d'installations d'incinération ou de co-incinération des substances per- ou polyfluoroalkylées (PFAS) dans leurs émissions atmosphériques.

Le présent arrêté définit les modalités d'une campagne de prélèvements et d'analyses de substances per- ou polyfluoroalkylées (PFAS) dans les émissions atmosphériques des installations qui réalisent un traitement thermique de déchets, classées au titre de l'une au moins des rubriques suivantes de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement :

- 2770 : Installation de traitement thermique de déchets dangereux, à l'exclusion des installations visées aux rubriques 2792 et 2793 et des installations de combustion consommant comme déchets uniquement des déchets répondant à la définition de biomasse au sens de la rubrique 2910 ;
- 2771 : Installation de traitement thermique de déchets non dangereux, à l'exclusion des installations visées à la rubrique 2971 et des installations consommant comme déchets uniquement des déchets répondant à la définition de biomasse au sens de la rubrique 2910 ;
- 2971 : Installation de production d'énergie, telle que la production de chaleur, d'électricité ou de gaz, à partir de déchets non dangereux préparés sous forme de combustibles solides de récupération dans une installation prévue à cet effet, associés ou non à un autre combustible ;
- 3520 : Elimination ou valorisation de déchets dans des installations d'incinération des déchets ou des installations de coïncinération des déchets.

Quarante-neuf substances PFAS seront obligatoirement analysées.

Entrée en vigueur : le lendemain de sa publication.

Arrêté du 13 novembre 2024 supprimant le caractère obligatoire de diverses normes

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000050830677>

Publics concernés : entreprises, opérateurs de la normalisation mentionnés dans le [décret n° 2009-697 du 16 juin 2009](#) modifié relatif à la normalisation, associations.

Objet : l'arrêté supprime le caractère obligatoire et met à jour la référence de diverses normes, dans le but de simplifier la réglementation pour les entreprises.

Entrée en vigueur : le lendemain de sa publication.

IOTA

REUT

Décret n° 2024-769 du 8 juillet 2024 autorisant certaines eaux recyclées comme ingrédient entrant dans la composition des denrées alimentaires finales et modifiant les conditions d'utilisation de ces eaux dans des établissements du secteur alimentaire

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000049908702>

Publics concernés : exploitants de toute entreprise publique ou privée assurant, dans un but lucratif ou non, des activités liées aux étapes de la production, de la transformation, de l'entreposage et de la distribution des denrées alimentaires.

Objet : modification des conditions pour l'utilisation d'eaux recyclées pour la préparation, la transformation et la conservation de toutes denrées et marchandises destinées à l'alimentation humaine.

Entrée en vigueur : le texte entre en vigueur le lendemain de sa publication.

Objet : le décret autorise l'utilisation de certaines eaux recyclées en tant qu'ingrédient dans la composition de denrées alimentaires finales. Il permet aux eaux recyclées issues des matières premières et aux eaux de processus recyclées de circuler dans le même réseau que le réseau de distribution de l'eau destinée à la consommation humaine ou de circuler dans un réseau connecté à ce dernier. Il modifie les conditions pour l'utilisation des eaux recyclées issues des matières premières, des eaux de processus recyclées et des eaux usées traitées recyclées dans d'autres établissements du secteur alimentaire que celui dont elles sont issues.

Arrêté du 8 juillet 2024 relatif aux eaux réutilisées en vue de la préparation, de la transformation et de la conservation dans les entreprises du secteur alimentaire de toutes denrées et marchandises destinées à l'alimentation humaine

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000049908820>

Publics concernés : exploitants de toute entreprise publique ou privée assurant, dans un but lucratif ou non, des activités liées aux étapes de la préparation, de la transformation et de la conservation des denrées alimentaires.

Objet : définition des catégories d'usages, des régimes applicables en matière de déclaration et d'autorisation en vue de la production et de l'utilisation des eaux impropres à la consommation humaine, réutilisées pour la préparation, la transformation et la conservation de toutes denrées et marchandises destinées à l'alimentation humaine, ainsi que des exigences de qualité applicables à ces eaux.

Entrée en vigueur : le texte entre en vigueur le lendemain de sa publication.

Cet arrêté autorise les entreprises alimentaires à utiliser les eaux recyclées issues des matières premières, les eaux de processus recyclées et les eaux usées traitées recyclées pour la préparation, la transformation et la conservation des denrées alimentaires, y compris pour procéder au nettoyage des locaux, installations et équipements. Il définit pour chaque catégorie d'usage, les exigences minimales de qualité, portant sur des paramètres microbiologiques et physico-chimiques, auxquelles les eaux brutes et les eaux recyclées doivent satisfaire pour garantir la protection de la santé du consommateur et de l'environnement. (Annexe 2)

L'utilisation des eaux recyclées issues des matières premières et des eaux de processus recyclées font l'objet d'une déclaration auprès de l'administration (les entreprises qui les utilisent déjà ne doivent faire la déclaration à partir du 9 juillet 2025).

L'autorisation pour la production de l'utilisation des eaux usées traitées recyclées est délivrée par le préfet. L'annexe I fixe la composition du dossier de demande d'autorisation.

Le recours à des eaux usées recyclées issues des matières premières, les eaux de processus recyclées et les eaux usées traitées recyclées doit être pris en compte pour l'élaboration des plans HACCP.

Les exploitants du secteur alimentaire doivent s'assurer de la compatibilité des eaux usées recyclées utilisées avec les exigences de qualité sanitaire à l'aide d'un programme de surveillance et d'un programme de vérification périodiques du plan HACCP par un laboratoire accrédité COFRAC.

REICH

Décret n° 2024-796 du 12 juillet 2024 relatif à des utilisations d'eaux impropres à la consommation humaine

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000049962670>

Publics concernés : personnes responsables de la production et de la distribution d'eau, exploitants et usagers de systèmes d'utilisation d'eaux impropres à la consommation humaine, propriétaires de réseaux intérieurs de distribution d'eau, responsables d'établissement recevant du public, responsables d'établissement recevant des travailleurs, propriétaires des bâtiments d'habitation collective et individuelle, fabricants, distributeurs et installateurs de systèmes d'utilisation d'eaux impropres à la consommation humaine, services des eaux, professionnels intervenant sur les réseaux de distribution d'eau (plombiers, bureaux d'études, prestataires de services...), collectivités territoriales, agences de l'eau, services de l'Etat, agences régionales de santé.

Ce décret crée dans le code de la santé une nouvelle section intitulée « *utilisation des eaux impropres à la consommation humaine pour des usages domestiques* » formée des articles R 1322-87 à R 1322-113.

Entrée en vigueur : au 1er septembre 2024.

Il définit les usages domestiques autorisés pour les eaux impropres à la consommation humaine (EICH), notamment le lavage des sols intérieurs et extérieurs et l'arrosage des espaces verts et des jardins potagers. L'utilisation des EICH (eaux vannes et eaux grises) pour tout usage alimentaire, lavage de la vaisselle et l'hygiène corporelle est interdite.

L'utilisation des EICH dans les ERP, lieux de travail est autorisée sous certaines conditions. Néanmoins elle fait l'objet d'une déclaration en préfecture avant la mise en service selon des modalités précisées par arrêté.

Ces systèmes peuvent être contrôlés par l'agence régionale de de santé (ARS) et si déclarées non conformes le préfet met le propriétaire en demeure de prendre des mesures correctives.

Arrêté du 12 juillet 2024 relatif aux conditions sanitaires d'utilisation d'eaux impropres à la consommation humaine pour des usages domestiques pris en application de l'article R. 1322-94 du code de la santé publique

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000049962813>

Publics concernés : idem que décret

Entrée en vigueur : idem que décret.

Objet : le présent arrêté est pris en application de l'article R. 1322-94 du [code de la santé publique](#). Il a pour objet de garantir d'une part, la sécurité sanitaire des eaux distribuées aux usagers et de prévenir d'autre part, toute altération de l'état de santé des personnes lié à de mauvaises conditions d'utilisation des eaux impropres à la consommation humaine. Il établit les exigences sanitaires à satisfaire pour la conception, la mise en route, l'exploitation et l'entretien des systèmes d'utilisation d'eaux impropres à la consommation humaine et précise les critères de qualité d'eau à atteindre. Il définit également les modalités de surveillance de la qualité de ces eaux ainsi que les mesures à mettre en œuvre en cas de dysfonctionnement des systèmes. Enfin, il précise le contenu du dossier de demande d'autorisation préfectorale requis au titre de l'article R. 1322-102 du [code de la santé publique](#).

Cet arrêté est pris en application de l'article R 1322-94 du code de la santé créée par le décret 2024-796 du 12 juillet 2024 relatif aux eaux impropres à la consommation humaine.

Les systèmes d'utilisation des EICH (eaux impropres à la consommation humaine) doivent être séparés et distincts du réseau des EDCH (eaux destinées à la consommation humaine) et conformes à l'arrêté du 10 septembre 2021.

Les systèmes sont conçus pour limiter la stagnation l'eau et sont équipés de procédés de traitement.

Cet arrêté précise :

- les usages domestiques possibles selon l'origine de l'eau (eaux de pluies, eaux grises (eaux de l'hygiène corporelle et du lave-linge) (annexe I)
- les critères de qualité de l'eau à atteindre (annexe II)
- la fréquence de suivi de la qualité de l'eau (annexe III).

Avant leur première mise en service les systèmes d'utilisation des EICH font l'objet d'une vérification de conformité à l'issue de laquelle une attestation de conformité est délivrée au propriétaire (voir modèle de fiche en annexe V). Ensuite contrôle pendant 2 mois.

Le propriétaire met en place une autosurveillance avec un suivi de la qualité de l'eau au point de conformité qu'il a choisi. Les prélèvements et analyses sont réalisés par un laboratoire accrédité 17025.

Envoyé en préfecture le 11/07/2025

Reçu en préfecture le 11/07/2025

Publié le



ID : 033-243301249-20250710-2025_07_07-DE

